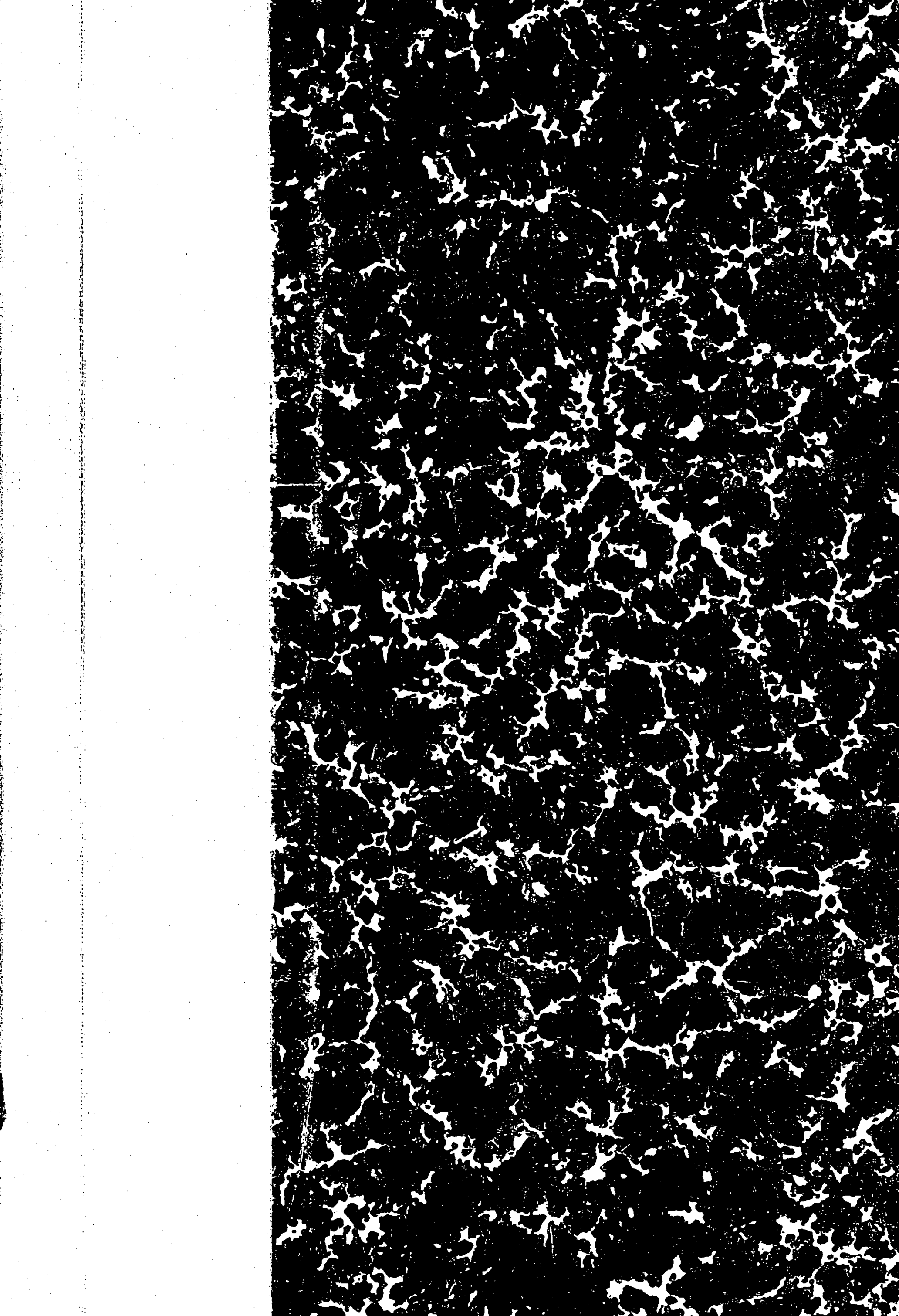


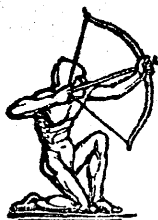

Crescat Scientia Vita Excolatur

ALBERT HOUTIN

UNE VIE DE PRÊTRE

MON EXPÉRIENCE

1867-1912



PARIS
F. RIEDER ET Cie, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
M.CM.XXVI

UNE VIE DE PRÊTRE

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

XXe SIÈCLE

La Question biblique au XXe siècle, 2e édit., 1906. *Epuisé.*

La Crise du Clergé, 2e édit., 1908. In-12 (*Traduit en anglais et en italien*).

Evêques et Diocèses, 1re série : 3e édit., 1908. In-12 ; 2e série : 1909. In-12.

Histoire du Modernisme Catholique, 1913. *Epuisé.*

XIXe SIÈCLE

Dom Couturier, abbé de Solesmes, 1899. In-18.

La Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle, 2e édit., 1902. *Epuisé.*

La Controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIXe siècle, 3e édit., 1903. In-12.

L'Américanisme, 1903. In-12.

Un dernier Gallican, Henri Bernier, chanoine d'Angers (1795-1859), 1904. In-8.

Un Prêtre marié. Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun (1831-1892), 2e édit., 1908. In-12 (*Traduit en anglais et en italien*).

Le Clergé et la Noblesse d'Anjou aux élections de 1843, 1911. In-8.

Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine (1827-1869), 1920. in-12.

Le Père Hyacinthe réformateur catholique (1869-1893), 1922. In-12.

Le Père Hyacinthe, prêtre solitaire (1893-1912), 1924. in-12.

Une grande mystique, Mme Bruyère, abbesse de Solesmes (1845-1909), 1925. In-8.

Un prêtre symboliste, Marcel Hébert (1857-1916), 1925. In-12.

Les Origines de l'Église d'Angers, 1901. *Epuisé.*

Autour d'un prêtre marié. Histoire d'une polémique, 1910. In-12.

Les Séances des députés du Clergé aux États-Généraux de 1789. Journaux du curé Thibault et chanoine Coster. 1917. In-8.

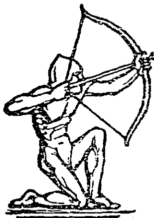
Courte Histoire du Christianisme, 1924. In-12.

ALBERT HOUTIN

UNE VIE
DE PRÊTRE

MON EXPÉRIENCE

1867-1912



PARIS

F. RIEDER ET Cie, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

M.CM.XXVI


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

AVANT-PROPOS

Ceci n'est pas une apologie, c'est une histoire.

Après avoir raconté beaucoup d'histoires, pourquoi ne finirais-je pas par raconter la mienne? Elle n'est pas banale; elle n'est pas flatteuse; elle ne manque pas d'enseignements.

Peut-être dira-t-on que la publication en est prématurée et que j'aurais dû la laisser à mes exécuteurs testamentaires.

Autant que possible, ne vaut-il pas mieux se charger soi-même de ses propres affaires?

Et puis, comme disait Mahomet : « Le témoignage d'un homme vivant vaut mieux que celui de dix hommes morts. »

Et encore, tout, absolument tout ce que je raconte s'est passé avant le déluge universel, — la guerre mondiale. C'est bien vieux.

Enfin, personne n'est forcé de me lire.

Paris, 24 août 1925.

MON EXPÉRIENCE

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE ET L'ENFANCE

Une courte généalogie. — Ma famille paternelle et ma famille maternelle. — Mon premier maître.

(1867-1880)

Avant de raconter mes étranges aventures, je crois devoir sacrifier aux exigences de la mode, fidèle encore à la formule : « la race, le milieu, le moment». Je donnerai donc quelques renseignements sur ma famille, quoiqu'elle soit très humble, et sur mon enfance, quoiqu'elle n'ait rien présenté de remarquable. D'ailleurs, si j'agissais autrement, certaines gens me prêteraient peut-être une perversité précoce et une ascendance hétérodoxe qui expliqueraient trop aisément la suite de mes avatars.

Mon nom est chrétien. Il vient du latin *Augustinus*, qui a donné les dérivés Aoustin, Houtin, Outin, assez fréquents dans les provinces de l'Ouest de la France.

D'après les courtes informations que j'ai pu réunir sur ma généalogie, mes ancêtres paternels et maternels appartenaient aux deux provinces de l'Anjou et du Maine. La ténacité mancelle s'unit-elle en moi à ce que Joachim du Bellay appelait « la doulceur angevine » ? Les influences de l'hérédité sont trop obscures pour que je veuille en disserter.

Tout ce que je sais sur ma famille paternelle peut tenir en quelques lignes. Mon bisaïeul et mon aïeul étaient de pauvres tailleurs de pierre.

Je crois n'avoir vu qu'une fois mon aïeul. Les communications n'étaient pas faciles entre son village et celui où demeuraient mes parents. D'autre part je n'avais guère que dix ans quand il mourut. Seul de notre famille, mon père put assister à ses funérailles. De retour, il dit à ma mère les suprêmes recommandations du défunt : « Vous m'enterrerez avec le moins de frais possible. On ne doit pas donner son argent aux curés. » Je saisis par hasard ce propos. Comme ma mère m'élevait très pieusement, il fut le premier scandale de ma vie. Peut-être ma grand' mère n'était-elle guère plus chrétienne que mon grand-père. Elle devait avoir perdu toute confiance dans son catéchisme, puisqu'elle demandait souvent : « Que vient-on faire sur la terre ? »

Après la mort de mon grand-père, ma grand'

mère vint s'éteindre chez nous. Elle m'apparaît dans mes plus vieux souvenirs, droite, haute, silencieuse, douloureuse. Elle portait le deuil éternel de deux fils décédés dans la fleur de l'adolescence. « Que de fois, disait-elle, que de fois j'ai fermé ma porte pour pleurer ! » Elle n'avait pas eu la consolation de garder près d'elle le survivant de ses enfants, mon père, qui avait quitté, très jeune, le foyer, pour gagner sa propre vie.

Lorsqu'il eut accompli ses sept années de service militaire, mon père travailla, en qualité d'ouvrier boulanger, près de la petite ville de La Flèche, à Clermond-Créans, chez un bien brave homme dont il épousa la fille. Peu de temps après, il s'établit lui-même boulanger à La Flèche. J'y vins au monde le 4 octobre 1867, et reçus les prénoms d'Albert-Jules-Henri.

Deux ans après ma naissance, ma grand' mère maternelle, qui était fort entreprenante, détermina mes parents à changer de métier et à tenir la rouennerie dans un village voisin, Luché. Ce fut là que s'écoula mon enfance. Ce fut là également que me naquirent une sœur, Juliette, et un frère, Marius. A La Flèche, j'avais eu un frère puîné, mort quelques heures après avoir vu le jour.

Ma famille maternelle, la seule dont l'influence se fit sentir sur mon éducation, était extrême-

ment religieuse. Mon grand-père pratiquait toutes les observances du catholicisme, sans ostentation et sans faiblesse. Sexagénaire, il jeûnait encore tous les jours où l'Eglise l'ordonne, même quand il bêchait ses champs et ses vignes. Il priait en travaillant. Voyageait-il en chemin de fer, s'il ne jugeait pas intéressante la conversation de ses voisins, il prenait son chapelet et le disait tout simplement.

Sa piété était surpassée par celle de ma grand' mère, dont la foi aurait transporté les montagnes et dont le zèle ne connaissait pas de bornes. Elle avait d'ailleurs de qui tenir. Bien souvent elle m'a parlé de la religion fervente, mais grossière, de ses parents et de ses grands-parents. Ils vivaient dans la mythologie encore affirmée par la prière que le prêtre récite à la fin de la messe: la mythologie des « esprits malins qui, pour la perte des âmes, parcourent le monde ». Les nuits étaient pleines de terreurs mystérieuses. Le moindre bruit inexpliqué semblait tracasserie d'esprit malin ou sollicitation d'âme du purgatoire. Ma grand'mère m'a dit que ses parents « croyaient des choses abominables » et que « mieux vaudrait ne pas exister que d'avoir l'esprit soumis à de telles tortures ». Pauvre femme! Si, dans son intelligence, elle était arrivée à penser que Dieu ne punit pas aussi facilement, aussi copieusement qu'elle l'avait tou-

jours entendu prêcher, du moins croyait-elle à l'enfer de feu éternel et, après toute une vie de piété et de sacrifices, ses derniers moments furent troublés par la crainte du diable.

Ma mère avait toute la piété de ses parents. Mon père n'avait gardé de son catéchisme que des sentiments déistes, qui blessaient la dévotion rituelle de la famille où son mariage l'avait fait entrer. Aussi, malgré ses qualités personnelles et l'amour qu'il portait à ma mère, son ménage, pendant longtemps, ne fut-il pas heureux. Entre mon père et ma mère se plaça le dogme catholique. Durant plus de trente ans, c'est-à-dire tant que les croyances de ma mère ne furent pas ébranlées par mes expériences ecclésiastiques, l'obsédante pensée que mon père inconvertissable serait damné fut pour elle un continuel martyre.

Mes plus lointains souvenirs remontent à la guerre de 1870.

En allant porter des vêtements aux soldats du pays, enrégimentés à Blois et à Vendôme, mon père gagna une fluxion de poitrine. Pour vaquer plus commodément aux soins que réclamait son état, ma mère m'envoya chez mes grands-parents maternels, à Clermont-Créans. Ce ne sont pas ces faits, auxquels je ne pouvais rien comprendre, qui se gravèrent en ma mémoire. Ce dont je me souviens, c'est que, là,

je me levais, la nuit, pour voir, du balcon de ma chambre, sur la grand'route, d'interminables files de soldats, — les Allemands qui se rendaient au Mans ou qui en revenaient. Des pas retentissaient-ils dans l'escalier, je courais me blottir dans mon lit, faisant mine de ne pas avoir bougé. Parfois des géants au casque pointu me prenaient dans leurs bras et jouaient avec moi. Peut-être leur rappelais-je quelque enfant très cher qu'ils tremblaient de ne pas revoir. Un jour, pendant le dîner, un de ces hommes, ivre de vin et de colère, entra dans la maison comme un ouragan. Ses paroles menaçantes firent régner un silence de mort qui me glaça.

Je fus élevé d'une manière très dévote. On me couvrit de médailles et de scapulaires. L'eau de Lourdes formait la base de la pharmacie avec laquelle on me traitait. Durant une maladie de mon petit frère, on me fit faire à pied, pour sa guérison, au village de La Fontaine-Saint-Martin, distant de quelques lieues, un pèlerinage ou, comme on disait, « un voyage ». L'église de ce bourg, dédiée au thaumaturge des Gaules, s'est substituée au culte de la source près de laquelle elle s'élève. Comme j'avais souvent les yeux malades, on me les faisait laver dans l'eau d'une source dite de sainte Apolline, située dans notre village, — elle aussi vieille source païenne christianisée.

Quand je fus en âge d'aller en classe, je fréquentai l'école primaire communale, la seule qu'il y eût à Luché. L'instituteur était un brave homme, et ses adjoints, dont il changea plusieurs fois, m'ont aussi laissé bon souvenir. Je ne restai d'ailleurs pas longtemps chez eux. Mes deux oncles, les frères puînés de ma mère, aspiraient à des carrières libérales. Mes parents m'orientaient aussi de ce côté-là. Lorsqu'on m'interrogeait sur mes goûts, je répondais : « Je serai prêtre ». Il fut donc décidé que je ferais des études classiques. En attendant l'âge du collège, le vicaire de la paroisse me donnerait des leçons.

La chose étant ainsi réglée en famille, je résolus, sans patienter jusqu'à ce que ma mère parlât à l'abbé, de lui demander moi-même ce que je désirais. Un jeudi matin, à la fin d'un catéchisme, je l'abordai timidement et, me haussant sur la pointe des pieds, pendant qu'il se penchait complaisamment, je lui dis : « Monsieur, voulez-vous me montrer le latin? Je voudrais être curé. » Il éclata de rire, m'emmena chez lui et me remit sa grammaire latine que je rapportai triomphalement à la maison.

Je ne pris d'abord qu'une leçon par jour au presbytère, tout en continuant d'aller à l'école. Au bout d'un an de ce régime, le vicaire déclara qu'il deviendrait mon unique maître et se constitua mon véritable précepteur.

Que je fusse prêtre, ma très pieuse mère et mes grands-parents maternels n'avaient pas de plus grand désir. Quant à mon père, mes enfantines idées lui semblaient d'une trop lointaine réalisation pour mériter qu'il s'en préoccupât. Il m'abandonna donc complètement au vicaire.

Mon maître, — auquel je conserve une tendre affection, et elle a été réciproque, — mon maître était sorti récemment du grand séminaire. Il avait été victime de la formation particulièrement regrettable qu'on y donnait à cette époque. Il en avait rapporté non seulement une maladie d'estomac (1), mais encore les idées chimériques de la réaction religieuse et politique qui suivit la guerre. Mon maître attendait en toute certitude une très prochaine restauration monarchique et, pour lui, le pouvoir temporel du pape était presque un dogme. Comme tous ses confrères, il aurait désiré que la France déclarât la guerre à l'Italie pour lui faire rendre au pape « le patrimoine de saint Pierre ». Des gravures et des bustes du souverain pontife et du comte de Chambord décoraient sa chambre. Au bas des uns, il avait écrit de sa plus belle main : « Vive Pie IX, Pape et Roi ! », au bas des autres : « Vive le Roi ! » A l'église, il chantait avec une conviction touchante le cantique à la mode :

1. Sur le régime des séminaires à cette époque, cf. mon *Prêtre symboliste, Marcel Hébert*, ch. II.

Pitié, mon Dieu !...
Sauvez Rome et la France,
Au nom du Sacré-Cœur !

Pieux, mon maître m'associait parfois à la récitation de son bréviaire qu'il accomplissait scrupuleusement et dignement. Il faisait de grands signes de croix et des prières avant de travailler. Les arts et les lettres partageaient ses loisirs. Quand l'inspiration littéraire le saisissait, il rédigeait quelques homélies pour *La Semaine du Fidèle* ou des poésies pour *Le Rosier de Marie* (1). De ses vers, voici, en échantillon, la fin d'une pièce qu'il écrivit pour ma première communion :

Qu'elle est belle, ô mon Dieu ! l'âme candide et blanche
De mon petit Albert, pleine de tes douceurs !
Dans ton cœur paternel son jeune cœur s'épanche.
Mais de ses yeux brûlants j'ai vu tomber des pleurs.

O mon Jésus, dit-il, écoute ma prière ;
Exauce ton enfant qui t'invoque à genoux,
Bénis, bénis deux fois ma bonne et tendre mère
Et loin de ceux que j'aime écarte ton courroux.

Fais briller dans le cœur de mon cher petit père
Un rayon tout brûlant de tendresse et d'amour.
Bénis ma sœur, mon maître et ma bonne grand'mère :
Qu'ils goûtent avec moi la paix d'un si beau jour.

Mon maître avait une foi antique. Il se délectait dans les récits les plus invraisemblables,

1. Voir, par exemple, *La Pervenche et la Fauvette*, dans le n° du 11 nov. 1876.

pourvu qu'ils eussent un air dévot. Un jour, je lui demandai si certaines belles histoires miraculeuses étaient arrivées. Interloqué par cette question extraordinaire, il prit une seconde de réflexion et me répondit solennellement : « Sur des affaires aussi importantes que celles-là, Dieu ne peut pas permettre qu'on nous trompe. » Cette observation m'a servi pendant deux dizaines d'années à étouffer mes tentations contre la foi, c'est-à-dire le développement de ma raison.

Chez mes parents, à la maison, il n'y avait à ma disposition d'autres livres qu'une volumineuse Vie des Saints, appartenant à ma mère. Je m'y plongeais continuellement. Cette lecture assidue contribua pareillement à marquer mon esprit d'une extrême crédulité et d'un idéalisme indélébile. L'hagiographie décida ma vocation, tout comme les romans de chevalerie déterminèrent celle de Don Quichotte, ou, pour parler d'une manière plus historique, tout comme elle décida celle de saint Ignace de Loyola.

Une autre influence me paraît encore avoir fortifié cette direction de ma sentimentalité : l'église du village, noble édifice monastique qui a été abîmé par le feu du ciel en 1921. Pendant les offices, je contemplais avec amour son chœur aux colonnes sveltes et ses fenêtres élancées. Cette architecture, toute poussée en hauteur,

est dangereuse pour certains tempéraments. Elle les jette dans des rêveries redoutables. Si elle me donna des idées périlleuses, l'église de mon village fut du moins pour moi la révélation de l'art. Elle associa dans mon esprit les idées de beauté et de religion. Ne seraient-elles pas d'ailleurs, sous un certain rapport, connexes? Qu'est-ce que la religion la plus idéalisée, sinon une explication des laideurs et des injustices de la vie, une espérance qu'un jour tout sera beau, tout sera bien?

Je prenais mes récréations, le plus souvent, avec mon maître, en l'accompagnant dans ses promenades. Tantôt nous longions le Loir, clair et sinueux. Le bourg de Luché est assis à mi-côte de collines espacées à droite de la riviérette. En face, à gauche, s'étend une plaine coupée par les verdures rectilignes des hauts peupliers. Les prairies où ils s'élèvent m'étaient familières, ainsi que quelques sapinières et le parc du château de Mervé. Tantôt, sur la rive droite, nous gravissions les coteaux qui, par là, bornaient mon horizon habituel. Ces paysages tranquilles, variés, bien éclairés, d'une grandeur mesurée et d'un dessin presque grec, me semblent caractériser, ou même avoir formé mon âme modérée.

Comme ma mère m'empêchait soigneusement de jouer et de vagabonder avec les polissons

de mon âge, mon enfance fut aussi calme que le paresseux Loir, aussi calme que le village agricole et dépourvu d'industrie. La paix habituelle n'était guère troublée que par les échos des querelles politiques : ils m'arrivaient au foyer et au presbytère. C'était le temps où les républicains commençaient à faire sentir leur triomphe aux anciens partis monarchiques définitivement vaincus. Mais ceux-ci, puissants encore au point de vue social et plus cultivés que leurs adversaires, prenaient leur revanche en les humiliant et en les chansonnant. Il en résultait, du moins au village, des piques fort vives. Mon père y fut pris quelquefois. Le maire, d'un rouge très foncé, le détestait comme un citoyen dangereux, parce qu'il était « opportuniste », laissait mon éducation au vicaire, et que, seul dans toute la commune, il était scandaleusement abonné à un journal orléaniste, *Le Soleil*.

Mes opinions politiques se formèrent sur ces incidents et mon bon maître n'eut pas de peine à me rendre fervent royaliste. Il ajouta des formules à mes petites expériences. Sur sa parole, je crus les Bourbons rois de France, de « droit divin ». Qu'était ce « droit divin » qu'il avait sans cesse à la bouche? Naturellement je ne m'inquiétais pas plus de le savoir que de pénétrer l'enseignement de mon catéchisme, mais je n'y croyais pas moins fortement. Et, comme toutes

mes idées se traduisaient en rites religieux, j'ajoutai de moi-même aux litanies des saints, et je récitais, chaque jour, deux invocations à des martyrs non encore canonisés : Louis XVI et Mme Elisabeth.

Les circonstances ne m'aiguillaient pas dans le sens de la vie moderne. Le sacerdoce était mon unique perspective. Mon père et mes oncles espéraient que je bifurquerais sur une autre route ! Lorsque j'eus treize ans, on résolut de m'envoyer au collège.

Pour des villageois sans fortune et mal renseignés, le choix d'une institution d'enseignement est une affaire difficile. Ma famille écarta d'abord de ses desseins les deux établissements où mes oncles avaient été placés, le petit séminaire diocésain de Précigné, — alors en décadence, disait-on, — et le collège des Jésuites du Mans, — peuplé par une clientèle trop riche pour ma condition. Ma mère écrivit à l'évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui passait pour un grand homme, afin de le consulter. Il répondit naturellement par une recommandation de son petit séminaire. « Les études y sont très fortes, dit-il, et l'on y prépare à toutes les carrières sociales (1). » Mes parents décidèrent de m'y placer.

1. Lettre autographe du 31 août 1880.

Avant de quitter le pays où s'est écoulée mon enfance, est-il dénué d'intérêt de marquer qu'il différait grandement, au point de vue religieux, de ce qu'il est maintenant, quarante-quatre ou quarante-cinq ans plus tard?

En ce temps-là, mon village était encore catholique. Le dimanche, tout le monde assistait à la messe; les hommes qui allaient même aux vêpres n'étaient pas rares. L'affluence des paysans et des paysannes donnait au bourg une grande animation, un air de fête. Maintenant, le dimanche y est aussi tranquille que les autres jours. Les paysans restent à travailler dans leurs fermes. Ils ne sortent plus que pour aller au marché, le mercredi, au chef-lieu de l'arrondissement, ou le jeudi, au chef-lieu de canton. N'assistent plus à la messe dominicale que des vieilles femmes ou quelques petites filles. Les garçons ont déserté le catéchisme. Le curé n'a plus de vicaire et il n'en a pas besoin. Ses paroissiens ne réclament ses services que pour les rites traditionnels du mariage, du baptême et de l'enterrement. A part ces rites, le pays semble déchristianisé. Un monument aux morts de la grande guerre a été élevé sur la place principale : il ne porte pas de signe religieux. Naturellement, personne ne fait plus de « voyage » à la Fontaine-Saint-Martin. Quant à la source de sainte Apolline, son nom même n'est plus connu.

Et personne, comme dans mon enfance, ne croit plus aux sorciers.

Cet oubli de toutes les traditions, qu'a-t-il entraîné au point de vue moral? Les mœurs n'en sont pas devenues pires. Sur un point, il y a certainement progrès. En ma jeunesse, beaucoup de paysans, après avoir assisté à la messe, passaient au cabaret et s'en retournaient ivres. Maintenant l'ivrognerie et les rixes qui s'ensuivaient ont presque complètement disparu.

Lorsque je retourne dans mon vieux village si changé, je me rappelle invinciblement certains propos et certains gestes des prêtres que je voyais à la cure quand j'avais dix ans, c'est-à-dire après le Seize-Mai (1877), propos et gestes qui se résument ainsi : « Nous sommes les maîtres; nous le resterons. » — Comme ils ont été vaincus!

CHAPITRE II

LES ETUDES CLASSIQUES

Le petit séminaire d'Angers. — Visite aux Bénédictins de Solesmes. — L'Etranger. — « Les grains sous la meule ».

(1880-1886)

Au commencement d'octobre 1880, j'entrais au petit séminaire d'Angers, appelé plus souvent alors, du nom de son fondateur, le collège Mongazon. Dirigé par les prêtres du diocèse, il recevait des aspirants au sacerdoce et des élèves destinés aux carrières libérales.

Vingt ans plus tard, je devais écrire son histoire. J'y renvoie ceux qui voudraient la connaître en détail (1). Elle se résume en ce que ordinairement les supérieurs furent des hommes distingués, les professeurs médiocres, les surveillants assez bons. Comme le dit M. René Doumic, de l'Académie française, « avec des professeurs médiocres et d'excellents surveillants, on peut

1. Cette histoire a été publiée dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, de janvier à novembre 1900. Les commencements du collège sont également racontés dans mon livre *Un dernier Gallican, Henri Bernier, chanoine d'Angers.*

avoir de bons élèves. Ce qui fait la force de l'enseignement chrétien, c'est la surveillance.» On connaît d'ailleurs le système, puisque l'Eglise catholique l'a établi dans l'univers entier. Le collège Mongazon valut tout autant que maison de ce genre. Entre autres notabilités, il a produit — ou, du moins, il n'a pas empêché de se produire, — un cardinal, Mgr Luçon, l'archevêque actuel de Reims, et un académicien, M. René Bazin. Ce ne sont certes pas des étoiles de première grandeur; mais, dans la loterie qu'est ce monde, ces deux «mongazonnais» ont tiré de bons billets, et leur fortune rejaillit quelque peu sur l'institution qui est censée les avoir formés.

Malheureusement pour moi, lorsque j'y entrai, elle traversait une crise financière et disciplinaire. Pour réaliser quelques économies, on avait supprimé, dans chaque division, l'un des régents. Les professeurs s'étaient partagé sa besogne de surveillance, bien que quelques-uns d'entre eux fussent incapables de l'exercer. Par besoin d'argent, on acceptait des élèves chassés d'ailleurs, pourvu qu'ils payassent le haut prix de pension. La discipline fut d'autant plus énervée que la nourriture suscitait des mutineries, n'étant, contrairement au prospectus, ni «abondante», ni «variée». Tout le monde en murmurait, et certains élèves laïques en prenaient occasion pour injurier les élèves ecclésiastiques qui étaient à

peu près en nombre égal et dont ils payaient la pension (1).

D'autre part, j'étais manifestement trop faible pour ma classe. Mon ancien maître avait déclaré que je devais entrer en quatrième, et on l'avait cru sur parole. Ce n'était pas ma place. Les devoirs me rebutaient d'autant plus qu'on ne m'avait pas accoutumé à des tâches assignées pour un certain laps de temps. Je paraissais destiné à me traîner parmi les derniers, inintelligents, paresseux et aigris. Mes études commençaient sous de tristes auspices.

Le manque de surveillance — (cette surveillance « qui fait la force de l'enseignement chrétien ») — et le manque de conseils hygiéniques me valurent, vers le milieu de l'année scolaire, une maladie grave. Au retour d'une promenade, je m'abreuvai longuement d'eau froide. Une fluxion de poitrine s'ensuivit. On n'eut pas le temps de me renvoyer dans ma famille et je fus soigné au collège. Les religieuses infirmières et l'aumônier s'efforcèrent pieusement de me détacher de ce monde, en me le dénigrant et en me vantant le bonheur du ciel. Le sacrifice

1. Ce tableau est celui des dernières années du supériorat de M. Subileau (1880-1885), tristes années. Son successeur, M. Ledoyen, administrateur capable, restaura toutes choses, y compris la cuisine.

me paraissait léger ; je le fis de bon cœur. J'ai longtemps regretté d'avoir survécu.

Après cette crise, ma santé, jusque-là délicate, devint bonne. Une longue convalescence m'empêcha néanmoins de terminer l'année scolaire. Au mois d'octobre suivant, je rentrai en quatrième. Ce nouveau début fut plus honorable. Les conditions de travail s'améliorèrent également. La réorganisation du système de surveillance rétablit un peu de discipline.

Ma vie d'écolier s'écoula désormais avec d'excellentes notes. En troisième, je remportai le deuxième accessit de « travail et conduite » ; en seconde, le deuxième prix ; en rhétorique et en philosophie, le premier prix. Chaque année, je gagnais quelques places en excellence. Mon labeur venait d'un attrait naturel ou d'un certain sentiment du devoir et non pas du désir d'éclipser mes condisciples. Je n'ai jamais rencontré un enfant aussi dépourvu d'émulation que moi-même. Au lieu de me préoccuper de primer dans mes études, je collectionnais des timbres, des blasons, des devises héraldiques. Les professeurs me laissaient libre de gaspiller mon temps, parce que je leur donnais convenablement la tâche réglementaire. Un tel manque de direction est le grand malheur des internes éloignés de leur famille ou dont les parents sont incompétents en matière d'instruction. Mais, dans tous les collèges

du monde, combien de professeurs ont fait travailler leurs élèves dans le sens de leurs études et de leur goût ?

Pendant les vacances de l'année 1883, entre ma troisième et ma seconde, un maître d'étude qui m'avait pris en affection (1) m'emmena voir un de ses anciens condisciples, bénédictin de Solesmes, dom Léopold Gaugain, maintenant abbé de Ligugé.

Expulsés de leur abbaye, en vertu des « lois existantes », les moines étaient répartis dans les alentours en quelques groupes qui ne devaient pas dépasser une douzaine de membres. Dom Gaugain vivait dans une de ces petites communautés, installée par la duchesse de Chevreuse au manoir des Chesnetz, près de Sablé. Je passai là quelques jours délicieusement calmes, avec d'agréables promenades dans la forêt de Bellegarde. Un soir, après le dernier office, un moine nous dit avec émotion : « Le comte de Chambord est mort ; madame la duchesse vient d'en recevoir la dépêche. » Le lendemain, la communauté des Chesnetz, que j'accompagnai, alla rejoindre tous les religieux de l'abbaye, à quelques lieues de là, dans un centre de pèlerinage, Notre-Dame-du-Chêne. Les moines de Solesmes apprirent de leurs confrères la mort du prétendant. Le père

1. M. Alexandre Roger, mort curé de Briollay, le 9 juin 1918.

abbé, dom Charles Couturier, lui donna une absoute solennelle. La douleur écrasait les moines et les assistants. Pour eux, le comte de Chambord était le messie, celui qui devait sauver « Rome et la France ». L'exaltation de certains religieux atteignait un tel degré qu'ils s'attendaient à un miracle. Dieu, disaient-ils, ne pouvait manquer de le faire, lorsque les espérances de ses serviteurs semblaient confondues.

Aux grandes vacances suivantes, mon maître d'étude m'emmena de nouveau passer quelques jours aux Chesnetz avec dom Gaugain. Pendant les loisirs de l'année scolaire, ma classe de seconde, j'avais lu avec enthousiasme *Les Moines d'Occident* de Montalembert, la vie et les œuvres de Lacordaire et d'autres productions du romantisme catholique qui, en me mettant encore la tête à l'envers, m'avaient inspiré le plus grand enthousiasme pour la vie cénobitique. Cette littérature était la seule que nous eussions sous la main. On ne laissait à notre disposition aucun ouvrage contredisant en quelque manière l'explication ecclésiastique de l'univers et, à plus forte raison, aucun ouvrage exposant scientifiquement son système. Nous ne connaissions les grands penseurs et les grands écrivains que par quelques maigres anthologies et par les jugements des critiques en faveur (1), jugements dont on

1. Cf. ci-dessous, chap. VIII, p. 171.

nous gavait et que nous devions servir aux examinateurs du baccalauréat. Voilà comment Montalembert et Lacordaire, joints à l'hagiographie de ma première enfance (1), restèrent longtemps les maîtres de mon esprit. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que Mongazon était un petit séminaire. Bien que nos maîtres ne fussent ni des fanatiques, ni des embaucheurs, ils étaient naturellement portés à diriger les élèves laïques sur leur propre voie. « Quand les enfants parlaient de gloire, on leur disait : Faites-vous prêtres ; quand ils parlaient d'ambition : Faites-vous prêtres ; d'espérance, d'amour, de force, de vie : Faites-vous prêtres (2). »

Mon année de rhétorique (on dit maintenant de première) fut couronnée par deux prix, neuf accessits et la réussite à l'examen qui formait la première épreuve du baccalauréat ès lettres.

L'année suivante, dite de philosophie, fut moins heureuse, et j'échouai à la deuxième partie du baccalauréat. Cet insuccès ne me causa que le regret d'une déception pour ma famille. Ma conscience se tenait pour satisfaite du premier prix

1. Voir ci-dessus, chap. I, p. 16.

2. Alfred de Musset, *Confession d'un enfant du siècle*, chap. II. Naturellement, sous ce rapport comme sous les autres, il y avait des nuances entre nos professeurs et même nos aumôniers. Le premier aumônier que je connus, M. Faucheux, poussait fort au sacerdoce ; son successeur, M. Olivier, était plus réservé. Les prédicateurs de retraite commettaient généralement des excès de zèle.

de « travail et conduite ». Tout parchemin universitaire me semblait inutile. Mes visites aux Chesnetz, la correspondance que j'avais engagée avec dom Gaugain, mes lectures romantiques m'avaient révélé un monde plus pieux, plus idéal que le clergé séculier, et j'étais décidé à y entrer. Loin de me faire patienter, l'état de dispersion dans lequel je voyais les bénédictins m'incitait à les rejoindre. Il leur donnait à mes yeux l'auréole de la persécution.

Mon directeur de conscience me représenta que ma mère serait désolée de ma résolution, que mon père n'y consentirait certainement pas, et qu'il valait beaucoup mieux, même dans l'intérêt de mes études théologiques, aller d'abord au grand séminaire. Si ma vocation monastique ne se démentait pas, je la suivrais dans quelques années. Ce fut à cet avis que, par nécessité, je m'arrêtai.

Mes parents voulurent que je me présentasse de nouveau au baccalauréat, à la session du mois de novembre suivant. J'obéis. Comme, durant les vacances, au lieu d'étudier, je ne cherchai qu'à découvrir s'il n'y aurait tout de même pas moyen de me faire bénédictin, et comme, au mois d'octobre, j'entrai au séminaire où je ne m'occupai plus que de ma vocation et de ma sanctification, je me trouvai, au mois de novembre, notablement plus mal préparé qu'au terme de l'année scolaire.

L'échec final me laissa parfaitement indifférent. Est-ce qu'un moine a besoin d'être bachelier ?

Tel est le résumé de ma vie de collégien. Cette période de ma jeunesse est celle qui s'est effacée le plus vite de ma mémoire. Quelques années après ma sortie de Mongazon, quand d'anciens condisciples m'en rappelaient certains incidents, je semblais sortir d'un rêve.

La myopie dont je suis affligé, et à laquelle je ne remédiais pas encore en portant des lunettes, m'avait rendu indifférent à de nombreuses scènes de curiosité et fait vivre songeur, replié sur moi-même. L'un de mes meilleurs maîtres, le professeur d'anglais, m'appelait plaisamment « l'étranger ». — Etranger, je devais le rester dans plusieurs milieux que j'étais destiné à traverser. Au séminaire, on m'appellera bénédictin ; chez les bénédictins, sulpicien. Plus tard, les ecclésiastiques me prendront pour un homme du dehors. Lorsque j'aurai quitté la soutane, après le premier dîner où j'assisterai, mon amphitryon m'écrira : « Vous avez beaucoup intéressé mes hôtes, dont quelques-uns vous ont pris d'abord pour un professeur d'université étrangère (1). » Nulle part cependant je ne fus plus « étranger » qu'au collège. Quand j'y entendais célébrer le temps du collège comme le plus beau de la vie,

1. Lettre du 22 juin 1912.

je restais profondément incrédule. Mongazon me semblait seulement un hôtel de passage, tolérable, où j'avais pu faire quelques rencontres agréables, mais où, comme dans tous les caravansérails, les gens vulgaires et indifférents forment le très grand nombre.

Dans ce jugement, je comprends aussi les professeurs. A part quelques exceptions, ils étaient de braves gens, deux ou trois même excellents. Cependant, injustement, sans aucun doute, c'est-à-dire sans tenir compte de la circonstance atténuante de leur manque de formation pédagogique, je leur ai longtemps gardé quelque rancune de leurs classes en général si peu intéressantes ou même, pour parler franchement, si ennuyeuses. Quoique sans émulation, j'avais une grande curiosité d'esprit, un vif désir d'apprendre.

Le grand défaut de l'éducation ecclésiastique est de cultiver la mémoire aux dépens de l'intelligence, d'exalter l'autorité aux dépens de la raison, l'obéissance aux dépens du sentiment de la responsabilité. On y considère la discipline, l'apparente conformité au règlement comme plus importante que le développement du caractère et l'acquisition de la science. La routine et le préjugé sont inculqués sous le beau nom de tradition. Au lieu de préparer des citoyens pour la vie moderne, on forme des sujets à l'impérialisme

romain. L'un de mes bons maîtres (1) comparait les élèves aux grains qui viennent se faire écraser « sous la meule ». Je ne connais pas de similitude plus exacte. Les prêtres du petit séminaire broient « la poussière d'hommes » que les prêtres du grand séminaire cuisinent dans leur moule.

Pourtant, le catholicisme représente une grande idée d'universalité et de continuité; l'obéissance qu'il préconise est une puissante école de bonté et de dévouement ; il prêche obligatoirement le grand idéal chrétien : « Soyez parfaits, comme est parfait votre Père céleste (2). » Pour atteindre un but, il faut viser plus haut que lui. Pour faire des hommes, ne faut-il pas viser à faire des héros et des saints? « L'homme n'est grand que de la grandeur de son rêve. Il fait son

1. M. Célestin Verdier, mon professeur de philosophie, plus tard supérieur du collège Saint-Louis de Saumur. Il écrivait dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, nº d'octobre 1893, p. 109 : « Ne faudrait-il pas que les élèves n'eussent jamais sous les yeux de surveillants ni de professeurs quinteux, grincheux, tristes, fantasques, d'humeur inégale ? La jeunesse, comme les fleurs, doit s'épanouir dans une fraîche atmosphère; il n'y a pas plus de fleurs sans printemps que de printemps sans fleurs. De bonne foi, peut-on dire qu'une réunion de professeurs rappelle la saison de l'année la plus fraîche et la plus gracieuse ? Après quelques années, combien de professeurs débitent leur cours comme la roue du moulin tourne avec son tic-tac accoutumé ! Les élèves seuls changent et se renouvellent, hélas ! comme les grains sous la meule. »

Ces surveillants et professeurs « quinteux, grincheux, tristes, fantasques, d'humeur inégale », je les ai connus à Mongazon, avec M. Verdier, quand j'étais élève et quand je fus professeur.

2. Evangile de saint Mathieu, V, 48.

idéal, mais, en retour, l'idéal fait l'homme (1).»

Ma tendre nature se laissa broyer et pétrir dans le système catholique au point que je résolus de me consacrer à l'Eglise par l'abdication la plus complète, celle des vœux monastiques.

1. François Roussel-Despierres, *Hors du scepticisme*, p. 243.

L'échec final me laissa parfaitement indifférent. Est-ce qu'un moine a besoin d'être bachelier ?

Tel est le résumé de ma vie de collégien. Cette période de ma jeunesse est celle qui s'est effacée le plus vite de ma mémoire. Quelques années après ma sortie de Mongazon, quand d'anciens condisciples m'en rappelaient certains incidents, je semblais sortir d'un rêve.

La myopie dont je suis affligé, et à laquelle je ne remédiais pas encore en portant des lunettes, m'avait rendu indifférent à de nombreuses scènes de curiosité et fait vivre songeur, replié sur moi-même. L'un de mes meilleurs maîtres, le professeur d'anglais, m'appelait plaisamment « l'étranger ». — Etranger, je devais le rester dans plusieurs milieux que j'étais destiné à traverser. Au séminaire, on m'appellera bénédictin ; chez les bénédictins, sulpicien. Plus tard, les ecclésiastiques me prendront pour un homme du dehors. Lorsque j'aurai quitté la soutane, après le premier dîner où j'assisterai, mon amphitryon m'écrira : « Vous avez beaucoup intéressé mes hôtes, dont quelques-uns vous ont pris d'abord pour un professeur d'université étrangère (1). » Nulle part cependant je ne fus plus « étranger » qu'au collège. Quand j'y entendais célébrer le temps du collège comme le plus beau de la vie,

1. Lettre du 22 juin 1912.

je restais profondément incrédule. Mongazon me semblait seulement un hôtel de passage, tolérable, où j'avais pu faire quelques rencontres agréables, mais où, comme dans tous les caravansérails, les gens vulgaires et indifférents forment le très grand nombre.

Dans ce jugement, je comprends aussi les professeurs. A part quelques exceptions, ils étaient de braves gens, deux ou trois même excellents. Cependant, injustement, sans aucun doute, c'est-à-dire sans tenir compte de la circonstance atténuante de leur manque de formation pédagogique, je leur ai longtemps gardé quelque rancune de leurs classes en général si peu intéressantes ou même, pour parler franchement, si ennuyeuses. Quoique sans émulation, j'avais une grande curiosité d'esprit, un vif désir d'apprendre.

Le grand défaut de l'éducation ecclésiastique est de cultiver la mémoire aux dépens de l'intelligence, d'exalter l'autorité aux dépens de la raison, l'obéissance aux dépens du sentiment de la responsabilité. On y considère la discipline, l'apparente conformité au règlement comme plus importante que le développement du caractère et l'acquisition de la science. La routine et le préjugé sont inculqués sous le beau nom de tradition. Au lieu de préparer des citoyens pour la vie moderne, on forme des sujets à l'impérialisme

romain. L'un de mes bons maîtres (1) comparait les élèves aux grains qui viennent se faire écraser « sous la meule ». Je ne connais pas de similitude plus exacte. Les prêtres du petit séminaire broient « la poussière d'hommes » que les prêtres du grand séminaire cuisinent dans leur moule.

Pourtant, le catholicisme représente une grande idée d'universalité et de continuité ; l'obéissance qu'il préconise est une puissante école de bonté et de dévouement ; il prêche obligatoirement le grand idéal chrétien : « Soyez parfaits, comme est parfait votre Père céleste (2). » Pour atteindre un but, il faut viser plus haut que lui. Pour faire des hommes, ne faut-il pas viser à faire des héros et des saints ? « L'homme n'est grand que de la grandeur de son rêve. Il fait son

1. M. Célestin Verdier, mon professeur de philosophie, plus tard supérieur du collège Saint-Louis de Saumur. Il écrivait dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, n° d'octobre 1893, p. 109 : « Ne faudrait-il pas que les élèves n'eussent jamais sous les yeux de surveillants ni de professeurs quinteux, grincheux, tristes, fantasques, d'humeur inégale ? La jeunesse, comme les fleurs, doit s'épanouir dans une fraîche atmosphère ; il n'y a pas plus de fleurs sans printemps que de printemps sans fleurs. De bonne foi, peut-on dire qu'une réunion de professeurs rappelle la saison de l'année la plus fraîche et la plus gracieuse ? Après quelques années, combien de professeurs débitent leur cours comme la roue du moulin tourne avec son tic-tac accoutumé ! Les élèves seuls changent et se renouvellent, hélas ! comme les grains sous la meule. »

Ces surveillants et professeurs « quinteux, grincheux, tristes, fantasques, d'humeur inégale », je les ai connus à Mongazon, avec M. Verdier, quand j'étais élève et quand je fus professeur.

2. Evangile de saint Mathieu, V, 48.

idéal, mais, en retour, l'idéal fait l'homme (1).»

Ma tendre nature se laissa broyer et pétrir dans le système catholique au point que je résolus de me consacrer à l'Eglise par l'abdication la plus complète, celle des vœux monastiques.

1. François Roussel-Despierres, *Hors du scepticisme*, p. 243.

CHAPITRE III

LES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

Le grand séminaire d'Angers. — Les Sulpiciens. — Mon directeur de conscience. — La maison de philosophie. — Les professeurs.

(1886-1887)

Le clergé catholique se façonne intellectuellement et moralement dans des internats très fermés qu'on appelle des séminaires. Dans les petits séminaires, le futur lévite reçoit la culture classique. Rome tolère, — en quelques pays, comme la France, — que ces établissements accueillent des élèves laïques, mais elle n'aime pas ce régime, les élèves laïques pouvant apporter aux jeunes clercs les idées du siècle. Elle est plus stricte pour les grands séminaires. Les étudiants des sciences ecclésiastiques n'y ont aucun contact avec ceux des carrières libérales. Les cours se donnent dans la maison même, qui est une sorte de couvent fermé au monde. Tout en s'y livrant à des études professionnelles, les candidats au sacerdoce examinent et font examiner par leurs directeurs la question de leur vocation.

Les études se divisent en deux périodes dont

la longueur varie légèrement selon les diocèses : l'une est consacrée à la philosophie, l'autre à la théologie. Dans le diocèse d'Angers, à cette époque, les études de philosophie duraient un an, celles de théologie, trois années. L'enseignement était donné par des prêtres appartenant à la société qui dirigeait alors le séminaire Saint-Sulpice, à Paris.

Pendant tout le XIX[e] siècle, le séminaire d'Angers (1) fut installé dans la belle abbaye Saint-Serge. Comme les bâtiments conventuels étaient trop étroits pour le nombre des séminaristes, les sulpiciens avaient construit, à côté, une sorte de caserne, maison spéciale des philosophes. Ce fut là que j'entrai, le 1[er] octobre 1886, avec une quarantaine de jeunes gens de mon âge, frais émoulus des divers établissements ecclésiastiques du diocèse.

La maison était propre. L'intérieur, peint en jaune, manquait totalement de grâce. Peu m'importait. L'enthousiasme religieux m'aurait fait accepter la plus noire des prisons. Huit jours après mon arrivée, je prenais l'habit ecclésiastique.

1. Sur l'histoire de cette institution, on peut consulter l'ouvrage suivant : G. Letourneau, *Histoire du séminaire d'Angers depuis son union avec Saint-Sulpice en 1695 jusqu'à nos jours* (Angers, 1895, in-8o). On en trouve également une description dans le premier chapitre du livre *Les années d'apprentissage de Sylvain Briollet* (Paris, Bloud, 1921), par M. Maurice Brillant.

Je ne m'attarderai pas à décrire la vie de séminaire en général, ni la vie d'un séminaire sulpicien en particulier. Ceux qui ne les connaîtraient pas et qui seraient intéressés par le sujet pourront aisément se renseigner dans une copieuse littérature (1). Les *Souvenirs de Jeunesse* de Renan contiennent particulièrement sur le séminaire Saint-Sulpice des pages célèbres. Comme je l'ai dit ailleurs (2), ce grand écrivain « a projeté sur un milieu terne et vide d'idées les suaves couleurs de sa fantaisie ». De plus, le temps a modifié la compagnie de Saint-Sulpice, comme il modifie toutes choses : les sulpiciens de Renan étaient semi-gallicans ; les miens, ultramontains. Ceux de Renan restaient encore fidèles à l'ancienne règle de la société « de ne rien publier que sous le voile

1. On peut notamment consulter l'ouvrage suivant: G. Letourneau, *Nouveau manuel du séminariste, Directoire de piété à l'usage des clercs des grands séminaires* (Paris, 1907, in-16). L'auteur fut un de mes professeurs de séminaire et de mes directeurs de conscience. On trouvera donc dans son œuvre l'exposé des principes et des méthodes qui présidèrent à ma formation cléricale. Les sulpiciens avaient sur le sujet des idées un peu spéciales. M. Letourneau a publié, pour leur défense, dans la *Revue pratique d'Apologétique* du 1er mai 1910, des « Observations sur une nouvelle théorie de la vocation sacerdotale », article qui a été indirectement blâmé, en 1912, par une lettre du cardinal secrétaire d'Etat adressée à l'évêque d'Aire et Dax, approuvant les ouvrages du chanoine Lahitton, l'adversaire de M. Letourneau.

2. *Le Père Hyacinthe dans l'Eglise romaine*, chapitre II. J'ai eu l'occasion de reparler des séminaires sulpiciens dans ma notice sur Marcel Hébert, et dans mes *Evêques et diocèses* (Au diocèse de Clermont).

de l'anonyme et d'écrire toujours du style le plus effacé, le plus éteint». Ceux de mon temps signaient leurs livres. Le plus fécond d'entre eux, Fulcran Vigouroux, était assez amoureux des modes littéraires pour ajouter à sa signature le nom du lieu où il était censé avoir composé ses précieuses pages : Nant d'Aveyron. Le trait le plus persistant de la compagnie est la crédulité. Peut-il en être autrement dans une société dont la dévotion traditionnelle et particulière est celle de Lorette? Enfin, pour achever d'esquisser la comparaison entre le Saint-Sulpice qu'a décrit Renan et la succursale où j'ai passé, il faut remarquer que la maison de Paris, entre toutes celles de la compagnie, fut toujours relativement distinguée, ou, si l'on veut, moins médiocre. Les supérieurs généraux y gardaient les meilleurs professeurs. Leurs établissements de province étaient beaucoup moins bien montés.

Un vieillard septuagénaire et fatigué présidait celui d'Angers, M. Houbart. Je le choisis, le jour même de mon entrée, pour directeur de conscience. On me l'avait conseillé. Une main plus jeune m'aurait cependant mieux convenu. Le supérieur de la maison de philosophie, M. Letourneau (1), le sentit peut-être; il m'accabla de

1. Actuellement curé de Saint-Sulpice. Sur sa biographie et son activité au séminaire d'Angers, on peut consulter, dans la

prévenances pour me faire entrer dans les sphères de son influence spirituelle. Il m'arriva souvent de lui demander des conseils, mais je ne quittai pas pour cela M. Houbart. J'aimais son grand cœur et sa parfaite loyauté. Quand je lui avouais le peu de satisfaction que me procurait la scolastique et combien certains arguments de mon manuel (1) me semblaient peu probants, il abondait dans mon sens et me faisait lui-même la critique de quelque thèse. Pour lui, toute la philosophie se trouvait dans le traditionalisme d'Augustin Bonnetty; — ce n'était pas de ce côté-là non plus que me portaient mes aspirations. Mon digne supérieur dédaignait profondément tout ce qui était présenté comme conclusions des sciences historiques ou naturelles. « L'histoire, répétait-il souvent, est une sibylle à laquelle on fait dire tout ce que l'on veut. La science d'aujourd'hui est l'erreur de demain; la science d'hier, l'erreur d'aujourd'hui. Il n'y a de vrai que l'Ecriture et les définitions de l'Eglise. Elles seules valent la peine d'être étudiées. » M. Houbart avait consacré sa vie à ces études. Aussi le considérait-on

Semaine religieuse diocésaine du 14 février 1900, un article du chanoine Grimault.

1. Celui du sulpicien P. Vallet, professeur de philosophie au séminaire d'Issy : *Praelectiones philosophicae, ad mentem sancti Thomae in Sancti Sulpitii seminario habitae.* — Il paraît que Léon XIII a loué « la précision, la belle ordonnance et la largeur de ce manuel » (Mourret, *L'Eglise contemporaine*, II, p. 380).

comme un bon théologien et un hébraïsant capable.

En lui soumettant le règlement de vie que je m'étais composé, — selon l'usage de la maison et bien que nous eussions déjà un règlement général assez détaillé, — j'aurais pu me rendre compte immédiatement de son mépris des connaissances profanes que mon peu d'avancement dans la spiritualité considérait tout de même encore comme d'utiles auxiliaires. J'avais écrit que je dessinerais quelquefois pour m'entretenir la main. J'aimais cet art et j'y réussissais au point d'avoir donné, cette année-là, un petit paysage à l'exposition des Beaux-Arts de l'Académie de l'Ouest (1). J'exprimais également le désir de lire, de temps en temps, en anglais, pour ne pas oublier cette langue, l'Imitation de Jésus-Christ et les œuvres spirituelles du Père William Faber. « L'art, me répondit-il, est dangereux pour la jeunesse. Si vous êtes nommé un jour professeur de dessin, vous le rapprendrez. Ce sera vite fait. Quant à l'anglais, il est inutile à un prêtre, à moins toutefois, mon bon ami, qu'il ne veuille être missionnaire. » N'ayant pas pénétré suffisamment le détachement extrême qui inspirait ces décisions, je demandai plus

1. Voir la brochure *Académie de l'Ouest. Exposition annuelle des Beaux-Arts. Catalogue des œuvres exposées dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville d'Angers en 1886.*

tard à mon directeur la permission de prendre des notions d'archéologie religieuse : « Lorsque vous aurez besoin, me dit-il en riant, de restaurer votre église, appelez un architecte. Cependant, étudiez ces antiquailles, si vous y tenez, pendant les grands congés (1). Vous feriez pourtant mieux de lire Massillon. C'est le modèle des prédicateurs. »

Comme je ne voulais rien faire qu'en obéissant, je me conformai à ces réponses. C'est ainsi que j'oubliai totalement le dessin, et que commença pour moi une opération dont je ne me suis jamais remis complètement : la castration intellectuelle. D'esprit curieux et avide de savoir, je me laissai dire bien des fois qu'il y avait des connaissances inutiles ou nuisibles au prêtre et au moine que je voulais devenir.

Pour être un bon séminariste, au jugement de mon directeur, je devais m'appliquer uniquement au programme de l'enseignement scolaire : philosophie, Ecriture sainte, histoire ecclésiastique. De fait, c'était déjà beaucoup.

Deux professeurs, dans deux classes d'une heure chacune, le matin et le soir, nous expliquaient et nous faisaient réciter le manuel philosophique.

1. Au printemps, nous avions chaque semaine une journée dont l'emploi était entièrement libre ; on la passait à la maison de campagne du séminaire : c'étaient les grands congés.

Le premier était M. Ollive (1), homme fort serviable et d'une bonne humeur presque inaltérable. Quelques années après que je me fus assis sur les bancs, il me conta que, de tous les sulpiciens alors professeurs, il était le plus ancien professeur de philosophie et que, plus il enseignait la philosophie, moins il y croyait. Y croyait-il encore beaucoup quand je fus son élève ? Avait-il plus de confiance dans la raison que le bon M. Houbart ? En tous cas, il s'efforçait de nous inculquer la scolastique du manuel, en nous délayant, ordinairement en latin, le pauvre texte de l'auteur. Il ne se servait guère du français que pour nous conter des historiettes qui tuaient le temps ou pour polémiser plus facilement contre l'esprit cartésien dont s'inspiraient, paraît-il, les questions que nous nous risquions à poser. Nous avions appris, en effet, dans la dernière année de notre collège, une philosophie universitaire auprès de laquelle la néo-scolastique ne nous semblait pas solide. Durant cette année-là même, ceux qui nous précédaient sur les bancs du séminaire avaient criblé d'objections le professeur. Un jour, accablé, il se mit à pleurer. On en glosa. Les directeurs représentèrent

1. Professeur au séminaire d'Angers de 1880 à 1898, plus tard, de 1902 à 1922, directeur à la Maison des Carmes, sorte de séminaire universitaire dépendant de l'Institut catholique de Paris.

aux élèves que « le doute méthodique » les avait pervertis ; qu'argumenter contre un professeur était un signe de mauvais esprit collégien ; ils leur firent sentir que l'enseignement devait être intégralement accepté, que les récalcitrants n'avaient pas la vocation, « la discrétion et l'humilité d'esprit étant les premières qualités d'un élève en théologie » (1), — comme l'a dit ce coquin de Stendhal. L'expérience de l'année précédente nous rendit plus sages. A part quelques naïfs, dont je fus, notre cours s'abstint de demander des explications. Cependant M. Ollive nous fit subir de longs sermons contre le prétendu cartésianisme.

Le professeur du soir, M. Baron (2), s'abstenait de polémiser contre Descartes et manquait manifestement d'enthousiasme pour la doctrine et la méthode scolastiques. Son philosophe de prédilection était Alfred Fouillée. Quand il ne souffrait pas de l'estomac, son point faible, et que ses idées ne contredisaient pas trop ouvertement les thèses obligatoires, il nous donnait en français un cours extrêmement intéressant. L'une de ces conditions venait-elle à manquer, ce qui

1. Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, ch. XVII.

2. M. Félix-Marie Baron, né à Gétigné (Loire-Inférieure), le 27 octobre 1854, ordonné prêtre en 1880, nommé professeur au séminaire d'Angers en 1885. Il devint, en 1908, aumônier des sœurs dominicaines du Tiers-ordre (gardes-malades) à Loudun.

arrivait le plus fréquemment, il appliquait strictement le règlement : toute la classe se faisait en latin, et nous récitions le manuel.

Telle fut mon initiation à ce qu'on appelait emphatiquement « la philosophie chrétienne », que je me contentais de nommer « la néo-scolastique ». Je ne goûtais pas ce système où tout me paraissait reposer sur des définitions qu'on ne voulait pas nous laisser examiner et qui me semblaient contenir ce qu'il s'agissait précisément de prouver (1). Cependant mon éducation me faisait admettre des « dogmes philosophiques ». Si la raison ne me semblait pas devoir être supprimée par la théologie, il me paraissait que la révélation devait énergiquement la guider en toutes choses. Aussi je repoussais parfois, comme des tentations, les doutes contre l'enseignement donné. Il me faisait grand plaisir, quand je les soumettais à M. Houbart, de l'entendre appeler, en riant, la scolastique : *Verba et voces*. Le bon vieillard

1. Dans une lettre de M. Mignot (mort archevêque d'Albi) à Marcel Hébert, j'ai trouvé au sujet de ce système une appréciation qui cadre parfaitement avec mes propres souvenirs : « Comme vous avez raison de ne voir que des mots dans la métaphysique scolastique ! Ce sont des *aprioristes*, comme aurait dit le P. Brugère. Ils inventent de toutes pièces une définition, puis ils finissent par croire à sa vérité objective, raisonnent en conséquence comme s'ils avaient prouvé la chose, à peu près comme Tartarin de Tarascon qui finissait par croire lui-même à tout ce qu'il avait inventé. Sans comparaison malséante évidemment. » Lettre du 19 mars 1886.

me consolait de mes scrupules comme de craintes illusoires et chimériques. M. Letourneau prenait la chose plus sérieusement. Je finis par me dire: « A quoi bon m'en préoccuper ? Durant ce siècle, les sulpiciens ont successivement enseigné dans cette chaire le cartésianisme, la philosophie écossaise, le traditionalisme, l'ontologisme. Maintenant on y présente une doctrine moyenâgeuse, pour la seule raison, dit-on, que Léon XIII l'ordonne. Cela changera peut-être encore. En attendant, mon professeur de philosophie de Mongazon et plusieurs autres prêtres que je connais, pour n'être pas scolastiques, ne sont pas des hérétiques. »

Déçu sur le terrain philosophique, j'aurais très volontiers reporté ma studiosité sur les cours d'Ecriture sainte et d'histoire ecclésiastique, mais ils n'étaient pas plus scientifiques.

Si le professeur d'Ecriture sainte, l'« ineffable » M. Achet (1), pouvait être signalé comme un véné-

1. Né à Bourges en 1826, nommé professeur au séminaire d'Angers en 1860. Il a été justement qualifié d' « ineffable » par le doyen du chapitre d'Angers, M. Eugène Grimault, qui a publié deux volumes d'intéressants *Souvenirs* (Angers, Grassin, 1907, 1910). On y trouve de jolis portraits de plusieurs des sulpiciens dont je parle ici : MM. Houbart, Achet, Schwarz, Ruchaud, Laroche. J'y renvoie le lecteur que le sujet intéresserait.

Je profite de l'occasion pour avertir ceux qui voudraient, sur des matières plus importantes, se servir des *Souvenirs* et des articles de M. Grimault, de ne pas croire toujours l'auteur sur parole. Il n'était pas ennemi du pieux mensonge, comme le prouve l'anecdote suivante que je tiens de M. Ledoyen, supé-

rable exemplaire des vertus des anciens sulpiciens, il était aussi un curieux assemblage de tous les ridicules. Certes, il avait une excellente tête de vieux prêtre, toute bonne, des yeux clairs et rieurs, des joues fraîches encore, une auréole de cheveux blancs. Malheureusement, quand il ouvrait sa bouche souriante, il bégayait drôlement, lançait, avec des calembours, les désagréables perles qu'on appelle familièrement « postillons ». Dans ses heures de gravité, il racontait des histoires de revenants et de diableries. Son jugement était aussi vieillot et puéril que sa figure ridée et enfantine. Ses classes auraient diverti la prison la plus dure. Le Très Révérend Père Hébert raconte que, dans son grand séminaire, il avait vu gravé sur un banc de la classe : « C'est ici que l'on fait la classe d'exégèse, où chacun rit et cause et n'en prend qu'à son aise (1). » On aurait pu porter cette inscription aux classes de M. Achet. Le fond de son en-

rieur de Mongazon et de la communauté des Dames de la Retraite d'Angers.

M. Grimault raconta dans la *Semaine religieuse* une cérémonie de profession à la Retraite, avec des détails touchants, mais inexacts. « Où donc as-tu pris tes renseignements ? » lui dit M. Ledoyen ; « les choses ne se sont pas ainsi passées. » Et il se mit en devoir de lui dire la vérité. M. Grimault l'interrompit en riant : « Je sais tout cela, mais il faut édifier les peuples. » M. Ledoyen, qui n'était cependant pas scrupuleux en matière historique, fut surpris et me raconta cette conversation. Elle doit se placer entre 1891 et 1897.

1. Hébert, *Sous le joug des Césars* (1924), p. 134.

seignement était des plus simples. On récitait la leçon du jour dans le *Manuel biblique* de Fulcran Vigouroux ; puis le professeur nous expliquait la leçon suivante. Cela consistait d'abord à mettre entre parenthèses les interprétations nouvelles ou trop avancées que l'auteur avait cru devoir indiquer. Nous n'avions à apprendre que les doctrines sûres et traditionnelles. Après ce travail préliminaire et malgré nos fous rires, le professeur nous faisait imperturbablement écrire sur nos manuels, devant les « chefs de preuve » des doctrines reçues, « grrand A », « grrand B », « grrand C », et devant chacun des « sous-chefs de preuve », « peutit a », « peutit b », « peutit c », et ainsi de suite, selon la longueur de la thèse. Au total, les résultats acquis de la science scripturaire ne devaient guère arriver à ma connaissance que douze ans plus tard.

Le cours d'histoire ecclésiastique, que nous allions entendre dans la maison de théologie, était conçu dans un mode apologétique et mettait en constant relief la gloire triomphale de l'Eglise romaine à travers les âges. Comme notre professeur, M. Marion (1), a fait imprimer ses cahiers vingt ans après, il me semble inutile d'en parler plus longuement. Ceux qui voudraient connaître sa tournure d'esprit peuvent se reporter

1. Originaire du diocèse de Rodez, né en 1853, mort, en 1919, directeur de l'école de théologie d'Aubenas.

à la première édition de son ouvrage (1), — je dis la première, car les critiques qui ont accueilli son manuel lui en ont fait modifier les éditions suivantes. Cette première édition ne peut toutefois représenter son cours, tel que je le subis. A l'époque où je l'entendis, le digne professeur ne faisait guère lui-même que commencer à apprendre ce qu'il enseignait.

Nos sulpiciens appelaient les cours d'histoire ecclésiastique et d'Ecriture sainte « les petits cours », — les tenant pour subsidiaires. Au double examen qui terminait chacune des deux parties de l'année scolaire, ces matières ne comptaient que pour un nombre de points insignifiant. Elles devraient cependant former la base de la connaissance d'une religion prétendue révélée. Mais un sûr instinct de conservation fait sentir aux professeurs catholiques que les conclusions de l'Ecriture sainte et de l'histoire ne sont pas facilement orthodoxes et que, pour inculquer des convic-

1. *Histoire de l'Eglise*, par M. Léon Marion, 1re édition, 1905. Paris, librairie Roger et Chernoviz. Dans son numéro du 10 février 1909, le journal *La Croix* appréciait ainsi cette histoire : « A cet ouvrage, on a reproché non sans fondement un certain manque d'ordre, des redites nombreuses, nombre d'inexactitudes, particulièrement dans l'histoire ancienne de l'Eglise, le caractère trop peu scientifique des références bibliographiques et un manque trop apparent de la sereine impartialité requise en cette matière. Ces défauts n'ont malheureusement pas disparu dans les éditions successives du livre. » Un certain libéralisme a cependant été flairé dans ce manuel par *La Vigie, organe du catholicisme intégral* (numéro du 6 février 1913).

tions aux jeunes lévites, il est plus sûr de commencer par opérer en matière philosophique. La philosophie constituait donc le principal de l'enseignement et tout était arrangé pour lui assurer la prépondérance. Nous n'avions d'ailleurs entre les mains aucun ouvrage des philosophes modernes, — à part les néo-scolastiques, — et nous ne les connaissions qu'à travers les citations et les réfutations de ces gens orthodoxes.

Nos maîtres croyaient tenir notre travail en haleine par des « conférences » et des « argumentations ». On appelait pompeusement « conférences » une sorte d'école mutuelle presque quotidienne où quatre séminaristes des mieux notés réexpliquaient, chacun à une dizaine de confrères, la leçon du jour. L'argumentation était une joute solennelle, hebdomadaire, devant la maison de philosophie assemblée : deux champions se battaient à coups de syllogismes latins, sur une thèse récemment étudiée. L'enseignement, comme on le voit, était presque entièrement oral : je ne pense pas que pendant toute l'année scolaire, nous ayons fait plus de quatre ou cinq devoirs écrits. Cet enseignement s'adressait surtout à la mémoire. Les élèves dociles, dépourvus de curiosité intellectuelle, mais capables de répéter sans sourciller les thèses baroques du manuel, passaient facilement, aux yeux de nos maîtres, pour des esprits sûrs et excellents. Les élèves trop peu doués pour

atteindre, aux examens, un certain minimum de points, très bas d'ailleurs, étaient, quelle que fût leur piété, congédiés ou dirigés vers d'autres séminaires manquant de sujets. « La piété s'en va, la bêtise reste », disait un vieux sulpicien. Parole singulière. Ne reconnaît-elle pas dans l'œuvre du séminaire une suggestion que dissipe peu à peu l'expérience de la vie ?

A la formation intellectuelle s'ajoutait une formation mystique, qui nous était donnée, chaque soir, dans une conférence appelée « lecture spirituelle ». Là, M. Letourneau nous initiait particulièrement à la méthode d'oraison (1). Cette spiritualité sulpicienne me semblait compassée, réglementée à l'excès. Même les pratiques de piété se faisaient au séminaire d'après d'inflexibles usages. Ainsi, depuis la rentrée jusqu'à la fête de Pâques suivante, quel que fût leur degré de ferveur ou de besoin, les séminaristes de première année n'avaient pas la permission de communier plus souvent que le dimanche.

Un autre curieux souvenir est celui de nos fous rires. Souvent, au dîner, pendant les grâces, à la prière du soir, mais surtout à un certain exercice appelé « l'examen particulier », où on nous

1. Sur cette méthode, on peut consulter un ouvrage de M. Letourneau lui-même : *La méthode d'Oraison mentale du séminaire Saint-Sulpice. Rédactions et explications primitives. Documents divers.* Paris, 1903, in-12.

lisait traditionnellement le livre de forme surannée de M. Tronson, l'un de nous se trouvait pris d'un irrésistible accès qui gagnait bientôt une partie de l'assistance, parfois même les graves directeurs. On a beau, dans ces moments-là, pour ne pas succomber à la contagion, user des moyens préconisés, — penser, par exemple, à la passion de Jésus, — la convulsion nerveuse l'emporte ordinairement. Peut-être ce phénomène a-t-il contribué pour sa part à créer l'humoristique définition : *Novitius, animal ridens et risibile.* En tous cas, ces éclats se produisent dans tous les noviciats où les jeunes gens sont nombreux. Comme des décharges électriques, ils soulagent des êtres comprimés. Certains s'y complaisent pour s'étourdir. Nos directeurs témoignaient beaucoup d'indulgence à ces manifestations.

Au fond, le régime du séminaire est une déception, plus ou moins grande, presque pour tous les jeunes gens qui y entrent. Mais ce qu'ils y trouvent d'imparfait, on le leur donne et ils le prennent comme une « épreuve » voulue par la Providence, et ils persévèrent. Ils voient moins le séminaire que l'Eglise, moins l'Eglise que Dieu et l'idéal montrés par elle... Des quarante-six aspirants de mon cours, dix seulement renoncèrent à l'état ecclésiastique après un essai plus ou moins long, sans avoir reçu le sous-diaconat;

trois moururent au séminaire; cinq entrèrent dans des congrégations religieuses. Les autres sont restés dans le clergé diocésain; mais, parmi ceux-là, deux, à ma connaissance, se sont sécularisés après avoir exercé le ministère pendant plusieurs années.

Bien que je m'efforçasse continuellement, selon les conseils qui m'étaient donnés, d'anéantir mon propre jugement et d'accepter comme des oracles de Dieu ce que me disaient mes directeurs, je ne pouvais oublier mes aspirations ni fermer les yeux sur certainsfaits. En somme, j'étais au séminaire parce que je n'avais pas osé aller directement chez les bénédictins. Aussi, en voyant ou en entendant quelque chose de travers, me disais-je : « A Solesmes, il n'en serait pas ainsi... Dom Gaugain m'a conté qu'on n'y pense pas comme cela. » Mes remarques critiques me semblaient légitimées par cette pieuse comparaison. De la sorte, mon petit bon sens survécut aux prodiges d'auto-suggestion que j'accomplissais alors pour m'édifier en toutes choses et qui auraient dû finir par m'abêtir ou me fanatiser complètement.

L'idée de la vie bénédictine me hantait, bien que mon directeur me répétât qu'il n'y avait pas péril en la demeure. J'avais combiné de faire, pendant les vacances suivantes, au monastère de Silos, en Espagne, où dom Gaugain était

allé résider, un petit voyage dont j'aurais pu ne pas revenir. Le projet, doucement caressé, ne se réalisa pas, mais les conjonctures n'en préparaient que plus sûrement mon entrée au noviciat.

Je passai le commencement de mes vacances à Clermont-Créans, chez ma grand'mère maternelle, — mon grand-père était mort durant l'hiver précédent, — heureuse de me voir entrer dans l'Eglise. Le vicaire, joyeux vivant, complètement désœuvré, se chargea de me donner du bon temps. Il me trimbala dans les presbytères voisins. A ma ferveur surexcitée, les curés apparurent comme des joueurs de cartes et des marchands de messes. Leurs plaisanteries, d'ailleurs souvent fort innocentes, me scandalisèrent. Il existe trop de différence entre le milieu surchauffé du séminaire et la froideur des paroisses ordinaires. Mon tempérament impressionnable en fut frappé. J'ai d'ailleurs retrouvé une expérience analogue dans une lettre du futur cardinal Amette. Durant les dernières vacances de séminariste qu'il passait dans le diocèse d'Evreux, il écrivait : « J'éprouve une impression si pénible toutes les fois que je suis mis par les circonstances en rapport avec les réalités du ministère qui sera le mien dans six mois. C'est comme si je sentais une atmosphère de plomb s'abaisser soudain sur moi et étreindre la respiration de mon

âme. Tout paraît si vulgaire, si terne et si froid dans la vie des fidèles et des prêtres de ce pays! Hélas, l'ardeur, l'enthousiasme, les rêves généreux leur semblent inconnus (1). »

Le 11 juillet, je fus à la dernière journée du triduum célébré à Solesmes pour fêter le cinquantenaire de la restauration de l'Ordre en France. La splendeur des cérémonies me ravit. L'évêque d'Angers, Mgr Freppel, célébra le rôle de la congrégation dans un panégyrique dont ma naïveté prit les hyperboles au pied de la lettre (2). De retour à Clermont, la comparaison du pauvre clergé séculier avec le magnifique idéal que je venais d'entrevoir ne fit qu'accroître mon exaltation. A l'insu de ma famille, je retournai à Solesmes pour y faire une retraite, le 7 septembre. Mon confesseur fut le père abbé dom Couturier. Le 12, un peu avant midi, il me déclara que la volonté de Dieu sur moi était manifeste et que je devais l'accomplir sans retard. J'y étais résolu.

Je m'en retournai solliciter immédiatement de mes parents la permission de me faire bénédictin. Ma mère, quoique affligée de notre séparation, jugea que je choisissais la meilleure part. Mon père, qui avait déjà accompli un grand

1. Lettre d'Adolphe Amette à Marcel Hébert, datée de Beaumesnil, 9 juillet 1873.

2. Sur cette fête, voir mon livre, *Dom Couturier*, p. 239-245

sacrifice en me laissant entrer au séminaire, fut saisi d'un profond désespoir et me refusa d'abord son consentement. Mais il était si bon, il respectait tellement la conscience des autres, qu'il laissa bientôt tomber son opposition. De son côté, M. Houbart me déclara lui-même que, si ma tentative monastique ne réussissait pas, pour une cause ou pour une autre, il me recevrait de nouveau avec plaisir.

Je partis pour le noviciat, parfaitement heureux.

CHAPITRE IV

SOLESMES

Mon entrée chez les Bénédictins. Une congrégation divisée : les anciens et les jeunes. — Mon congé. — Grandeur et danger de la formation de Solesmes.

(1887-1888)

Sur la rive gauche de la Sarthe, à six lieues environ de la Flèche, la ville de ma naissance, et à une dizaine de lieues d'Angers, la ville de mon instruction, s'élève la bourgade de Solesmes. Elle s'est formée, dans le cours des siècles, autour d'un antique prieuré de bénédictins bâti sur un rocher dominant une jolie vallée. Une ligne de roches abruptes et verdoyantes limite fermement la plus grande partie de l'horizon sur la rive droite, tandis qu'à gauche d'agréables prairies descendent en pente douce vers la rivière. En aval, on aperçoit la coquette petite ville de Sablé, son noble château et son imposant viaduc. C'est l'un des paysages les plus reposants que l'on puisse rêver.

Le prieuré, supprimé à la Révolution, fut rouvert en 1833 et promu à la dignité d'abbaye en 1837. Son restaurateur, dom Prosper Guéranger,

ne se contenta pas de reconstituer une congrégation d'hommes. Auprès de l'abbaye, dédiée à saint Pierre, il fonda un couvent de femmes, dédié à sainte Cécile. Ces deux établissements refusèrent, en 1880, de demander l'autorisation nécessaire à leur existence légale. Le gouvernement expulsa les moines, mais il n'osa pas appliquer la même rigueur aux religieuses.

Dispersés, les moines se répartirent, comme je l'ai déjà dit (1), en petites communautés dans les châteaux des environs. Puis, ils louèrent ou achetèrent des maisons dans le village et revinrent s'y fixer. Peu à peu, ils réorganisèrent leur observance. En 1887, ils recommencèrent même à prendre leurs repas dans le même réfectoire. L'église abbatiale étant sous scellés, ils célébraient leurs offices à l'église paroissiale et, les jours de très grande fête, à l'église Sainte-Cécile. Le village se trouva donc constituer le monastère. On y voyait les moines traverser les rues pour se rendre à l'église paroissiale, au réfectoire, à l'imprimerie, aux bibliothèques, chez les bénédictines, chez le père abbé qui occupait une maison centrale, en face de la porte de l'abbaye. Telle était la physionomie générale de Solesmes, lorsque je me présentai au noviciat.

1. Voir ci-dessus, chapitre II, p. 26, et, pour plus de détails, mon *Dom Couturier*.

La retraite, dans laquelle s'était décidée ma vocation, avait commencé le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge, grande fête autrefois dans ma province, où elle était appelée « Notre-Dame-Angevine ». Je revins le 24, fête de Notre-Dame de la Merci. Dans les milieux mystiques on prête toujours aux dates quelque attention. Celles-ci m'étaient une bonne recommandation.

Selon la coutume de la congrégation, le postulant devait rester plusieurs jours à l'hôtellerie de l'abbaye, avant d'être admis au noviciat. Cette attente interprétait symboliquement la règle et la tradition de l'Ordre, d'après lesquelles l'entrée du monastère doit être difficile. Comme les moines n'avaient plus la jouissance de leur hôtellerie, située dans l'enclos de l'abbaye, et que j'aurais dû demeurer dans une auberge du village, on abrégea pour moi les délais de ce simulacre, et on me reçut au noviciat dès le lendemain de mon arrivée.

D'après les lois de l'Eglise, dans toutes les congrégations, le noviciat forme une petite communauté séparée de celle des religieux profès (1). Chez les bénédictins, il comprenait alors une triple catégorie de personnes :

1° *Les postulants.* — Revêtus de l'habit de

1. Dans ma *Vie du Père Hyacinthe*, chap. IV, j'ai exprimé quelques réflexions sur cette législation.

l'Ordre, mais sans la « coulle » de forme particulière qui constituait les insignes du novice, ils suivaient les mêmes exercices dans une probation préparatoire dont la durée variait de six à quatorze mois;

2° *Les novices proprement dits.* — Ils faisaient une probation canonique d'un an, après laquelle ils émettaient leurs vœux;

3° *Les jeunes profès.* — Ils restaient au noviciat deux années encore après l'émission de leurs vœux.

Les novices et postulants étaient appelés « frères » ; les profès portaient le titre de « pères » et, s'ils étaient prêtres, celui de « Dom ». C'est ainsi que je me trouvai au noviciat avec six profès (1) et huit novices (2). Cinq postulants (3) y entrèrent après moi, dans l'année qui suivit.

1. Voici le nom de ces religieux : † dom Omer Graux ; †dom Mellet ; † le Père Pierre Butruille ; le Père Joseph Lambert ; le Père Paul Renaudin (qui fut abbé de Saint-Maurice de Clervaux, Luxembourg) ; le Père Gaston Démaret. Ceux dont les noms sont précédés d'une croix sont morts.

2. Les Frères : Jacques Chaumet, † Jean-Baptistedu Coëtlosquet ; * Pierre Leurent ; Jules Olivieri ; Maximilien Butruille ; * Emile Lambert (prêtre du diocèse d'Evreux) ; Paul Flinois ; * Hérissé (prêtre du diocèse du Mans). Ceux dont les noms sont procédés d'un astérisque n'ont pas fait profession.

3. Les Frères : Louis Froment (fit profession au monastère cistercien d'Acey) ; * Jules Charrier (prêtre du diocèse de Nevers) ; * François Provost (prêtre du diocèse de Vannes) ; Paul Chauvin (fit profession à l'abbaye de Ligugé) ; † Antoine Delpech. — Je ne puis apprécier ici les survivants; me taxera-t-on d'indiscrétion si j'ajoute que les morts (les Pères Graux, Mellet,

Mes révérends compagnons étaient tous mes aînés. Quelques-uns, en quittant le monde, avaient fait de réels sacrifices de position et de fortune. Plusieurs novices et postulants étaient prêtres, mais la plupart d'entre eux rentrèrent dans leur diocèse. Ils n'étaient plus assez jeunes ni assez malléables pour s'adapter au système. Le maître des novices, dom Logerot, préférait avoir des hommes à former que d'en recevoir de tout formés. « Frère Houtin », me disait un jour un novice, « Frère Houtin, vous êtes heureux de n'avoir qu'un an de soutane; on pourra peut-être faire encore quelque chose de vous. Si vous en aviez davantage, il faudrait désespérer. Un prêtre qui veut être moine, ne le peut pas; il reste toujours un curé avec un capuchon sur le dos. »

Les relations des novices consistaient, chaque jour, en deux récréations communes, l'une d'une heure, après le repas du midi, l'autre d'une demi-heure, après le repas du soir ; chaque semaine, en une promenade de trois heures. Hors ces moments, on ne devait pas se parler sans motifs d'utilité ou de charité, règle très largement interprétée.

Une seule comparaison peut exprimer le bonheur que j'éprouvai durant les premiers mois

Pierre Butruille, du Coëtlosquet, Delpech) furent des religieux d'une insigne vertu ?

de mon noviciat : le bonheur du jeune homme qui, après mille obstacles, possède sa bien-aimée. Une véritable floraison d'amour, une mystique lune de miel se produisit en moi. J'avais vingt ans (1).

Je nageais dans de saintes voluptés. Le matin, après avoir servi la messe, je me fondais dans des actions de grâces sans fin. Cette tendresse ne diminuait pas dans la journée. Et le soir, à ma visite au Saint-Sacrement ou dans mon chemin de croix presque quotidien, je jouissais des mêmes douceurs.

L'étude du bréviaire, ma seule occupation quand je ne priais pas, me permettait de comprendre nos longs et beaux offices. Ils duraient de quatre à sept heures par jour et fournissaient un aliment perpétuel à ma piété. Ces psaumes, les récits bibliques, les leçons des Pères, l'exécution si noble des cérémonies me causaient une sorte d'ivresse. Que dirai-je des jours de fêtes? Ces jours-là, les cérémonies ne se célébraient pas dans l'étroit chœur de l'église paroissiale, mais dans l'église des bénédictines, avec une perfection incomparable (2).

1. Comme le remarque un psychologue, cet âge est « le temps de la floraison pour la religion, ainsi que pour la plupart des autres choses dans la vie humaine. Ce n'est pas le temps de la moisson ; elle vient plus tard. » Pratt, *The Religious Consciousness*, p. 108.

2. J'ai essayé de décrire cette perfection dans mon *Dom Couturier*, p. 162-163.

Mes beaux rêves mystiques duraient ainsi depuis sept mois, lorsque j'en fus brusquement tiré, le jeudi 12 avril 1888. L'affaire fut si décisive et elle jette une lumière si curieuse sur l'histoire de la congrégation de Solesmes qu'elle mérite d'être racontée en détail.

Après l'expulsion de 1880, le noviciat avait été provisoirement installé sur le territoire d'un village voisin, Pincé, dans un manoir appartenant à la comtesse de Tertu. Quand mourut cette noble dame, en 1887, les moines lui témoignèrent, pour cette hospitalité, une digne reconnaissance. En 1888, le Père abbé voulut encore assister à son service de bout de l'an, le 12 avril, et, pour que l'office fût célébré solennellement, il emmena avec lui tout le personnel du noviciat actuel, plus quatre des moines qui avaient fait leur noviciat à Pincé, en 1880-1881. Nous fîmes à pied le petit voyage, charmante promenade.

Au retour, l'un des anciens novices de Pincé, dom Bernard ** (1), me prit avec lui et nous revînmes en devisant. Voulant me donner des conseils appropriés, il ne craignit pas de me révéler, dans sa pure réalité, une situation dont je n'avais aucun soupçon.

1. Entré jeune laïc à Solesmes, dom Bernard ** fit profession le 8 décembre 1881. Il a résidé dans les abbayes de Solesmes, de Marseille, de Saint-Maur-sur-Loire et de Clervaux.

« La congrégation, me dit-il, est divisée en deux partis : les « Anciens » et les « Jeunes », ou bien, en d'autres termes, les « Anti-Céciliens » et les « Céciliens ». Les premiers, — presque tous compagnons de dom Guéranger, qu'ils ont beaucoup fait souffrir, — sont hantés par les souvenirs de la congrégation de Saint-Maur et font des livres. On ne vous donne plus cette direction au noviciat. Dieu merci, il y règne maintenant un autre esprit. Nous sommes rentrés dans la vraie tradition de notre Ordre : la vie contemplative et la sanctification personnelle. » Il me développa très longuement ces idées et ces faits, en me nommant les principaux représentants des deux factions dans les différents monastères de la Congrégation. La rénovation du noviciat était l'œuvre de dom Logerot, le chef des Jeunes, et le directeur de Mme l'Abbesse de Sainte-Cécile. Presque tous les religieux formés depuis 1879, c'est-à-dire depuis que dom Logerot exerçait les fonctions de maître des novices, tenaient fidèlement pour l'enseignement nouveau. Et le charitable moniteur me raconta avec verve les travers des « Anciens » et les mille tracasseries dont les « Jeunes » les accablaient.

Le soir, je me livrai à de tristes réflexions. Quoi donc, tous ces beaux dehors, qui m'avaient séduit, cachaient une rivalité profonde,

une haine capable d'engendrer des taquineries et des persécutions que des laïcs irréligieux ne voudraient pas se permettre! Un grand âge n'en préservait pas. Ces vieux moines, dont les cheveux blancs ou les crânes complètement nus semblaient si vénérables, étaient tournés en ridicule le long des récréations et se trouvaient à perpétuité face à face avec des impertinents dont il leur fallait subir les railleries. Après tout, mon idéal était plutôt celui des « Anciens ». Ce qui m'avait amené à Solesmes, c'était la réputation des « savants bénédictins » et le brillant tableau de leurs services rendus à l'Occident, tel que je l'avais lu dans Montalembert. Je voulais me sanctifier, certes, mais aussi travailler. Mon intention n'était pas d'écrire des livres, mais je ne voyais pas pourquoi, le cas échéant, je n'aurais pas pu ou je n'aurais pas dû en composer.

Des hauteurs de mon ciel, dom Bernard** m'avait ramené à terre. Bientôt après, une autre révélation me renseigna davantage encore sur ce qui se passait autour de moi.

Un prêtre (1), ami de ma grand'mère, qui m'avait connu tout enfant et qui était intimement lié avec un vieux moine, vint me voir au

1. L'abbé Lucas, ancien vicaire de Clermont, alors curé de Ligron et plus tard de Neuvillalais. Il est mort, en 1918, chez un de ses anciens élèves.

parloir. Dans le cours de la visite, il me confia, avec tristesse, que c'était un malheur pour moi d'entrer dans une congrégation désunie, où les tendances divergentes se compliquaient encore de rivalités personnelles inquiétantes pour l'avenir. Le père abbé, qui appartenait au parti des « Anciens », avait soixante-et-onze ans. Probablement son successeur serait de la faction des « Jeunes », et cette faction, avide de conquérir le pouvoir, était elle-même divisée entre deux candidats, dom Logerot et dom Delatte. Les chances du second, récent profès, augmenteraient avec les années de dom Couturier. Mais, si le père abbé mourait bientôt, il n'y avait, au dire de beaucoup de « Jeunes », qu'un seul choix possible : dom Logerot. Celui-ci intriguait, et en cherchant à se gagner des électeurs et en faisant éloigner, dans les autres maisons de la congrégation, les moines sur les votes desquels il ne croyait pas pouvoir compter.

Ces nouvelles confidences me causèrent une douleur d'autant plus vive qu'elles étaient indubitablement corroborées par certaines observations dont, jusque-là, le sens m'avait échappé. J'aimais Solesmes de tout cœur et je n'avais personne à qui conter mes anxiétés. Le père maître se montrait fort jaloux de ses fonctions de directeur et de confesseur. Je ne pouvais, sans qu'il le sût, demander un confesseur ex-

traordinaire ni causer confidentiellement avec un autre religieux, le père abbé excepté. Mais comment confier au bon vieillard des révélations qui l'eussent désolé (1)? Il me parut meilleur de m'en remettre à la Providence, tout en continuant à examiner et à réfléchir en silence.

Les remarques auxquelles je m'appliquai achevèrent naturellement de détruire mon bonheur. J'éprouvai des désespoirs, des scrupules, des « sécheresses ». Pendant longtemps j'ai conservé un petit cahier où j'avais marqué tout cela, jour par jour. Ces notes enregistraient des combats si horribles, des tortures si chimériques et si affreuses que je les ai détruites dans un mouvement de dégoût. Mes efforts d'auto-suggestion furent tels que je résolus de ne pas être infidèle à la grâce de ma vocation et, par conséquent, de rester où Dieu m'avait conduit.

Les constitutions de Solesmes me plaisaient. Elles sont une adaptation de la règle de saint Benoît aux tempéraments modernes, adaptation très mitigée, mais qui en a conservé le caractère principal : le zèle de l'office divin (2). D'autre

1. J'ai su plus tard que dom Couturier n'ignorait pas la situation, qu'il en souffrit extrêmement et qu'il mourut angoissé de ce qui, après sa mort, se passerait dans la congrégation.

2. De l'idée religieuse et morale que l'on se faisait à Solesmes de la règle bénédictine, on trouvera une bonne exposition dans l'ouvrage suivant : Abbé de Solesmes, *Commentaires sur la règle de saint Benoît* (in-8°, VII, 569 pages ; Paris, Plon-Nourrit,

part, dom Couturier, vrai disciple de saint Benoît (comme je crois l'avoir prouvé dans le petit livre que je lui ai consacré), imprimait à son monastère le caractère traditionnel de l'ordre. Quant aux observances, elles étaient suivies autant que le permettaient les circonstances, c'est-à-dire la dispersion des moines dans le village et l'usage d'une église qui ne leur appartenait pas, puisque c'était celle de la paroisse. Le Solesmes que j'ai connu fut donc quelque peu anormal.

Le lever avait lieu à 4 heures. Le premier office (matines, laudes, prime) se célébrait à 4 h. 1/2. Il était suivi des messes basses, servies par les membres de la communauté qui n'étaient pas prêtres. La messe conventuelle avait lieu à 9 heures, précédée de tierce et suivie de sexte. A 17 h. 1/2, on chantait none, vêpres et complies. Après ce dernier office, on tenait, au chapitre, une conférence spirituelle.

Quand ce n'était pas jour de jeûne, on pouvait prendre, vers 7 h. 1/2 ou 8 heures, un petit déjeuner qu'on absorbait debout. A midi, avait lieu le repas principal, composé d'un potage, de deux plats et d'un dessert. Le repas du soir,

1913). L'abbé qui a publié ce volume est le troisième, dom Delatte ; il a grandement utilisé des notes laissées par ses deux prédécesseurs et par plusieurs autres vieux membres de la congrégation.

moins abondant, était fixé à 19 heures. Deux récréations, l'une d'une heure, l'autre de trois quarts d'heure, suivaient ces agapes. On devait se coucher à 21 heures, mais la plupart des religieux avaient la permission de veiller dans leur cellule.

Médiocres étaient la cuisine et l'installation dans les humbles maisons du village; de piètre qualité, le vêtement, c'est-à-dire la traditionnelle tunique noire et le scapulaire à capuchon. Non seulement les circonstances imposaient l'économie, mais encore le père abbé était imbu, au sujet de la « pauvreté monastique », d'idées très strictes. Sous son régime patriarcal, la vie matérielle fut plus dure que sous son prédécesseur et infiniment plus dure que sous son successeur. Telle qu'elle était, elle ne m'effrayait en rien, pas même par la perspective de passer toute mon existence entre quatre murs.

L'usage de Solesmes voulait qu'un postulant demandât à commencer son noviciat canonique après une année de probation. Lorsque le père maître était complètement satisfait d'un sujet, il ne laissait pas s'écouler l'année entière sans lui faire lui-même des avances. Si, au contraire, le sujet ne marchait pas parfaitement à son gré, il attendait cette démarche pour échanger de graves explications.

Neuf, dix, onze mois s'écoulèrent sans que

dom Logerot me lançât aucune allusion préparant une entrée en matière. Devais-je me décider à solliciter formellement l'admission dans une congrégation dont j'acceptais pleinement la règle et les constitutions, mais sans admettre certaines interprétations et certaines tendances? Pouvais-je avoir foi dans l'avenir d'une congrégation si profondément divisée? Je voulais toujours l'espérer. Il me semblait que si je quittais Solesmes j'étais perdu. Que de fois je répétai la formule de l'oblation monastique : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam, et non confundas me ab exspectatione mea!* Que de fois je demandai à Dieu de me faire mourir là, tout de suite! Je ne songeais pas à la vie laïque. Le sacerdoce, surtout d'après ce qu'on me disait au noviciat, me semblait plein de périls. Aucun ordre religieux ne présentait pour moi d'attrait.

Je n'étais pas le seul à me préoccuper du dénouement. Le père maître voyait ma place au séminaire. Comme la rentrée s'y effectuait le 1er octobre et qu'il devait quitter Solesmes la dernière semaine de septembre pour aller prêcher une retraite au loin, il résolut de régler mon affaire avant son départ. Il me manda donc chez lui pour me parler d'obéissance. « Profès, me dit-il, accepteriez-vous toutes les obédiences? Pourriez-vous être, toute votre vie, infir-

mier, jardinier, ou, comme c'est ici plus vraisemblable, imprimeur ? » — « Si je m'étais senti de l'inclination pour les malades ou la culture, répondis-je, je serais allé frapper à la porte des Frères de Saint-Jean de Dieu ou à celle des Trappistes. Quant au métier de prote, de caissier ou d'expéditeur de livres, ce n'est pas cela que je suis venu chercher à Solesmes. »

Engagés de la sorte, les débats devaient fatalement tourner à ma condamnation. Dom Logerot m'avait placé, je le sentais, sur un terrain où il remporterait facilement la victoire. J'étais désolé. Le ton de ma réponse était si suppliant qu'il eût touché un cœur de marbre. Sans s'attendrir, le père maître me parla de quelques migraines que j'avais ressenties : il en concluait qu'une vie plus active me serait meilleure. Il plaisanta mon incapacité de chanter : « sous ce rapport, disait-il, vous ne pourriez même pas être accepté chez les chartreux ; ils ont des examens de chant où vous échoueriez ».

Après cette entrevue, je courus soumettre au père abbé mes difficultés sur l'obéissance. « Quelles idées vous faites-vous, mon enfant ! me dit-il. Dans la distribution des occupations, je tiens toujours un peu compte des goûts et des dispositions. Je n'ai jamais songé à faire de vous un imprimeur. » Il me consola maternellement. « Tout ce qu'on vous reproche, conclut-il,

c'est d'avoir trop de réserve. Vous êtes encore avec nous, sur quelques points, comme un étranger. » Je ne crus pas devoir m'expliquer sur les motifs de cette réserve, mais le père abbé se montra si bon que je le quittai plein d'espoir.

Quand dom Logerot connut cette conversation, il prit avec moi un air plus froid. Je retournai chez le père abbé. Il fut encore très bon, mais avec une différence : « Non, mon enfant, me dit-il, vous ne nous quitterez pas. Seulement, je ne vous donnerai pas encore maintenant la coulle de novice. Je ne le puis pas. » Dans un autre entretien, il me dit simplement : « Je vous laisse décider, sans vouloir vous donner de conseil, ni pour partir ni pour rester. » L'influence de dom Logerot se manifestait de plus en plus.

Pour paraître bon prince, le père maître me conseilla de consulter dom Delatte, récemment nommé prieur, et m'offrit d'exposer lui-même mon cas à la mère abbesse. L'abbesse jugea que ma vocation était incertaine et que la volonté de Dieu se révélerait sur moi par les événements. Dom Delatte, surtout préoccupé de ne pas se mettre en contradiction avec le maître des novices, me répondit qu'une vie plus active me conviendrait peut-être mieux. « On peut, ajouta-t-il, en faisant allusion à lui-même, quitter Solesmes dans sa jeunesse, y revenir plus

tard et même, quelques années après, se trouver prieur, quoique indigne.» Je n'avais donc qu'à m'en aller.

Dès l'instant que j'acquiesçai à cette solution, dom Logerot devint très cordial. Il m'exposa que Dieu m'avait comblé d'une immense grâce en m'envoyant à Solesmes pour m'initier à la « sainte liturgie » et aux plus pures doctrines théologiques. Le plan divin se dévoilerait dans l'avenir. Peut-être utiliserais-je mes talents, — il risqua le mot, — dans une autre société religieuse, à l'Oratoire de Rennes, par exemple (il n'aimait pas l'Oratoire dit de France). En ce moment, ma ligne de conduite était toute tracée: retourner au séminaire. « Les études n'y sont pas fortes, la direction pas parfaite, mais, avec ce que vous avez acquis au noviciat, vous pourrez suppléer aux lacunes.»

De longues réflexions finirent par me convaincre que le père maître pouvait avoir raison. Mes horizons s'étaient — du moins, je le croyais, — singulièrement élargis à Solesmes. On m'y avait révélé l'antiquité ecclésiastique, une plus belle méthode d'oraison, une spiritualité plus large. Peut-être était-ce la volonté de Dieu que j'allasse ailleurs faire fructifier ces trésors. Ce que certains moines de Solesmes appelaient fièrement «nos idées» étaient déjà, chez nombre d'entre eux, des rengaines plutôt que des con-

victions vivantes et raisonnées. Oui, mieux valait, peut-être, m'en aller.

Mon départ n'était pas encore complètement résolu que j'écrivis à l'un de mes oncles, médecin dans les environs. Il avait promis de ne jamais venir me voir. Je voulais me dépêcher de le faire manquer à sa parole qui m'avait peiné. Il accourut tout de suite, manifestant autant de joie de ma sortie très probable que si je fusse ressuscité d'entre les morts. Il me conseilla de commencer les études de médecine et s'offrit à m'en donner les moyens, me représentant que si j'avais essayé la vie bénédictine, c'était que je ne me trouvais pas à ma place au séminaire et qu'il serait sot d'y retourner. Ni sa générosité, ni ses raisonnements ne ne me tentèrent une seconde et, quand il me vit si fermement décidé à rentrer dans le clergé, sa joie diminua. « Tu ne sais à quoi tu t'engages, me dit-il gravement, tu retombes dans une folie de moindre degré. Peut-être finiras-tu par t'en guérir. »

Le 28 septembre, mon départ fut irrévocablement réglé. J'écrivis ce jour-là à mes parents et au supérieur du grand séminaire d'Angers pour leur annoncer mon retour, le 1er octobre (1). Voici la réponse de ma mère :

1. Mes parents avaient cédé leur boutique de Luché, pour s'établir chapeliers à Angers. En se fixant dans une ville, ils

Mon cher Albert,

Je te réponds immédiatement.

Ton père avait fait un très grand sacrifice en te laissant partir.

Moi, comme je l'avais avoué avec la sincérité avec laquelle je t'ai toujours parlé — soit que mes idées soient bonnes, soit qu'elles soient mauvaises, je te les ai toujours (du moins depuis longtemps) fait connaître — moi je n'avais pas fait de sacrifice. Je pense toujours : le monde est si triste !

Reviens donc; je sais bien que tu n'as pas perdu la gloire de Dieu et le désir d'accomplir sa sainte volonté.

Au revoir, mon cher Albert, nous t'attendons.

Ta mère,

LÉONTINE HOUTIN

Le 30 septembre, dans la journée, je fis mes visites d'adieu aux quelques Pères que j'avais particulièrement connus. Je comptais prendre congé des frères du noviciat, durant la récréation du soir, la dernière. Craignant l'émotion, j'appris par cœur quelques phrases dans l'espoir que le premier mot opérerait le déclenchement de la suite. Au premier mot, je m'effondrai en sanglots. On m'a dit plus tard que plusieurs frères pleuraient. Il fallut que ma douleur fût navrante pour produire un tel effet. Générale-

cherchaient à procurer à ma sœur et à mon frère de plus faciles moyens d'instruction.

ment celui qui quitte le noviciat est dédaigné comme indigne ou méprisé comme lâche.

Le lendemain matin je reprenais le train d'Angers, le cœur déchiré comme je ne l'avais jamais eu.

Solesmes devait, on le verra plus loin, tenir encore une grande place dans ma vie. J'étais trop imbu de la doctrine catholique pour comprendre le sens et la portée des observations que j'y avais faites. Tout cela devait s'éclaircir plus tard. Ici, je puis noter cependant un seul point : j'avais acquis une grande expérience : celle d'une vie mystique très intense, vécue en moi-même et observée dans un des Ordres religieux les plus illustres. Bien plus, j'avais été plongé dans le Moyen Age. N'étaient-elles pas du Moyen Age, les idées de Solesmes, ainsi que ces maladies mystiques, ces prophéties et ces visions qu'on racontait des moniales de Sainte-Cécile (1)?

Ces expériences d'états d'âme, difficiles à comprendre à l'homme moderne, mais nécessaires à ceux qui veulent pénétrer le fond des religions et expliquer le prétendu surnaturel, j'aurais pu les acquérir dans de plus mauvaises conditions. Malgré ses défauts, comparé aux séminaires et aux autres noviciats dont j'ai eu connaissance plus tard, le noviciat de Solesmes était digne

1. Cf. ma *Grande mystique*.

et fervent. La lecture quotidienne de la règle de saint Benoît, des annales de l'Ordre, des biographies des abbés et des abbesses qui, jusqu'à la Révolution, jouèrent un grand rôle ou appartinrent aux plus grandes familles, l'influence du monastère de Sainte-Cécile, où régnaient les idées les plus aristocratiques, tout cela donnait à la communauté de Solesmes qui, pourtant, n'avait eu aucun lien avec les anciennes congrégations bénédictines d'avant la Révolution, comme un reflet du prétendu patriciat de saint Benoît et de la gloire de son Ordre. On y déformait peut-être moins les postulants qu'ailleurs et, surtout, on ne les y avilissait pas. Un prêtre de mes amis m'a conté que chez les rédemptoristes, où l'avait égaré la recherche de l'idéal, une des punitions ou des épreuves le plus souvent infligées à un novice était de le faire promener dans le jardin ou dans la cour, coiffé de son vase de nuit. Dans certaines maisons de Jésuites, l'efficace de cet ustensile est également appréciée. Ailleurs les novices sont grossièrement injuriés; on leur crache au visage (1); on leur marche sur le corps. Comme tous les sujets subissent ces épreuves, ils n'y voient de déshon-

1. Voir ma vie du *Père Hyacinthe*, chapitre III. — Un prêtre de mes amis, novice chez les dominicains de Corbara, en fut congédié pour avoir refusé de cracher à la figure d'un autre novice.

neur pour personne. Pour la plupart des supérieurs qui les ordonnent, ce sont de pures comédies aux fins d'apprendre une bonne contenance dans des occasions désagréables et surtout de briser le caractère. Ceux qui acceptent ces ignominies ont toute honte bue; ils trahiront sans vergogne le confrère qu'ils auront foulé aux pieds et couvert de crachats; ils seront les effrontés prédicateurs de tous les mensonges, les janissaires aptes à toutes les besognes.

A Solesmes, on ne nous proposait pas non plus comme modèles les saints trop excentriques. La saleté d'un Benoît Labre n'est pas imitable en communauté : elle mortifierait moins l'ascète lui-même que ses voisins. On n'exaltait pas non plus les pénitences dégoûtantes, dans le genre du père Jean du Sacré-Cœur, saint homme qui buvait le liquide de son vase de nuit et se faisait des pastilles avec le solide. Son premier hagiographe, l'abbé Timon-David (1), grand ami des bénédictins, prit conseil de dom Couturier pour savoir s'il devait raconter toute la vérité sur ce sujet. Le père abbé l'en dissuada. Ce fut quand il narrait cette consultation que je l'entendis critiquer ces aberrations.

Il était trop délicat pour les approuver, mais,

1. *La vie du serviteur de Dieu, Louis Maulbon d'Arbaumont, en religion le R. P. Jean du Sacré-Cœur, directeur des religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus* (Marseille, 1887, in-8o).

je me permets, comme historien, de le blâmer d'en avoir fait omettre le récit. Nous n'aurons jamais trop de traits authentiques pour étudier les mystiques. Si Dieu permet que, parmi eux, il y ait des « scatophages » (1), pourquoi n'aurait-on pas le droit de le dire ?

Les beaux dehors du noviciat de Solesmes ne faisaient d'ailleurs que le rendre plus redoutable, c'est-à-dire plus propre à capter les jeunes gens. On leur cachait les faits, les simples faits qui auraient pu les éclairer. Deux semaines après mon arrivée, je vis s'en aller un jeune novice, dont l'oraison continue nous était proposée comme modèle et faisait notre admiration. On nous dit simplement que des affaires de famille l'avaient forcé de retourner chez lui. J'entendis aussi parler d'un jeune père qui, peu de mois avant mon arrivée, était tombé malade le jour même de sa profession et qu'on avait dû envoyer se soigner dans sa famille. Ce ne fut que plusieurs années plus tard que j'appris la vérité sur ces deux malheureux : ils étaient devenus fous. L'un vécut dans une maison d'aliénés ; l'autre se pendit. Ces cas étaient

1. Un écrivain catholique, le vicomte Maxime de Montmorand, dans son livre, *Psychologie des Mystiques catholiques orthodoxes*, p. 77, assure que « les ascètes chrétiens sont presque tous des scatophages ».

d'autant plus intéressants pour juger la spiritualité alors en vogue au noviciat que la mère abbesse les avait jugés tous les deux « très élevés dans les voies mystiques ».

Je ne soupçonnais pas que la mysticité du noviciat pût aboutir à de tels résultats. Cependant elle ne me plaisait pas complètement. D'autre part, l'ultramontanisme de la congrégation me semblait également exagéré. Elle était plus catholique que le pape, et c'est pourquoi, en 1885, le cardinal Pitra avait osé faire publiquement la leçon à Léon XIII. Pour les questions relatives à la théologie, que je ne connaissais pas, je ne pouvais formuler d'objections contre ce que j'entendais soutenir ; mais, sur nombre de questions d'histoire ecclésiastique, nous avions, au noviciat, assez de livres à notre disposition pour que je pusse me rendre compte de la valeur de mainte appréciation. On faisait le plus grand cas des prétendues révélations de Marie d'Agréda et de Catherine Emmerich ; on s'en servait pour compléter les évangiles. Les discordances évangéliques m'échappaient encore ; je remarquais du moins celles des deux visionnaires. On attribuait certaines œuvres mystiques à « saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris », mais ni l'authenticité de ces livres, ni l'identité de leur auteur ne me semblaient défendables. J'exposai mes inquiétudes à dom Fro-

mage. Il me répondit avec un sourire de pitié : « On peut douter de tout ce qu'on veut. » Cette parole ne me rassura pas. Si on pouvait douter de tout, est-ce qu'on ne ne pourrait pas également croire tout ce qu'on voudrait? Un jour, j'entendis le père abbé, en qui j'avais grande confiance, traiter de « faussaire » le cardinal de Bérulle, — dans sa conduite avec les carmélites, — et soutenir que, comme tel, il était excommunié. J'eus beau étudier la question, je ne pus me convaincre que ce prélat eût sciemment falsifié une bulle pontificale (1). Aussi restai-je souvent sceptique devant certaines affirmations et froid devant certaines manifestations. Il m'apparut qu'on se passionnait pour de simples opinions et qu'on transformait en affaires capitales des questions subsidiaires. Quelques propos sur la manière d'écrire l'histoire m'inquiétaient. J'étais vraiment d'un tempérament trop raisonnable ou trop rationaliste pour m'accommoder d'un tel milieu. Le bon père abbé me l'avait dit avec une profonde justesse : « Vous êtes encore avec nous, sur quelques points, comme un étranger (2). » Avec l'étude, la différence qui nous

1. Rabaisser le cardinal de Bérulle était d'ailleurs une tradition héritée de dom Guéranger. Cf. Bernier, *Notes particulières sur la polémique du R. P. abbé de Solesmes, relatives aux jésuites et aux jansénistes* (Angers, 1858), p. 65-67.

2. Voir ci-dessus p. 70.

séparait ne pouvait que grandir. Elle devait devenir un abîme (1).

1. On trouve dans mes *Dom Couturier*, *Lettre à dom Chamard*, *Notes sur les profès de l'abbaye de Solesmes*, *Une grande mystique*, d'autres souvenirs sur mon noviciat. Je n'ai pas tout dit. Ce serait un de mes désirs de mettre en œuvre le reste de mes observations avec le fatras des notes que j'ai recueillies sur l'histoire de la congrégation de Solesmes. Mais, ici, je ne crois pas devoir en écrire davantage. *Sat prata biberunt.*

CHAPITRE V

LES ÉTUDES THÉOLOGIQUES

La maison de théologie. — Les professeurs. — Un enseignement professionnel. — La gravité sulpicienne. — Une Aa — La captation.

(1888-1891)

En rentrant au séminaire, j'étais comme inconscient des derniers événements. Il me semblait sortir d'un rêve douloureux et incohérent. Directeurs et séminaristes manifestèrent une profonde surprise de me revoir. J'avais écrit, paraît-il, de si belles lettres de là-bas qu'elles donnaient l'idée d'y venir partager mon bonheur. De fait, deux de mes jeunes confrères, Félix Marais et Jean de Puniet, partirent pour le noviciat. Le premier y arriva la veille de mon départ et fut cruellement affecté de la scène de mes adieux (1). En entrant dans l'antichambre de

1. Dom Félix-Raphaël Marais est mort à Beaupréau (Maine-et-Loire) en 1908, âgé de 39 ans, dans la dix-huitième année de sa profession religieuse. Sa vie monastique fut très malheureuse. Ne pouvant supporter ce qu'il appelait le « régime de terreur » (lettre du 20 octobre 1898), il demanda la permission de se retirer à la Grande Chartreuse. Dom Delatte lui refusa cette faveur,

M. Houbart, je rencontrai le second qui venait de prendre congé du supérieur et se rendait à la gare. Lorsqu'il m'aperçut, il ne put retenir un cri d'angoisse et il me reprocha de ne pas l'avoir prévenu de mon retour (1). Peut-être, si je ne leur avais pas montré le chemin, ne seraient-ils pas allés à Solesmes; ils n'y connaissaient personne. Un moine m'a dit que j'avais été l'instrument de la Providence pour ces deux élus. Ce sont ces conjonctures qu'on appelle les mystères de la grâce.

Je repris de mon mieux ma vie de séminariste. Tantôt je me considérais comme un solesmien contraint par la nécessité de quitter sa famille bien-aimée. Je m'accusais d'avoir abusé des faveurs divines : j'en portais la peine. Tantôt j'essayais de prendre mon parti avec les rapsodies consolatrices de dom Logerot. En me refusant la faculté de chanter, Dieu ne m'avait-il pas refusé la vocation bénédictine? Ne m'avait-il pas simplement conduit à Solesmes pour y prendre les idées qui devaient diriger ma vie sacerdotale? Au XIe siècle, un prêtre séculier ne pouvait recevoir une plus grande grâce que de connaître Cluny. Solesmes n'était-il pas le

et l'envoya au prieuré de Kergonan, puis à l'abbaye de Saint-Maur.

1. Dom Jean de Puniet de Parry est maintenant abbé d'un monastère de la congrégation de Solesmes.

Cluny de notre époque? Lorsque je soumettais ces raisonnements à M. Houbart, il n'arrivait pas à comprendre que dom Logerot ne m'eût pas jugé assez bénédictin.

Désormais ce n'était plus seulement dans des entretiens particuliers que M. Houbart me préparait à la prêtrise. Chaque soir, je le retrouvais à la lecture spirituelle. Quel contraste entre son enseignement et celui du noviciat! Plus un mot de la splendide poésie liturgique! Sa spiritualité, tirée de saint Paul et de M. Olier, consistait à répéter sans cesse la nécessité de «dépouiller le vieil homme» et de «porter sa croix». *L'Imitation de Jésus-Christ* était un livre trop tendre, à son avis. S'il en donnait pour pénitence sacramentelle quelque chapitre à lire, c'était par un humble respect de la tradition, tout comme il faisait lire au réfectoire tel ou tel livre, tout comme à la conférence spirituelle il expliquait sempiternellement le Traité de la perfection chrétienne de Rodriguez. «Encore un auteur, me disait-il quelquefois, qui ne va pas assez au fond des choses; il n'insiste pas suffisamment sur le péché originel.»

Pendant cette seconde période du séminaire, la plus grande partie de notre temps était consacrée à l'étude d'un manuel théologique qu'on nous débitait en deux divisions : la dogmatique et la morale. Ce livre a été parfaitement apprécié

par un Oratorien, le Père Lecanuet, dans un tableau des grands séminaires français à cette époque. Voici son jugement :

Le manuel généralement suivi est l'œuvre, indigeste et écrite en mauvais latin, d'un sulpicien : *Institutiones theologicæ, auctore Bonal*. Impossible d'imaginer livre plus sec et plus aride. Rien qui parle au cœur ou éveille la pensée. La grande doctrine de l'Eglise est découpée en gros morceaux nommés traités ; chaque traité est partagé en tranches nommées thèses ; chaque thèse se démontre par trois genres de preuves : preuves d'Ecriture sainte, preuves de tradition, preuves de raison. « Quoi de plus artificiel, écrivait récemment l'évêque de La Rochelle, Mgr. Lecamus, que ces fragments d'Ecritures, de conciles, de Pères, cousus les uns aux autres, sans critique, sans explication, sans discussion ? Et les arguments de raison, combien de fois ne semblent-ils pas insuffisamment raisonnables ! » Cependant le malheureux élève cherche à s'assimiler ces formules et ces textes, que le professeur explique tant bien que mal. Point de travaux écrits, au moins dans la plupart des séminaires ; point d'études ni de recherches approfondies ; pas même de pensée personnelle ; des exercices de mémoire, et c'est tout (1).

Le professeur de théologie dogmatique était M. Mathurin Laroche. On le disait l'une des plus belles intelligences de la société de Saint-Sulpice, mais il était fatigué. Les orthodoxes du clergé angevin lui reprochaient de s'être compromis dans le libéralisme et l'ontologisme. Ils

1. Lecanuet, *L'Eglise de France sous la Troisième République*, I (1re édition). p. 294.

le surveillaient et dénonçaient parfois son enseignement à l'évêque. Mgr Freppel ne l'aimait pas. « Laroche, dit-il un jour, n'a qu'à bien se tenir ! » Son cours souffrait de sa santé, de son manque de liberté, et aussi du dégoût de rabaisser la théologie à n'être plus qu'un catéchisme pour des jeunes gens de médiocre intelligence. Çà et là, ses explications s'émaillaient de mots d'une fierté amère ou d'une finesse charmante qui révélaient un Malebranche attardé, persécuté et sur le déclin (1).

La théologie morale était enseignée par M. Letourneau, le supérieur de la maison de philosophie. Il se montrait grand partisan des doctrines de saint Alphonse de Liguori. Comme leur exposé nous étonnait quelquefois, le professeur, désireux d'écarter toute objection, citait emphatiquement les très grands éloges dont le Saint-Siège a couvert ce récent docteur de l'Eglise. Ces éloges, je ne les prenais pas au pied de la lettre, pas plus que cette parole d'un pape relative à saint Thomas d'Aquin : « Tous les articles qu'il a écrits sont des miracles. » C'étaient là, pour moi, pieuses exagérations, et je ne m'étonnais pas plus de voir certains papes liguoristes que de voir encore Léon XIII si ar-

1. Une délicate notice biographique lui a été consacrée par le chanoine Alexis Crosnier : *M. Laroche, prêtre de Saint-Sulpice* (1826-1911) (Angers, 191, 911 p.).

demment thomiste. D'autre part, nous n'avions pas à notre disposition les œuvres complètes de saint Alphonse et chaque jour nous apportait de nouvelles leçons. Je ne me révoltai ni ne m'acharnai contre un système que certains anticléricaux jugent une pierre d'achoppement. Je crus dès lors, et je crois toujours, que saint Alphonse a professé certaines opinions bizarres en morale, tout comme il était extraordinairement dénué de sens historique. Mais je n'aime pas qu'on déclare en bloc son système immoral ou relâché. J'invite ceux qui seraient tentés de le déclarer tel à commencer par le pratiquer d'abord intégralement. Ils en parleront alors plus en connaissance de cause.

Outre les classes quotidiennes de théologie, nous avions une ou deux fois par semaine des leçons d'Ecriture sainte, d'histoire ecclésiastique, de droit canonique, de liturgie et de prédication.

M. Modeste-Stéphane Le Bailly (1) professait l'Ecriture sainte. Comme à son collègue de la maison de philosophie, M. Achet, on lui avait confié cette chaire parce qu'on l'estimait trop fatigué pour en tenir une autre jugée plus importante. C'était d'ailleurs le digne pendant de M. Achet pour le ridicule de sa personne et

1. Décédé au grand séminaire d'Angers, le 14 avril 1903, à l'âge de 70 ans.

la nullité de son enseignement. Son cours consistait dans une sèche et brève analyse du *Manuel biblique*, qu'il considérait comme d'opinions trop avancées. Plutôt que de l'enseigner, il préférait nous lire de vieux cahiers qu'il avait hérités d'un prédécesseur et qui représentaient la science biblique au temps de la Restauration. Il s'écriait parfois triomphalement : « Hé, maintenant qu'ils y viennent donc, MM. les rationalistes modernes !... » Jugeant inutile d'insister sur la réfutation des chicanes impies, il se complaisait dans les interprétations mystiques et morales. Par exemple, à la suite de saint Bernard dans son premier sermon pour le jour de l'Epiphanie, il expliquait longuement, avec un accent brûlant, le témoignage rendu à l'Agneau par la Colombe. Le symbolisme de ces deux animaux et la convenance de leur rencontre le plongeaient dans l'enthousiasme. Il montrait moins d'incompétence et plus de sang-froid dans ses leçons de prédication. Ses conseils aux catéchistes étaient même excellents.

Le cours de droit canonique, simple explication et récitation du manuel latin de M. Icard, ne durait qu'une heure par semaine, le jeudi. Le professeur était M. Baron, notre ancien professeur de philosophie. On l'avait simultanément bombardé à ce poste et à la chaire d'histoire ecclésiastique pour remplacer M. Marion, envoyé

dans un autre séminaire. Judicieux, laborieux, initié à la critique par M. Duchesne, dont il avait suivi les cours à l'Institut catholique (1), il se tirait honorablement de ses deux enseignements nouveaux. A ses yeux, le droit canonique se réduisait pratiquement, pour un évêque, à faire la volonté du pape, et, pour un prêtre, à faire la volonté de son évêque. Cette conception, qui dominait toutes ses leçons, portait à les considérer soit comme une classe d'archéologie, soit comme une explication d'opinions juridiques qui ne présentaient qu'un pur intérêt théorique. J'étais trop jeune pour comprendre la profondeur, le réalisme et l'honnêteté de ce point de vue.

Le cours de liturgie se réduisait à une série de conseils donnés par M. Ollive, de la maison de philosophie.

Outre ces professeurs, l'état-major du séminaire comprenait encore un vieux directeur retraité, M. Schwarz, et l'économe, M. Ruchaud.

Le premier avait connu les survivants de l'an-

1. M. Baron m'écrivait, le 26 septembre 1900 : « Les idées marchent. Le mot de critique ne rend plus le son irritant qu'il rendait il y a quinze ans. Voyez ce qui est arrivé à l'abbé Duchesne. J'avais l'avantage d'être son élève et l'honneur de recevoir parfois ses confidences en 1879-1881. A cette époque ses admirateurs étaient rares. Il devaient taire leur admiration. Aujourd'hui l'abbé Duchesne est sur le pavois de la science et ses adversaires sont devenus timides. »

cien régime et copié leurs manières. Séminariste à Lyon, il s'était poudré pour assister aux offices de la primatiale. Le souci du mot noble et général le dominait. Jamais on n'aurait pu lui faire parler d'une chandelle ou d'une bougie; il disait toujours : un flambeau. Les périphrases et les métaphores de Delille et de Batteux garnissaient ses allocutions. Elles donnaient l'impression d'un courant d'eau, clair et brillant, peu profond, resserré entre deux rives rectilignes, soigneusement canalisées, dépourvues, non seulement de tout accident pittoresque, mais encore presque de tout signe de vie. Lui-même n'était qu'un automate. En direction, il gardait toujours ses pénitents le même temps, un temps convenable, quel que fût le vide de l'entretien. Ses exercices, même la lecture du journal quotidien, se faisaient avec la même régularité. En le voyant ou en l'entendant passer, on savait où il allait et l'heure précise. Les directeurs nous proposaient cette exactitude mécanique comme la marque d'une grande sainteté. Sa charité paraissait confirmer cette interprétation. Parlait-on devant lui d'une personne quelconque, quand il croyait son tour venu de prendre la parole, il en commençait tout doucement l'éloge : piété, gaieté, mémoire, talent musical ou oratoire, bonnes manières, il trouvait toujours quelque chose à admirer.

Nous n'avions guère de relations avec M. Ruchaud (1) que pour payer nos pensions. Il ne passait pas souvent ses récréations avec nous et, quand il y venait, il ne prenait avec lui qu'un ou deux séminaristes. J'aimais à lui tenir compagnie, quoiqu'il fallût rester penché pour l'entendre : il avait l'habitude de parler bas et était de petite taille. De tous nos professeurs, c'était incontestablement, si l'on peut dire, le moins intellectuel, le moins livresque, mais sa conversation avait une grande saveur d'expérience. Il était d'ailleurs aussi essentiellement éteignoir que tous les autres. Ne me disait-il pas un jour : « Vous avez une tendance aux idées générales. Abstenez-vous-en. Méfiez-vous-en. »

A la fin de ma seconde année de théologie, M. Houbart, mis à la retraite, fut rappelé à la maison d'Issy. Mieux eût valu assurément qu'on lui eût enlevé plus tôt la supériorité. Mais s'il était trop âgé pour gouverner une si importante maison, je ne l'en aimais pas moins profondément. Avec le temps et l'expérience, mon estime pour lui a grandi. Jamais il n'avançait un texte de l'Ancien Testament pour prouver un dogme. Certains en concluaient que son esprit peu synthétique ne voyait que le point en question, sans remonter aux origines. Je crois maintenant

1. Mort le 29 décembre 1912.

qu'il comprenait l'inanité de ces citations bibliques : il savait trop bien l'hébreu. D'ailleurs, si fatigué qu'il fût, il montrait encore plus d'ouverture d'esprit que plusieurs de ses collègues.

Le successeur de M. Houbart fut M. Letourneau. Cette promotion amena un remaniement dans notre cours de théologie. M. Laroche devint professeur de morale, et nous n'entendîmes plus célébrer saint Alphonse de Liguori. L'enseignement du dogme fut confié à un jeune sulpicien, M. Paul Gontier, arrivé du séminaire de Dijon. Cette maison avait des tendances moins étroites que celles de Saint-Sulpice, dont elle n'était, disait-on plaisamment, que le tiers-ordre. De fait, M. Gontier, quoique très attaché aux thèses traditionnelles, les traitait avec une méthode plus vivante et plus personnelle que nos autres maîtres. Son style possédait des qualités et des défauts propres à séduire la jeunesse. Peut-être s'est-il corrigé de ses défauts. Ceux qui veulent en juger peuvent se référer aux livres qu'il a publiés (1). Quand il donnait ses « petits mots » d'édification, la tête penchée en arrière, les yeux mi-clos, la

1. *Souvenirs du Séminaire. Explication du pontifical et retraites de rentrée* (Angers, 1898 et 1905) ; *Le dogme de la sainte Trinité. Etude historique, scripturaire et philosophique* (Paris, 1905) ; *De la méthode des sciences philosophiques dans les petits et les grands séminaires* (Paris, 1906) ; *La vocation sacerdotale. A propos d'une controverse.* Série d'articles publiés dans la revue *Le Prêtre* (Arras) du 30 mars au 25 mai 1911.

voix vibrante et mystérieuse, il posait trop pour l'inspiré. La manière dont il se mettait parfois en parallèle avec ses vieux confrères marquait une haute opinion de soi-même. Après avoir été plusieurs années professeur au grand séminaire d'Angers, il fut nommé supérieur du séminaire de philosophie à Autun. Ses notes d'orthodoxie y furent suffisantes, mais son esprit d'indépendance et de superbe vis-à-vis du supérieur de théologie le perdirent. On l'envoya simple professeur au séminaire de Bayeux. Sa valeur ne tarda pas à lui rendre la supériorité.

Un changement de supérieur est un nouveau règne. M. Letourneau s'était avisé ou avait été informé de bonne heure des chances qu'il avait de remplacer M. Houbart. Il s'y était préparé en observant et en questionnant. Lorsque la succession lui échut, il avait trente-huit ans. Large calvitie du front et de la tonsure; crâne légèrement fuyant; yeux fixes et scrutateurs, surmontés de faibles sourcils plats; nez saillant; lèvres minces et serrées; menton court, divisé par une fossette : tout cet ensemble lui donnait un visage grave, un peu étrange et d'un âge difficile à préciser.

Le nouveau supérieur était trop prudent pour exécuter tout de suite les nombreuses réformes qu'il projetait. Ce que je vis de son gouvernement fut une époque de transition. Sous son prédéces-

seur, le séminaire d'Angers présentait la physionomie de la maison de Paris vers 1840. M. Letourneau voulait en faire le Saint-Sulpice de 1875, son idéal. Je bénéficiai un peu du régime. Aux lectures spirituelles, nous n'étions plus condamnés à subir perpétuellement la glose de Rodriguez; le sujet variait selon les circonstances. Au réfectoire, on nous servit des livres moins antiques. Mais cette modernité n'était pas extrême. M. Letourneau avait accepté comme une définition dogmatique la direction néo-scolastique imposée par Léon XIII. Lorsque ce pape commença sa politique de ralliement à la République, il souhaita de le voir remplacer par un autre Grégoire VII. Sa science scripturaire se résumait dans un profond dédain des textes originaux, heureusement suppléés, à son sens, par la Vulgate dont le roi des commentateurs restait encore Menochius.

Désireux d'être exactement renseigné et craignant de se tromper, il avait recours à de petits moyens entraînant péril de flagornerie, de délation, d'espionnage. En s'appuyant sur de nombreux considérants, obtenus par des procédés souvent dangereux, il jugeait sans appel. La sentence cherchait à mettre chacun dans sa voie, quand elle était de celles qui lui plaisaient. Sinon, c'était un irrévocable jugement d'exclusion.

Quelle responsabilité que d'introduire dans l'Eglise des jeunes gens qui, s'ils restent trop libres d'intelligence ou de mœurs, peuvent la scandaliser et la troubler! Pénétrés de la gravité de leur tâche, nos maîtres s'efforçaient vigoureusement de nous inculquer la formation requise.

L'instruction était purement professionnelle, « à œillères », et elle visait, non pas la moyenne, mais le niveau inférieur des intelligences. Assurément tous les prêtres doivent posséder les rudiments du dogme et les principes du puissant système moral qu'ils ont à enseigner. Mais cette nécessité n'excuse pas les cours terre à terre et languissants que nous subissions. A Angers, les séminaristes intelligents piétinaient sur place et s'ennuyaient, ne pouvant, pour remédier à leur disette, consulter une bonne bibliothèque. Celle que nous avions à notre disposition n'était qu'un ramassis de vieux livres, et personne ne nous montrait à nous en servir. Arrivés à l'âge où l'on est le plus capable de fournir une grande somme de travail, où l'on a le plus vif désir d'apprendre, lorsque, pour les carrières de l'Etat, la jeunesse dépense tant d'efforts, nous ne produisions presque rien. Nos maîtres agissaient envers nous comme s'ils eussent cru la science inutile ou dangereuse.

Bien plus, ils nous cachaient, non seulement

l'état du conflit entre la théologie traditionnelle et les découvertes modernes, mais encore des choses que nous avions le droit de savoir pour contracter un engagement en pleine connaissance de cause. En philosophie, par exemple, à la première classe d'Ecriture sainte, M. Achet nous dicta une liste de chapitres de la Bible dont la lecture nous était interdite jusqu'à notre sous-diaconat en général ou jusqu'à ce que notre directeur de conscience nous y autorisât (1). Les gens du monde ont peine à comprendre l'efficace d'une telle consigne. Et cependant, elle réussissait. Pour ce qui me concerne, bien que je fusse d'esprit assez curieux, je me conformai à cette prohibition pendant la première année de mon séminaire. Ce ne fut qu'à Solesmes que je lus toute ma Bible. Et, pendant des années, je ne lus guère ma Bible qu'à genoux, posture peu critique.

Nos maîtres pouvaient nous donner le change plus facilement encore sur certaines objections dont notre formation, en serre chaude, au petit et au grand séminaires, nous empêchait de savoir la force. Ils insistaient longuement sur des ques-

1. Voici la liste de ces chapitres : *Genèse*, XIX, XXIX, XXX, XXXVIII, *Lévitique*, XV, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII ; *Nombres*, V ; *Deutéronome* XXII, XXIII, XXIV, XXV ; *Juges*, XIX ; *Ruth*, III, IV ; *Rois*, 2e livre, XI, XIII ; 3e livre, I ; *Proverbes*, V, VI, VIII ; *Ezéchiel*, XVI, XVII ; *Cantique des Cantiques*, en entier.

tions de réfutation facile, comme la complicité de l'Eglise dans le massacre de la Saint-Barthélemy. M. Achet nous déclarait que Jonas n'a pas été dévoré par une baleine. Une telle déglutition est impossible au grand cétacé. Mais la chose, disait-il, ne présente aucune difficulté pour un cachalot, et il en citait des exemples. Accoutumés que nous étions depuis notre enfance à la légende, cet accord de la science et de la révélation nous semblait satisfaisant. Aussi n'étions-nous pas inquiets de voir escamoter certaines questions, comme la condamnation de Galilée et l'histoire de l'Inquisition. Si on ne les traitait pas, c'était sans doute faute de temps. Etonné cependant du silence complet de mes professeurs de dogme et d'histoire sur le pouvoir coercitif de l'Eglise, je priai l'un de mes condisciples, alors en traitement à la maison de santé de Saint-Martin-La-Forêt, de questionner le chanoine Jules Morel (1) qui y vivait retiré. Le vieux journaliste ultramontain me fit répondre : « Lisez mes ouvrages, je fais autorité sur la matière. Sachez cependant que la proposition : *Hæreticos comburi est contra voluntatem Spiritus Sancti* a été condamnée par Léon X. » Le texte me surprit et j'en parlai

1. Sur ce personnage, on peut consulter mon livre *Un dernier Gallican*.

en privé à M. Baron. « Vous cherchez trop les détails, me dit-il. Je ne traiterai pas ce point délicat dans mon cours. Il n'y a ni intérêt, ni profit, ni pour le maître, ni pour les élèves, à entrer dans ces sortes de questions. Plus tard vous l'étudierez ; car, vous, vous n'aurez pas fini vos études en sortant d'ici. » Comme ma demande était motivée par une pure curiosité, je crus que j'aurais mauvaise grâce à insister, et je n'insistai pas.

Un tel système d'enseignement découlait principalement de la théorie reçue sur l'immense valeur de la foi. Les aspirants au sacerdoce doivent assurément connaître la vérité, mais avant tout leur foi doit être fortifiée. Le second principe oblitère le premier. On accoutume les gens à s'en remettre en toutes choses à l'autorité de l'Eglise, et pratiquement on supprime la raison.

En nous expliquant la célèbre prophétie d'Emmanuel, dans Isaïe, M. Le Bailly jugeait tout naturel que le grand voyant eût donné au roi Achaz, comme signe d'un événement prochain, la naissance d'un enfant miraculeux qui devait venir au monde quelques siècles plus tard. Nos demandes d'explication l'étonnèrent. Il reprit sa démonstration avec plus de véhémence, jusqu'à ce que ses auditeurs abasourdis eussent renoncé à le questionner. J'interrogeai sur ce

sujet M. Houbart. Il me montra comme un vrai rationaliste les difficultés du texte sacré, m'avoua ne pas les surmonter et finit par un acte de foi. Je m'y unis et je n'en cherchai pas plus long. Pour moi, ce n'était qu'une difficulté de détail, et j'étais sûr du fond. J'aimais mieux reconnaître simplement avec M. Houbart que je ne comprenais pas que de me payer de mots avec M. Le Bailly. Depuis, j'ai souvent pensé que le vieux supérieur était un de mes rares maîtres ayant une parfaite loyauté intellectuelle. Les autres en manquaient plus ou moins, sans doute inconsciemment. L'un d'eux nous recommandait avec instance de nous faire des « convictions pratiques ». Depuis j'ai découvert qu'il vaut mieux avoir des convictions vraies. M. Letourneau me prêta nombre de livres écrits par des catholiques libéraux : Newman, Gibbons, Frémont, Girodon, Duilhé de Saint-Projet, Perreyve, Gratry, Charles Perraud. Depuis j'ai découvert qu'il ne les aimait pas, qu'il ne les croyait pas très sûrs. Il les jugeait seulement utiles pour affermir ma vocation et me reposer de mon rébarbatif manuel. S'il ne m'avait point fait connaître cette apologétique raisonnable, peut-être n'aurais-je pu supporter la théologie de notre manuel; peut-être aurais-je quitté le séminaire.

Les procédés de M. Letourneau ressemblaient

trop à de l'embauchage. Il ne les pratiquait pas seulement dans le domaine de l'intelligence, mais encore dans celui de la morale. Prêchant une retraite d'ordination, il nous représenta vivement la gravité de la promesse de chasteté que nous allions émettre. Puis il piqua notre jeune amour-propre en s'écriant : « Si vous reculez, vous êtes des lâches ! »

Au total, la vraie marque de vocation dont se contentaient les sulpiciens était un extérieur grave, — comme le leur. Pour devenir efficace et souveraine, cette gravité devait dissimuler le manque d'éducation première et l'insuffisance des études. C'est à cette singulière conception que le clergé français doit d'avoir conservé, pendant tout le xixe siècle, sa réputation de dignité, héritée du siècle de Louis XIV. Mais aussi, c'est à cette formation qu'il doit d'être devenu une corporation anémiée, cachant sous des dehors corrects un fond très pauvre. L'amour des apparences a produit sur l'Eglise elle-même une illusion dont elle a été la dupe et, avec le temps, la victime. La constante gravité, comme l'ont remarqué Cicéron et Voltaire (1), « n'est que le masque de là médiocrité ». La médiocrité n'est pas un principe de vie. Et pourtant quelles bonnes recrues faisait encore l'Eglise !

1. Voltaire, Discours de réception à l'Académie.

Parmi les sulpiciens, le séminaire d'Angers jouissait d'une excellente réputation. Ils le considéraient comme l'un des meilleurs entre ceux que dirigeait leur société. Je le crois sans peine. Au XIX[e] siècle, l'Anjou était, en grande partie, resté une province chrétienne. Tous les séminaristes, par leur atavisme et leur éducation, étaient foncièrement chrétiens. Dans le grand nombre (la maison de théologie comptait toujours plus de cent élèves), que quelques-uns fussent là pour contenter leur mère, ou pour éviter le service militaire, ou bien dans le désir de s'assurer une commode vie bourgeoise, il se pouvait; mais encore ceux-là même avaient-ils été élevés chrétiennement. Les autres se destinaient au sacerdoce par dévotion, par idéal. L'ensemble représentait une élite, sinon intellectuelle, du moins morale. Quelques-uns étaient des saints. Cependant, en général, la piété était moindre dans la maison de théologie que dans celle de philosophie. La primitive ferveur se calmait. Les séminaristes se triaient. Les trois années ou cours réunis ensemble voyaient leurs différents éléments se rechercher et se réunir selon leurs affinités. Il se formait des groupes correspondant aux divers degrés du mysticisme.

Parmi les plus ardents de ces groupes, se recrutait une « Petite société », héritière et con-

tinuatrice des « Aa » des XVIIe et XVIIIe siècles (1). Le secret de l'existence de cette congrégation était si bien gardé que, durant tout mon séminaire, je l'ignorai totalement. On peut faire longtemps partie d'un corps ecclésiastique sans se douter de tout ce que cache sa respectable façade. Je devais l'expérimenter toujours davantage. Je découvris cette Société quelques années plus tard, en me livrant à de très minutieuses recherches sur la jeunesse de dom Charles Couturier qui en avait fait partie. Je pus m'en procurer les statuts, ainsi que la liste de ses principaux membres. Ces documents m'expliquèrent quelques incidents obscurs de mon séminaire et m'ouvrirent des perspectives nouvelles sur la carrière de certains chanoines et de gros curés d'une onctueuse nullité. La « Petite société » se recrutait elle-même. Quand elle jugeait un séminariste digne d'être agrégé, elle lui faisait demander, avec mille précautions, par un de ses membres, s'il voulait entrer dans une réunion d'édification dont lui-même faisait partie. Pour avoir l'honneur de ce racolement, il fallait aimer les dévotionnettes

1. On peut consulter particulièrement sur ce sujet les articles du P. Joseph Brücker dans les *Etudes*, mars 1896, p. 502-503, et maï 1914, p. 528-553. — A Angers, la « Petite société » avait des antécédents, « les mystiqueurs », comme on peut le voir dans les Mémoires de François-Yves Besnard (*Souvenirs d'un nonagénaire*) qui entra au grand séminaire en 1770.

6.

et les petites pratiques. On s'offusquait des esprits distingués, même très observants. Par exemple, on ne fit pas de proposition à un clerc qui rentrait incontestablement dans cette double catégorie, M. Jean-Baptiste Goupil, plus tard supérieur du petit séminaire Mongazon. Les statuts de la société étaient certes édifiants, mais ils comportaient les périls du faux zèle. L'espionnage, la délation, l'esprit de cabale dévote ne devaient pas être des faits exceptionnels dans ces sortes de congrégations, puisqu'en 1893, un sulpicien de Bordeaux, M. Louis-Antoine Bertrand, qui faisait bande à part dans la compagnie, publia sur leur histoire une brochure anonyme dont le but inavoué était d'obtenir leur abolition. Le digne auteur paraissait imputer à l'esprit jésuitique les défauts des Aa. Historiquement, la thèse peut être vraie. Pratiquement, les sulpiciens s'accommodaient fort bien de cet esprit (1).

Qu'ils fissent partie ou non de la « Petite

1. Une dizaine d'années après mon passage au séminaire, c'est-à-dire vers la fin de mon séjour en Anjou, les délations de la Petite société » devinrent si odieuses que les séminaristes mirent en quarantaine ceux qu'ils appelaient « les têtes penchées ». Ils ne savaient pas qu'elles fussent une « congrégation », ils les considéraient seulement comme de pieux mouchards, opérant individuellement. Le supérieur de ce temps-là fit des lectures spirituelles véhémentes pour prêcher la « charité », c'est-à-dire une bonne et naïve camaraderie générale envers les espions secrets de l'autorité.

société», je connus des clercs pleins de ferveur, accomplissant la règle avec exactitude, vivant comme des religieux austères. Certains souvenirs me font conclure qu'ils avaient conservé une grande candeur. C'étaient les fruits rares d'une éducation séparée, dans une famille choisie. Il ne peut plus guère exister de ces prodiges, depuis que les séminaristes sont astreints au service militaire.

Au-dessous de ceux-là s'étendait une gamme de nuances infinies. D'aucuns s'appliquaient immédiatement ce «masque» de gravité, cher à nos maîtres, et semblaient de précoces doyens. Ce bel extérieur recouvrait des sentiments divers, mais la continuité de l'effort et l'influence des gestes sur le moral transformait complètement, et même très tôt, ces enfants de bonne volonté. D'autres n'étaient pas exempts d'ambition. De l'intelligence, l'amour du travail, une forte volonté, une souplesse plus habile qu'honnête, mais compatible avec la dévotion et l'honneur professionnel, la résolution de faire de nécessité vertu, les caractérisaient. Quelques-uns semblaient arrivés. Le séminaire était pour eux l'heureux terme des études ennuyeuses du collège, subies tellement quellement. Leur sécurité se trouvait parfois singulièrement déçue quand les directeurs menaçaient de les congédier.

Le petit nombre des esprits dogmatiques m'a

frappé. Ce tempérament rencontre désormais, pour se développer, trop d'obstacles dans le monde, et même dans les collèges ecclésiastiques un peu ouverts à l'influence de l'université nationale. Le prêtre intransigeant de première jeunesse n'existe plus guère. S'il devient fanatique, c'est par ambition, ou par la pratique d'une très longue suggestion.

Le plus grand défaut de mon séminaire était sa rusticité. Il y avait là trop de fils de paysans, quoique certes les braves « métayers » angevins ne soient pas une race à dédaigner. Mais ces fils de paysans restaient des collégiens mal élevés, heureux d'être délivrés de leurs régents, savourant le plaisir d'une chambre particulière et la liberté de leurs loisirs. Plusieurs de ceux qui avaient de réelles vertus n'étaient pas supportables ; ils le sont devenus sans doute après avoir adouci leurs angles au contact du monde, dans plusieurs postes de vicaires.

Telle était la matière première sur laquelle opéraient nos directeurs. Ils devaient la faire passer dans le moule sulpicien. Il fallait s'adapter ou partir. Dans ce diocèse, surabondant en prêtres, il était facile d'être éliminé. Or, pour ceux qui n'auraient pas été animés par des motifs surnaturels, sortir du séminaire, c'était tomber dans un dur métier. Ceux qui retournaient dans le monde, qu'ils fussent ou non

bacheliers, ne faisaient pas fortune. Ils devenaient employés de magasin, apprentis journalistes, commis-voyageurs, toutes professions que leurs récits au parloir ne représentaient pas comme alléchantes. Par ailleurs, on croyait que, pour être un bon prêtre, il suffisait de rester attaché aux devoirs de piété mécanique préconisés, et même qu'on pouvait en laisser un peu. Ces considérations donnaient de la docilité à ceux qui en auraient manqué, et ils se faisaient juger dignes d'être appelés aux ordres.

L'appel était signifié par un billet que le sulpicien maître des cérémonies distribuait quelque temps avant les ordinations et qui conviait à y prendre part. L'invitation avait été décidée dans le conseil entier des directeurs (le confesseur s'abstenant de donner son avis). Nos maîtres croyaient connaître leurs élèves, parce qu'ils passaient leurs récréations avec eux, et surtout parce qu'ils les faisaient causer les uns sur les autres. Plusieurs de ces messieurs excellaient à tirer les vers du nez. La délation se trouvait ainsi érigée en système. A moi-même, on me posa de si étranges questions sur quelques-uns de mes intimes amis que je me suis toujours étonné qu'on s'abaissât à les formuler. La crainte d'introduire dans le clergé un sujet indigne me semble difficilement suffisante pour légitimer l'emploi de moyens dégradants et susceptibles

de favoriser des intrigues. J'ai plusieurs fois exprimé cette opinion à de bons prêtres « orthodoxes ». Ils m'ont invariablement répondu : « Comment les directeurs de séminaires pourraient-ils autrement connaître leurs élèves ? » J'ai soumis cette réponse à des prêtres « libéraux ». Ils ont répliqué : « Voilà bien la note ecclésiastique. Cette mentalité, c'est le cléricalisme. Combes, avec ses fiches, n'a jamais été qu'un misérable curé. »

Muni de son invitation aux ordres, le séminariste demandait à son confesseur s'il devait y répondre. Comment des hommes d'âge mûr peuvent-ils pousser des jeunes gens dans des engagements si redoutables ? Tous les directeurs de séminaires ont vu des scandales retentissants, des naufrages secrets plus nombreux encore. Ils ont été les confidents d'immenses souffrances intellectuelles et sentimentales. Les prêtres dont ils ont connu les malheurs avaient été eux aussi, pour la plupart, des séminaristes purs, désireux de faire le bien. Qui peut donc garantir un meilleur avenir à leurs suivants ? Et cependant il y a toujours des directeurs de séminaires. Ils continuent à approvisionner le sanctuaire de nouvelles victimes. S'ils se relâchaient dans cette besogne, eux-mêmes n'auraient plus de pain. L'évêque congédierait les prêtres inhabiles qui ne sauraient pas assurer le recrutement de son

clergé. Six mois après son ordination sacerdotale, six mois après ses débuts dans le ministère paroissial, un pauvre prêtre s'en fut compter ses désillusions à son directeur de séminaire, un sulpicien : « Oh, lui dit-il, si j'avais su, si vous m'aviez averti ! » — « Si nous avertissions, répondit le directeur, il ne resterait personne » (1).

Oui, moi aussi, je crois qu'il ne resterait personne. Personne n'a la vocation telle que la comprend théoriquement l'Eglise romaine. Mais il y a des hommes chez lesquels les nobles sentiments sont tellement développés qu'ils ne vivent pas pour eux-mêmes, comme le vulgaire, mais pour Dieu, pour un idéal, pour autrui. Ce sont ceux-là qui constituent la force vive de toutes les religions et de toutes les grandes causes, l'élite de tous les sacerdoces et de tous les apostolats. Ceux-là, l'Eglise romaine excelle à les capter.

Après avoir décrit notre formation intellec-

1. Cette anecdote me fait songer invinciblement à plusieurs autres. En voici deux :

A une plainte de Marcel Hébert, vicaire de campagne, son directeur de Saint-Sulpice, M. Hogan répondit, le 5 août 1878 : « Vous avez raison ; on donne à la jeunesse une connaissance trop imparfaite de la vie qui l'attend dans le sacerdoce. »

Un peu plus tard, un jeune prêtre de Paris, devenu l'une des gloires de l'Eglise contemporaine, disait dans l'intimité à l'un de ses confrères, à propos de leur maître commun, l'abbé Duchesne : « Ceux qui savent devraient prévenir, lorsqu'il en est temps encore. »

tuelle et spirituelle, il me faut ajouter que, de toutes mes forces, j'essayai d'entrer dans ce système. Elevé dans un milieu très fermé, ayant entendu réfuter péremptoirement toutes les hérésies qu'on avait portées à ma connaissance, je n'éprouvai pas de tentation sérieuse contre la foi, quoique ma curiosité naturelle m'ait fait poser certaines demandes indiscrètes ou dangereuses. J'avais des difficultés, pas de doutes. Les évangiles étaient pour moi, comme on me l'enseignait, des documents authentiques, intègres, véraces, qui établissaient la divine fondation de l'Eglise romaine; cela suffisait à ma quiétude. L'Eglise représentait pour moi la science, la morale, l'art, le vrai, le beau, le bien. Rien ne me faisait mettre en question son infaillibilité ni sa sainteté. Les imperfections que je constatais en elle me semblaient provenir simplement de la fragilité humaine. Je distinguais entre les papes et la chaire indéfectible où ils sont assis; je distinguais entre les papes et leur entourage; je distinguais à perte de vue. Les théologiens libéraux qu'on me faisait lire me donnaient l'illusion de l'accord entre la prétendue révélation et les sciences. La discipline de l'Eglise ne m'effrayait pas. Je croyais l'Eglise assistée par le Saint-Esprit et en possession du droit divin de régler tout ce qui lui semblait expédient, même le célibat sacerdotal.

Je voulais devenir un prêtre saint et utile à l'Eglise. Dans la réalisation de cet idéal, j'étais moins fidèle à la méthode sulpicienne qu'à la méthode bénédictine. Je restais attaché à la méditation affective des évangiles, des mystères, des textes liturgiques, telle qu'elle se pratiquait au noviciat. Quotidiennement, je lisais le passage de la règle de saint Benoît, lu à Solesmes au chapitre. Je me mortifiais, passant l'hiver sans feu, ne prenant jamais les petites récréations libres, ne sortant jamais en ville. A certains jours de fête, quelques séminaristes étaient employés aux offices de la cathédrale : je convins avec tels et tels de mes confrères, friands de promenades, que, toutes les fois que je serais porté sur la liste de ce service, ils pourraient y aller à ma place, sans même m'en parler. Cette réclusion passait pour extraordinaire. Mes confrères me regardaient comme un moine.

Que pensaient de moi les directeurs du séminaire? Selon les usages, j'aurais dû être appelé au sous-diaconat au mois de juin 1890; je ne le fus pas.

Ce retard, d'après ce que nous comprîmes, mes confrères et moi, sanctionna les objections que je me permettais parfois de poser en classe. Décelaient-elles un esprit vraiment inquiétant ou bien ennuyaient-elles seulement les professeurs? Quelques-uns de mes amis,

plus perspicaces que moi, essayaient vainement de me faire tenir coi; lorsque je ne fus pas appelé, ils me prouvèrent qu'ils avaient raison. N'ayant pas lu *La Chartreuse de Parme*, n'en connaissant pas même l'existence, j'ignorais les conseils profonds que donna, à son neveu, la duchesse Sanseverina, quand elle l'envoya étudier la théologie:

« Crois ou ne crois pas à ce qu'on t'enseignera, *mais ne fais jamais aucune objection*. Figure-toi qu'on t'enseigne les règles du jeu de whist; est-ce que tu ferais des objections aux règles du whist ?... Songe qu'il y a des gens qui tiendront note fidèle de tes moindres objections ; on te pardonnera une petite intrigue galante si elle est bien menée, et non pas un doute ; l'âge supprime l'intrigue et augmente le doute (1)... »

Comme je ne prenais pas la théologie pour un whist, ni le sacerdoce pour une carrière, lorsque les explications données par le professeur me laissaient quelque obscurité dans l'esprit, je demandais innocemment des lumières supplémentaires.

Je ne pense jamais sans tristesse à un séminaire. Les motifs qui y conduisent les jeunes gens peuvent être mélangés, mais, au total, qu'il y a là de cœurs purs, de généreux désirs, de

1. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, ch. VI (Page 127 de dition Garnier).

grandes et bonnes volontés! Et qu'en résulte-t-il? Faux système, l'Eglise est une prodigieuse gâcheuse de forces. Le conflit des sciences et des croyances lui rend d'ailleurs de plus en plus difficile l'utilisation de ses clercs.

Que sont devenus mes confrères d'Angers? Combien en ai-je connus qui, remarquablement doués, n'ont produit aucun travail social utile ou se sont laissé anéantir! Les plus généreux, les plus évangéliques ont été tracassés, comme libéraux, « sillonnistes ». Certains, après avoir quitté l'Eglise, ont éprouvé les plus grandes difficultés à refaire leur vie. Deux ont sombré dans la folie. Il en est un qui s'est suicidé (1). Et l'éloignement dans lequel je vis du diocèse, depuis plus de

1. Il fut victime de la discipline du célibat; le genre de sa mort ne fut connu que d'un très petit nombre de personnes, et l'Eglise, par crainte de scandale, l'inhuma avec ses rites. L'un de mes meilleurs maîtres, détraqué par des scrupules, finit aussi dans des tentatives de suicide où se manifesta un dramatique dédoublement de la personnalité. On lui a consacré une notice édifiante qui ne fait pas allusion à sa fin.

Dans *la Crise du clergé*, j'ai déjà parlé des suicides ecclésiastiques. Je veux encore exprimer ici une opinion à ce sujet.

Il me semble bon que l'Eglise ne refuse pas ses prières et même ses dernières bénédictions à des infortunés dont elle a empoisonné l'existence et qui ont cru devoir en finir avec la vie. Ce que je regrette, c'est que les recruteurs ecclésiastiques cachent si soigneusement qu'on peut se fatiguer du sacerdoce au point de n'y voir d'autre issue que le suicide ; c'est que l'Eglise actuelle ne permette pas, humainement, comme la primitive Eglise, à des prêtres qui en éprouvent le besoin, la liberté de rentrer dans la communion laïque.

vingt ans, ne m'a pas permis de suivre l'évolution de tous mes confrères! Assurément, dans le monde aussi, on peut perdre la raison et l'honneur. Mais la chute est moins profonde et moins triste.

CHAPITRE V

LE SACERDOCE

Le sous-diaconat. — Le diaconat. — Premier voyage en Espagne. — Le monastère de Silos. — Mon ordination sacerdotale. — Deuxième voyage en Espagne. — Madrid. — Tolède.

(1890-1891)

Lorsque M. Houbart quitta le grand séminaire, je perdis en lui mon directeur de conscience. Pour le remplacer, je ne pris pas M. Letourneau, bien qu'il me témoignât toujours de l'intérêt. Mon choix se porta sur M. Baron, dont je goûtais l'esprit précis, l'enseignement consciencieux et érudit. Nous étions au mois d'octobre 1890. Trois mois plus tard, je devais prendre les graves engagements du sous-diaconat. Pour se faciliter l'examen de ma vocation, M. Baron me demanda de lui remettre tous mes papiers : correspondance, impressions et résolutions de retraites. Il me pria également d'écrire l'histoire de ma vie. Le manuscrit que je rédigeai a constitué le premier fond de ces mémoires. Mon directeur le lut de très près, même avec des curiosités un peu étrangères au sujet, du moins en ce qui concerne Solesmes.

Il me posa beaucoup de questions sur le peu que j'en avais raconté.

Je fus ordonné sous-diacre le 20 décembre 1890; diacre, le 23 mai 1891. Le temps réglementaire de mes études au séminaire expirait au mois de juin de la même année. Je devais recevoir le sacerdoce à Noël. Que deviendrais-je ensuite?

La vie bénédictine restait mon seul idéal.

Mes relations avec la congrégation de Solesmes n'avaient jamais cessé. En 1890, je m'étais arrangé de manière à passer la plus grande partie de mes vacances, c'est-à-dire les mois d'août et de septembre, dans le monastère d'Espagne où dom Gaugain avait été envoyé en résidence (1). Comme ce bon Père croyait que, si j'eusse fait là mon essai de vie religieuse, j'aurais abouti à la profession, il souhaitait que j'y recommençasse une seconde épreuve. La conjecture était vraisemblable et l'idée méritait examen. En tout cas, passer deux mois de vacances à Silos me permettait de faire une reconnaissance sans engager en rien mon avenir, parce que j'y séjournerais en qualité d'hôte, payant ma pension et toutes mes dépenses.

J'arrivai à Burgos le 1er août 1890, l'après-midi. On me conduisit à l'hôtel où m'attendait dom Gaugain et l'on me servit un goûter de viandes que je pris sans songer que c'était vendredi.

1. Voir ci-dessus, chapitre III, p. 52.

Le souvenir de l'abstinence ne me revint qu'un peu plus tard et j'en parlai à dom Gaugain. « Je vais, dit-il, vous envoyer immédiatement chercher les Bulles ». Peu de temps après, on m'apporta deux feuilles de mauvais papier, mal imprimées. que je payai cinquante centimes, et sur lesquelles j'écrivis dûment mon nom. L'une m'affiliait à la « Sainte Croisade »; l'autre me permettait, en tant qu'affilié, de faire gras, dans les pays espagnols, presque tous les jours d'abstinence et, par-dessus le marché, de « tirer du purgatoire » quelques âmes et de gagner pour moi-même un grand nombre d'indulgences plénières. Dom Gaugain me dit que les religieux qui font vœu de pauvreté sont dispensés d'acheter la bulle « de viande », mais qu'aux repas où ils font indûment gras, ils doivent réciter un *pater* aux intentions du pape. Ces points de discipline m'intéressèrent d'autant plus vivement que mes sulpiciens ne m'en avaient jamais parlé, peut-être parce que ces privilèges ne regardent pas la France. Mais ces privilèges n'en sont pas moins remarquables; ils représentent une survivance de cette vente des indulgences qui occasionna la révolte de Luther.

Le lendemain, nous visitâmes la magnifique cathédrale et quelques églises. Puis nous partîmes pour Silos. Nous y arrivâmes au soir, après quelques heures de coche et trois heures à dos

de mulet, à travers des montagnes abruptes, calcinées par un soleil brûlant, et glorieuses parce qu'elles furent le berceau de l'indépendance espagnole.

L'antique abbaye de Silos a été rachetée, en 1880, par les bénédictins de Ligugé. Privée de ses moines, par l'exclaustration de 1835, et trop vaste pour être entretenue par les villageois qui l'entouraient, elle était à peu près tombée en ruines (1). Depuis dix ans qu'ils la possédaient, ses acquereurs l'avaient restaurée, et l'aisance de la communauté contrastait singulièrement avec la misère de la bourgade environnante. Les quelques productions que les indigènes tiraient à grand'peine de leur sol rocailleux devaient être consommées sur place, faute de moyens de transports. On était à trois lieues de tout chemin carrossable, et Silos attendit encore vingt ans avant d'être relié au réseau des grandes routes. Protégé contre les incursions des voyageurs par ses montagnes, ce coin de la Vieille-Castille conservait une physionomie du XVI[e] siècle.

Le supérieur de l'abbaye, lequel ne portait encore que le titre de prieur, était un profès de Solesmes, dom Alphonse Guépin. Durant son

1. Pour plus de détails sur l'histoire de Silos, ont peut consulter les études indiquées aux pages 169-170 de la *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France* (Paris, 1906).

noviciat, on l'avait surnommé «l'agréable». On aurait pu dire «le séduisant». Esprit vraiment distingué, si sa congrégation n'avait pas été, dans l'ensemble, fanatique, elle l'aurait élu abbé et supérieur général à la mort de dom Guéranger. Elle se méfiait de ses idées éclairées, dans lesquelles elle flairait du libéralisme (1). Si on lui confia la difficile mission de restaurer Silos, ce fut uniquement parce que, parmi tous ses confrères, il n'y en avait pas d'autre capable de la réaliser. Il ne s'illusionnait d'ailleurs ni sur l'opinion qu'ils avaient de lui, ni sur leurs exagérations théologiques et politiques. Un jour que je lui racontais quelques traits de mon noviciat, il me répondit avec sa franchise ordinaire : «Solesmes a été une réaction antigallicane, et tellement forte que je ne sais pas comment ça a pu tenir. »

Dom Guépin s'efforça de me rendre intéressant mon séjour dans sa maison. Il me donna la charge d'accompagner les moines qui sortaient fréquemment dans les environs, soit pour les affaires spi-

1. Le libéralisme de dom Guépin datait de loin. Il est le « certain religieux » dont je parle dans mes *Notes sur les profès de l'Abbaye de Solesmes*, notice sur dom Mondeville, p. 40. Je ne pouvais le nommer alors. Voici l'anecdocte: quand, de 1860 à 1875, dom Mondeville rencontrait dom Guépin qui, sur beaucoup de points, partageait ses sentiments, ils échangeaient en guise de salut deux expressions sans cesse en cours dans les conversations de leurs confrères. L'un disait: « Les principes »; l'autre répondait: « Nos idées ».

rituelles, soit pour les affaires temporelles. Je fus ainsi introduit dans des couvents, des presbytères et des familles. Nous voyagions à dos de mulet. Comme don Quichotte, nous déjeunâmes parfois sur l'herbe, en attendant l'heure convenable pour faire notre entrée chez notre hôte; nous dormîmes dans une salle éclairée par un lampion appliqué au milieu de la porte; nous bûmes fraternellement dans un verre unique, qui circulait autour d'une table garnie de convives, et qu'on tenait toujours plein, afin que chacun communiât certainement avec tous les autres. Toutes les observations que je fus à même de recueillir n'étaient pas d'une nature édifiante pour mon état de séminariste. Ainsi, dans nombre de presbytères, je remarquai de jeunes et jolies femmes, et même des enfants qui semblaient vraiment être de la maison. Je me renseignai auprès du père Prieur au sujet des mœurs des curés : « Ils sont tous mariés », me répondit-il en riant.

L'un des spectacles les plus curieux auxquels il me fut donné d'assister fut celui qu'on appelait au monastère « une foire d'enfants ».

De nos jours, il est plus facile de rebâtir, ou même de bâtir, une abbaye que de la peupler. Dans le pays qu'on appelle encore la « catholique » Espagne, les classes cultivées ne donnent plus volontiers leurs enfants à l'Eglise, et les jeunes gens des classes inférieures préfèrent à sa vie

tranquille et servile les risques de la liberté ou même les amertumes de la pauvreté. Silos serait resté sans moines indigènes, si dom Guépin n'y avait rétabli la vieille coutume de son ordre de recevoir des enfants offerts par leurs parents à la vie monastique. Mais, comme les parents n'avaient plus l'idée d'amener leurs enfants, il les leur faisait demander.

Une ou deux fois par an, des curés de ses amis annonçaient, du haut de la chaire, à leurs paroissiens que, tel jour, un père bénédictin viendrait prendre les enfants que leurs parents voudraient consacrer au service de Dieu. Les moines se chargeaient naturellement de tous les frais de leur éducation. Audit jour, le maître des novices arrivait, s'installait dans une maison amie, examinait les enfants qu'on lui présentait. Il leur faisait réciter leurs prières, leur posait quelques demandes de catéchisme, constatait s'ils savaient lire et écrire et s'efforçait de juger leur intelligence. J'ai vu ainsi une maison du village toute remplie de pauvres femmes chargées d'enfants et qui venaient en proposer au moins un. Et j'en ai vu repartir navrées de ce qu'on n'eût pas accepté le rejeton qu'hélas! elles n'avaient pas le moyen de nourrir. Les enfant reçus n'étaient pas d'ailleurs définitivement acceptés. L'intelligent père Prieur faisait pratiquer une large sélection et, au total, le

recrutement de son monastère coûtait cher.

Mon séjour à Silos resserra mes liens avec la congrégation.

Au mois de novembre suivant, mourut le bon père abbé dom Couturier. Les moines de l'abbaye de Solesmes et les délégués des autres maisons de la congrégation élirent pour son successeur dom Delatte. Assurément, ce choix m'était plus agréable que celui de dom Logerot. De mes courtes relations avec dom Delatte et surtout avec le religieux qu'il choisit pour prieur, dom Cabrol, je gardais un bon souvenir. Mais il me revint que l'élection ne s'effectua pas sans grandes difficultés ni pénibles incidents. Loin de se calmer, la rivalité des Anciens et des Jeunes se compliqua de toutes sortes de questions. L'un des premiers actes du nouvel abbé fut de reléguer l'autre candidat des Jeunes, son rival par conséquent, mais, aussi, son ancien père maître, dom Logerot, dans un monastère qui passait pour le dépotoir de Solesmes. Me présenter, de nouveau, comme postulant, dans une congrégation où la paix régnait de moins en moins, ne me sembla pas prudent.

Ainsi que je l'ai raconté, les bénédictins de Silos tenaient, pour leur recrutement, une petite école monastique. Ils y employaient alors, faute de religieux, deux professeurs laïques. Je rêvai de devenir l'hôte de Silos, d'y continuer

mes études et de rendre des services à l'école pour le prix de ma pension. Plus tard, quand le calme serait rétabli à Solesmes, j'y rentrerais; ou bien, si les circonstances m'y décidaient, je me ferais moine à Ligugé, d'où dépendait directement Silos. Je n'avais aucune envie de m'agréger à perpétuité à un couvent espagnol. Ma vie me semblait devoir être plus utile dans ma patrie.

Ces considérations me déterminèrent à solliciter la permission de recevoir la prêtrise à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire au mois de juin 1891, et non pas au mois de décembre, selon l'usage diocésain. Je pourrais ainsi commencer l'année scolaire à Silos, et ma famille aurait la consolation d'assister à ma première messe. MM. Baron et Letourneau approuvèrent mon projet. L'évêque, Mgr Freppel, me permit de me faire ordonner dans quelque diocèse voisin, où il y aurait une ordination le jour de la Saint-Pierre.

Il y en avait une à Nantes. Le 21 juin, je me rendis au grand séminaire de cette ville pour y suivre les exercices de la retraite préparatoire.

Mon court séjour dans cette maison n'a pas contribué à mon édification. Les séminaristes, même les ordinands, manifestaient une joie exubérante des vacances ou même de la fin de leurs études. Leur conversation dénotait de l'indisci-

pline. Pendant les instructions, ils feignaient de dormir ou de se tenir éveillés en prisant du tabac. Certes, le séminaire d'Angers valait mieux.

Ce fut dans la petite chapelle du monastère des franciscaines de l'Esvière d'Angers que je célébrai ma première messe, le 30 juin, avec un indicible bonheur. J'aurais voulu partir immédiatement pour Silos. Je différai, sur le conseil de dom Gaugain, pour assister à la première réunion de l'association amicale des anciens élèves de Mongazon. Le lendemain de cette fête, c'est-à-dire le 22 juillet, je pris la route de l'Espagne.

Dom Guépin, qui me savait renseigné sur les affaires de Solesmes, m'en parla tout d'abord, comme si je lui eusse apporté des informations nouvelles. La situation le rendait soucieux. Il prévoyait de grosses difficultés. « L'abbesse, me dit-il, est une femme intelligente, mais c'est une femme, avec les défauts et, peut-être, les maladies de son sexe. Il n'est pas impossible qu'on soit bientôt forcé de lui enlever l'administration de son couvent (1). »

Quelques jours plus tard, j'appris, par des religieux, qu'il était question de nommer prochainement un abbé de Silos. Il semblait tout naturel que l'élu fût l'habile restaurateur de l'an-

1. Sur l'état de Solesmes en cette année-là même (1891), cf. le mémoire de dom Sauton, publié dans ma *Grande mystique*.

tique monastère : mais Solesmes lui faisait opposition, et même quelques moines de Silos assuraient avec joie que jamais dom Delatte ne choisirait dom Guépin.

Ainsi la division régnait dans toute la congrégation, dans la lointaine et petite colonie d'Espagne comme dans la maison-mère.

Sur ces entrefaites, le 10 août, je reçus deux lettres.

L'une, d'un professeur de Mongazon, me demandait, au nom du supérieur, ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans le bruit de ma rentrée chez les bénédictins et m'offrait un poste de régent avec la prochaine succession du professeur de langues. L'autre, de ma mère, me suppliait d'accepter l'offre qui m'était faite et de revenir à Angers. Mes parents, qui s'y étaient établis quelques années auparavant (1), auraient la joie de me voir près d'eux, et je pourrais leur être d'un grand secours pour l'éducation de mon frère.

Une semaine plus tôt, avant d'avoir reçu les confidences du prieur et de quelques moines, j'aurais cru compromettre mon salut éternel en ne renouvelant pas le loyal essai de la vie que j'avais toujours rêvée. J'aurais opposé à ma bonne mère un refus douloureux et ferme. Sa-

1. Voir ci-dessus, chapitre IV, p. 72, note.

chant ce que j'avais appris, devais-je sacrifier une position certaine et régulière à un avenir douteux et à une situation mal définie? Je consultai. Dom Guépin et dom Gaugain refusèrent de me donner leur avis, afin, dirent-ils, de me laisser toute liberté. J'ai su depuis que ce dernier avait reçu une lettre de ma mère, le priant de ne pas me retenir. Un autre moine, le Père Souben, me conseilla d'accepter l'offre du supérieur de Mongazon. J'hésitais cependant.

Il avait été convenu avec dom Guépin que j'irais passer quelque temps dans un milieu complètement espagnol, afin de me perfectionner plus rapidement dans la langue, que je commençais à parler. Le prieur m'avait trouvé pour maître un prêtre de Burgos qui m'attendait le 14 août. Il me conseilla de ne rien changer à l'arrangement et me dit que je prendrais tout aussi bien ma décision à Burgos qu'à Silos.

Au jour fixé, je quittai le monastère à cinq heures du matin, à dos de mulet, conduit par un domestique, pour aller prendre le coche à quelques lieues de là. Quand j'arrivai au relai, la voiture était passée. Je congédiai mon équipage et résolus de continuer mon voyage à pied. Comme j'étais en soutane, il me sembla convenable, plutôt que d'aller déjeuner dans une auberge, de demander l'hospitalité d'un curé. Vers une heure, je frappai à la porte d'un presby-

tère. Le prêtre me reçut cordialement et me fit partager le frugal repas qu'il se disposait à prendre. Il ne voulut pas me laisser poursuivre ma route ce jour-là et me retint à dîner et à coucher. Après la sieste, nous visitâmes l'église et le village. Mon hôte me parla de la Castille avec orgueil, comme si elle fournissait de blé toute l'Europe. Il me demanda, en me montrant le Duro, si les fleuves de France étaient aussi larges. Il confondit saint Benoît avec saint Basile. — Je me demandai s'il disait son bréviaire ou s'il ne le comprenait pas (1). Il me parut plus amateur de sciences naturelles que d'histoire et de théologie. Il prononça le nom de l'astronome Faye avec admiration. Ses tendances politiques étaient libérales.

Le lendemain matin, je me rendis à Burgos.

Le digne prêtre, don Isidore de Lope y Moral, qui devait me donner des leçons, ne pouvant m'héberger chez lui, me fit prendre pension chez un artisan, son voisin. Désormais, la plus grande partie de mon temps se passa en exercices de

1. Que j'étais jeune encore pour me livrer à de telles remarques ! En 1920, l'un des apologistes contemporains qui ont eu le plus de succès en librairie, Mgr Albert Farges, a publié, avec l'*imprimatur* de Mgr Baudrillart, un livre sur *Les Phénomènes mystiques*, dans lequel il donne comme Français trois aimables saints qui ne sont jamais venus en France, Stanislas Kostka, Louis de Gonzague et Jean Berchmans. Est-ce qu'on peut se demander si MMgrs Farges et Baudrillart disent leur bréviaire ou le comprennent ?

traduction, conversations, visites, excursions dans la ville ou aux environs, avec mon maître.

Je cherchai à causer avec des prêtres pour connaître leurs idées théologiques, politiques et sociales. L'un de ceux auxquels me présenta don Isidoro était son cousin, M. Villada, frère ou cousin lui-même d'un jésuite de ce nom qui jouissait, dans le clergé de son pays, de quelque notoriété doctrinale. Don Isidoro était un homme cultivé, réservé, de tempérament littéraire; M. Villada avait l'esprit hardi, inquiet, profond. Tous deux manquaient de livres. Un jour, nous eûmes une conversation sur la Bible. J'exposai, je défendis les théories d'interprétation soutenues par François Lenormant, Mgr Clifford, le cardinal Newman, le chanoine Duilhé de Saint-Projet, théories que j'avais soigneusement recueillies dans des livres et des revues d'apologétique libérale, notamment dans le *Bulletin critique*. Mes deux interlocuteurs, qui ne connaissaient rien de tout cela, se regardaient avec stupéfaction. Villada me questionnait toujours. Quand vint le moment de se séparer, il s'exclama : « Ce jeune prêtre a plus d'idées que tout le clergé d'Espagne ensemble. » Quelle que fût la valeur des autorités catholiques sur lesquelles je croyais pouvoir m'appuyer, j'éprouvai comme une angoisse de me trouver, à l'au-

rore de mon sacerdoce, plus « avancé » que toute l'Eglise d'un grand pays, et je me demandai si je ne marchais pas en dehors de la droite voie, si vraiment dans l'Eglise je n'étais pas ou je ne deviendrais pas « un étranger ».

Le 24 août, le supérieur de Mongazon m'écrivait que ma nomination était « chose arrangée avec Monseigneur »; je serais surveillant de la division des petits pendant un an; cette année-là, j'étudierais, avec le secours du professeur de langues vivantes, les éléments de l'allemand, et je passerais les prochaines vacances en Allemagne. Il ajoutait gentiment : « Vous avez encore un mois; si vous pouvez, faites un petit voyage en Allemagne, cela pourra vous servir. » Le brave homme! Je ne savais pas un seul mot d'allemand et il m'invitait à traverser la France entière pour aller vivre quelques semaines dans un pays où je n'aurais pu rien comprendre. Dom Gaugain, à qui je communiquai cette lettre, m'écrivit : « La réponse du supérieur de Mongazon est digne d'un homme d'administration, on ne peut le nier. Je vous plains d'être tombé entre ses mains redoutables. »

Du moment que mon retour était décidé, je résolus de profiter de mon voyage le plus possible. Le 2 septembre, je partais pour voir la capitale de l'Espagne. J'y passai seize jours,

visitant les musées, le palais royal, les ministères, les Chambres, les promenades.

Madrid, ville banale peut-être, était la première grande ville dont je prenais connaissance. Je fus émerveillé. L'admirable musée de peinture me causa particulièrement une impression inénarrable. J'eus la révélation de l'art. Vélasquez me ravit. L'édification fut moindre que le plaisir. On m'avait toujours représenté les « Rois Catholiques » comme d'aussi excellents défenseurs des bonnes mœurs que de la vraie foi. Il me sembla que ces gardiens de l'orthodoxie garnissaient leurs palais de peintures scabreuses.

Après avoir vu Madrid, bien que ma bourse fût légère, je visitai, sur le conseil de quelques amis, Tolède. Les magnifiques restes de la civilisation arabe me révélèrent un autre monde et jetèrent dans mon esprit quelques doutes sur ce que mes éducateurs appelaient « la transcendance du christianisme », c'est-à-dire sur l'incomparable supériorité qu'il aurait eue sur toutes les religions, dans ses conséquences pratiques, dans son art, comme dans sa doctrine. Cette partie de l'Espagne n'avait-elle pas été plus glorieuse et plus riche sous l'Islam que sous les « Rois catholiques » ?

Je soumis cette idée à plusieurs bénédictins. Ils ne purent résoudre ma difficulté. L'un

d'eux, dom Férotin (1), particulièrement versé dans l'histoire de ce pays, puisqu'il est devenu membre d'honneur de l'Académie d'histoire de Madrid, me dit même que des historiens espagnols, comme Amador de Los Rios, professaient ce sentiment. Ce ne fut qu'une quinzaine d'années plus tard que je trouvai sur ce sujet une opinion satisfaisante. La voici dans les termes où elle est formulée : « Tout ce qui s'est fait en pays musulman n'est pas un fruit de l'Islam. C'est le principe que le profond historien de l'Espagne musulmane, M. Reinhard Dozy, appliquait avec une rare sagacité. Ces sortes de distinctions sont nécessaires si l'on ne veut pas que l'histoire soit un tissu d'à peu près et de malentendus (2). »

Je rentrai en France le 26 septembre. En passant par Bayonne, je m'octroyai le plaisir de revoir à Biarritz la mer, avec laquelle j'avais déjà, en allant, fait connaissance à Saint-Sébastien. Je la retrouvai étincelante et bleue, merveilleuse.

Le 1er octobre, je me réinstallais dans le collège que j'avais quitté cinq ans auparavant.

1. Mort en 1914. Une notice lui a été consacrée par dom Cabrol dans *The Journal of Theological Studies*, avril 1915, et dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* ; cf. aussi le *Bulletin de saint Martin et de saint Benoît* de novembre 1915.

2. Renan, *Discours et conférences*, p. 405.

Vingt ans plus tard, je racontai à un savant historien des religions, M. Loisy, que mes premiers voyages avaient, malgré la solidité de mes croyances, posé en mon esprit les premiers points d'interrogation. Il me répondit simplement : « Il n'y a qu'à sortir de son trou pour perdre la foi. »

Peut-être en est-il ainsi pour les gens perspicaces. On ne m'avait pas appris à l'être. Pourtant, ce que Charles Darwin écrivait au sujet de son voyage à la Terre de Feu : « J'ai toujours senti que je devais à ce voyage la première discipline et l'éducation de mon esprit », cela, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, je puis le répéter de mes deux excursions en Espagne.

CHAPITRE VII

LE MAITRE D'ETUDE

Pion. — Vacances en Allemagne. — M. Ledoyen, supérieur du petit séminaire. — Les maîtres d'étude. — Solesmes et l'inquisition. — Ma première expérience objective des illusions mystiques.

(Octobre 1891-juillet 1894)

Au moment où j'entrais au collège comme « maître d'étude », selon le terme usité dans la maison, — ailleurs on dit souvent surveillant ou pion, — les élèves étaient répartis en trois divisions, — petits, moyens et grands, — gouvernées chacune par deux surveillants. Les fonctions de l'un commençaient à midi pour expirer le lendemain à midi. Chacun d'eux disposait donc en toute liberté de la moitié d'une journée et, de plus, dans sa demi-journée d'occupations, de deux heures, le temps des classes. Un maître d'étude possédait ainsi quelques loisirs pour travailler. C'était assurément le seul agrément du poste; mais, pour moi, c'en était un très appréciable.

Dans la division des petits, mon apanage, la réalité ne correspondait pas pleinement à la théo-

rie. Depuis quelques années, pour cause d'économies, la division n'avait qu'un surveillant. La besogne du second se partageait par quarts entre le surveillant lui-même et les trois professeurs des classes inférieures : sixième, septième et huitième. Plus anciens et plus importants que moi, ces collègues accaparèrent le gouvernement de la division : aux yeux des élèves, je fus trop ouvertement compté pour zéro.

Durant l'année, j'occupai mes loisirs en étudiant l'allemand. A la fin de l'année scolaire, j'allai, — à mes frais, bien entendu, — passer mes vacances (août-septembre 1892) au delà du Rhin, dans une pension de Bensheim qu'on m'avait chaleureusement recommandée. Le directeur recevait trop de jeunes Français, frais émoulus du collège et peu travailleurs, pour que le séjour fût vraiment profitable.

En rentrant à Mongazon, j'eus le plaisir de voir rétabli le système normal de surveillance : on m'avait donné un collègue, c'est-à-dire un second maître d'étude, excellent compagnon, avec lequel je fus toujours en parfait accord.

Aux vacances suivantes (août-septembre 1893), sacrifiant la conversation allemande au divertissement de visiter le pays, je parcourus l'Alsace, le grand-duché de Bade, et descendis le fleuve dont les rives, surtout dans la région de Kaiserswerth, présentent une si tranquille grandeur, une

si bienveillante majesté. Une semaine en Belgique termina le voyage. Ces régions m'apparurent laborieuses et prospères, mais, en général, moins attrayantes que l'Espagne.

La divine lumière du midi, qui fait resplendir toutes choses, m'avait séduit. D'autre part, je me suis toujours senti comme un frère au milieu des peuples de langue latine, et la civilisation latine, héritière de la grecque, m'a toujours semblé la grande, la seule civilisation. Je n'en connais pas d'autre. Les efforts des Allemands pour créer ce qu'ils appellent une « culture » de leur cru ne me paraissent pas avoir abouti. Pour autant qu'ils sont humanisés, ils participent eux aussi à la vieille civilisation classique qui leur est arrivée par l'Eglise catholique, par les infiltrations italiennes et françaises, en traversant tout d'abord leurs provinces de l'ouest et du sud. Les Germains de l'est, les plus éloignés, n'ont eu qu'une part tardive et chétive à ces bienfaits; et l'on s'en aperçoit encore. Dans les deux voyages que j'ai faits au pays du Rhin, on m'a dit quelquefois : « Je suis Allemand, je ne suis pas Prussien », et l'on me parlait des Prussiens comme de gens grossiers, brutaux, insolents; quelqu'un m'a même dit une fois le mot : barbares. Nombre de personnes avaient l'air de redouter par-dessus tout de passer à mes yeux pour des barbares, des demi-civilisés, des Prussiens. Elles sem-

blaient me supplier de leur délivrer un certificat de politesse et de courtoisie, et, ce qui était plus difficile, de grâce et de distinction. Malheureusement la force des armées était devenue l'idéal, et quelles armées! Lorsque je vis pour la première fois défiler les troupes allemandes, les sons aigus du fifre, le pas de parade, la raideur des soldats, les regards d'orgueil brutal qu'ils lançaient de tous côtés, me firent invinciblement penser à l'invasion des Barbares, que les Allemands appellent, avec une singulière fierté, les « puissantes migrations des Barbares ».

Naturellement je m'efforçai d'observer particulièrement l'état du catholicisme. Les fidèles se tenaient gravement à l'église et étaient embrigadés, chacun selon sa catégorie, dans de multiples associations ou confréries. La culture germanique et la discipline papale sont deux civilisations despotiques, dignes de s'entendre. Les quelques prêtres avec lesquels je fus en rapports me parurent assez instruits et très orthodoxes. Prêtres et fidèles me semblèrent fort prévenus contre le protestantisme. Une barrière de préjugés les séparait de leurs concitoyens d'une autre confession.

De mes deux excursions en Allemagne, je rapportai donc une impression de force, de sérieux et de conservatisme.

Au retour de mon second voyage, le supérieur

me nomma professeur d'allemand pour les classes inférieures, de la troisième à la sixième. Ce fut un supplément de huit heures de cours par semaine. En conséquence, mon traitement annuel — de quatre cents francs — fut augmenté de cinquante francs. De plus on me dispensa de conduire les élèves dans les promenades ordinaires. Mon collègue, seul, en fut chargé. Il ne se trouvait pas par le fait plus imposé que les maîtres d'étude des grands et des moyens, et il n'eut donc pas à se plaindre. M. Ledoyen excellait dans les combinaisons de ce genre et il les justifiait par des raisonnements très dignes.

Dans ma notice sur *Le Petit Séminaire Mongazon*, j'ai tracé de ce personnage un portrait tel que je le pouvais décemment esquisser très peu de temps après sa mort et sous la stricte censure épiscopale (1). Ce portrait est cependant plus ressemblant que le beau buste dont on orna son monument funéraire.

Avec ma naïveté de séminariste, et malgré l'appréciation qu'avait portée sur lui dom Gaugain, je comptais trouver en lui un père en Dieu, un protecteur, un conseiller, un ami. Dans la visite que je lui fis à mon arrivée, il me remit la liste de mes élèves et un exemplaire du règle-

1. Sur cette censure, voir ci-dessous chapitre IX, p. 199. L'article que je publiai sur M. Ledoyen me valut d'ailleurs un supplément d'informations diverses qui me le firent mieux connaître.

ment. Depuis lors, il ne m'adressa la parole que pour des banalités. Je ne le revis en tête à tête que trois mois après mon entrée en fonctions, c'est-à-dire le 19 décembre. Ayant appris que, ce jour-là, j'allais assister, comme lui, à l'ordination, il me fit l'honneur de sa voiture. J'acceptai avec empressement, pensant que j'aurais l'occasion d'entrer en confidences. Quel ne fut pas mon désappointement! Tout le long du trajet du collège à la cathédrale, sa conversation enjouée roula sur la saison, les chevaux que nous rencontrâmes et les maisons en construction. De mes élèves, de ma charge, pas un mot. Ni encouragement, ni conseil. Je craignis que cette abstention de toute matière sérieuse ne cachât quelque blâme et je priai mon directeur de conscience, M. Baron, qui devait le voir au nouvel an, de l'interroger sur mon compte. M. le supérieur se déclara satisfait. Il ne demandait qu'une chose : qu'on ne lui créât pas d'embarras. Le cas contraire amenait un prompt congé, mais la séparation s'opérait presque toujours convenablement et toujours avec de bonnes recommandations à l'évêché. Il ne voulait pas qu'un de ses professeurs pût être soupçonné dans le public d'avoir démérité.

Son idéal scientifique était étrange. On pouvait professer, disait-il, n'importe quelle science, pourvu qu'on fût de quinze pages en avance sur

la leçon donnée aux élèves. Si le maître improvisé réussissait, c'est-à-dire n'avait pas besoin de son intervention disciplinaire, le supérieur ne lui refusait pas des compliments. Echouait-il, au contraire, M. Ledoyen ne se gênait pas pour dire : « Comment ses élèves se tiendraient-ils bien, il ne sait pas ce qu'il enseigne! » Et il avisait au moyen de se défaire de cet incapable avec une précision mathématique d'où tout sentiment était exclu. Ses jugements sur l'ensemble de ses collaborateurs révélaient la même absence d'estime: « Il n'y a que quatre professeurs ici, disait-il un jour, qui soient capables de faire un discours de distribution de prix. » Et une fois que je lui demandais un crédit pour la bibliothèque, dont il venait de me confier l'administration, il me répondit : « Ici, ceux qui ont le goût du travail n'en ont pas le temps et ceux qui en ont le temps n'en ont pas le goût. » Aussi la munificence de M. Ledoyen pour la bibliothèque se borna-t-elle tout d'abord à la faire parqueter, avec tout le reste du collège. Plus tard, à force d'instances, je pus cependant lui arracher une petite somme annuelle pour achat de livres et frais de reliures.

Arrivé, comme par hasard, à une position qui suppose de la science, il n'estima jamais les études. On n'en devait prendre à son avis que le nécessaire pour obtenir les diplômes rigoureu-

sement exigés par l'Etat. Le reste n'était que vanité et faiblesse d'esprit. D'après lui, au bout de quinze ans, un professeur était usé et devait se retirer. S'il en garda plus longtemps, c'est qu'il ne pouvait les remplacer. Il en congédia plusieurs qui avaient compté mourir au collège. « Un petit séminaire, disait-il, n'est pas une maison de retraite; que les vieux viennent à tomber malades, il faudra les soigner, les visiter. On ne peut pas prendre de telles charges. » Ce fut ainsi qu'il mit à la porte un très digne maître d'étude, M. Pierre Lefèvre, qui ne demandait qu'à finir ses jours dans la maison à laquelle il s'était dévoué plus de trente-quatre ans. Il ne devait pas, à la vérité, laisser d'héritage.

Bien qu'il fût lui-même un prêtre correct, M. Ledoyen oubliait tous ses principes quand l'intérêt entrait en jeu, ou, plutôt, il excellait dans l'art ecclésiastique de se former la conscience. Il n'en répétait pas moins sans cesse, d'un ton pénétré, qu'il rendrait à Dieu compte de l'âme de tous ses professeurs et de tous ses élèves. Ceux qui n'ont connu que ses pieuses déclamations, sans constater ses illusions volontaires, peuvent le considérer comme un saint. Il fut seulement, et c'est déjà beaucoup, un administrateur très habile, spécialement capable dans la culture de la vigne dont il tirait de bons revenus. Possesseur de vignobles, fils et petit-fils de paysans aisés,

également vignerons, il avait le teint fleuri, le caractère optimiste, les idées claires, le bon sens des producteurs de l'agréable vin d'Anjou. Sa courte science, ses courtes lettres ne le désignaient pas pour diriger un collège, mais il prenait toutes choses avec bonne humeur et il ne douta jamais de lui-même. Une imperturbable confiance fit toute sa force.

Le corps professoral qu'il présidait présentait la plus grande variété, allant de prêtres éclairés et pieux à de vieux garçons désabusés, corrects ou maniaques. Au point de vue du savoir, il me semblait supérieur à celui que j'avais connu comme élève. Directement ou indirectement, l'influence des Universités catholiques se faisait un peu sentir. J'eus d'ailleurs peu de rapports avec les professeurs. Quand je n'étais pas de fonctions ou enfermé dans ma chambre à travailler, j'allais lire à la bibliothèque de la ville. Le trajet me servait de récréation et de promenade hygiénique. Je ne voyais guère que les surveillants des autres divisions, avec qui je prenais mes repas à un service particulier.

En ordonnant mes souvenirs, je ramène les maîtres d'étude que j'ai connus, élève et professeur, — je ne parle que des maîtres d'étude, — à six types : le saint (deux exemplaires); le correct (quatre exemplaires); le fainéant (trois exemplaires); le noceur (huit exemplaires); le

sentimental (deux exemplaires) ; enfin, l'intrigant, qui cherche à se pousser au professorat par tous les moyens, surtout par la flatterie du supérieur et la médisance de ceux dont il convoite la chaire (deux exemplaires). Peut-être jugera-t-on ce dénombrement médiocrement flatteur. Combien d'établissements ont eu, dans le même laps de temps, deux saints ? En tout cas, si la corporation ne compte pas davantage de membres honorables, c'est, à mon avis, qu'on ne nomme pas souvent à ce poste délicat des prêtres distingués et qu'on n'y laisse pas assez longtemps ceux qui y sont nommés. Chaque division devrait être gouvernée par un surveillant d'âge mûr ayant toute l'expérience de ses fonctions et chargé de former son jeune collègue. Mongazon a compté un prêtre qui voulut rester toute sa vie maître d'étude, M. Pierre Lefèvre. Mgr Freppel le cita orgueilleusement à la Chambre des députés (1), mais, quand les amis et les admirateurs de ce brave homme demandèrent à l'évêque de le nommer chanoine honoraire, il répondit que la mozette ne se donnait pas aux surveillants. Les autres maîtres d'étude à Mongazon ne sont guère

1. Discours prononcé dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire, séance du 12 juillet 1882 : « J'ai dans l'un de mes établissements un maître d'étude qui compte vingt-cinq années de surveillance. C'est un maître modèle, parce que de longues années de service l'ont rompu à ce métier si ingrat et si difficile. Ne serait-il pas à désirer qu'il en fût partout ainsi ? »

restés plus de six ans, la plupart beaucoup moins, de telle sorte que le débutant, sortant du séminaire, n'avait ordinairement, pour se former, que l'initiation d'un compagnon, son aîné de deux ou trois ans, sans grande expérience pédagogique et dont, le plus souvent, l'unique désir était de s'en aller, le plus tôt possible, dans la sinécure d'un vicariat. Pour garder à cette charge pénible des hommes d'âge mûr, les administrations diocésaines devraient mettre d'accord leur pratique et leur théorie. On les entend sans cesse proclamer que nul poste n'est plus méritoire que celui de maître d'étude; pratiquement, elles traitent souvent les maîtres d'étude sans plus de considération que des chiens de garde. Il arrive même que ceux qui débutent dans un collège par le professorat, surtout s'ils sont en possession de grades universitaires, prennent, volontairement ou non, à l'égard de ces confrères d'un ordre inférieur, une attitude blessante et qui ne peut que pousser ceux-ci à chercher promptement dans le ministère paroissial un milieu plus égal.

Les quelques ennuis ou désillusions que je pus éprouver dans ce temps-là furent grandement compensés par une chimère consolatrice qui devait consumer une quinzaine d'années de ma vie et qui n'était cependant elle-même que l'aurore de la plus grande désillusion : la chimère de la

réconciliation de ma religion et de la pensée moderne. Il se produisait alors en France une espèce de petite renaissance idéaliste, riche d'espérances. Le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé en célébra les symptômes dans un article qui me ravit (1). Toutes les difficultés entre l'Eglise et le siècle me semblaient sur le point de disparaître. Cela s'appelait le ralliement, l'esprit nouveau, l'apologétique nouvelle. Ce mouvement, vu à travers les exagérations intéressées de la presse catholique, m'enivrait. Je vécus une sorte de renouveau dont je devais esquisser l'histoire (2), dix ans plus tard, lorsqu'enfin je commençai à comprendre les leçons de l'expérience.

L'espèce de libéralisme vers lequel j'étais insensiblement porté provenait, non seulement de la générosité de ma jeunesse, mais encore d'une réaction contre certaines exagérations du milieu dans lequel je vivais et qui renfermait des types de cette crédulité haineuse souvent qualifiée de « cléricale ». Mon digne supérieur lui-même n'en était pas exempt. Il fut l'une des victimes les plus précoces et les plus obstinées de la mystification de Léo Taxil. Aussi racontait-il aux élèves, à ses lectures spirituelles, que le diable

1. « Les Cigognes », article publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1892 et réimprimé dans le livre *Heures d'histoire*.
2. Dans mon livre sur *l'Américanisme*, p. 195-224 ; voir aussi mon *Histoire du Modernisme catholique*, p. 1-61.

en personne présidait les réunions maçonniques. Ma foi catholique dans le démon était ferme et entière; j'avais même connu à Solesmes un moine qui en avait été possédé, mais je croyais que, de notre temps, l'habileté du diable était de se cacher, de se faire nier, et que, s'il se fût montré dans une loge, les francs-maçons se seraient tous convertis au bon Dieu. Les francs-maçons m'apparaissaient donc comme de grands calomniés, d'autant plus que, par hasard, j'en connaissais personnellement quelques-uns et que ceux-là étaient de bonnes gens. Vingt ans plus tard je lus dans le journal du père Hyacinthe Loyson que, vicaire à Saint-Sulpice de Paris, il avait, dans un sermon, fait appel aux francs-maçons, « les libres maçons du temple de l'avenir », les invitant à y travailler avec le clergé (1). Si j'avais prêché, en 1893, j'aurais été capable d'une aussi colossale naïveté.

Pleine de travail et d'enthousiasme religieux, ma vie était presque une vie de moine. De temps en temps d'ailleurs, je retournais contempler mon vieil idéal, soit à Solesmes, soit au monastère de Glanfeuil de Saint-Maur-sur-Loire, où résidaient plusieurs religieux que j'avais connus au noviciat. Pauvre idéal! La division entre « Jeunes » et « Anciens », « Céciliens et Anticéciliens », deve-

1. Voir ma Vie du Père Hyacinthe, t. I, chap. III, p. 70.

nait sans cesse plus âpre. Les Jeunes ou Céciliens usaient du pouvoir sans modération et se comportaient sans souci du qu'en-dira-t-on, et même du bon sens. Par exemple, l'abbé et l'abbesse, un moine important et la prieure firent ensemble, pour préparer la fondation de deux autres monastères, un long voyage, dédaigneux de ce que ces sortes de couples présentaient de ridicule pour l'opinion publique. Je voyais monter à l'horizon l'orage que je croyais possible depuis 1888. Il éclata, plus scandaleux et plus retentissant que je ne l'aurais jamais cru.

Vers le milieu d'avril 1893, le Saint-Office imposait à Solesmes d'énergiques mesures disciplinaires : défense à l'abbé dom Delatte (qui avait été appelé à Rome) de rentrer en France, de communiquer avec ses moines et, jusqu'à nouvel ordre, obligation pour lui de résider à Subiaco; déposition du prieur, dom Cabrol; interdiction de toute relation entre les deux monastères de Solesmes. Les moniales étaient placées sous la juridiction de l'Ordinaire; elles recevaient pour confesseurs et aumôniers les missionnaires diocésains qui desservaient un sanctuaire situé à quelques lieues. Le plus ancien abbé de la congrégation, dom Gauthey, était nommé, par *intérim*, administrateur de Solesmes et supérieur général de la Congrégation (1).

1. Sur ces affaires, voir ma *Grande mystique*.

Ces mesures n'étaient que provisoires. Le Saint-Office poursuivait un procès doctrinal contre l'abbé et l'abbesse. Mais les bénédictines, qui comptaient parmi elles deux princesses, suscitèrent en faveur de leur supérieure l'intervention de la reine d'Espagne et de l'empereur d'Autriche. A la solution canonique de l'affaire Léon XIII substitua une solution diplomatique. Il décida que l'abbé et l'abbesse resteraient à la tête de leurs communautés; seulement, ils seraient *ad nutum Sanctæ Sedis*, c'est-à-dire que, si de nouvelles plaintes étaient portées contre leur doctrine ou leur administration, ils seraient déposés sans autre forme de procès.

Cette solution n'était pas encore ébruitée quand un grand journal, *Le Matin*, lança, le 13 novembre (1893), un article tapageur et scandaleux sur les affaires de Solesmes. En réponse au *Matin* et sur l'instigation d'un bénédictin de Solesmes, Edouard Drumont publia, dans *La Libre Parole* des 17 et 18 novembre, un panégyrique de l'abbé et de l'abbesse, avec une violente attaque contre les deux moines qui les avaient dénoncés au Saint-Office. L'abbé de Ligugé, dom Bourigaud, qui était alors à Paris, infligea immédiatement à Drumont un démenti qui parut dans *La Libre Parole* du 19.

Ces incidents m'émurent à un degré que je ne saurais raconter. Je croyais à tout le sur-

naturel enseigné par l'Eglise; ma connaissance de l'histoire et de la psychologie étaient encore rudimentaires; je ne pouvais donc pas comprendre le sens et la portée du drame mystique dont j'étais témoin et sur lequel j'étais d'ailleurs encore imparfaitement renseigné. Je tenais l'abbesse pour une sainte, quoiqu'un peu illuminée; l'abbé pour un saint, quoique fort fantasque; les amitiés spirituelles des moines et des moniales ne me semblaient regrettables que par les gaspillages de temps qu'elles entraînaient dans des correspondances amphigouriques ou de longs bavardages à la grille. L'abbesse dit, en parlant des tribulations qui fondaient sur elle : « Nous vivons maintenant une page de la vie des saints. » Je le crus, et dans le sens où elle le disait.

Comptant de bons amis dans les deux partis monastiques qui étaient en guerre, je résolus de garder la neutralité la plus complète et d'attendre en paix, comme on dit, « le jugement de l'Eglise ». Le pape avait envoyé à Solesmes un enquêteur apostolique auquel j'aurais pu conter de nombreuses histoires. Je ne retournai pas à l'abbaye tant que dura le procès. Je défendis la congrégation de mon mieux dans la conversation et dans mes lettres, comme un fils qui voudrait apaiser la brouille survenue entre ses père et mère.

L'article du *Matin* et la lettre de dom Bourigaud me désolèrent, l'un comme un scandale, l'autre comme une maladresse, de nature à empêcher tout règlement amiable de l'affaire. Un bénédictin cécilien me travaillait habilement en faveur de son parti et s'efforçait de m'expliquer dans un sens orthodoxe ce que j'avais pu saisir de fâcheux et d'alarmant sur la mystique de l'abbesse. Je le crus sur parole quand il m'affirma que l'article du *Matin* était l'œuvre de dom de la Tremblaye et quand il m'affirma, comme les articles de Drumont, que le Saint-Office avait condamné dom Delatte sans l'entendre. Il me demanda d'écrire à Drumont pour le féliciter de son intervention et pour lui envoyer de longs renseignements supplémentaires qu'il me fournit, et qui, je l'appris plus tard, n'étaient pas de bonne qualité. J'écrivis à Drumont avec d'autant plus d'empressement qu'en ce temps-là sa conduite dans l'affaire du Panama me le faisait considérer comme un justicier. Sans doute aussi je me croyais moi-même quelque peu justicier. Les aberrations mystiques de l'abbesse ne justifiaient pas les propos avec lesquels certains de ses adversaires se permettaient de l'attaquer. Les « enfantements » et les « maternités » dans lesquels elle s'était complu n'avaient été que des phénomènes « spirituels ».

Quelques jours après, je fus grandement con-

solé par la nouvelle que dom Delatte était replacé à la tête de son abbaye. Cet acte, il est vrai, fut accompagné d'un communiqué publié par l'évêque du Mans et dont la teneur, inspirée par Rome, disait-on, n'était pas exempte d'ambiguïté. Mon bénédictin m'expliqua le texte très obligeamment dans le sens de mes désirs, c'est-à-dire de son parti. Ses déclarations m'auraient pleinement satisfait si je n'avais appris que, le 22 novembre, le Saint-Office, d'accord avec Léon XIII, avait résumé les thèses mystiques de l'abbesse en cinq propositions, et qu'au mois de décembre moines et moniales de Solesmes, sur les ordres du pape, avaient dû les désavouer en signant un formulaire.

Le 30 décembre, profitant de mes courtes vacances de nouvel an, je portai à dom Delatte et à dom Cabrol, réinstallés dans leurs charges, mes félicitations d'un retour que je n'avais guère osé espérer.

Je trouvai les moines dans un singulier état de surexcitation. Si les « Jeunes », les « Céciliens », affectaient des airs victorieux, les « Vieux », les « Anti-Céciliens » se demandaient avec angoisse quelle vie leur feraient leurs adversaires triomphants. Parmi les uns et les autres, beaucoup étaient furieux d'avoir eu à désavouer des erreurs que, disaient-ils, ils n'avaient jamais partagées. Tous sentaient douloureusement qu'il était

à jamais fini, ce renom d'orthodoxie de l'abbaye, qui s'était glorifiée d'avoir été appelée *Locus irreprehensibilis*.

Pour moi, toujours attaché à Solesmes, le compromis, imposé par Léon XIII, me semblait, au total, une heureuse solution. Je voulais espérer que les tribulations du père abbé auraient été pour lui le noviciat d'un glorieux règne. Hélas! Dom Delatte et ses flatteurs voulurent faire croire qu'il avait triomphé sur toute la ligne. Leurs adversaires n'acceptèrent pas cette prétention. Les discussions recommencèrent de plus belle. Les circonstances m'en firent le témoin. Comme je pouvais aller facilement à Saint-Maur et que je voyais souvent des moines de Solesmes de passage à Angers, je devins agent de liaison entre ces deux monastères dont les deux supérieurs restaient sur le pied de guerre.

Le prieur de Saint-Maur, dom Chamard (1), avait cru irrévocable la déposition de dom Delatte et, comme presque tous ses moines tenaient en faveur de l'abbé déposé, il les avait traités en révoltés. Déconcerté par le retour de l'abbé, il interpréta sa rentrée comme une mesure provisoire, prise pour faire cesser le scan-

1. Sur ce personnage, voir dans mes *Notes sur les profès de Solesmes* la notice qui le concerne et celle de dom Joseph Bourigaud ; voir aussi ma *Controverse de l'Apostolicité* et ma *Lettre à dom Chamard*.

dale, et il disait que, plus tard, en temps opportun, dom Delatte s'éclipserait discrètement et définitivement. L'expression de cette opinion lui valut d'être, à son tour, traité par presque tous ses moines en révolté contre son supérieur général. Dom Chamard surveilla et réduisit, autant qu'il put, les rapports de sa communauté avec celle de Solesmes. Dans ces conjonctures, le sous-prieur de Saint-Maur utilisa mes services pour correspondre plus librement avec dom Delatte. Dom Chamard ne fut pas longtemps sans le soupçonner. Mon arrivée le mettait de mauvaise humeur; mais, bien qu'il fût d'un tempérament volcanique, il me reçut toujours correctement. Ma mission de courrier ne dura d'ailleurs que quatre mois. Au mois de mai 1894, dom Chamard fut envoyé en Normandie, gouverner le monastère de Saint-Wandrille. Saint-Maur recouvra la paix; les autres monastères connurent encore longtemps la discorde.

Le spectacle de ces dissensions me guérit de toute velléité d'entrer dans une congrégation religieuse.

CHAPITRE VIII

LE PROFESSEUR D'HISTOIRE

Ma nomination de professeur. — Voyages en Angleterre (1896-1897). — La lecture de Newman. — Un changement de supérieur. — Mon cours d'histoire. — Le ralliement.

(Juillet 1894-avril 1901)

Bien que je fusse professeur d'allemand dans les basses classes, j'avais relativement peu d'occasions et même peu de temps pour me perfectionner dans cette langue, et je ne voyais pas sans quelque appréhension venir le moment où je serais chargé de l'enseigner dans tous les cours. Craignant de ne pas être prêt et désireux d'en finir une bonne fois avec l'étude de cet idiome difficile, je sollicitai de mon supérieur la permission de passer une année au delà du Rhin. Me remplacer comme surveillant et comme petit professeur ne présentait aucune difficulté.

Au mois d'octobre 1894, je soumis cette idée à l'évêque, Mgr Mathieu, depuis cardinal et membre de l'Académie française. Le prélat m'accueillit avec bienveillance et m'accorda la permission que je sollicitais, mais en la subordonnant au consentement de M. Ledoyen. Celui-ci me le

refusa net. J'insistai auprès de l'évêque. « Mon cher enfant, me répondit-il, votre supérieur prétend avoir absolument besoin de vous. Cela vous fait beaucoup d'honneur. Il y a tant de ses professeurs dont il désire si ardemment se débarrasser! »

Monseigneur n'aimait pas mon supérieur. D'autre part, M. Ledoyen avait certainement en tête beaucoup de combinaisons. Quelques-unes réussirent cette année-là.

Après la distribution des prix, il m'écrivit la lettre suivante :

Vichy, le 26 juillet

Mon cher abbé, j'aurais bien voulu vous voir avant mon départ; vous n'étiez pas là.

Quoique j'eusse encore bouche close, je l'aurais ouverte néanmoins pour vous annoncer que, définitivement, vous étiez nommé professeur d'histoire avec addition du petit cours d'allemand. M. Bellanger prend la place de M. l'abbé Verdier, qui devient supérieur de Saint-Louis de Saumur.

Ne parlez de rien tant qu'autour de vous on ne dira rien.

Je crois que vous pourrez attendre mon retour sans rien dire.

Si vous allez en Allemagne, vous n'aurez pas d'effort à faire pour être discret.

Comme tous ces changements se font par l'Evêché, il importe de laisser l'Evêché divulguer ce qui s'est fait, quand il le veut.

Au revoir, cher Monsieur Houtin. Croyez-moi bien

Votre dévoué,

And. LEDOYEN

J'étais d'autant plus éloigné de m'attendre à cette nomination que M. Bellanger avait été nommé professeur d'histoire seulement un an auparavant. On ne m'avait jamais laissé entrevoir que sa succession serait bientôt vacante et qu'on songeait à me la confier. Je n'étais donc aucunement prêt à la recevoir. En conséquence, je pris la résolution de ne pas aller en Allemagne et de rester toutes les vacances chez mes parents pour préparer mon nouvel enseignement.

A la fin du mois d'août, l'influence du prieur de Solesmes, dom Cabrol, me fit cependant accepter un préceptorat d'un mois, à Solesmes même. J'y donnai trois heures de leçons le matin et une heure le soir à un jeune garçon. Je logeais dans une maison du village et prenais mes repas au réfectoire des moines. Leur splendide bibliothèque m'était ouverte. Pendant les vacances de l'année suivante, je passai un mois dans les mêmes conditions et deux autres mois en 1896.

Je commençai mon cours d'histoire à la rentrée de 1894, professeur en rhétorique, seconde et troisième, avec huit heures de classe par semaine. On a vu plus haut comment, pour un supplément de traitement de cinquante francs par an, le supérieur m'avait déjà chargé de huit heures de classe d'allemand. En me nommant professeur d'histoire, il me conservait le supplément de travail, mais pas celui d'argent, de telle

sorte que je me trouvai juste moitié plus de besogne que mes prédécesseurs, et sans compensation. Il n'y avait pas de petits bénéfices pour ce grand administrateur.

Le Jeudi Saint de 1896, en allant en station dans les diverses églises de la ville, j'attrapai une maladie infantile dont il se fait une grande distribution ce jour-là, je veux dire la coqueluche. A la rentrée de Pâques, le médecin me bannit de classe, avec l'ordre de reprendre mes fonctions seulement trente jours après le dernier accès de toux. Que devenir durant cet exil qui devait se prolonger? L'enclos du collège entrait dans sa splendeur printanière, et, comme me le disait M. Ledoyen, nulle part je ne pouvais jouir d'un aussi beau parc. J'inclinais d'autant plus à en profiter que le supérieur m'y engageait. Sa pensée vraie était cependant tout autre. Il disait à tout le monde : « M. Houtin ne veut pas comprendre qu'il ne peut pas rester ici sans mettre en danger la santé des élèves. Je ne sais comment le déterminer à s'en aller. » Finalement, il chargea l'économe de me congédier. Celui-ci, qui ne voulait pas que je le rendisse responsable de mon départ, me découvrit tout simplement le double jeu du supérieur, ce dont je ne fus pas surpris. Je me retirai dans ma famille, le 19 avril.

Comme ma toux persistait, j'envisageai bientôt l'hypothèse où je ne rentrerais pas au collège

avant la fin de l'année scolaire. Le médecin me conseillait de changer d'air; je résolus de faire un voyage. Le supérieur ayant modifié ses plans relativement à l'enseignement de l'allemand, je ne songeai pas à retourner au delà du Rhin. Je me décidai pour l'Angleterre.

Mon départ fut retardé jusqu'au commencement de juin, à cause du mariage de ma sœur.

En me rendant à Londres par la voie Le Havre-Southampton-Winchester, je m'arrêtai au prieuré bénédictin de Farnborough, fondé par la veuve de Napoléon III, l'impératrice Eugénie, auprès d'une église qu'elle a construite pour renfermer les tombeaux de son mari, de son fils, et le sien propre. Afin de les faire garder dignement et de s'assurer un service de messes, l'impératrice traita d'abord avec la congrégation française des Prémontrés. Elle demanda trois religieux et leur assura une dotation suffisante pour six. L'arrangement ne valut pas ce qu'elle en avait attendu. Les Pères causèrent du scandale. Profitant de ce qu'il y avait parmi eux un repris de justice, l'impératrice obtint la résiliation du contrat, en les menaçant de leur intenter un procès, motivé sur ce qu'elle avait été surprise et avait traité avec des personnes indignes. Ainsi débarrassée des Prémontrés, elle obtint de l'abbé de Solesmes une petite colonie.

Je la visitai. Elle se composait de cinq pères

de chœur (1), y compris le supérieur, ancien sous-prieur de Saint-Maur.

Il avait organisé, pour le 11 juin, jour de l'octave du Saint-Sacrement, une procession et un thé. C'était la première réception au monastère. Je pus jouir du spectacle. Une vingtaine de prêtres et religieux des environs y étaient invités. Le reposoir prouva la compétence du supérieur en la matière; mais les prêtres anglais manquaient singulièrement d'aisance au cérémonial. Ils en montrèrent davantage au thé. Plusieurs absorbèrent jusqu'à six tasses de liquide, nécessaires d'ailleurs pour arroser les assiettes de gâteaux qu'ils engloutirent. Comme mon évêque, Mgr Mathieu, je pouvais désormais me vanter d'avoir « vu fonctionner les premiers estomacs de la catholicité ». Tous ces ecclésiastiques parlaient français, quelques-uns très correctement. Ils s'entretinrent surtout de la question, alors si vivement débattue, de la validité des ordinations anglicanes. Aucun d'eux ne tenait en sa faveur. Ils semblaient tous portés à croire que le pape enterrerait la controverse dans un silence politique. L'événement leur donna tort. Léon XIII prononça l'invalidité.

Quand ces hôtes furent repartis, la plupart à bicyclette, le prieuré, animé pour la première

1. Les Pères Meunier, Férotin, Lhuillier, Gastard et Péni-caud.

fois, retomba, non pas dans la tranquillité d'un monastère bénédictin, mais dans le glacial silence d'une chartreuse. Y prolonger mon séjour eût été perdre mon temps. Aussi, après quelques promenades dans les environs, je m'en allai vivre dans un milieu complètement anglais.

Les prêtres de Londres ont l'habitude de prendre un mois de vacances et, faute de collègues diocésains, ils acceptent volontiers des prêtres irlandais ou français pour les remplacer pendant ce temps. Ils hébergent gratis leur suppléant moyennant qu'il dise deux messes le dimanche et donne le salut un ou deux soirs pendant la semaine. Je trouvai une place de ce genre chez un curé de l'est de Londres, à Canning-Town, où je restai du 23 juin au 13 août. Je passai le reste de mes vacances à Solesmes, dans mon préceptorat.

Le caractère de M. Ledoyen recevra une nouvelle illustration dans ces circonstances. Il entreprit de me faire revenir à la fin de juillet pour la distribution des prix. Quelque temps avant de gagner mon infantile maladie, j'avais accepté de prononcer le discours d'usage ce jour-là et, durant le commencement de mes vacances forcées, j'avais rédigé un texte que le supérieur agréa. D'Angleterre, je lui offris de faire lire ma harangue par un autre professeur, si pas un de mes collègues n'avait le temps d'en composer

une de son cru. Le supérieur insista pour mon retour avec d'autant moins de raison qu'il avait diminué mon modique traitement de deux cents francs pour les quatre mois pendant lesquels la coqueluche m'avait empêché de professer. N'ayant aucun motif de cacher ce procédé, je le racontai. M. Ledoyen s'en montra un peu piqué. Il expliqua que le collège ne pouvait supporter les frais d'une maladie et me conseilla de me faire dédommager par la caisse diocésaine de secours pour les prêtres âgés ou infirmes, puisque j'avais souscrit à cette institution. Elle m'alloua de fait deux cents francs, somme bien inférieure aux frais de ma subsistance depuis le mois d'avril. Quant au discours que j'avais composé, M. le supérieur, qui ne laissait rien perdre, me le fit prononcer l'année suivante.

Cette année-là (1897), mes vacances s'écoulèrent encore en Angleterre. Je restai trois semaines environ au monastère de Fanborough. Dom Cabrol était devenu le prieur de la maison, en attendant qu'il en fût l'abbé. Il essayait de la transformer en une ruche de travail. Il n'en a pas toujours été félicité. Le 2 mars 1914, sur l'ordre de Pie X, le cardinal de Lai, préfet de la sacrée Congrégation consistoriale, blâma publiquement une dissertation du plus laborieux de ses moines, dom Leclercq, et blâma dom Cabrol lui-même pour en avoir toléré l'impression.

Après avoir quitté Farnborough, je passai un mois à Londres, chez le curé de Wapping, aux conditions de l'année précédente.

Le 14 septembre (1897), j'assistai aux fêtes du treizième centenaire de l'arrivée en Angleterre de son apôtre, le moine Augustin. Ce fut moins une commémoration de piété qu'une orgueilleuse manifestation destinée à humilier les protestants. L'organisation de la cérémonie religieuse, célébrée à Ebbs Fleet, laissa grandement à désirer. La procession fut une cohue. Le manque de tenue s'étendit jusqu'au cérémoniaire qui la précédait : quoiqu'habillé en prélat romain, il marchait les mains dans les poches. Le déjeuner, qui suivit et qui eut lieu dans un grand hôtel de Ramsgate, fut encore plus tumultuaire. Les convives du premier service prirent les tables d'assaut et se gavèrent de tout ce qui leur tomba sous la main. Ceux qui leur succédèrent ne trouvèrent presque plus rien. Je n'en parle pas par rancune, ayant eu la chance de me trouver englobé dans la foule impétueuse qui, la première, occupa la salle à manger.

Si courts qu'ils aient été, mes deux séjours outre-Manche me donnèrent ample matière à des observations profitables. Au séminaire et dans la presse catholique, la seule que je lusse à cette époque, on représentait alors le peuple anglais comme revenant tout entier au catholicisme. On

disait même que la reine Victoria, secrètement convertie, venait tous les ans faire ses pâques sur la Côte d'Azur. Ce que je vis alors suffit pour me montrer le peu de fondement de ces bruits. En Angleterre, dans les campagnes, les catholiques romains d'origine anglaise sont peu nombreux et ils sont presque tous pauvres. Dans les villes, ce sont généralement des Irlandais ou des descendants d'Irlandais. Le mouvement de conversions qu'avait commencé John-Henry Newman, et sur lequel je m'informai avec insistance, subissait, me dit-on, un ralentissement. Plusieurs prêtres irlandais m'affirmèrent que jamais l'Angleterre ne serait catholique; ils en paraissaient d'ailleurs heureux, puisqu'en conséquence les Anglais seraient voués au feu éternel.

D'autre part, si les Anglais ne se convertissaient pas, il me sembla bien qu'à leur contact, les Irlandais perdaient la foi. A Canning-Town et à Wapping, où ils constituaient la plus grande partie des prétendus fidèles, les églises restaient vides d'adultes. Les Irlandais n'en étaient pas moins censés catholiques, mais leur religion ne se manifestait guère que dans des coteries électorales qui battaient en brèche les coutumes de la vieille Angleterre et les privilèges de l'Eglise établie. Les apostasies sacerdotales n'étaient pas rares. Dans une promenade que je fis à Forest-Gate, on me montra un couvent de franciscains

dont le supérieur, homme de grande valeur, Father Anthony, Mr Joseph Mac Cabe, — avait récemment quitté l'Eglise (1).

L'impression de force, d'activité, de prospérité que me donna le peuple anglais posa dans mon esprit un problème d'un genre particulier. Si l'Eglise romaine est la seule maîtresse de la vérité, la seule dépositaire des sacrements valides, c'est-à-dire des moyens par lesquels Dieu donne la grâce de faire le bien et d'éviter le mal, comment ce peuple, hérétique et schismatique, a-t-il pu devenir si florissant? Je soumis cette difficulté à un moine de Farnborough, dom Férotin. Après m'avoir rappelé que les voies de Dieu sont impénétrables, ce religieux, certes intelligent et sensible (2), me fit la réponse sui-

1. Il est devenu l'un des principaux membres et conférenciers de l'Association rationaliste anglaise (Rationalist Press Association).

2. J'ai conservé de lui une douzaine de lettres affectueuses (1895-1900). Comme il était très versé dans la critique historique, je crois devoir reproduire ici ce passage d'une de ses lettres qui montre qu'à son jugement mes informations sur sa congrégation ne manquaient pas d'exactitude. Il m'écrivait, le 19 août 1896, de Farnborough : « Serais-je indiscret de vous demander quelques nouvelles de Solesmes ? Vous m'avez appris pendant votre séjour ici tant de choses que j'ignorais et vous savez puiser vos renseignements à de si bonnes sources, que je n'hésite pas à vous demander ce petit service. Ne craignez rien ; nouvelles domestiques, nouvelles littéraires, nouvelles personnelles, tout sera reçu avec plaisir. » Savoir de quel côté soufflait le vent dans les conseils de D. Delatte était chose fort utile à ses subordonnés. Dom Marais m'écrivait pareillement, le 20 octobre 1898,

vante, également donnée, me dit-il, par dom Guéranger : « Les Anglais reçoivent sur cette terre la récompense de leurs vertus et une bénédiction pour ce qu'ils ont conservé de christianisme, mais ils sont traités plus rigoureusement dans l'autre monde. Au contraire, les catholiques, plus éprouvés ici-bas, trouvent leur récompense dans le ciel. » L'explication, de nature invérifiable et peu digne de l'idée de Dieu, ne me satisfit guère (1).

Les ministres anglicans que je rencontrai par hasard me firent, comme l'ensemble du peuple, une heureuse impression. Ils me parurent tous des *gentlemen*, des hommes bien élevés. L'un d'eux, ritualiste fervent, désireux de me montrer dans toute sa pureté ce qu'il appelait le « catholicisme anglais », me donna une introduction pour une communauté anglicane, « la Société de saint Jean-l'Evangéliste », qu'on appelle souvent « Pères

en sollicitant des avis : « Je me confie beaucoup dans tes renseignements et tes lumières, et je crois que ce serait à faire plus tôt que plus tard, si tu le veux bien. Cela me permettra de diriger ma petite barque sans gêner personne et sans éveiller aucun soupçon. »

1. Elle est cependant traditionnelle. On la trouve particulièrement sous la plume du vénérable Henri-Marie Boudon, voyageant dans l'Allemagne protestante, beaucoup plus prospère que ne l'était la France : « Voilà de quelle manière Dieu traite les hommes qui lui sont opposés ; il leur donne pour partage les délices de la vie... Oh ! quel malheur d'avoir ses aises en ce monde ! ». Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. VI, p. 261.

de Cowley», d'après le faubourg d'Oxford dans lequel ils sont établis. Je vis chez eux une liturgie aussi digne, presque aussi belle que celle de Solesmes. En prenant part au chant de leurs offices, l'assistance donnait à leur service une sorte de caractère social dont manque le chœur monastique. Ils se servaient du chant grégorien, et la langue biblique anglaise, avec ses particules et ses nombreux monosyllabes, me parut se prêter à la louange divine très noblement, et beaucoup plus facilement que le français.

Un des plus anciens membres de la communauté, le Père G. Congreve, me fit visiter un petit couvent de religieuses anglicanes et l'école paroissiale. En lisant la grande inscription qui courait tout autour des murs de la salle de classe, en guise de frise : *Credo unam sanctam Ecclesiam catholicam et apostolicam,* je me crus à Port-Royal, et le vieillard, si bon, si simple, si distingué qui m'accompagnait, me parut un solitaire vivant à l'ombre de la grande abbaye. Pour la première fois de ma vie, je sentis que la sainteté existait en dehors de mon Eglise.

Cowley était probablement l'institution la plus mystique de toute l'Eglise anglicane. L'expérience que je fis du clergé catholique ne fut pas aussi édifiante.

Le clergé séculier se compose de prêtres anglais et irlandais. Les premiers, peu nombreux

et dont je ne pus voir, par conséquent, que quelques rares échantillons, me parurent dignes et sensés. Les autres, généralement affligés d'un caractère inégal, railleur, colère, vaniteux, semblaient se considérer, moins comme des missionnaires en pays protestant, que comme les chapelains de leurs compatriotes en un pays ennemi. Le mépris, la haine de tout ce qui est anglais les possédait. La manière dont ils s'exprimaient sur les graves questions à l'ordre du jour, — la validité des ordres anglicans et la réunion des Eglises, — dévoilait en eux une implacable animosité héréditaire. Un jour que j'essayais de faire causer l'un d'eux sur les ritualistes, il ne sut guère me fournir d'autre renseignement que celui-ci : « Ces cochons-là gardent le célibat. »

Du clergé régulier, je ne vis guère que des jésuites et des bénédictins. Les premiers me parurent extrêmement pénétrés du sentiment de leur mérite. Est-il nécessaire d'ajouter qu'en dehors de leurs résidences, tous ces révérends, qui avaient fait vœu de pauvreté, étaient habillés et se comportaient comme de riches bourgeois ? On reconnaissait les bénédictins pour des prêtres à leur col romain. Les jésuites ne portaient pas ce col ; parfois même ils n'étaient pas vêtus de noir. Ils semblaient de respectables laïques.

Si efficaces qu'elles aient été sur le développement ultérieur de ma pensée, ces impressions

furent moins importantes que celles que me laissa la lecture des œuvres du cardinal Newman. C'était un de ces auteurs que M. Letourneau m'avait fait aimer au séminaire (1) en me prêtant son *Apologie* et un livre de l'abbé de Madaune sur « la renaissance du catholicisme en Angleterre », livre qui m'avait passionné au delà de toute expression. Lorsque je vis les œuvres du cardinal dans la bibliothèque du curé de Canning Town, à qui les avait offertes une dévote et qui ne les avait jamais ouvertes, je me précipitai dessus et, au lieu d'utiliser mes loisirs de voyageur à lire des journaux et des romans qui m'eussent été plus utiles pour apprendre la langue usuelle, je parcourus la trentaine de volumes et je relus à plusieurs reprises l'*Apologie*, les *Deux essais sur les miracles* et *la Grammaire de l'Assentiment.*

De l'*Apologie*, si suavement écrite, je ne dirai rien, sinon qu'elle m'émouvait jusqu'aux larmes et qu'elle m'a longtemps fait chérir son auteur.

L'ouvrage *sur les miracles* est fort bizarre, comme l'explique très bien un « newmannien » réputé, l'abbé Henri Brémond :

1. Voir ci-dessus chapitre V, page 98. J'ai eu l'occasion d'exprimer ma pensée sur Newman dans le magazine anglais *Everyman*, 25 octobre 1912, p. 53 et dans la *Revue de l'Histoire des religions*, 1913, t. LXVII, pages 81-83, et 1920, t. LXXXI, p. 85, 1921, t. LXXXIV, p. 289.

« D'insensibles dégradations de termes estompent habilement les distinctions nécessaires entre la science et la foi. Les effusions du croyant se mêlent aux discussions de l'historien, tant qu'enfin le lecteur dépaysé ne sait plus ce qu'on veut de lui, si on lui demande d'ouvrir les yeux ou de les fermer, de suivre une enquête scientifique ou de répéter aveuglément un acte de foi.

« Pour achever de nous déconcerter, Newman consacre la seconde moitié de son livre à l'examen minutieux d'un certain nombre de miracles. Il en choisit neuf. Tout donne à croire que, d'après lui, ces neuf miracles au moins peuvent résister aux assauts de la critique. Ce sont des miracles types, qui, une fois contrôlés et sur bonnes preuves, nous aideront à admettre, au moins en bloc, d'autres histoires miraculeuses qui reposent sur des témoignages moins solides. Car il ne faut pas oublier que c'est là en somme le but de l'auteur. Il veut que son livre nous rende, non pas crédules, mais enfin tout disposés à croire à nombre d'interventions miraculeuses et à nourrir notre dévotion de ces beaux récits. Notre sens critique une fois satisfait par la discussion des neuf miracles types, nous pourrons congédier la science et aborder l'histoire ecclésiastique comme il convient à un croyant, c'est-à-dire dans un esprit d'édification. Fort bien, mais alors, que les neufs miracles au moins reposent sur une base de granit, car, s'il nous restait le moindre doute sur ceux que vous avez choisis et discutés vous-même, quelle créance pourrions-nous donner aux autres ? Notre foi aux miracles est entre vos mains. Rassasiez-nous de certitude.

Vous ne connaissez pas encore Newman et le mépris qu'à certaines heures il fait de toute science. Vous désirerez savoir ce qu'il pense des neuf miracles, précisez d'abord auquel des deux Newman vous entendez parler. Au croyant ? Il admet les neuf miracles. Au critique, à l'historien, au savant ? Pour celui-là, après l'avoir relu plusieurs fois, en vérité, je ne saurais dire. Voyez vous-même si vous serez plus heureux que moi.

«... Le lecteur, même averti, ouvre malgré lui les yeux dans l'attente certaine d'un beau miracle clair comme le jour, et, quand, le travail achevé, notre guide, calmant de la main notre avidité impatiente, nous dit paisiblement : *it may be*, oui peut-être c'est un miracle, mais n'allez pas vous en servir contre les incrédules ; ils auraient trop vite fait de le dépecer ; un miracle, mais pour vous qui croyez déjà, un miracle de dévotion, si l'on peut parler ainsi ; alors, dis-je, il n'y a rien qui tienne, on s'impatiente, on murmure, on ferme le livre, on pense tout haut ou tout bas : « Si lui, homme de science, n'a rien trouvé de plus éclatant dans l'histoire miraculeuse des premiers siècles, les Gibbon et les Renan n'avaient peut-être pas si grand tort de railler nos vieilles légendes et d'exterminer le surnaturel (1). »

Oui, selon le mot de Brémond, le livre de Newman sur les miracles fut pour moi « un manuel du scepticisme » (2). C'est un des livres qui ont eu le plus d'influence sur ma vie ; il marque une date, une étape, et c'est pourquoi il m'a fallu en parler si longuement. Il a ruiné toute ma confiance dans les grands miracles de l'antiquité chrétienne. Quant aux miracles bibliques, ils me semblaient spécialement garantis par l'inspiration des livres saints ; je les mettais encore dans une catégorie à part, intangible.

Newman s'exprime toujours avec tant d'onc-

1. Brémond, *Newman, Essai de biographie psychologique* (1906), pp. 126-131.

2. *Ibid.*, p. 131.

tion et je me laissai si bien prendre aux insinuants sophismes de sa *Grammaire de l'Assentiment*, que je ne me rendis pas compte, sur le moment, de la force de la leçon qu'il m'avait donnée. Je ne remarquai pas non plus ce que contenaient de dissolvant certaines pages de cette *Grammaire.* Elles me restèrent néanmoins dans l'esprit et, par la nature plus sentimentale qu'elles donnèrent à mon catholicisme, elles amortirent les chocs douloureux que devaient produire plus tard en moi le développement de la critique, et la lente prise de possession de ces sciences historiques où j'étais censé maître, puisque l'ironie du sort m'avait fait professeur d'histoire. A partir de 1896, je fus un disciple, peut-être hérétique, de Newman, mais je le fus en toute sécurité et toute candeur. Le pape n'avait-il pas récompensé ses travaux par la pourpre romaine? Ses théories me semblaient également inspirer une revue fondée au commencement de cette année-là même, à laquelle je m'étais abonné immédiatement, sur le conseil de dom Cabrol, et que je lisais avec ferveur, la *Revue d'histoire et de littérature religieuses.* Des professeurs d'universités catholiques, qu'on disait très savants, comme l'abbé Duchesne et l'abbé Lejay (plus tard membres de l'Institut), des religieux qu'on qualifiait d'éminents, comme le Père Baudrillart et le Père Griselle, y écrivaient.

Provincial naïf, j'étais loin de me douter que les trois prêtres qui l'avaient fondée (1) n'avaient plus la foi catholique et chrétienne.

La rentrée scolaire de 1897 me fournit un spectacle piquant : celui du singulier attelage ecclésiastique qu'on appelle une coadjutorerie. La santé de M. Ledoyen était si affaiblie qu'il ne pouvait plus diriger son collège. Il le sentait lui-même et ne cessait de se lamenter. L'évêque, le bon Mgr Baron (qui avait remplacé le volage Mathieu), au lieu de le traiter comme lui-même eût traité tous ses professeurs, c'est-à-dire de le mettre à la retraite, lui donna pour auxiliaire le professeur de rhétorique, M. Jean-Baptiste Goupil. Or, M. Ledoyen paraissait craindre de l'avoir pour successeur et le jugeait peu apte à cette charge. Il lui aurait préféré l'un de ses amis, l'abbé Charles Marchand. Il n'y eut point de petites roueries, de petits moyens qu'il n'employât pour montrer à celui qu'on appelait « M. le Directeur » qu'il était toujours le professeur de rhétorique et que son nouveau titre n'impliquait aucun droit pour l'avenir. Quant à M. Goupil, il était trop spirituel et trop loyal pour ne pas se

1. MM. Loisy, Lejay et Margival. — Sur Lejay, mort en 1920, membre de l'Institut, cf. notice dans la *Revue archéologique* (par M. Salomon Reinach) et le *Larousse mensuel illustré* de 1920. — Margival, agrégé de l'Université, et vicaire à Saint-Honoré d'Eylau, sortit de l'Eglise vers 1896 et mourut en 1914.

comporter toujours correctement. La succession ne se fit d'ailleurs pas attendre. M. Ledoyen mourut au mois d'avril 1898.

Le nouveau supérieur avait été l'un des plus brillants élèves du collège (1). Il tint constamment la tête de son cours. C'est à ce cours qu'appartient l'académicien René Bazin, qui, après y avoir débuté modestement, finit, grâce à un labeur constant, par en sortir troisième. — Reçu licencié ès-lettres, M. Goupil revint au collège professer la rhétorique. Il fut mon maître en cette classe et il a contribué pour sa bonne part à m'inculquer l'amour des idées claires. Son goût très pur me préserva de tomber dans le romantisme qui séduisait ma jeunesse. Les sarcasmes dont il poursuivait impitoyablement ce qu'il appelait le galimatias, simple, double ou triple, me sont restés dans la mémoire, et ils se sont souvent réveillés en face de toutes sortes de mauvaises poésies, — poésie ordinaire ou métaphysique, théologie ou mystique. Lorsque je le retrouvai comme collègue, je ne tardai pas à me lier avec lui, bien qu'il fût un homme de petits groupes fermés. La délicatesse de sa nature et l'étendue de sa culture avaient fait de lui un « catholique libéral ».

1. On peut lire avec profit son bel *Eloge funèbre* par M. l'abbé J.-M. Delahaye (Angers, société anonyme des éditions de l'Ouest, 1923).

Les grandes questions historiques et bibliques le passionnèrent, mais il sentit promptement combien dangereuses pour la foi sont ces sortes d'études. Il essayait de se délasser et de s'étourdir, soit dans des taquineries gamines envers un de nos collègues, M. Préaubert, singulier mélange de finesse et de bonté, soit dans d'interminables parties de cartes. A certains jours, il racontait l'infortune d'un de ses anciens condisciples, Chabert, médecin à Seiches, qui n'avait pas apprécié le whist ou le brelan. Pendant que ses camarades se récréaient dans le jeu et autres plaisirs, l'étudiant Chabert, qui allait encore à la messe tous les dimanches, se délassait en lisant les grands écrivains de France. Après avoir achevé méthodiquement ceux du XVIIe siècle, il attaqua ceux du XVIIIe... Montesquieu, Rousseau, Voltaire. Il y perdit la foi. M. Goupil racontait tout cela sérieusement comme une grande preuve du danger des lectures et de la supériorité des cartes. Il avait volontairement limité sa curiosité. Bien qu'il fût professeur de rhétorique presque depuis vingt ans et qu'il eût, chaque année, à parler des *Lettres persanes*, il ne les avait jamais lues. Il les appréciait avec les jugements des critiques à la mode (1), surtout ceux d'Emile Faguet.

1. Voir ci-dessus, ch. II, p. 27.

Le soir, je jouais quelquefois au whist avec MM. Goupil et Préaubert, mais ordinairement je lisais, et c'est pourquoi M. Goupil me racontait l'histoire de Chabert. Cependant la lecture m'était nécessaire pour préparer mes classes.

Mon cours me coûta beaucoup de travail. Peut-être jugera-t-on sévère l'appréciation que j'ai portée sur mes maîtres ; peut-être des apologistes, en mal de réfutation, seront-ils contents de découvrir, quelque jour, des critiques contre mon enseignement. On en trouvera ; peut-être même en suscitera-t-on. Mais les publications que j'ai produites montreront que j'ai cultivé consciencieusement le genre d'études que m'imposèrent mes supérieurs, et j'espère que plusieurs de mes anciens élèves, auxquels j'ai inspiré le goût de l'histoire, me feront honneur. D'ailleurs, comme mes maîtres, j'ai droit à des circonstances atténuantes. Improvisé, comme eux, professeur, je ne reçus, comme eux, aucune formation pédagogique. J'appartiens à une époque et à un monde où ces préliminaires étaient complètement inconnus. Les supérieurs ecclésiastiques nommaient aux fonctions en invoquant ce qu'ils appelaient les « grâces d'état ».

Sans négliger aucunement de cultiver la mémoire de mes élèves et de les préparer au baccalauréat, je m'efforçai de former surtout leur intelligence et leur jugement. J'éveillai en eux des

idées que j'aurais bien voulu qu'on eût éveillées en moi à leur âge. En leur prêtant de bons livres de lecture, des albums historiques et géographiques, en leur faisant dessiner de nombreuses cartes, je leur ai fourni d'agréables et profitables moyens de travail dont ma jeunesse a manqué. Je ne craignis point de changer, pour en prendre de meilleurs, les manuels suivis de temps immémorial, où foisonnaient les récits apocryphes, les noms d'illustres inconnus, des dates sans importance, au grand détriment des idées générales et de l'histoire de l'évolution intellectuelle et sociale.

D'anciens élèves m'ont dit, quinze ans plus tard, pendant la grande guerre, que mon enseignement était impérialiste. Il se peut. Je n'ai jamais douté de l'avenir de mon pays. Je n'ai jamais accepté les théories de ceux qui s'efforçaient de légitimer son effacement. J'appartins à cette catégorie de professeurs d'histoire et de géographie qui, avec les manuels de Marcel Dubois, de Schrader et Gallouédec, firent aimer et rêver aux jeunes gens une plus grande France, une France colonisatrice et forte. Ces professeurs-là ont, je crois, contribué à former le moral de la génération qui a repoussé héroïquement l'invasion germanique. Il va sans dire que, dans l'expansion de la France, les avantages économiques me préoccupaient moins que le dévelop-

pement de nos idées de raison, de liberté et de progrès.

Nombre de mes élèves, je le sais, apprécièrent mon enseignement. Je n'en puis dire autant de mes collègues : il leur semblait étrange. Pour plusieurs d'entre eux, l'histoire était seulement une série d'événements produits par la libre volonté de Dieu et de ses saints. L'étudier scientifiquement, comme j'essayais de le faire dans certains livres qu'ils me voyaient lire, méritait la qualification de scepticisme, mot dont ils usaient fréquemment. Je mettais de côté les historiettes qu'ils considéraient comme capitales et qu'ils appelaient les grandes traditions de la foi, telles que la venue de sainte Madeleine en Provence ou l'apostrophe de l'empereur Julien : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Bien que je n'eusse jamais oublié que j'étais professeur dans un petit séminaire et que je devais éviter le scandale des faibles, ils suspectèrent mon orthodoxie. Plusieurs professeurs des classes supérieures, chargés de l'apologétique et de l'histoire de l'Eglise, n'avaient rien appris sur ces sujets depuis leur séminaire. Nous nous contredisions quelquefois. Deux de mes collègues m'ont tenu quelque rancune des erreurs dans lesquelles mes élèves les ont surpris.

Mes collègues étaient curieux à examiner quand, par hasard, en récréation ou au réfec-

toire, la conversation tombait sur des sujets théologiques. La plupart révélaient des états d'âme et des ignorances dignes du moyen âge. Un jour, en 1897, je ne sais à propos de quel article de revue, je m'exprimai d'après la conviction que le symbole dit « des Apôtres », dans sa teneur actuelle, n'est pas l'œuvre de ces prétendus auteurs. Cette assertion parut une hérésie. Le professeur de cinquième, M. Préaubert, un des doyens d'âge, tint à déclarer qu'avant de se séparer, les douze composèrent ce résumé et que chacun d'eux fournit son article. D'autre part, le professeur de seconde, M. Lambert, un licencié ès-lettres, me dénonça, à propos de cette conversation, au zélateur de Solesmes, dom Marsille, comme engagé dans les voies du scepticisme le plus radical.

Mes propos effaraient parfois mes confrères. Je dois avouer que, le plus souvent, je n'en voyais pas la portée, ne doutant aucunement de la divinité et de la solidité du christianisme. C'est ainsi qu'un jour, à propos de certaines biographies angevines, — comme celles de la réformatrice de la congrégation du Bon Pasteur, la « vénérable » mère Euphrasie Pelletier, et de Paul Seigneret, — j'émis cette boutade : « Si l'histoire de la primitive Eglise a été racontée d'après les procédés de l'hagiographie actuelle, l'humanité est terriblement trompée ! » Comme je croyais les

Evangiles écrits par des auteurs inspirés, ma remarque ne visait pas cette littérature d'origine privilégiée, mais les vies des Pères et des Martyrs. Quelques-uns de mes confrères, moins imbus de la théorie de l'inspiration, n'en furent pas moins scandalisés, pensant à la vie de Jésus.

Si elles étaient facilement troublantes et irritantes, nos conversations théologiques n'étaient du moins pas fréquentes.

Un laïc n'imaginera jamais combien peu intellectuels sont ordinairement les entretiens d'une vingtaine de prêtres, même professeurs. Ce terre-à-terre s'explique ainsi, ce me semble. Les prêtres qui ont conservé la foi n'éprouvent pas, en général, de curiosité scientifique, et préfèrent se conter des nouvelles professionnelles ou, comme on dit, des cancans de sacristie. Quant aux prêtres plus ou moins troublés dans leurs croyances, ils n'aiment pas à traiter de sujets dangereux, capables de découvrir le travail de leur pensée et de les exposer à être signalés à l'évêché comme libéraux et sceptiques.

Si détaché ou même si prudent que soit le clergé en face des grandes questions, il en est une qui a toujours eu le privilège de lui délier la langue : la question politique. Il est hanté par la préoccupation de reconquérir dans la vie nationale son antique puissance. Est-ce simple esprit de domination, ou bien est-il vraiment

convaincu que, s'il possédait le pouvoir, il pourrait s'en servir pour faire refleurir ce qu'il appelle la foi et les mœurs? En tout cas, le pouvoir reste à ses yeux le but passionnant. Seulement, il y a des divergences sur les moyens de l'atteindre. Faut-il s'attacher à la tradition et aux vieux partis? Peut-on essayer des nouveautés?

Au moment où j'achevais mes études ecclésiastiques, Léon XIII tentait la manœuvre du ralliement à la République. Notre évêque, Mgr Freppel, y était fort opposé, et il polémisa contre ses hérauts, le cardinal Lavigerie et l'évêque Isoard. A la mort de Mgr Freppel, le gouvernement le remplaça naturellement par un républicain, Mgr Mathieu. Le nouveau prélat voulut habilement se ménager les faveurs du régime tout en ne s'aliénant pas les royalistes qui étaient, dans son diocèse, les vrais et fidèles soutiens de l'Eglise. Mgr Baron pencha nettement pour les conservateurs. La politique épiscopale fournissait d'interminables sujets de conversation aux professeurs de Mongazon. La plupart étaient royalistes (quelques-uns plus que le comte de Paris), mais ils rencontraient quelques jeunes contradicteurs. Les discussions étaient plus vives que profondes (1). Le ralliement politique n'est

1. Elles étaient d'autant plus vives que la plupart des professeurs lisaient *La Libre Parole* et *L'Autorité*, journaux souvent peu respectueux du pape et des évêques. D'autre part, les der-

qu'un expédient. Ce qui importe à l'homme moderne, et ce qui est impossible au clergé, c'est de considérer toutes choses, non plus du point de vue d'une « tradition » ruinée, mais du point de vue qui est imposé par les sciences.

niers évêques d'Angers méritaient certaines critiques. L'Abbé Yves de Kersabiec résumait ainsi, sans doute avec quelque exagération, l'influence qu'ils ont exercée sur leur clergé : « Mgr Freppel a tué l'honnêteté ; Mgr Mathieu a tué le respect ; Mgr Baron a tué la moralité. »

CHAPITRE IX

MES PREMIÈRES PUBLICATIONS

Biographie du chanoine Henri Bernier. — Notice sur le petit séminaire. — Biographie de dom Couturier. — Etudes sur les origines de l'Eglise d'Angers. — Conflit avec mon évêque et mes confrères.

(1899-1901)

Selon les usages en vigueur dans le diocèse d'Angers, aiguillée comme elle l'était, ma vie entière semblait devoir être la suivante : après avoir professé l'histoire une dizaine, au maximum une quinzaine d'années, j'aurais été nommé curé, et j'aurais peut-être eu le temps de changer deux ou trois fois de poste avant d'aller recevoir la rémunération céleste. Cette carrière me suffisait : je n'en rêvais pas d'autre. L'idée que l'Anjou aurait pu cesser d'être mon champ de labeur ne se présenta jamais à mon esprit. Acquérir une exacte connaissance de la province et du milieu dans lesquels s'écoulerait mon existence entière ne devait donc pas me sembler une tâche inutile.

Quelque temps avant de me nommer professeur d'histoire, M. Ledoyen avait abusé de ma

simplicité pour me confier le classement et l'entretien de la bibliothèque et des archives qui étaient dans un égal chaos. Je me livrai de tout cœur à la besogne. Je rangeai la bibliothèque dans un ordre aussi parfait que le permettaient l'exiguïté du local et la modicité des ressources qui lui étaient consacrées. Le crédit qu'on lui attribuait annuellement était d'abord de cent francs. On le supprimait parfois, et, si j'obtins pendant quelques années qu'il s'élevât à trois cents francs, cette somme ne fut jamais dépassée.

Les archives m'apprirent, non seulement l'histoire du petit séminaire, mais encore nombre de traits intéressants sur des personnages ecclésiastiques que j'entendis souvent apprécier d'une manière diverse et sur lesquels je pouvais avoir moi-même à m'exprimer. Les papiers du second supérieur, le chanoine Henri Bernier, présentaient un intérêt particulier. Gallican, il avait combattu l'ultramontanisme vainqueur. Les luttes qui remplissaient sa carrière avaient été livrées dans tous les diocèses de France et même un peu par toute l'Eglise romaine. Mais où ces débats furent-ils plus curieux qu'en Anjou, puisque là ils eurent pour protagonistes : le restaurateur des moines, dom Guéranger; Jules Morel, le panégyriste de l'Inquisition; le grand politique Falloux; le chevaleresque comte de Quatrebarbes; Freslon, un ministre de la deuxième République;

et Mgr Angebault, le type de l'évêque dit « administrateur » ?

Avec la permission de M. Ledoyen, j'entrepris de consacrer mon peu de loisirs à écrire une Vie du chanoine Bernier et une histoire du petit séminaire. Ces travaux me coûtèrent une peine infinie, parce qu'on ne m'avait pas appris à travailler et que beaucoup de documents avaient été dispersés. Je passai les deux mois de vacances de 1898 à mettre la dernière main à la Vie de M. Bernier et j'en commençai la publication dans la *Revue de l'Anjou*, au mois de novembre, cette année-là. Elle dura jusqu'à la fin de 1900. Ce fut aussi en 1900 que je publiai dans la *Semaine Religieuse* du diocèse ma notice sur le petit séminaire.

Si ces travaux étaient d'un bon Angevin, je n'en restais pas moins toujours fortement entaché de bénédictinisme. Aussi je recueillis pieusement sur le père abbé dom Couturier, qui avait longtemps habité l'Anjou, tous les renseignements qu'il me fut possible de rassembler. Avec le temps, il en résulta un petit monument biographique. Les bénédictins de Solesmes et de Saint-Maur m'engagèrent à le publier, sachant bien que leurs querelles intestines les empêcheraient longtemps encore de rien écrire de leur histoire, et que cette vie édifiante contribuerait à réparer le fâcheux éclat de 1893.

Je soumis mon manuscrit à dom Cabrol, alors prieur de Solesmes; à dom Guilloreau, historien réputé dans l'abbaye; à dom Fromage, le continuateur de *L'Année liturgique* de dom Guéranger; à dom Legeay, parent de mon vénérable héros; à dom Marsille, qui venait fréquemment à Angers, ayant été nommé confesseur d'une communauté affiliée à l'ordre bénédictin : les Servantes des Pauvres. Dom Fromage fit tenir les passages les plus délicats de mon manuscrit à la mère abbesse et dom Legeay le communiqua tout entier à dom Logerot. Quand l'œuvre eut été ainsi revue et corrigée, je sollicitai de l'évêché la permission de l'imprimer. L'évêque, un nouvel évêque, Mgr Rumeau, voulut d'abord avoir la certitude que les bénédictins verraient cette publication sans déplaisir; j'en fournis la preuve. Ensuite, il confia l'examen du manuscrit à l'un de ses vicaires généraux, M. Grellier, maintenant évêque de Laval. Mon censeur jugea l'œuvre pleine d'un libéralisme diffus et la critiqua sévèrement, tout en concluant à l'octroi de *l'imprimatur*. L'évêque me l'accorda sans difficulté : il posait alors pour libéral; sous le pontificat de Pie X, il devint intransigeant. Par courtoisie pour M. Grellier, j'adoucis quelques expressions, mais sans rien modifier au fond du récit et, comme, dès ce temps-là, le visa d'un théologien sur un recueil de faits me semblait ridicule, je me gardai

d'imprimer sur mon livre la permission qui lui avait été accordée de voir le jour. Il parut le 7 juin 1899.

La plupart des moines de Solesmes et de Saint-Maur me félicitèrent immédiatement. Les abbés de Marseille, de Ligugé et le prieur de Saint-Wandrille, restés fidèles à la mémoire de dom Couturier, se montrèrent particulièrement satisfaits. Dom Guépin (qui était devenu abbé de Silos en 1894) me conseilla de préparer immédiatement une seconde édition, en m'assurant que la première s'épuiserait rapidement. Sur son avis, je consacrai les vacances suivantes à glaner de nouveaux documents dans les monastères de la congrégation. Je fus à Ligugé du 22 au 25 juillet; à Glanfeuil, du 29 au 30; à Saint-Wandrille, du 13 au 29 août; à Marseille, du 11 septembre au 1er octobre.

Je ne veux point décrire ces monastères, mais je ne puis m'empêcher de noter le charme de Saint-Wandrille, merveilleux décor de poésie avec ses nobles ruines et son vieux parc plein d'herbes, de fleurs, de balustres tombés et de cyprès sauvages. On comprend que ceux que le monde effraye ou fatigue désirent se retirer dans un tel site et dans une si douce solitude.

En contraste avec Saint-Wandrille, l'abbaye de Marseille, resserrée dans un quartier populeux et affairé, m'offrit aussi sa merveille : c'était

son propre abbé, dom Jacques-Christophe Gauthey.

Dom Gauthey représente, dans l'orthodoxie, le plus haut et le plus séduisant degré de sainteté que j'aie rencontré, ou, comme disait Marcel Hébert, la forme la plus idéaliste du sentiment religieux. Je lui ai déjà rendu hommage dans mes *Notes sur les profès de Solesmes*, mais, ici, je puis parler de lui avec plus d'intimité.

Il aima Solesmes, crut à la mission doctrinale et mystique de Solesmes, et réalisa l'idéal de Solesmes autant que moine de la congrégation. C'était un saint, doublé d'un artiste. Son langage était plein de grâce et de pittoresque. « Que Dieu doit être bon, mon père, lui disait un jour une femme, que Dieu doit être bon, puisque vous êtes si bon ! » Quelle charmante simplicité ! Rien en lui de cette fausse humilité dont les meilleurs religieux sont rarement exempts. Quelle âme toujours chantante ! Nouveau François d'Assise, il louait sans cesse Dieu dans toutes ses créatures.

Il accepta comme du pur surnaturel les cas étranges du monastère de Sainte-Cécile et, comme il rencontra près de lui, à Marseille, soit dans des couvents de religieuses, soit chez des femmes du monde, des phénomènes analogues, sa vie, pendant une vingtaine d'années, fut un rêve mystique du caractère le plus prononcé. Vers la fin de l'abbatiat de dom Couturier, la réalité

vint le troubler. Les bénédictines avaient entrepris de faire une fondation à Marseille et, selon les théories de la mère abbesse, elles voulurent avoir les bénédictins auprès d'elles. Elles résolurent donc de faire transporter l'abbaye des moines dans la banlieue, auprès de la superbe propriété où elles avaient résolu de s'installer. Dom Gauthey, malgré sa mysticité, comprit qu'un tel voisinage ne serait pas accepté par l'opinion marseillaise; il refusa de se prêter à la réalisation de ce plan. Les bénédictines lui montèrent alors de savantes cabales qui tendaient à lui rendre impossible le gouvernement de son abbaye et à le forcer de démissionner. Lorsque, en 1893, à la déposition de dom Delatte, il fut nommé abbé intérimaire de Solesmes (en sa qualité de plus ancien abbé de la congrégation et comme resté étranger aux dénonciations portées contre l'abbé et l'abbesse), les bénédictines, autant que le leur permettait la situation très délicate où elles se trouvaient, ne se privèrent pas de lui donner quelques fines piqûres d'épingles. Dom Gauthey pardonna tout, mais il fut bien obligé de réfléchir sur les illusions mystiques. Son rêve était brisé et, lorsque je le vis en 1899, il n'avait pas réussi à le recommencer.

Dom Gauthey m'admit tout de suite dans son intimité parce que j'avais bien parlé de dom Couturier, auquel il portait une extrême affection,

et, comme à un intime ami, il me parla longuement de ce qui l'intéressait le plus au monde : cas d'extases, de visions, de voix, de révélations, de stigmates, d'exorcismes, dont il avait été le témoin. Il ne me dit pas qu'il avait passé quelquefois pour un thaumaturge, mais je le savais et je me l'expliquais parfaitement.

Ces conversations me donnèrent l'impression peu orthodoxe que ces phénomènes débordaient de beaucoup les cadres de la théologie : ce fut pour moi la révélation de la nécessité qu'il y a d'étudier les sciences psychiques pour connaître non seulement la mystique chrétienne, mais les phénomènes religieux les plus généraux et les plus essentiels.

J'étais à Marseille lorsque parut l'encyclique de Léon XIII au clergé français. Selon l'usage monastique, on la lut au réfectoire. Le pape désavouait solennellement la nouvelle apologétique philosophique, les modernités exégétiques et certaines directions sociales. Nombre d'aspirations libérales que je nourrissais tendrement, au moins depuis sept ans (1), subissaient une désapprobation formelle. Comme les croyants qui veulent s'illusionner, je pensai que mes espérances n'étaient pas anéanties, mais qu'elles étaient

1. Voir ci-dessus chapitre VII, page 142. J'ai analysé cette encyclique dans mon *Histoire du Modernisme catholique*, ch. III.

retardées, douloureusement retardées. J'éprouvai des impressions analogues à celles qu'avait inspirées aux catholiques dits « libéraux », notamment au Père Gratry et au Père Hyacinthe Loyson (1), la publication du *Syllabus* en 1864.

Lorsque je rentrai de Marseille à Angers, mon éditeur me déclara que mon *Dom Couturier* ne se vendait pas et que certains moines étaient loin d'en recommander la lecture. Ils s'étaient aperçus que mon petit livre les empêcherait désormais d'écrire l'histoire de la congrégation comme ils l'auraient voulu. D'autre part, en exposant le caractère patriarcal et simple de l'abbatiat de dom Couturier, mon livre établissait un terrible contraste avec le gouvernement de son successeur, qui se montrait sans cesse plus despote et plus ami du luxe (2). Enfin, quelques moines, d'une théologie plus modérée que celle de leurs confrères, regrettaient que j'eusse représenté dans toute sa crudité l'intransigeance de dom Couturier. Dom Cabrol m'écrivait : « Votre portrait est vrai, trop vrai en un sens. Dom Couturier, que je vénère plus que personne, car il était un vrai saint, était prévenu contre toute critique, prévenu contre tout travail alle-

1. Voir *Le Père Hyacinthe dans l'Eglise romaine*, chapitre V.
2. Dans son livre *L'Oblat* (Paris, 1903), J.K. Huysmans a peint l'état de Solesmes à cette époque, aux pages 4 et 399. J'ai relevé ces passages dans ma *Grande mystique*, p. 309.

mand, partisan de plusieurs thèses historiques aujourd'hui indéfendables (1). » Un moine de Ligugé, dom Besse, après m'avoir conté que mon livre avait été lu publiquement dans ce monastère et « écouté avec plaisir », ajoutait : « Vous savez combien il est difficile à un auteur de sortir honorablement de l'épreuve d'une lecture au réfectoire. Vos deux chapitres sur l'idéal monastique et le supérieur général ont soulevé quelques observations. Ils pèchent par excès de sincérité. Certains détails auraient pu être passés sous silence; ils étaient inutiles. On pourrait y voir des boutades. Ils produiront peut-être sur quelques esprits une impression pénible (2). »

La publication de mon *Dom Couturier* me révéla combien l'esprit de corps rend difficile le service de la vérité. Une autre expérience devait bientôt me prouver que certaines pages d'histoire ancienne sont aussi délicates à écrire que l'histoire moderne et contemporaine.

1. Lettre du 3 novembre 1899.

2. Lettre du 28 novembre 1899. Dans un compte-rendu qu'il a publié de mon livre, dom Besse dit pareillement : « L'auteur a connu et aimé le Père Abbé... Une grande sincérité règne dans son travail; il laisse de côté ses idées et ses sentiments propres pour laisser agir, parler et vivre le Père Abbé, tel qu'il était; quelques-uns lui reprocheront même d'avoir poussé trop loin cette qualité. » *Bulletin de saint Martin et de saint Benoît*, revue mensuelle publiée par les RR. PP. Bénédictins, n° de janvier 1900, pages 104-105. — Dom Besse, qui était « rallié » sous Léon XIII, s'est fait connaître, sous Pie X, comme un ardent propagandiste monarchiste.

Je m'étais mis en tête de composer une histoire du diocèse d'Angers. En 1898, j'en étudiai les origines, c'est-à-dire l'époque gallo-romaine. Lorsque mes dissertations sur cette période furent terminées, je résolus de les soumettre au jugement de personnes compétentes. Pour cela, je crus qu'il n'y avait pas de meilleur moyen que d'entrer dans l'Académie du lieu où fréquentaient les érudits et les archéologues du département : la Société nationale d'Agriculture, Science et Arts d'Angers. A ses séances, je donnerais communication de mon travail, et je ne pourrais manquer de profiter des observations qui seraient émises.

Je posai ma candidature, et fus admis à l'unanimité, le 12 juin 1899. Les circonstances rehaussèrent l'honorabilité du scrutin. Deux Angevins se présentaient en même temps que moi. L'un, mon collègue au petit séminaire, l'abbé Lamprière, subit un échec; l'autre, un laïque, galant homme qui probablement avait toujours été reçu partout, les portes grandes ouvertes, M. Gilles Deperrière, président de la Société des Amis des Arts d'Angers, ne passa qu'avec le nombre de voix nécessaire. Le bureau fut si déconcerté de ce dernier vote qu'il fit régler que désormais un candidat serait admis ou refusé sans mention du nombre des voix obtenues.

La société comptait alors environ quatre-vingts

membres. Chaque séance n'en réunissait guère qu'une vingtaine, à peu près toujours les mêmes. Les plus assidus étaient deux archéologues, MM. Gustave d'Espinay et de Farcy; les abbés Alexis Crosnier, Félix Hy, Charles Marchand, professeurs aux Facultés catholiques; les abbés Charles Urseau et François Uzureau, particulièrement intéressés à l'histoire de la province; M. Eusèbe Pavie, un brave bourgeois qui se croyait écrivain. La réunion ordinaire de ces beaux esprits présentait une physionomie assez terne, comme le prouve le tableau qu'en a esquissé le plus distingué des membres de la société, M. René Bazin, dans son livre *En Province*, chapitre «Société savante» (1).

Avant de communiquer à la Société mon travail sur les origines de l'Eglise d'Angers, je crus devoir lui soumettre, en manière d'introduction, quelques passages d'une étude générale sur la date de la fondation des évêchés en France. Je commençai cette lecture à la séance de décembre 1899. Le président de la société, le sénateur Guillaume Bodinier, n'y assistait pas; les débats du Sénat, transformé en Haute-Cour de justice, le retenaient à Paris. Le bureau était composé de l'abbé Hy, président de séance, du docteur Paul

1. Par discrétion, l'auteur place la scène en Bretagne, province aussi conservatrice que l'Anjou.

Maisonneuve (1), secrétaire, et du trésorier, M. Dauge. Attiré par la question d'histoire ecclésiastique qui figurait au programme, l'évêque honora la société de sa présence. Il fut ému de m'entendre écarter de « vénérables » traditions, telles que « la mission de Provence ».

Après ma communication, Monseigneur prit la parole « comme gardien de la doctrine », dit-il textuellement, pour blâmer mon travail (2). Je me défendis de mon mieux, au point de vue historique, et sans faire remarquer que l'attaque portait la question sur un terrain formellement réservé par les statuts de la société, qui faisait profession d'être exclusivement scientifique et non pas confessionnelle. Il me semblait que cette observation devait se placer sur les lèvres des membres du bureau, mais ils gardèrent un silence prudent.

A la séance de janvier, je continuai la lecture de mon étude, c'est-à-dire que je communiquai un résumé des débats qui ont eu lieu sur la

1. Docteur en médecine et ès sciences, professeur à la Faculté catholique des sciences, auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation.

2. Le procès-verbal officiel rendit compte de la séance d'une manière édulcorée. Cf. *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, année 1899, p. 592. La matière de ma lecture de ce soir-là se trouve aux pages 5-14 de la brochure *La controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIX*e *siècle* 1re édition, aux pages 1-12 de la 2e édition. Le texte de la 3e édition a été augmenté.

question entre les années 1848 et 1859 (1). Je racontais ainsi la controverse sur les *Origines de l'Eglise d'Angers*, et je m'introduisais de plain-pied dans le travail, tout d'exposition, que je leur avais consacré.

L'intérêt d'une étude sur les origines de l'évêché d'Angers se réduit à deux points :

Cet évêché ne remonte certainement ni au ier siècle, comme l'a soutenu Hiret; ni au second, comme le prétend dom Chamard : il date du ive.

On ne peut pas prouver l'existence de l'un de ses prétendus premiers évêques, un saint « René », qui, d'après sa légende merveilleuse, aurait été ressuscité dans son enfance, et même après sept années de mort.

Mon désir aurait été de donner, à la séance de février, lecture de l'histoire des évêques gallo-romains de la cité. Je m'aperçus que cette communication ne serait pas comprise et que mes procédés paraîtraient déconcertants et fantaisistes. J'avais espéré que mes auditeurs croiraient sur parole que la question du « René » était terminée et classée depuis le xviiie siècle ; que les Bollandistes, dont ils vénéraient l'autorité, y avaient donné leur sanction; qu'au commencement du xixe siècle, deux érudits de la province, Jean-François Bodin et Victor Godard-

1. Pages 14-47 de la première édition de la brochure citée.

Faultrier, avaient retranché cette légende de l'histoire locale sans soulever aucune protestation; que l'archiviste départemental, Célestin Port, et Mgr Louis Duchesne observaient la même attitude. Il m'apparut très clairement que la réaction anticritique avait fait son œuvre, comme ailleurs, dans la petite académie d'Angers, et qu'il me fallait produire une dissertation sur la légende de saint René et la vie de l'évêque Maurille, dont elle dépend. Je lus cette étude le 12 février. Elle sembla péremptoire. Le 19 avril, je pus communiquer mon premier chapitre sur les évêques; le 14 mai, je donnai mon chapitre sur la discipline.

A cette séance, l'ordre du jour portait aussi une lecture sur la *Vie de saint Maurille, d'après Grandet.* C'était une réfutation déguisée de mon œuvre. J'en fus plus surpris que personne. L'auteur de ce mémoire, l'un de mes bons amis de séminaire, manifestement désireux de faire sa cour à l'évêque, m'avait demandé mon manuscrit pour en revoir la thèse à loisir. Je le lui avais communiqué. Il me l'avait rendu, après l'avoir mis à contribution et sans m'informer de son projet. Je trouve naturel qu'on critique les élucubrations d'un ami; mais ce moyen de se procurer, sans l'avertir, ses propres armes pour l'attaquer, ne me serait pas venu à l'esprit. Il me restait encore

beaucoup à apprendre sur les mœurs de notre société scientifique.

Le Comité de publication de la Société accepta d'imprimer mon travail et celui qui s'efforçait d'en réfuter la plus grande partie. Je remis mon manuscrit au secrétaire-général, M. Maisonneuve. Je ne demandai pas l'impression de la première dissertation que j'avais lue. Comme elle touchait à quelques personnalités, de moi-même et sans avis préalable, je jugeai préférable de ne pas chercher à l'insérer dans les *Mémoires* d'une compagnie très pacifique et manifestement désireuse de ne se brouiller avec personne (1).

Sur ces entrefaites, l'évêque reçut une visite. « Monseigneur, — lui dit solennellement celui qui se présentait, — ce n'est pas M. le chanoine Portais (2) qui vient vous voir, c'est le Promoteur de l'Officialité ». Et il déposa une plainte formelle contre ma foi. De ce que je ne croyais pas à la légende de saint René, patron secondaire du diocèse, il me jugeait hérétique. Le conseil épiscopal délibéra deux fois sur mon cas.

Le 16 juin (1900), une lettre d'un secrétaire

1. Je publiai cette étude dans *La Province du Maine* de janvier à juin 1900, et en tirage à part (Laval, A. Goupil, in-8°. 86 pages) sous le titre *La Controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIXe siècle.* Elle eut deux autres éditions.

2. Charles-Louis Portais, mort le 21 novembre 1903. Il ne m'aimait guère, parce que j'appréciais à sa juste valeur sa biographie de la vénérable Mère Pelletier.

de l'évêché me convoquait, pour le lendemain, au couvent des Plaines, après déjeuner. J'obéis.

Je trouvai le prélat sortant de table avec le vicaire général Baudriller; M. Lambert, l'ancien professeur de seconde de Mongazon, aumônier de la communauté; et un troisième prêtre, qui m'était inconnu. Sa Grandeur vint tout de suite à moi et nous restâmes ensemble exactement quarante minutes, nous promenant dans une allée du jardin.

L'évêque me développa les thèmes suivants : le promoteur, en vertu de sa charge, lui avait dénoncé ma dissertation sur saint René; elle était une cause de scandale, surtout parmi les ecclésiastiques; le conseil épiscopal en avait délibéré; on me reprochait un esprit paradoxal, des tendances dangereuses, plus encore, un délit caractérisé, celui d'avoir publié un catalogue des évêques d'Angers dans lequel était omis le nom de saint René. Or, il est défendu aux ecclésiastiques de rien écrire sans le soumettre, en toute humilité, à l'évêché.

Je répondis que je n'avais pas imprimé de catalogue. Mes contradicteurs, ajoutai-je, m'ont peut-être fait l'honneur de me confondre avec l'abbé Duchesne qui, dans son dernier volume (1), a donné en effet, de nos évêques, une liste dont

1. *Les Fastes épiscopaux*, t. II.

il retranche saint René et même saint Eutrope, sans exprimer ses motifs, estimant sans doute que le déblayage a déjà été fait suffisamment.

— M. Duchesne a publié cette liste? dit vivement Monseigneur. Eh bien, je lui écrirai; je lui demanderai ses raisons et, si elles ne sont pas péremptoires, je ferai défendre nos traditions. Saint Eutrope, c'était un évêque de Saintes, n'est-ce pas?

— Monseigneur, celui-là est un prétendu évêque d'Angers, mentionné, au IXe siècle, dans la fameuse légende de saint Maur.

Sa Grandeur, n'ayant pas préparé la conversation sur ce terrain, ne l'y suivit pas et revint à l'abbé Duchesne. Elle avoua professer pour lui de l'estime, de l'admiration, mais, ajouta-t-elle, « il a mis de l'eau dans son vin ».

— Etes-vous en relations avec lui?

— Non, Monseigneur, je n'ai pas cet honneur.

Là-dessus l'évêque me débita tous les lieux communs admis par le clergé dans ces sortes de questions : l'autorité des légendes du bréviaire (*lex orandi; lex credendi*); le soin extrêmement minutieux avec lequel on pèse à Rome les plus petits détails des offices propres diocésains (l'évêque le savait par expérience, ayant soumis à l'approbation un office de Notre-Dame de Bonne-Encontre); la nécessité de ne pas troubler la foi des prêtres et des fidèles, qui généralise-

raient mes conclusions; le crime de fournir des motifs à ceux qui ne veulent pas croire et qui repoussent une religion faite pour mortifier les sens; l'illusion que se font les auteurs sur la valeur de leurs travaux; la présomption de la jeunesse; la solidité de l'argument de prescription pour les origines diocésaines, tout comme pour les grandes questions de la transsubstantiation et de la confession auriculaire; le danger et l'arbitraire de la critique.

« Si vous n'admettez pas la résurrection de saint René, vous ne devez pas croire non plus à celle du jeune homme de Sarepta ni à celle de Lazare? » « Si vous n'admettez pas que nous soyons en possession pour saint René, comment pouvez-vous admettre que nous soyons en possession pour la confession auriculaire? »

Ensuite l'évêque me parla de la faiblesse de l'argument négatif et, pour achever de me convaincre de sa compétence en matière historique, il me conta qu'il avait fait lui-même une étude sur saint Phoebadius d'Agen, qu'on trouve aussi appelé Foegadius et Filadius, ce qui ne prouve pas que sa vie soit une fable, ni qu'il faille distinguer en lui trois personnes. J'assurai Monseigneur que j'étais absolument dans les mêmes convictions au sujet du second évêque d'Angers, également appelé Epodemius, Apotemius et Apodemius.

L'évêque me demanda ensuite de lui résumer ma thèse sur saint René. Je le fis de mon mieux.

Monseigneur se reprit à parler de son rôle de « gardien de la doctrine » et de « gardien de la paix ». « La question que vous soulevez, dit-il, ne sera pas débattue. Il n'y aura pas de controverse, parce que je ne veux pas qu'il y en ait, parce que je ne veux pas qu'on incrimine la foi de mes prêtres, parce que je ne veux pas laisser éclater un scandale dont je serais responsable. Après tout, ajouta-t-il, votre cas est moins mauvais que je ne l'avais pensé. Vous admettez qu'un corps saint, dit de saint René, était déjà honoré à Angers au xe siècle, en même temps que celui de saint Maurille. Ce corps, c'est une réalité, un fondement au culte. Cela vous gare. Autrement, je ne vois pas comment vous auriez sauvegardé la créance due à la liturgie et à l'autorité de l'Eglise, ni comment, avec de pareilles idées, vous pourriez encore dire la messe le jour de saint René.

« Cependant vous êtes un esprit paradoxal. On me dit que vous travaillez beaucoup et que vous vous levez à 4 heures ; mais vous ne produisez presque rien, et le peu que vous produisez est de mauvaise qualité. Je lis votre notice sur le petit séminaire. Plusieurs choses m'y ont déplu. Aussi ai-je défendu à M. le chanoine Grimault (le directeur de la *Semaine religieuse*)

de publier de vous aucun article sans l'avoir au préalable soumis entièrement à l'évêché. J'en prendrai connaissance. En mon absence, ce sera M. Grellier; en son absence, M. Baudriller; en son absence, M. Thibault; en son absence, M. Jamin. »

Je répondis que cette mesure me semblait naturelle. Moi-même, jusque-là, j'avais soumis tous mes articles au supérieur de Mongazon, et j'avais également prié M. Grimault d'y retrancher tout ce qui pourrait lui sembler inopportun. L'évêque reprit qu'il verrait désormais tous mes articles de la *Semaine religieuse* en épreuves, et que, pour ceux de la *Revue de l'Anjou*, j'en soumettrais le manuscrit à l'évêché avant de l'envoyer à l'imprimeur. Il me demanda de lui remettre une copie de ma dissertation sur la légende de saint René. La conversation se termina sur cet ordre.

Quelques jours plus tard, je passai chez le secrétaire de la société retirer mon manuscrit pour en faire prendre copie. M. Maisonneuve me confia que l'évêque l'était allé voir, accompagné du chanoine Thibault, que la conversation avait duré une heure et que Monseigneur s'opposait à l'impression, non seulement de ma dissertation sur saint René, mais encore d'une seule ligne de mon étude sur les origines de l'Eglise d'Angers.

Dans le même temps, j'apprenais que les bénédictins de Solesmes étaient extrêmement mécontents de la tournure que prenaient la vie du chanoine Bernier, dans la *Revue de l'Anjou*, et l'histoire de la controverse de l'apostolicité dans *La Province du Maine*. Ces deux publications exposaient trop exactement le rôle joué par leurs prédécesseurs. Quant à l'abbé de Saint-Maur, il se déclarait particulièrement scandalisé que j'eusse nié la valeur du récit relatif à la fondation de son monastère et révoqué en doute la mission du disciple de saint Benoît.

Ainsi, mes premiers travaux me montrèrent que, si la vérité est difficile à connaître, elle est encore plus difficile à dire.

Cependant mon père et ma mère, dont la santé était fatiguée, avaient cédé, au mois de juillet 1899, leur petite boutique, décidés à se contenter de leurs pauvres quinze cents francs de revenus, et ils s'étaient retirés à quelques kilomètres d'Angers. De son côté, mon jeune frère était allé apprendre le commerce dans un magasin de Paris. Mes parents pensèrent, au bout de quelque temps, qu'ils seraient plus utiles auprès de lui que dans l'oisiveté d'une retraite complète. A Paris, mon frère se retirerait chez eux; ils lui prodigueraient leurs soins et leurs conseils. Je ne les vis point sans appréhension quitter l'agréable vallée de la Loire, leur tran-

quille maisonnette, leur jardin plein de fleurs et de verdure, avec ses treilles et ses poiriers riches d'espérances, pour vivre à un troisième étage. Mais ils partirent avec confiance, heureux de retrouver leur benjamin. Ils s'installèrent dans la capitale au mois d'août 1900.

Je passai mes vacances chez eux, partageant mes loisirs entre la Bibliothèque nationale et l'Exposition internationale. A la Bibliothèque, je parachevai mes dissertations sur les origines de l'Eglise d'Angers. L'Exposition, où s'exhibaient les progrès de tous les peuples, me montra surtout que le christianisme n'y tient plus apparemment une grande place. Je visitai quelquefois ses merveilles en compagnie de dom Guépin. Lorsque nous entrâmes dans la salle du Japon, il éprouva comme un éblouissement et, se penchant vers moi, me dit : « Finis christianitatis ».

Après la rentrée scolaire, je reportai mon manuscrit à M. Maisonneuve. Il s'en montra fort embarrassé et finit par me demander si j'avais obtenu l'*imprimatur* épiscopal. Je lui répondis que je n'en avais pas besoin, ayant évité de traiter la question liturgique. J'ajoutai que je n'étais point de ceux qui compromettent l'autorité ecclésiastique dans les questions scientifiques et que l'intervention dont il parlait était absolument contraire à l'esprit et aux statuts

de la Société. Cependant je me déclarai prêt à retirer mon manuscrit, si son impression devait troubler la paix traditionnelle de notre Compagnie.

Je m'étais malheureusement trop pressé d'aller chez M. Maisonneuve. J'aurais dû prendre le temps de sonder l'opinion de mes collègues à mon endroit. Des paroles très dures de dignitaires ecclésiastiques me rendaient suspect. On me représentait comme restant par de vils motifs dans une Eglise dont je ne partageais pas les convictions. La place que j'y occupais était bien petite, mais on s'ingéniait à me montrer que je l'usurpais. Pendant les vacances, des prêtres avaient pris soin de mettre en garde mes élèves, les plus jeunes même, contre mon enseignement. Il en résulta des incidents assez plaisants dans ma vie de professeur.

Etait-il question du baptême de Clovis, un espiègle l'attribuait à saint René; un autre me demandait à lire sa vie; un troisième écrivait, au commencement et à la fin de ses devoirs, la pieuse invocation : « saint René, priez pour nous ». Les pauvres enfants étaient ravis d'avoir humilié à la fois le maître et un hérétique.

Ces circonstances me décidèrent à moins de condescendance. Afin de prouver que je n'avais rien dit de très nouveau ni de téméraire, je

demandai purement et simplement l'impression de ma dissertation (1).

Au commencement de novembre, le président de la Société, accompagné de M. Maisonneuve, rendit visite à l'évêque, pour lui demander, selon les uns, s'ils pouvaient accepter mon mémoire; selon d'autres, pour le prier de le supprimer par sa toute puissante autorité. Interrogé sur ce qu'il pensait de ma dissertation, Monseigneur déclara qu'il n'en avait jamais eu connaissance. « On l'a remise à Votre Grandeur », dit M. Maisonneuve, et, comme Monseigneur le niait, M. Maisonneuve lui communiqua mon propre manuscrit. Plus tard, M. Maisonneuve acquit la certitude que la copie avait été, comme je le lui avais affirmé plusieurs fois, remise au prélat, mais à titre particulier et en réservant absolument les droits de la discussion critique et l'autonomie d'une société scientifique. Etonné de ne pas recevoir un mot de M. Maisonneuve, je le priai, par lettre, le 15 novembre, de bien vouloir m'informer de la décision prise au sujet de la publication de mon étude. La réponse fut une invitation à passer chez lui. Je m'y rendis. Il me dit que l'évêque interdirait la revue, le livre,

1. Lettre à M. Maisonneuve, 30 octobre 1900. Cette lettre et celles des 28 novembre et 20 décembre, dont je parle plus loin, sont reproduites intégralement dans *Mes difficultés avec mon Evêque*.

le journal qui publierait mon étude en tout ou en partie. « Quant au manuscrit, ajouta-t-il, je l'ai remis à Monseigneur ».

Je ne possédais pas d'autre copie de mes dissertations. Si mon manuscrit n'avait pas une grande valeur objective, du moins il me permettait de prouver que mon opinion reposait sur quelque fondement. Plusieurs personnes à l'estime desquelles je tenais, intriguées par le bruit qu'on menait autour de ce travail, m'en demandaient communication. L'impossibilité où j'étais de les satisfaire me mettait dans une posture fâcheuse qui accréditait des interprétations défavorables. Je réclamai mon mémoire à M. Maisonneuve. Il s'employa effectivement sans retard, avec beaucoup de bonne volonté, à me le faire restituer, mais il ne put y réussir.

Je résolus alors de me retirer de cette singulière société scientifique. J'y étais entré sur la foi des statuts légaux qui garantissaient sa liberté, et cette liberté était violée par le président et le secrétaire qui traitaient mon affaire avec l'évêque, en tant qu'évêque, et sans en informer les sociétaires. Les questions examinées dans mon étude sur la période gallo-romaine de l'Eglise d'Angers étaient moins graves que celles que j'aurais à exposer dans les périodes mérovingienne et carolingienne. Quelles difficultés ren-

contrerais-je donc encore? Mieux valait m'en aller tout de suite.

Le 16 décembre, j'adressai ma démission au président en le priant de bien vouloir me faire rendre mon manuscrit le plus promptement possible. Le président vit l'évêque le lendemain. Comme je n'avais encore rien reçu trois jours après, j'informai M. Maisonneuve que je poursuivrais la restitution de mon mémoire par tous les moyens légaux. M. Maisonneuve me le rapporta le lendemain.

Pendant tous ces débats, un point m'avait particulièrement intrigué. Pourquoi ma pauvre dissertation passionnait-elle tant de gens indifférents à l'histoire? Pourquoi tel curé, par exemple, si étranger à toute érudition, même religieuse, se montrait-il particulièrement mon adversaire? Je finis par découvrir que certains de mes opposants n'étaient pas désintéressés. Ils avaient constitué sur des légendes aussi peu solides que celle de saint René des œuvres qui leur assuraient un supplément de revenus; ils défendaient ces revenus contre une critique importune. On avait lié le patronage de saint René à une « œuvre des enfants vivant et mourant sans baptême ». J'ignorais totalement, lorsque je composai ma dissertation, l'existence de cette œuvre. Mais ceux qui l'exploitaient ne voulurent pas m'ignorer.

Le prêtre vit de l'autel et de ses annexes, — telles que les œuvres de saint René et les troncs de saint Expédit (1). J'avais porté, sans le savoir, une main perturbatrice sur une annexe. On ne me le pardonnait pas.

Ma foi dans l'autel m'aveuglait. L'étude des origines des Eglises de France m'avait pourtant appris que « l'argent » avait été l'inspiration de nombreuses légendes et dévotions. J'aurais dû m'aviser également que mes confrères ne différaient guère du clergé d'autrefois...

Dans ces mémoires et dans mes autres publications, je me suis abstenu de raconter sur « l'argent » (et quelques autres sujets) des anecdotes curieuses et piquantes. J'ai voulu et je veux me

1. Le curé de la cathédrale d'Angers possédait dans son église un tronc de saint Expédit qui, cette année-là même (1900), lui rapporta quatre mille francs. Le culte de saint Expédit repose sur un calembour.

Ce qu'on appelait « le catholicisme d'affaires » était, à cette époque, dans le diocèse d'Angers, comme dans beaucoup d'autres, cultivé avec intensité. Les curés tiraient l'argent des dévôts au moyen de toutes sortes d'œuvres locales et s'efforçaient de l'empêcher de sortir du diocèse. On lit un délicat exposé de ce système dans la *Semaine religieuse* diocésaine, n° du 1er juillet 1900 : « Ceux qui se vouent au culte du Sacré-Cœur ont leur Montmartre à La Madeleine. Ceux qui consacrent leur fortune à glorifier Marie ont vingt sanctuaires de l'Anjou à embellir ou à relever avant de penser à Lourdes. Ceux enfin qui prennent en pitié les âmes du purgatoire ont, à Angers même, une belle confrérie et aussi, hélas, un sanctuaire à restaurer. En vérité, n'est-il pas à souhaiter que dans cette dernière œuvre, comme dans les précédentes, l'Anjou ne disperse plus ses ressources au dehors ? ».

tenir à des généralités. Pourquoi déshonorer des prêtres qui n'ont pas laissé une mauvaise réputation? Et, quand même je ne nommerais pas les héros de ces aventures, pourquoi grossir une littérature de drôleries et d'impiétés déjà plus que suffisante dans toutes les langues? Beaucoup de prêtres qui ont mal tourné n'étaient pas de méchantes gens; ils étaient probablement entrés dans le sacerdoce avec des intentions pures. « Songez donc, disait Jules Lemaître, qu'à moins d'un mensonge sacrilège, qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre, quelles qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli, le jour où il s'est couché de tout son long au pied de l'évêque qui le consacrait, la plus entière immolation de soi que l'on puisse imaginer; qu'il s'est élevé, à cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale, et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un instant (1). » L'expérience et l'étude désillusionnent les prêtres de toute théologie. L'expérience leur apprend encore que notre société, telle qu'elle est constituée, n'estime que la richesse. Alors ils ne veulent pas rester pauvres. Ils deviennent charlatans de choses saintes, tout comme, dans le monde, ils auraient pu devenir charlatans de finances, de médecine ou de politique.

1. *Les Contemporains*, 2e série, article sur Ferdinand Fabre.

S'il m'a paru nécessaire de noter discrètement ces scandales (1), qui représentent une partie de l'expérience acquise dans mes neuf années de sacerdoce diocésain, il me semble d'autant moins utile d'y insister qu'ils ne m'impressionnaient pas. La foi des jeunes prêtres sans étude est souvent dissoute par l'incrédulité ou l'imperfection qu'ils constatent chez leurs aînés. Ma foi était de nature trop intellectuelle et trop livresque pour être atteinte de cette façon. Il fallait, pour la ruiner, la ramener sur les distinctions artificieuses et sur les subtilités sentimentales de l'apologétique; il fallait appliquer mon attention sur les titres mêmes dont l'Eglise appuie ses prétentions.

1. Du célibat ecclésiastique, je ne veux dire que quelques mots parce que je m'en suis expliqué dans mon livre *Autour d'un Prêtre marié*. C'est un grand idéal, tout comme le mariage chrétien est un autre grand idéal. La pratique a pu faire de l'un et de l'autre, dans certains temps et dans certains lieux, une simple convention ou même une sorte d'imposture. L'Eglise n'en prêche pas moins deux grands idéals.

CHAPITRE X

MON PREMIER INVENTAIRE

Une théologie évolutionniste. — La sincérité chez les Prêtres. — Plaintes contre mon enseignement. — Je me retire. — Le Clergé angevin.

(1901)

J'avais écrit très innocemment dans mon mémoire sur *La Controverse de l'Apostolicité* :

« Le prêtre a tort quand il défend, comme pieuses et autorisées, des légendes puériles et controuvées, en face de médiévistes et d'historiens de profession qui saisissent d'énormes fautes de critique, de lamentables confusions sur des terrains qu'ils connaissent bien. Des laïques se trouvent ainsi fatalement amenés à craindre que ces intrépides apologistes ne commettent des équivoques bien autrement graves sur la bible et les sacrements, dont eux, sans études spéciales, ne peuvent juger (1). »

Dans les nombreuses argumentations que l'on me faisait subir à propos de la légende de saint René, des personnes très autorisées ne reculaient point devant des questions de ce genre, — que m'avait déjà posées mon évêque (2) :

1. Ouvrage cité, 1re édition, p. 22 ; 2e édit., p. 21 ; 3e édit., p. 36.
2. Voir ci-dessus, chapitre IX, p. 197.

« Si vous n'admettez pas sa résurrection, vous ne devez pas croire non plus à celle du jeune homme de Sarepta ni à celle de Lazare ? »

« Si vous n'admettez pas que nous soyons en possession pour saint René, comment pouvez-vous admettre que nous soyons en possession pour la confession auriculaire ? »

Ce genre de raisonnement ne m'était pas complètement nouveau. Je l'avais déjà rencontré sous la plume de l'auteur de la légende de saint René, le diacre Archanald. Pour réduire au silence ceux qui n'acceptaient pas son récit, il leur tenait ce discours :

« Si nous croyons que, sur l'ordre d'un homme de foi, le soleil, la lune et les autres astres se tinrent immobiles l'espace d'un jour ; qu'au choc de la verge de Moïse, la mer Rouge se divisa en deux parties, et le dur rocher d'Horeb laissa couler de larges flots ; que, malgré toutes les lois de la nature, l'ânesse épouvantée proféra des paroles raisonnables ; que, sur la demande d'Elie, pendant trois ans et demi, il ne plut pas, que le ciel fut fermé et qu'il se rouvrit à sa prière ; si nous croyons tous ces prodiges, et, ce qui est encore plus étonnant, que, pour la rédemption du genre humain, par une admirable et indicible opération du Saint-Esprit, le Verbe du Père est né d'une Vierge, vrai Dieu et vrai homme ; qu'il a lui-même, par le mystère de la croix, détruit l'empire de la mort ; que, par lui, le Père ressuscitera en un clin d'œil les corps réduits en poussière de tous les hommes morts depuis le commencement du monde, pour les conduire à la gloire ou à la peine éternelle ; nous pouvons bien croire que, par le bienheureux Maurille, glorieux évêque, il a ressuscité un enfant sept ans après son décès. Le bienheureux pape Grégoire l'a

dit : *Fides non habet meritum, cui humana ratio praebet experimentum.* Celui qui ne croira donc pas fermement ce miracle, que Dieu a daigné opérer dans ses saints et par ses saints, n'en pourra pas croire non plus beaucoup d'autres, ceux dont nous venons de parler et ceux que Dieu daignera toujours opérer. »

Cet Archanald raisonnait habilement et, en raisonnant comme Archanald, mon évêque et mes autres contradicteurs étaient vraiment dans la tradition, — la tradition ecclésiastique angevine, je le voyais, mais, chose plus grave et que je ne soupçonnais pas encore, dans la pure tradition chrétienne. Que pouvais-je leur répondre, moi qui admettais tous les miracles de la Bible, ceux de l'Ancien Testament comme ceux du Nouveau, et qui, n'ayant guère fait que de vénérer, sans les bien étudier, « les saintes Ecritures », étais loin de penser que la plupart des écrits fondamentaux du christianisme sont des faux, tout comme celui d'Archanald, et que, dans un sens, le christianisme peut être considéré comme la plus grande mystification qu'ait connue l'humanité.

Je croyais donc qu'en comparant la résurrection de « René », arrivée « sept années après sa sa mort », à celle de Lazare ou du jeune homme de Sarepta, on commettait de « graves équivoques ». Désireux de les dissiper, je laissai de côté mes études angevines et, à partir de cette

époque, j'occupai presque tous mes loisirs à l'étude de la question biblique et à l'histoire des dogmes.

Pour la Bible, j'avais reçu, comme le seul orthodoxe, l'enseignement du *Manuel* de Fulcran Vigouroux dans ses premières éditions. Aucun de ceux qui connaissent le livre et la question ne sera étonné que treize années d'études et de réflexions m'aient conduit à penser différemment. Néanmoins, je pensais encore alors que l'apologétique catholique restait dans une posture honorable. Quelle ne fut pas ma surprise, quand je m'avisai de dresser son bilan, de constater partout des retraites ou des capitulations! Là où l'on s'efforçait de tenir bon, on ne se défendait plus qu'avec des systèmes empruntés à des protestants. Le protestant Deluc a fourni l'échappatoire des jours-époques et le pasteur Pozzi l'a mieux exposée que Fulcran Vigouroux; le protestant Cuvier est le patriarche des théories du déluge plus ou moins restreint; le protestant Quatrefages, la grande autorité contre l'évolutionnisme; le pasteur Edmond de Pressensé, le plus habile réfutateur de la *Vie de Jésus* de Renan (1).

La balance que j'établis avec le résultat des

1. Je me suis expliqué sur ces différents points dans ma *Question biblique au XIXe siècle*.

controverses dogmatiques fut aussi peu consolante pour mes préjugés d'éducation.

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir rien au monde de plus triste que le moment où un prêtre s'aperçoit que ses théories dogmatiques sont brutalement réfutées par quelques faits clairement établis.

Il avait vécu dans la sécurité la plus parfaite, et il découvre que sur nombre de points les objections sont valables.

Il avait cru que le clergé auquel il se faisait un honneur d'appartenir était le gardien de la civilisation, le dépositaire de toute science, et il voit que, depuis des siècles, le clergé se comporte principalement comme une caste désireuse de maintenir, envers et contre tous, des idées surannées, des privilèges et des revenus. Rien ne se peut imaginer de plus poignant et de plus humiliant.

Ma foi supporta cette découverte. Par des retouches continues, je l'avais transposée. Après avoir cru naïvement que ma religion devait, en vertu de ce que les théologiens appellent son « immutabilité », se retrouver tout entière dans la révélation faite à Adam et complétée par Jésus-Christ, je m'étais pénétré de l'idée de son développement, de son évolution, semblable, pour me servir d'exemples classiques, au développement de l'homme qui reste le même individu

qu'étant enfant, à la croissance du chêne qui sort du gland, à la transformation du gracieux papillon issu d'une laide chenille en passant par une morne chrysalide.

A cette époque, je me crus forcé d'admettre, à tort ou à raison, une évolution très large, impliquant, sous l'influence des circonstances humaines et sous l'inspiration du Saint-Esprit, une véritable transformation des dogmes, de la morale et des rites. Les modifications me semblaient continuer encore sous nos propres yeux (1).

Le système évolutionniste me paraissait le seul qui permît d'établir scientifiquement « la suite de la religion » et de rendre compte de l'enchaînement des faits. Que les catholiques pussent se

1. J'en citais comme preuve le passage suivant d'une lettre pastorale de mon évêque :

« Le successeur de Pierre exerce sa primauté dans le domaine sacramentel, au même titre et avec la même étendue que dans la sphère de la doctrine. Il a reçu de Jésus-Christ l'investiture comme Pasteur des pasteurs ; *il possède la plénitude du sacerdoce, il est le Souverain-Prêtre*. Son ministère est si indispensable que, **sans lui, il n'y aurait ni épiscopat, ni sacerdoce, ni pouvoir d'ordre**, ni pouvoir de juridiction. Sa puissance de Pontife est, en même temps, si universelle, qu'elle embrasse la vie future comme la vie présente. L'Eglise de la terre ne subsiste que par lui. Supprimez le Pape, vous détruirez du même coup l'unité de l'Eglise dont il est le centre, *la sainteté de l'Eglise dont il est la source*, la catholicité de l'Eglise dont il est le foyer, l'apostolicité de l'Eglise dont il est la chaîne ». *Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque d'Angers au clergé et aux fidèles de son diocèse*, datée du 30 juin 1900 (paragraphe III).

rallier à cette théorie, le petit professeur d'histoire de Mongazon croyait avoir quelque raison de l'admettre.

J'avais assez observé pour découvrir autour de moi des convictions analogues, notamment parmi les bénédictins de Solesmes. Ce système apologétique était aussi celui de ma chère *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (1). Pourquoi en aurais-je soupçonné l'orthodoxie? A Solesmes, elle jouissait d'une grande faveur. Je craignais d'autant moins pour mes croyances que je n'avais pas éprouvé de doutes au sujet des mystères catholiques fondamentaux : l'incarnation, la transsubstantiation, ni de ce que je considérais comme des faits solidement établis, l'institution de l'Eglise et de la papauté par Jésus-Christ. Pour expliquer le monde et le sens de la vie, je ne pensais pas qu'il y eût un autre système que le christianisme. Les objections avaient glissé sur mon esprit, parce que l'autorité des évangiles me semblait prouver irréfutablement la divinité de Jésus-Christ. A la vérité, je n'avais guère lu d'ouvrages rationalistes. Comme autrefois, mais naturellement beaucoup plus qu'autrefois, j'avais des difficultés, mais je n'avais pas de doutes, et je redisais, avec Newman: « Mille difficultés ne font pas un doute. »

1. Voir ci-dessus chapitre VIII, p. 169.

Si, en toute sincérité, je pouvais me croire encore catholique, il y avait cependant nombre de points sur lesquels je me sentais en désaccord avec l'enseignement officiel, comme l'institution directe de la confession auriculaire par Jésus-Christ et la valeur historique de nombreux récits de l'Ancien Testament. Ce désaccord m'embarrassait grandement. Il me semblait immoral d'enseigner des choses que je ne croyais plus, de présenter la foi en Dieu et l'amour de la vertu comme solidaires des légendes bibliques. Il m'était impossible de m'exprimer sur plusieurs questions sans déchaîner contre moi, et même contre mon supérieur, de vives protestations.

D'autre part, si je tenais bon pour l'essentiel des doctrines catholiques, l'opposition qu'on témoignait à ma dissertation sur la légende de saint René et même à ma thèse sur l'apostolicité opérait lentement dans mon esprit. L'étude que j'avais entreprise sur les légendes de l'apostolicité et les notices des martyrologes m'avait prouvé qu'elles sont, en majorité, des faux consciemment et impudemment perpétrés par des personnages ecclésiastiques. Comme la légende de saint René repose sur une falsification littéraire, je commençai à collectionner les faux commis par les ecclésiastiques, les faux miracles, les fausses prophéties, les supercheries pieuses, les imposture dévotes. De tout cela, je recueillis rapide-

ment une impressionnante moisson. L'hostilité que je constatais dans l'Eglise, depuis le XVIIe siècle, contre les érudits qui ont voulu dire la vérité n'était pas non plus pour me rassurer sur l'ensemble du système. Enfin, pendant que je méditais sur les faux religieux, j'entendais justement parler de faux patriotiques avec une indulgence ou même une complaisance fâcheuses, — à propos du procès d'Alfred Dreyfus...

L'Eglise contemporaine m'apparaissait comme une caste, indifférente à la vérité et à la justice, mettant toute sa confiance dans l'alliance des vieux partis politiques, bien que nombre de leurs représentants (même en Anjou) ne se souciassent guère de ses enseignements. L'histoire me montrait que l'Eglise du passé ne différait guère de l'Eglise contemporaine.

D'autres observations me donnaient encore à penser.

Je disais la messe dans deux communautés de femmes, certainement ferventes. J'y constatais des efforts d'auto et d'hétéro-suggestion, des coteries et des intrigues qui complétaient encore mes expériences de Solesmes.

Des conversations avec des prêtres distingués élargissaient mes horizons. Les plus impressionnantes, — déjà un peu antérieures à cette époque, il est vrai, — furent celles d'un jésuite archéologue, le Père Camille de La Croix. Je

le vis plusieurs fois à l'abbaye de Saint-Maur, où il faisait des fouilles. Il passait les journées dans ses tranchées, habillé d'une grande blouse, chaussé de bottes monumentales, la barbe hérissée, et, de haut en bas, sale comme un paysan russe. Les propos qu'il tenait étaient ceux d'un fanatique, possédé d'une haine folle contre Léon XIII, les ralliés à la République, les historiens critiques et tous ceux qui ne prodiguaient pas à ses thèses archéologiques les marques d'une admiration sans réserve. Lorsqu'il avait bu plus que de raison, ce qui lui arrivait de temps en temps, il éclatait en récits extravagants et terribles qui découvraient des abîmes d'oppression et de délation chez les jésuites, et qui trahissaient en lui-même, — qu'on aurait jugé si fermement imbu des croyances catholiques, — le travail du doute. Il me dit notamment, un jour (1), ces paroles que j'ai rapportées dans ma *Crise du clergé :* « Nous ne devrions jamais apprendre de sciences exactes, positives. Elles disciplinent l'intelligence. On veut ensuite se rendre compte de tout. On s'aperçoit peu à peu que ce que l'on nous sert est de l'imagination et ne répond pas à la réalité. Plus tard, les bases mêmes de la foi ne résistent pas à ces observations. » L'éru-

1. Le 20 juillet 1898.

dit archéologue concluait : « J'aurais été plus heureux si je n'avais pas su l'archéologie. »

Mes interlocuteurs restaient toujours embarrassés quand, dans nos discussions, je portais d'emblée la controverse sur son vrai terrain : le droit et le devoir de chercher et de dire la vérité. Naturellement, ils ne manquaient pas de se retrancher sur l'axiome : « Toute vérité n'est pas bonne à dire ». Que de fois ne m'ont-ils pas répliqué : « Reconnaître ceci ou cela serait avouer que l'Eglise s'est trompée. Si l'on touche à quelque chose, tout s'ébranle, tout croule. » Certains prenaient la question d'un autre côté. Un de mes confrères me dit : « Il faut de la religion pour le peuple ». Un autre me soutint l'opinion du Chevalier des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « La superstition est un ouvrage avancé de la religion qu'il ne faut pas détruire; car il n'est pas bon qu'on puisse venir sans obstacle au pied du mur, en mesurer la hauteur et planter les échelles. » Un jour, M. Letourneau me répondit : « Avec votre tournure d'esprit, où vous arrêterez-vous ? Chez Luther, chez Calvin, chez Voltaire ? »

Peut-être ces propos inspireront-ils des réflexions fâcheuses sur la sincérité des prêtres. Bien que j'aie déjà étudié longuement le sujet dans mon livre *La Crise du Clergé*, je crois devoir faire encore observer ici que la question

est plus compliquée que certains ne semblent le croire; ce n'est qu'une partie de la grande question de la sincérité des hommes en général. De la sincérité des prêtres, il faut surtout rapprocher celle des philosophes. L'un d'eux, Ossip-Lourié, a écrit :

« Le philosophe ne sème pas ses idées au hasard. Il en a qu'il communique ou qu'il laisse entrevoir ; mais il en a qu'il garde pour lui seul, dont sa parole, dont ses lèvres ne conservent aucune trace. Elles ont trop agité son esprit ; trop tourmenté ses rêves, ses insomnies, sa croyance ou son scepticisme ; trop stérilement exalté sa méditation, pour qu'il se décide à jeter dans d'autres esprits tout le trouble,toutes les espérances et toutes les déceptions qui ont dévoré le sien. Et combien souffrons-nous pour tout ce que nous ne voulons pas laisser échapper ! Nous n'osons pas répondre nous-mêmes à tous les problèmes qui nous tourmentent (1). »

Plus pénétrant qu'Ossip-Lourié, Pascal a été au fond de l'affaire :

1. *Croyance religieuse et croyance intellectuelle*, p. 173. — De ce passage d'Ossip-Lourié, on peut rapprocher la terrible tirade du Vicaire savoyard : « Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain ? etc. » — Le plus récent historien de Renan, M. Jean Pommier, écrit encore: « A qui Renan fera-t-il croire qu'il a livré, sur les questions vitales, sa pensée toute nue? » *Renan* (1923), p. 310. — Cependant Renan avait écrit : « Celui qui s'est livré au public lui doit tous les côtés de sa pensée » (*Dial. et frag. phil.*, p. XVII). J'ai connu de savants athées de position parfaitement indépendante ; ils cachaient leurs opinions tout aussi soigneusement que des prêtres en fonctions.

« L'homme n'est que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut pas qu'on lui dise la vérité, il évite de la dire aux autres et toutes ces dispositions, si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur. »

Le cœur humain sera-t-il jamais débarrassé de cette « racine naturelle », ou bien faut-il croire, comme l'enseigne M. Paulhan, que « l'hypocrisie et le mensonge sont absolument nécessaires à toute société humaine (1) »?

Quoi qu'il en soit, pour avoir toujours cherché la vérité et avoir dit le peu que j'en avais découvert, j'ai passé pour un fou et pour un enfant terrible (2).

Mes adversaires avaient raison contre moi. Mon excuse (si c'en est une) était dans mon amour de la vérité et dans ce que leurs craintes me paraissaient chimériques. En réalité, le « chimérique », c'était moi. Je pensais juvénilement que ce qu'ils défendaient « sous le nom des principes et de la foi », c'étaient leurs préjugés, « leurs intérêts et leur paresse (3) » : la

1. Paulhan, *Les transformations sociales du sentiment*, p. 157.

2. On a dit que j'étais fou, j'ignore si on l'a imprimé. Mais M. Salomon Reinach a imprimé que j'étais « l'enfant terrible du parti » [moderniste] ; *Orpheus* (1909 et 1924), p. 580 ; *A Short History of Christianity* (1922), p. 198. Cf. ci-dessous les paroles de dom Fonteneau, p. 227.

3. J'emprunte ces expressions à une lettre de Mgr Isoard, mort évêque d'Annecy. Elles rendent parfaitement des sentiments

suite des événements devait me prouver que c'était bien le catholicisme lui-même.

Ces incidents me mettaient dans un état de conscience délicat et dans une position difficile. L'évêque m'avait averti que des curés se plaignaient de mon cours. Je recevais d'énergiques observations de la part de vénérables confrères surpris de trouver mes élèves dégagés de préjugés qu'ils jugeaient essentiels. Des curés, moins francs, montaient contre moi mes élèves et, comme j'avais des partisans, il en résultait des discussions et même des rixes dans la cour, pendant les récréations.

Je résolus de me retirer.

Le 30 novembre, j'écrivis à mon évêque la lettre suivante :

Monseigneur,

Il y a un an, Votre Grandeur prenait la parole contre moi dans une réunion strictement scientifique comme « gardien de la doctrine catholique ». Je crus pouvoir néanmoins publier le travail qui motivait une si grave représentation (1) et il a reçu des approbations flatteuses.

que j'éprouvais à cette époque : « Différer d'opinion sur toutes choses avec ceux qui nous entourent, ne pas pouvoir leur dire ce qu'on pense des diverses situations et d'eux-mêmes, ne pas pouvoir leur dire qu'ils défendent sous le nom des principes et de la foi leurs intérêts et leur paresse, être réputé par l'habit l'un d'entre eux.... tout cela est bien dur ! » Lettre au Père Hyacinthe, 7 avril 1869, publiée dans *Le P. Hyacinthe dans l'Eglise romaine.*

1. Mon étude sur *La Controverse de l'Apostolicité.*

Votre Grandeur elle-même, à qui je me suis fait une obligation d'offrir le premier exemplaire de cette étude, ne m'en a point adressé d'observation.

Quelques mois plus tard, au sujet d'un manuscrit dont je donnai communication à la *Société nationale d'Agriculture, Science et Arts d'Angers*, M. le promoteur de l'officialité me dénonça formellement à Votre Grandeur. En conséquence, ma foi a été vivement et persévéramment attaquée.

Si je me permets de rappeler ces faits à Votre Grandeur, qui ne les a sans doute pas oubliés, ce n'est pas pour formuler un reproche ni contre Elle ni contre personne. Chacun a cru faire son devoir. Je veux simplement Lui expliquer ce que je considère comme le mien et ce qui est le résultat de ces débats.

Le désir de me justifier devant ma conscience a poussé plus loin mes investigations et sur des terrains même où, par des analogies très contestables, on m'avait entraîné.

Ces recherches ont amené un inventaire de mes convictions. Bien que j'y aie procédé en fils soumis de l'Eglise, il est tel que je trahirais la confiance que vous me gardez encore, Monseigneur, si je restais au poste où vous m'avez fait l'honneur de me maintenir. Aussi me faut-il vous offrir ma démission.

Je prie Votre Grandeur de me permettre, ou bien de me retirer dans ma famille, ou bien d'aller en Allemagne pour achever d'acquérir, tout en réfléchissant sur d'autres matières, la connaissance de la langue.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur.

Voici la réponse :

Port-de-Penne (Lot-et-Garonne), *ce 5 décembre 1900.*

Monsieur l'abbé,

Votre lettre me parvient en Agenais. Je ne veux pas attendre mon retour à Angers pour y répondre.

Je ne puis accepter votre démission sans en avoir conféré avec mon Conseil et avec M. le Supérieur du Petit Séminaire.

A priori, un départ en pleine année scolaire offre de réelles difficultés et, si j'étais obligé de vous demander la continuation de vos fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce ne serait pas en vain, j'en suis sûr, que je ferais appel à votre dévouement.

Quant à votre travail sur saint René, après examen sérieux, j'ai le regret de ne pouvoir en autoriser la publication ni en volume, ni en articles, ni dans la *Revue de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Angers.*

Agréez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon affectueux dévouement en N.-S.

† Joseph, Evêque d'Angers.

J'avais écrit à mon évêque confidentiellement, pour ainsi dire, croyant qu'il me manderait (selon sa devise *Pastor et Custos*), pour de plus amples explications, et qu'il me serait possible de me justifier. Ma lettre fut prise au point de vue administratif et Monseigneur la soumit aux délibérations de son conseil. L'expression : « un inventaire de mes convictions » piqua ces Messieurs. Ils n'avaient jamais rien entendu de pareil. Quelques membres en furent

si émus qu'ils ne gardèrent pas le secret de la communication. Comme, depuis plusieurs années, quelques prêtres entraient dans le protestantisme, des personnes très perspicaces conclurent que je me faisais pasteur. On jasa de plus belle.

Je passai mes vacances du premier de l'an dans ma famille. Elles furent tristes. Mes parents s'inquiétaient de mon avenir, et ma mère, encore très croyante, était troublée dans sa foi par l'importance attachée à une légende aussi ridicule que celle de saint René. La gaîté de mon jeune frère jetait heureusement quelque distraction dans notre intérieur.

Comme je ne recevais aucun écho du conseil épiscopal qui s'était tenu à mon sujet, je crus devoir adresser de Paris une nouvelle lettre à mon évêque. Elle resta sans réponse. Je repris mes fonctions.

Quelque temps après, un de mes amis me proposait une place en Allemagne. Je la refusai pour ne pas mettre dans l'embarras le supérieur du petit séminaire.

Le bruit se répandit bientôt que je quitterais probablement le diocèse à Pâques, qui tombait le 7 avril. Pâques approchait, et je ne recevais aucune notification de la décision prise à mon égard. Je me présentai trois fois à l'évêché sans être reçu. De nouveau et tout aussi vainement,

j'écrivis à Monseigneur (1). Enfin, sur la demande de mon supérieur, il daigna m'accorder une audience, le 3 avril. Sa Grandeur me refusa la permission d'aller en Allemagne, alléguant que ce voyage me serait « dangereux ». Elle me permit de me retirer dans ma famille à Paris et me donna un *celebret* pour six mois.

A cette gracieuseté, le prélat joignit une longue leçon sur le danger de dire la vérité. Il ne me parla pas de saint René, mais de la Santa Casa, c'est-à-dire de la prétendue maison de Nazareth, habitée par Jésus, et qui aurait été miraculeusement transportée à Lorette. Il me déclara que cette histoire était absolument ruinée par la critique, mais que l'Eglise ne pouvait l'avouer à cause des indulgences dont elle a favorisé ce pèlerinage. « Lorette, conclut-il, est et restera le sanctuaire le plus vénérable de la catholicité ».

Je subis en silence cette leçon. Toute discussion me semblait inutile. Je ne pouvais m'entendre avec mon évêque, et son discours me faisait craindre que, s'il disait vrai, je ne pusse m'entendre avec l'Eglise (2).

1. Mes deux lettres, datées des 30 décembre 1900 et 21 mars 1901, sont reproduites dans *Mes difficultés*, p. 24-25.

2. Mon évêque disait vrai. Benoît XV a décrété que, dorénavant, la fête de la Translation de Notre-Dame-de-Lorette serait célébrée annuellement, sous le rite double majeur, dans tous les diocèses d'Italie et de ses îles, le 10 décembre, confor-

Le 16 avril (1901), pendant les vacances de Pâques, je quittai le petit séminaire où j'avais vécu seize ans, six comme élève, dix comme professeur. Quelles appréhensions j'éprouvais pour l'océan d'inconnu sur lequel j'étais lancé!

Dans le temps même où je me disposais à partir, un de mes anciens élèves (1), de passage à Solesmes pendant la semaine sainte, y recueillait ces paroles de la bouche même du père hôtelier, dom Fonteneau :

« Avez-vous entendu parler de M. Houtin? Vous savez qu'il était ici comme un fils de la maison. Hélas ! d'aucuns ont été trop confiants envers lui. Il a écrit sur notre bon père dom Piolin des choses peu convenables ; il s'en est même pris au révérendissime père dom Guéranger. Du reste, vous le connaissez, esprit qui va tout droit son chemin, sans s'inquiéter d'un détour possible qui conduirait à son but. Regardez-le marcher toujours

mément aux rubriques, avec l'office et la messe approuvés dans le passé, par le clergé tant séculier que régulier. L'autorisation de célébrer cette même fête est accordée, sous les conditions susdites, à tous les diocèses ou congrégations dont les évêques ou les supérieurs en feront la demande (*L'Univers*, 9 mars 1919).

Benoît XV ne pouvait guère agir autrement, non seulement au point de vue théorique, mais encore au point de vue pratique. En effet, la dévotion de Lorette n'est pas une foi morte, mais une foi toujours vivante, c'est-à-dire une tirelire qui rapporte encore. — Par un décret daté du 24 mars 1920, Benoît XV « a déclaré et constitué » Notre-Dame-de-Lorette « principale patronne, auprès de Dieu, de tous les aéronautes ». — Pie XI a couronné lui-même la nouvelle statue de Lorette. Cf. sa lettre du 17 août 1922 au cardinal Gasparri.

1. L'abbé Paul Loudière, mort en 1921, secrétaire général des œuvres diocésaines du Mans.

droit devant lui, avec raideur et sans délié. J'avais toujours pensé ce qui arrive. L'on m'a dit qu'il arriverait jusqu'à se faire protestant ; c'est exagéré ; personne, ici, ne le croit ; mais il a tout de même très fort scandalisé élèves et parents à Mongazon. Il y a eu sur son compte des réclamations nombreuses. Pauvre monsieur, le manque de discernement peut mener loin. »

Je transmis cette appréciation au supérieur du petit séminaire, M. Goupil, en le félicitant de la paix que mon départ avait dû lui rendre. Il me répondit :

« Les personnes qui colportent les racontars et les potins ont fortement exagéré les embarras que vous m'avez causés. A vous dire vrai, je n'ai jamais reçu de plaintes directes de personne. Plusieurs fois des ecclésiastiques m'ont demandé: Est-il vrai que M. Houtin ait dit en classe ceci ou cela ? Si vous vous rappelez, je vous ai moi-même demandé une fois ce qui s'était passé en rhétorique à propos de Voltaire. Le tort que vous avez eu, si vous voulez me permettre d'être très franc, ç'a été d'aborder certaines questions irritantes, ou mieux déconcertantes. Les élèves, surpris, comprenant mal, en ont mis long comme le bras, là où il n'y en avait pas long comme le petit doigt, et c'est là ce qui vous a valu votre réputation. Je connais cela très bien, moi qui jadis aussi ai passé pour hérétique (1). »

Parmi les quelques consolations et encouragements que je reçus encore en ce temps-là, je puis également citer, ce me semble, une lettre de

1. Lettre du 5 janvier 1902.

mon ancien confesseur et directeur de séminaire, M. Baron, resté mon ami. Il m'écrivait :

« Vous faites bien de continuer les études pour lesquelles vous avez une réelle aptitude. La publication est affaire d'opportunité. Tôt ou tard, la vérité aura la faveur. Nous avons singulièrement marché depuis dix ou quinze ans. Que sera-ce donc dans quinze ans d'ici ? Tout ce qui est routine et artifice est destiné à succomber ; mais on n'acceptera pas davantage ce qui porterait à un degré quelconque l'apparence de la thèse ou du parti-pris. Vous avez la probité scientifique. Tenez-y jusqu'au scrupule (1). »

En quittant le clergé angevin (ce devait être pour toujours), je veux avertir ceux qu'intéresserait son état à cette époque qu'un écrivain catholique, M. Maurice Brillant, en a tracé un joli tableau dans son roman intitulé *Les Années d'apprentissage de Sylvain Briollet* (2).

Originaire du canton de Segré, élevé au collège ecclésiastique de Combrée, M. Brillant passa au grand séminaire d'Angers l'année scolaire 1900-1901 et peut-être même quelques mois de plus. Né homme de lettres, il prit dès lors les notes qui lui servirent à peindre le curieux monde qu'il traversait. S'il a surtout décrit la région où s'est écoulée sa jeunesse, il a parfaitement tracé son cadre, c'est-à-dire cette pro-

1. Lettre datée de Périgueux, 31 décembre 1901.
2. Paris, librairie Bloud, 1921.

vince elle-même, « où tout est modéré, où l'on aime la délicatesse de l'esprit, mais non pas l'ambition, où l'on regarde comme très vain de vouloir se distinguer parmi les hommes et où l'on raille cruellement et, ma foi, non sans raison, ceux qui s'y efforcent (1). » Il a peint aussi fort bien ses prêtres aimables, spirituels, un peu paresseux (2), friands de bonne chère et de relations riches, entretenant traditionnellement la vigne du Seigneur, sans se tracasser des maladies qui la ravagent, ni se préoccuper de l'avenir. Il ne cache pas qu'ils ont un brin de scepticisme, — scepticisme vraiment naturel, puisqu'il provient de la modération et de la délicatesse de la race. Et en effet, beaucoup de prêtres n'y gobent pas les histoires trop fortes. J'en ai connu un bon nombre qui ne croyaient pas à la légende ni même à l'existence de saint René. Il y en avait parmi ceux qui m'ont tracassé. L'Eglise n'a jamais manqué de cette sorte de serviteurs. Ils foisonnent dans des provinces moins modérées et moins délicates. J'étais appelé à en rencontrer beaucoup.

1. Ouvrage cité, p. 126.
2. On ne leur apprenait pas à travailler.

CHAPITRE XI

PARIS

Mes relations avec mon ancien directeur, le curé de Saint-Sulpice. — Je suis nommé prêtre habitué. — Publication de *La Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle*. — Destitution.

(Avril 1901-avril 1902)

Retiré chez mes parents, j'employai mes loisirs à lire une foule de livres dont je désirais depuis longtemps prendre connaissance. Je publiai également à cette époque une seconde édition de mon étude sur la *Controverse de l'Apostolicité* et, dans la *Revue de l'Anjou*, une réponse à dom Chamard qui avait attaqué mes articles sur le chanoine Bernier. Des leçons que je donnais à un enfant suffisaient à mon entretien.

Ce ne fut que deux mois après mon arrivée que, le 18 juin, j'allai rendre mes devoirs à M. Letourneau, devenu curé de Saint-Sulpice. Les liens qui m'unissaient à lui s'étaient resserrés depuis le temps où il avait été mon supérieur de séminaire. Après le départ de M. Baron, en 1894, je l'avais choisi pour confesseur, et il l'était resté jusqu'au mois de janvier 1900, date

de son rappel à Paris. Il me sembla convenable de m'abstenir de le visiter dès mon arrivée, ne voulant ni le compromettre, puisqu'on disait que j'étais protestant, ni paraître solliciter de lui quelque moyen de vivre.

Il me reçut avec dureté. Quand il vit que je ne songeais nullement à quitter l'Eglise, il se radoucit et m'engagea à retourner le voir. J'y allai un mois plus tard. Il m'accueillit cordialement et me parla avec plus d'ouverture. Il me déclara qu'il était pour le maintien des traditions, de toutes les traditions, et que, par conséquent, il ne pouvait pas approuver mon travail sur saint René. Quant à ma brochure sur la *Controverse de l'Apostolicité*, il m'avoua l'avoir goûtée, parce qu'elle était flatteuse pour son cher grand XVIIe siècle. « Au total, me dit-il, vous vous lançez dans une voie qui n'est pas sans danger pour vous et qui est troublante pour les fidèles. Si vous écriviez l'histoire de la controverse biblique comme vous avez écrit celle de l'apostolicité, *nous serions perdus.* »

Ces paroles me causèrent une angoisse inexprimable. La question biblique ressemblait-elle donc à l'autre controverse? En même temps que le propos de mon évêque sur Lorette (1), le cri

1. Voir ci-dessus, chap. X, p. 226.

de Proudhon me revint à la mémoire: « L'Eglise n'admet pas qu'elle se trompe, elle ne revient pas d'une fausse opinion. A qui lui démontre sa faute, elle répond par l'anathème. Plutôt que de tendre la main à la Justice, elle embrasse la Fatalité. C'est pour cela qu'il ne lui sera fait aucune grâce et qu'elle boira, jusqu'à la lie, le calice de ses ignorances et de ses adultères. »

Certes, quoi que m'en eût dit mon évêque, je ne croyais point que l'Eglise ne revînt pas d'une fausse opinion, ni surtout qu'elle répondît par l'anathème à qui lui démontrerait une faute. Je ne croyais même pas encore que l'Eglise pût commettre une erreur grave. Mais, comme la question biblique était bien autrement importante que celle de l'apostolicité des évêchés français, je me demandai si les chefs de l'Eglise savaient, s'ils n'engageaient pas l'Eglise dans une impasse, et s'il n'était pas de mon devoir de prêtre de les éclairer...

Que j'étais jeune encore et que j'avais mal compris les événements!

Après réflexion, je résolus de consulter M. Loisy, considéré comme le grand maître ès-sciences bibliques. Je lui adressai ma brochure sur *La Controverse de l'Apostolicité*, avec la lettre suivante dont j'ai conservé la copie :

Monsieur l'Abbé,

Je vous serais très obligé de bien vouloir prendre connaissance de la brochure que je vous envoie par le même courrier.

Au moment où commence un grand combat sur le terrain biblique, je crois qu'il serait très instructif d'esquisser l'histoire de la controverse en France dans le siècle qui vient de finir. Mon intention serait de composer sur cette question une étude dans le genre de celle que je prends la liberté de vous soumettre. Depuis un an, celle-ci a suscité bien des colères, mais on ne l'a point réfutée, et tout me porte à croire qu'elle a été un service important rendu à la cause de la vérité.

Y aurait-il vraiment opportunité, pour les débats scripturaires, à montrer au public l'évolution des partis, le recrutement des combattants, la nature des arguments employés, les batailles perdues et gagnées ? Vous pouvez juger mieux que personne l'idée qui me préoccupe.

Si vous ne voulez point prendre la peine de me dire votre pensée par lettre, veuillez me faire l'honneur de me fixer un rendez-vous à Bellevue. J'ignore votre adresse exacte, mais je ne doute pas cependant que cette lettre et ma brochure ne vous parviennent.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Monsieur l'Abbé,

votre très humble et très dévoué serviteur

La réponse fut la suivante :

BELLEVUE (*31 Bd Verd de Saint-Julien*)
le 27 juillet 1901

Monsieur,

Je viens de lire votre brochure avec le plus vif intérêt. Certes, il y aurait avantage en soi à ce que l'histoire de la question biblique fût traitée de la même manière que celle de l'apostolicité des Eglises de

France. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que la question biblique est beaucoup plus grave que celle de l'apostolicité des Eglises, et que l'on court plus de risques à en parler librement. La critique biblique n'excite pas ces belles colères qui vous ont réjoui chez les vaillants défenseurs de « nos traditions » ; elle provoque une peur qui inspire moins de réfutations que de mesures violentes. Rome a pris, du moins en apparence, une attitude hostile à la critique. De hauts personnages, qui ont fait prévaloir le droit de la critique historique dans la question de l'apostolicité des Eglises, sont tout disposés à le sacrifier en ce qui regarde l'Ecriture sainte. Nous avons des politiques qui, pour leur propre compte, s'accommodent des conclusions les plus hardies, et qui ne laissent pas de se donner un grand air d'orthodoxie en blâmant et dénonçant officiellement ceux qui disent tout haut une partie de ce qu'eux-mêmes pensent tout bas. Le sujet est certainement des plus délicats à traiter.

Si vous avez le courage de l'entreprendre et que je puisse vous fournir quelques renseignements, je suis tout à votre disposition. Je serai à Bellevue pendant tout le temps des vacances, sauf entre le 5 et le 20 août. Si vous désirez me voir, prenez le jour qu'il vous plaira. Pour plus de sûreté, envoyez-moi un petit mot, indiquant approximativement l'heure de votre visite, avec le jour, et vous ne risquerez pas de faire une course inutile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Loisy

Je volai chez M. Loisy. C'était la visite d'un disciple secret à un maître vénéré. Depuis six ans, je suivais attentivement sa revue; j'avais lu presque tous ses livres. Il ne fit guère que me répéter ce que m'avait dit sa lettre. Mais

c'était assez pour me faire mettre immédiatement à l'œuvre.

Sur ces entrefaites, le 30 août, un ami me proposa une chapellenie très sortable dans le diocèse de Cologne. Il aurait fallu accepter par retour du courrier. Je demandai la permission à mon évêque. Il répondit en m'envoyant un *celebret* pour le diocèse de Cologne, le 2 septembre; trop tard.

Quelque temps après, M. Letourneau me disait : « Vous n'avez pas de situation ; j'en ai une vacante dans mon église : celle de prêtre habitué. L'archevêché peut m'en imposer un qui a fait les cent dix-neuf coups. Vous, je vous connais. Voulez-vous du poste? »

On le voit, la proposition venait moins de l'affection que mon ancien directeur était censé me porter que du souci de l'honneur de son administration. De plus, M. Letourneau désirait aussi me faire travailler à une seconde édition de l'histoire de son église (1) et à l'histoire de sa compagnie. A Angers, j'avais déjà fait des recherches pour l'un de ses livres et, l'année précédente, durant les vacances, j'avais composé pour lui sur les bévues d'un écrivain hostile aux sulpiciens, l'abbé Jean-Baptiste Aubry, un

1. *Histoire de l'Eglise de Saint-Sulpice*, par M. Charles Hamel, président de la fabrique de cette église.

mémoire qui l'avait mis en goût. La société de Saint-Sulpice était alors très préoccupée des reproches portés contre elle dans le mouvement de réformes qui semblait devoir s'opérer pour l'enseignement des séminaires (1). Elle s'inquiétait particulièrement d'une lettre récente de l'archevêque de Rouen, Mgr Fuzet.

Plus tard, M. Letourneau a raconté qu'en acceptant d'être prêtre habitué dans son église, je lui avais « promis de ne rien publier qui pût, même indirectement, lui causer des embarras, à cause de la société dont il fait partie ». J'ai déjà nié, en 1903 (2), tout propos de ce genre. Il se peut que, sur de vagues paroles, je lui aie promis d' « être sage », mais, en m'exprimant ainsi, je ne croyais pas abdiquer toute liberté de pensée ou d'expression. Autrement, je n'aurais pas accepté le poste qui, d'ailleurs, n'a rien d'agréable.

Un littérateur, Joris-Karl Huysmans, a donné de l'office des prêtres habitués une description un peu âpre et qui reproduit des préjugés assez répandus :

« En sus du curé ou du desservant, des vicaires, du clergé en pied, il y a dans chaque église des prêtres-adjoints ou suppléants, ce sont ceux-là. Ils font le gros ouvrage, célèbrent les messes matutinales quand tout le

1. Cf. mon *Histoire du modernisme catholique*, p. 161.
2. Cf. *Mes difficultés avec mon Evêque*, p. 34.

monde dort, ou les messes tardives, quand tout le monde digère. Ce sont eux aussi qui se lèvent, la nuit, pour porter les sacrements aux pauvres, qui veillent les cadavres des dévôts riches, attrapent, dans les enterrements, des courants d'air sous les porches, les coups de soleil au cimetière, ou les paquets de neige ou de pluie devant les fosses. Ils écopent les corvées; moyennant cinq ou dix francs, ils remplacent encore des collègues mieux appointés que leur service ennuie ; ce sont des gens en disgrâce, pour la plupart ; on les attache, pour s'en débarrasser, à une église, et on les surveille, en attendant qu'on leur retire leur *celebret* ou qu'on les interdise (1). »

Quoi qu'en dise Huysmans, la corporation des prêtres habitués n'est pas plus mélangée que celle du clergé paroissial. Certes, on y compte des gens qui, selon l'expression de M. Letourneau, ont fait les cent dix-neuf coups, mais la hiérarchie en est-elle donc exempte? On peut trouver parmi eux des prêtres tout aussi vertueux qu'ailleurs. Il ne leur a souvent manqué, pour ne pas échouer dans ce poste, qu'un peu de cet esprit d'intrigue ou d'ambition que les meilleurs ecclésiastiques savent ordinairement allier à la piété.

La place qu'on me présentait à Saint-Sulpice rapportait environ deux cents francs par mois. Elle impliquait un jeûne presque quotidien et qui, les jours de messes d'enterrements ou de mariages luxueux, se prolongeait souvent jus-

1. Huysmans, *Là-Bas*, p. 279.

qu'à une heure. De longues cérémonies prenaient quelquefois la matinée entière.

Telle était la prébende que me valait toute une jeunesse de travail ardent et désintéressé. J'expérimentais la justesse de la remarque formulée, en 1863, par le Père Hyacinthe de Valroger à Mgr Landriot : « Dans l'état déplorable de notre pauvre Eglise de France, un prêtre qui veut se consacrer tout entier à l'étude des sciences ecclésiastiques est un homme déclassé. » Cependant, loin de me plaindre, je m'estimais heureux. Si modeste qu'elle fût, cette place constituait encore une chance, et même, puisque je n'y avais aucun droit, une véritable faveur.

Ce fut au mois de janvier 1902 que l'archevêché me nomma prêtre habitué (1), — juste au moment où je venais d'achever mon manuscrit de *La Question biblique chez les catholiques de France au XIX*e *siècle*, et de traiter de sa publication avec un éditeur, M. Alphonse Picard.

Le livre parut le 17 mars. Pendant des mois, il me valut de chaleureuses félicitations. Parmi les nombreuses lettres que je reçus, je me bornerai à reproduire la suivante, qui peut présenter un intérêt pour l'histoire des études ecclésiastiques :

1. A cette époque, mes parents et moi, nous transportâmes nos pénates non loin de l'église où je devais être en service, rue Duguay-Trouin, n° 17.

Washington, 31 mai 1902.

Cher Monsieur,

Bien que je n'aie l'honneur de vous connaître autrement que par votre récent ouvrage : *La Question biblique chez les Catholiques de France*, ce livre me plaît tant (à moi et à bien d'autres aussi) que je prends la liberté de vous envoyer d'outremer un mot de sincère félicitation. Comme vous ne me connaissez pas non plus, je vous dirai par manière d'introduction que je suis un Américain (ancien élève de Saint-Sulpice à Paris (1885-1886) et de la Procure à Rome (1887-1888), et un Sulpicien. A Rome et à la Solitude (1), j'ai connu M. Arthur Clain d'*Angers* (maintenant professeur de dogme au Grand Séminaire d'Orléans) et nous sommes devenus de grands amis. Je mentionne ce détail au cas que vous connaîtriez par hasard ce bon Sulpicien, qui, soit dit en passant, vit beaucoup moins exclusivement que la plupart de ses confrères dans l'atmosphère du moyen âge. Après avoir enseigné le dogme pendant sept ans au Grand Séminaire de Montréal, j'ai été transféré au Séminaire de New-York, où j'ai enseigné l'Ecriture sainte, et, à présent (depuis le mois de septembre dernier), je suis chargé — de concert avec un autre confrère, M. Gigot (2) — de la direction de l'Ecole Saint-Augustin, qui est un scolasticat sulpicien pour les Etats-Unis, établi près de l'Université catholique de Washington.

Comme M. Gigot, je suis très intéressé aux questions bibliques — il a été professur d'Ecriture sainte pendant vingt ans, mais en se tenant au courant des choses, pas comme tant d'autres... — et vous devinerez probablement à quelle école nous appartenons, par le fait même que nous sommes si contents de votre ouvrage. En tout cas, je vous expédie, par la malle d'aujourd'hui, un exem-

1. Le noviciat des Sulpiciens, à Issy.

2. Mort en 1921, professeur d'écriture sainte au séminaire diocésain de New-York.

plaire du dernier livre de M. Gigot, son introduction spéciale à l'étude de l'Ancien Testament, ouvrage qui, bien que modéré, et accusant parfois des réticences, tient pourtant compte de l'état actuel de la science biblique, et tranche singulièrement sur le *Manuel* (devenu classique !!) de M. Vigouroux. Toutefois, comme la polémique entre catholiques touchant les questions scripturaires paraît maintenant plus acharnée en France que partout ailleurs, M. Gigot n'a jamais permis qu'on donnât un compte rendu d'aucun de ses livres dans les revues françaises. Il veut se tenir en dehors d'une discussion si déraisonnablement envenimée. Pour tout homme un peu au courant, qui ne persiste pas à fermer les yeux aux faits (comme font tant de professeurs dans les séminaires de France, voire même à l'Institut catholique !), le fond substantiel des théories critiques est destiné à prévaloir aussi sûrement que la théorie autrefois si combattue de Galileo. L'attitude des réactionnaires ressemble à celle de quelques bonnes femmes qui, se mettant sur la plage, croiraient empêcher la marée de monter en l'attaquant à coup de balai.

Quoi qu'il en soit, votre étude sur la question vient à un moment bien opportun, et rendra à la cause de la science catholique un grand service. Il n'y a rien de si utile dans de pareilles circonstances qu'un simple exposé des *faits* — on est porté à en tenir si peu compte dans les controverses ! En traçant donc ainsi le progrès de la discussion à travers ses diverses étapes, vous avez bien mérité de tous les vrais amis de la science, et je vous félicite bien cordialement.

Nous voudrions voir cet ouvrage traduit en anglais, et, si vous n'avez pas en vue d'autres arrangements à cet égard, je vous demanderais la permission de le faire, ou du moins d'en faire une adaptation qui serait pratiquement une traduction *in extenso*. Je veux dire que peut-être il serait mieux d'adapter ou condenser certains passages dans une traduction faite pour les Etats-Unis et l'Angleterre, puisque le livre ne parle que de

l'histoire de la question en France, et d'un autre côté il serait à propos peut-être d'ajouter quelques notes, soit pour expliquer certaines circonstances moins intelligibles pour les lecteurs anglais, soit pour mentionner en passant certaines phases de la controverse hors de la France.

Je vous prierais donc, cher Monsieur, de vouloir bien me faire savoir au plus tôt si vous agréez ma demande.

Naturellement, si on va traduire l'ouvrage en Angleterre, je ne l'entreprendrai pas ici.

Si à ce propos vous désirez avoir quelques renseignements sur mon compte, vous pouvez les demander *v. g.* à M. Félix Klein (de l'Institut catholique), mon condisciple de classe ; à M. Monier, S. S., supérieur de l'Ecole Saint-Jean, ou même à M. Loisy, bien qu'il me connaisse très peu. Si vous consentez à me laisser faire la traduction, je vous prierais de ne pas mentionner mon nom publiquement, parce qu'à Saint-Sulpice en ce moment on souffre d'une crise d'orthodoxie nerveuse et réactionnaire, qui à certains égards ressemble beaucoup à un cas aggravé de constipation, mais qui aussi, dans certaines de ses manifestations (avis autoritaires, lettres, monitions, etc.) revêt la forme d'une diarrhée ! Il faut s'en tenir au *Manuel biblique* et aux ouvrages de Fillion (!!!) et se tenir en garde contre les « infiltrations protestantes » !! Et nos apologistes si orthodoxes, où vont-ils chercher bon nombre de leurs arguments sinon chez les protestants ? Manière de faire que vous signalez bien à propos.

Veuillez pardonner le sans façon de cette lettre et croyez-moi

A vous bien sincèrement *in Dño* (1).

JAMES F. DRISCOLL

1. La suite des événements l'empêcha de réaliser son projet de traduction. M. Driscoll est mort, en 1923, curé d'une importante et riche paroisse de l'Etat de New-York. Il a beaucoup souffert, intellectuellement et moralement, dans l'Eglise. Ayant perdu toute croyance théologique, il s'intéressa passionnément aux recherches psychiques et au spiritisme.

Si mon livre me valut d'agréables félicitations, il m'attira surtout et d'abord un fort désagrément.

Le jour même de sa publication, j'en fis naturellement hommage à M. Letourneau. Dès le lendemain, il me témoigna la peine profonde et le mécontentement qu'il en ressentait.

Le 1er avril, il déclarait à l'archevêché qu'il ne pouvait plus me garder dans son église et, en conséquence, il demandait ma mutation dans une autre paroisse. Le cardinal prononça la complète destitution. En me la signifiant, le lendemain, le promoteur de l'officialité, M. Peuportier, ajouta que jamais je ne serais nommé à un autre poste dans le diocèse de Paris. Il ne faisait que me transmettre une décision supérieure.

Quelque temps auparavant, en débutant dans ses fonctions, M. Peuportier avait eu deux graves affaires à traiter.

Le curé d'une des plus importantes paroisses de Paris fut convaincu de concubinage; son premier vicaire de sodomie. Le conseil archiépiscopal résolut de fermer les yeux sur le cas du curé; le vicaire fut un peu éloigné du théâtre de ses exploits et relégué dans un poste encore sortable.

Evidemment, je méritais d'être traité plus durement qu'eux. Ma curiosité intellectuelle était plus

dangereuse que leurs infractions disciplinaires. Je ne note donc pas ces faits pour me plaindre, mais seulement pour peindre complètement l'institution catholique.

Après m'avoir signifié mon renvoi, M. Peuportier voulut bien me conseiller de demander une place dans le diocèse de Versailles, qui manquait de prêtres.

Quelques jours après, je reçus la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ D'ANGERS

Saint-Hilaire du Bois (en tournée) *le* 10 *avril* 1902

Monsieur l'Abbé,

J'apprends avec la plus vive douleur que vous venez de publier, sans *imprimatur*, ce qui est une grave violation de la discipline ecclésiastique, un ouvrage sur la question biblique, jugé téméraire et répréhensible par de graves esprits.

Vous l'avez fait sans en dire un seul mot à M. le curé de Saint-Sulpice, qui vous avait accueilli dans son église avec bonté et à qui vous aviez promis de ne rien publier qui pût, même indirectement, lui causer des embarras, à cause de la société dont il fait partie.

Pour ne pas laisser suspecter la réputation doctrinale de Saint-Sulpice, il s'est vu à son grand regret dans l'obligation de faire connaître cet état de choses à l'archevêché et de demander que votre titre de prêtre habitué à Saint-Sulpice ne fût pas maintenu.

Cette pénible situation m'impose un double devoir : celui de vous blâmer d'une publication très regrettable et celui de vous rappeler à Angers. Vous voudrez bien prendre vos mesures pour vous mettre à ma disposition

dans un bref délai, sans quoi je serai obligé de vous retirer votre *celebret* et d'en informer l'Archevêché de Paris.

Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

† JOSEPH, *Ev. d'Angers.*

Cette lettre ne me trouva pas à Paris. Elle m'atteignit en Anjou. Je venais de me rendre auprès de mon frère, tombé très malade chez ma sœur. Immédiatement, j'adressai à l'évêque la réponse suivante :

14 avril 1902

Monseigneur,

Je viens de recevoir votre lettre et je ne veux point tarder à donner à Votre Grandeur l'assurance que je suis et que j'ai toujours été à sa pleine et entière disposition.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

de Votre Grandeur,

Monseigneur,

le très humble et très obéissant serviteur.

Je crois devoir présenter quelques observations sur la lettre que Monseigneur me fit l'honneur de m'écrire.

D'après la stricte discipline de l'Eglise, aucun livre, absolument aucun, ne devrait être imprimé sans la permission de l'évêque dans le diocèse duquel il est publié. Mais la sécularisation de la société et le développement des sciences ont

forcé l'Eglise à limiter ses prétentions; elle s'efforce surtout de surveiller les ouvrages traitant de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte.

Par son seul titre, mon livre semblait tomber sous la règle; néanmoins il ne se proposait aucunement d'expliquer la Bible; il n'avançait aucun système d'interprétation, pas même sur un point particulier; il laissait soigneusement de côté toute question dogmatique, et se bornait au récit de faits incontestables. Ce n'était donc pas un livre de théologie ou d'exégèse, mais d'histoire, et, pour en marquer le caractère, de telle sorte qu'il n'y eût pas d'équivoque possible, j'avais mis en tête cette épigraphe empruntée à la lettre de Léon XIII sur l'histoire : *La première loi de l'histoire est de ne pas oser mentir; la seconde de ne pas craindre de dire vrai; en outre que l'historien ne prête au soupçon ni de flatterie, ni d'animosité.*

Je pensais que ces paroles papales constituaient un *imprimatur* suffisant à un simple récit, écrit sans « animosité » et pour avertir discrètement et respectueusement. J'avais tort. Peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler que jusqu'alors j'avais publié tous mes livres sans *imprimatur*. Je l'avais sollicité et obtenu pour mon *Dom Couturier*, mais je m'étais bien gardé de le mentionner sur le livre. Quant à mes autres brochures, je les avais

imprimées, comme on l'a vu, contre le gré de mon évêque, et sans qu'il m'opposât une loi qui paraissait tombée en désuétude.

L'évêque jugeait mon livre « téméraire et répréhensible », sur l'autorité de « graves esprits ». Ces « graves esprits » étaient M. Letourneau et les sulpiciens de son parti. Or, les félicitations les plus chaleureuses au sujet de ce livre émanent de sulpiciens professeurs d'Ecriture sainte, — MM. Gigot, Driscoll et autres, — bien autrement qualifiés que M. Letourneau pour le juger.

CHAPITRE XII

A LA RECHERCHE D'UNE SITUATION ECCLÉSIASTIQUE

Quand il n'aura plus de pain, — La Marche à l'Etoile. Mort de mon frère.

(Avril-octobre 1902)

Après avoir reçu notification de mon rappel dans le diocèse d'Angers, je retournai à Paris pour y opérer mon déménagement et me transporter sans retard là où il plairait à Monseigneur. En passant par la ville épiscopale, je pus voir Sa Grandeur. Je tâchai de me justifier. Comme mes explications lui parurent imbues de « l'esprit de libre examen », je n'insistai point. « Un évêque ne discute pas, ne réfute pas, il condamne », me dit Mgr Rumeau (1).

Au sortir de l'évêché, je m'en fus voir, tout auprès, l'un de mes anciens confrères de sémi-

1. Je rapportai ce mot à M. Loisy : il lui sembla si joli qu'il ne pût s'empêcher de le citer dans *Autour d'un petit livre* (page XX). Est-il besoin de dire que son auteur l'avait prononcé le plus naturellement du monde, comme la pure expression du droit épiscopal et sans se douter qu'au xxe siècle une telle déclaration pût faire sourire ?

naire, l'un des plus raisonnables et des plus droits que j'y aie connus, l'abbé Pierre Coutolleau, mort, en 1922, doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique (1). Ses jugements étaient toniques (comme ceux de l'abbé Paul Lejay, son collègue de Paris). J'éprouvais le besoin de l'entendre, après Monseigneur. Je lui contai la visite que je venais de faire, et il me conta que l'évêque avait dit de moi, du ton le moins anxieux du monde : « Quand il n'aura plus de pain, il faudra bien qu'il revienne (2). »

Ce mot m'amusa et nous nous en égayâmes. « Notre saint évêque, répondis-je à Coutolleau, ne se connaît pas en hommes. » En effet, son administration le prouvait, y compris le poste inférieur où il laissait mon interlocuteur (3). D'autre part, comme tout ce que pensait notre saint évêque, le propos était orthodoxe; je l'avais entendu tenir par des prêtres non libéraux; j'en avais relevé l'équivalent sous la plume du

1. Il disait de lui-même : « Je me suis imposé la loi de ne me guider que par ma raison », mot cité dans son éloge funèbre prononcé, le 31 janvier 1923, par Mgr Pasquier.

2. Je prie le lecteur de remarquer que je rapporte simplement ce que mon interlocuteur me raconta. Je ne pensai point à lui demander s'il avait lui-même entendu ce propos.

3. Si M. Coutolleau mourut doyen de Faculté, c'est qu'il fut nommé à ce poste par le conseil des évêques administrateurs de l'Université catholique, et non par l'évêque diocésain qui, dans l'administration générale de l'Université, porte le titre purement honorifique de chancelier.

très bon dom Gauthey, qui écrivait, au sujet d'un de ses moines en fuite : « Quand il y aura le *et nemo illi dabat* et que les souliers manqueront... (1) »

Quelques jours après ma rentrée à Paris, le courage me manqua pour retourner dans mon diocèse, où mes opinions avaient été transformées en scandale et dénoncées avec persévérance. Quelle serait la fécondité d'un ministère suspect et décrié? Le 7 mai, je soumis mon anxiété à mon évêque (2). Il ne me répondit pas. Le 14, un vicaire général me signifia ma nomination à la cure de Saint-Melaine (canton des Ponts-de-Cé), avec prière de me rendre « le plus tôt possible » dans ma paroisse. Ce poste n'impliquait certainement aucune défaveur. Quand même il eût été une disgrâce, j'étais prêt à m'y rendre, et je commençai mes visites d'adieu. Cependant mon obéissance me paraissait de plus en plus clairement devoir tourner en pure perte.

Plusieurs personnes, notamment le promoteur de l'officialité de Paris, m'avaient conseillé de me mettre au service de l'évêque de Versailles, qui manquait de prêtres. Dans ce diocèse, j'aurais pu recommencer une vie nouvelle. L'idée

1. Lettre du 30 janvier 1887, à dom Couturier, au sujet de dom Menault.

2. Lettre publiée dans *Mes difficultés avec mon Evêque*, p. 35-36.

me séduisit. Je l'exposai à mon évêque (1). Je fus naturellement obligé d'avertir mon pauvre frère que je ne me rendais pas à Saint-Melaine et que je sollicitais une cure dans le diocèse de Versailles. Il m'approuva et fit même écrire à l'évêque d'Angers, à mon insu, pour appuyer ma demande. Voici la réponse que reçut toute cette correspondance :

ÉVÊCHÉ
D'ANGERS

Angers, ce 19 mai 1902

Monsieur l'Abbé,

Vos inquiétudes m'étonnent et j'ai de la peine à me les expliquer. Vous invoquez, pour ne pas rentrer dans votre diocèse, « les difficultés que peuvent vous susciter vos idées très différentes de celle de l'immense majorité des prêtres du diocèse d'Angers ». Mais je pense qu'en tout ce qui concerne l'esprit ecclésiastique, la vie sacerdotale et le ministère pastoral, tous les prêtres de *tous* les diocèses ne sauraient avoir que des idées parfaitement conformes.

Vous parlez de déboires et de désillusions. Je ne sais vraiment pas ce qui a pu vous en donner ici. Plaise au ciel que vous ne les voyiez pas naître et se multiplier loin du pays qui est le vôtre !

Vous paraissez cependant attacher un tel prix à l'autorisation d'entrer dans le diocèse de Versailles que je ne veux pas employer mon autorité à vous en empêcher.

J'y mets toutefois une condition, que m'impose la sagesse administrative la plus élémentaire, c'est que vous obteniez d'y être incorporé. Je suis tout prêt à vous

1. Lettres des 15 et 17 mai 1902 imprimées dans *Mes difficultés avec mon Evêque*, p. 37-39.

accorder dans ce but des lettres d'incorporation avec le bon témoignage qui vous est dû comme vie sacerdotale.

Je suis obligé de pourvoir sans retard à Saint-Melaine ; je ne puis temporiser jusqu'à la fin de vos négociations. Mais, si elles aboutissent finalement à votre retour ici, je vous trouverai un autre poste.

Agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en N.-S.

† JOSEPH, *Ev. d'Angers.*

« Vous parlez, m'écrivait mon évêque, de déboires et de désillusions. Je ne sais vraiment pas qui a pu vous en donner ici. » Hélas ! Qui donc m'en avait donné plus que lui-même, surtout en me déclarant que l'Eglise s'était trompée (à propos de Lorette), mais qu'elle ne pourrait jamais l'avouer ? (1)

Oh ! Monseigneur, vous ne paraissiez pas me comprendre quand j'osais vous parler de « déboires » et de « désillusions ». Pourtant, presque tous les prêtres en ont subi, vous devez le savoir. La désillusion, c'est la vie de tout prêtre qui, à force d'auto-suggestion, n'aboutit pas à devenir ce que l'Eglise appelle un saint.

Exaltés par de pieuses mères, qui les dirigent vers le sanctuaire, les bons petits enfants entreprennent « la marche à l'étoile. » Comme les mages du premier évangile, ils ont vu l'étoile du roi des Juifs, et ils sont partis pour l'adorer.

1. Voir chapitre X, p. 226.

L'étoile allait devant eux, et ils étaient remplis d'une très grande joie. Le voyage des lévites est plus long que celui des mages, et leur joie mélangée. Ils entrent au petit séminaire, où l'on ne cesse de les suggestionner en leur vantant le sacerdoce comme la source de l'honneur et de la gloire, la splendeur de la vie. Mais, en dehors du temps des sermons, quelle prosaïque initiation! Au lieu de la connaissance divine, qu'ils ont rêvée, on leur sert une rébarbative scolastique, et quand, de toutes ses forces, leur intelligence tend à se développer, on la comprime et on l'opprime. Ils persévèrent; la jeunesse est résistante et confiante, et les recruteurs représentent les dégoûts comme des épreuves providentielles. L'enrôlement est conclu, et les lévites s'efforcent de vivre de « surnaturel », jusqu'au moment où il leur faut reconnaître qu'ils n'ont même pas le naturel assuré par la raison humaine quand on ne l'a pas affaiblie; jusqu'au moment où, s'ils ne l'ont pas deviné d'eux-mêmes et si le système de leur éducation n'a pas tué en eux l'amour de la vérité, l'évêque, docteur authentique et officiel de l'Eglise romaine, se charge de leur faire comprendre ce que l'Eglise entend par « la vérité catholique ».

« Maudit soit le jour, m'a dit un prêtre éminent, maudit soit le jour où mes fonctions m'ont mis en contact avec les évêques! »

L'évêque qui se chargea de me désillusionner était bon. Il voulait bien me garder dans son diocèse. Il reconnaissait spontanément qu'un témoignage favorable m'était « dû, comme vie sacerdotale »; il me le proposait; mais, lorsqu'à la permission d'émigrer dans un autre diocèse, il mettait comme condition que je m'y ferais incorporer, il limitait quelque peu sa bonté.

L'incorporation consiste dans l'agrégation, au clergé d'un diocèse, d'un prêtre étranger à ce diocèse. Généralement les évêques se prêtent leurs sujets, sans que ces sujets cessent d'appartenir à leur diocèse d'origine. On ne les «incorpore» point. Si un prêtre se rend coupable de frasques qui rendent absolument impossible son séjour dans le diocèse, l'évêque lui trouve toujours au loin un petit poste qui lui permet de gagner son pain et de faire peau neuve; mais cet émigré n'est pas incorporé à son diocèse de refuge. En l'accueillant, on fait déjà preuve de condescendance; il n'en doit pas demander davantage. Chaque évêque conserve la responsabilité de ses mauvais sujets et, comme il ne fait généralement pas cadeau de ses meilleurs, le prêtre qui se présente à un prélat avec une demande d'incorporation se trouve par là-même muni de mauvaises recommandations.

Avec ces coutumes, il me semblait vraisemblable que l'administration diocésaine de Ver-

sailles n'accéderait pas à ma demande. Néanmoins je tentai la chance, en cherchant à faciliter toutes choses. Pour éviter des objections, je sollicitai une toute petite cure (1), dont les deux derniers desservants avaient si mal édifié les paroissiens que l'évêché la laissait vacante depuis cinq ans. En spécifiant ce poste, je me proposais un double but : montrer à l'évêque que je n'avais aucune idée d'ambition, et ne fournir aux prêtres du diocèse aucun sujet de mécontentement ni d'envie. Un curé voisin et le curé doyen du canton appuyèrent ma demande. J'engageai les négociations sans grande espérance, et j'allai en attendre l'issue en Anjou auprès de mon bien-aimé frère, qui était à la dernière extrémité.

Il expira entre mes bras, tandis que je le veillais, seul, à son chevet. Se sentant entrer dans le mystère de la mort, il traça sur lui un grand et solennel signe de croix, puis il me regarda affectueusement et profondément. « L'œil, dit Lamartine, a son langage surtout quand il s'éteint. »

Le 1er juillet, un vicaire général de Versailles, M. Leblanc, me transmettait cette décision :

« Monseigneur me charge de vous faire connaître qu'il a le regret de ne pouvoir vous offrir aucun poste dans son diocèse.

1. Bonneuil, près Gonesse.

« Nous venons d'avoir une nombreuse ordination, et Sa Grandeur se préoccupe de placer avant tout ses jeunes prêtres (1). »

Quelques jours plus tard, se produisait une autre rupture.

Le curé de Saint-Sulpice avait écrit à mon évêque qu'en publiant mon livre sur *La Question biblique*, je lui avais manqué de parole. Ne voulant point laisser passer cette inexactitude, j'écrivis à M. Letourneau pour remettre les choses au point. Je regrette de ne pas avoir pris copie de ma lettre. Voici sa réponse :

Paris, 11 juillet.

Mon cher ami,

Je ne vois pas l'objet de votre lettre.

Vous reconnaissez que vous m'avez promis d'être prudent et de ne pas causer d'ennuis à Saint-Sulpice. Cela me suffit amplement.

Je n'ai jamais songé à l'abdication dont vous me parlez, et vous le savez bien.

Agréez, mon cher ami, mes dévoués sentiments.

G. LETOURNEAU.

Tel est le dernier mot que j'aie reçu d'un ancien maître et directeur que j'ai beaucoup aimé, et qui, en contribuant, pour sa part, à

1. La cure que j'avais sollicitée resta encore plusieurs années sans desservant, ainsi que quelques autres.

me faire entrer dans l'Eglise, a joué un grand rôle dans ma vie.

Cependant mon livre sur *La Question biblique* faisait son chemin. La presse l'accueillit favorablement, à deux ou trois exceptions près (1). La première en date et en importance fut celle d'un journal portant le singulier titre de *La Vérité Française.* Dès le 7 avril, il publiait un article commençant ainsi :

« Un ex-moine Bénédictin, actuellement prêtre habitué d'une grande paroisse de Paris, vient de publier un livre que nous ne voulons pas désigner autrement pour ne pas lui faire une réclame imméritée.

« Ce livre, tout à la louange de M. l'abbé Loisy et de son école, est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. »

La suite de l'article était consacrée à l'abbé Félix Klein (2), mention inévitable sous la plume du signataire, un ennemi personnel, l'abbé Charles Maignen (3). Les lecteurs n'étaient assurément guère renseignés sur le contenu de l'ouvrage, mais ils étaient suffisamment édifiés sur son auteur.

1. Les principaux comptes rendus publiés sur mon livre ont été reproduits dans la 2ᵉ édition, imprimée au mois de novembre de cette même année 1902.

2. Sur ce personnage, voir *L'Américanisme.*

3. Sur ce personnage, cf. *L'Américanisme.*

Comme je l'ai dit, le clergé et les fidèles ont des préjugés contre les prêtres habitués. L'abbé Maignen jugeait donc opportun de déclarer que j'en étais un, et que j'étais également « un ex-moine bénédictin », c'est-à-dire, sans doute, en rupture de vœux. Un moine défroqué, qui, au sortir de son saint et savant ordre, ne peut devenir qu'un prêtre habitué, ne doit pas être de première force.

Telle était l'information que *La Vérité Française* fournissait à sa pieuse clientèle; tel était le raisonnement qu'elle lui suggérait à mon sujet.

Ces moyens de polémique devaient produire leur effet, comme on le verra bientôt. En attendant, les données de l'abbé Maignen furent sans retard précieusement utilisées par des controversistes tels que le Père Ferdinand Prat (1) et Mgr Pierre Batiffol (2).

Mon *celebret*, c'est-à-dire ma permission de célébrer la messe, expirait au mois de septembre. Je devais donc demander à mon évêque de bien vouloir le proroger. Le 14 août, je lui écrivis et profitai de l'occasion pour le prier de me laisser gagner ma vie comme je le pour-

1. *Etudes* publiées par des pères de la Compagnie de Jésus, n° du 5 décembre 1902, p. 632.

2. *Bulletin de littérature ecclésiastique*, n° de janvier 1903, p. 21. Sur Mgr Batiffol, cf. *Histoire du modernisme catholique*.

rais, en donnant des leçons ou en prenant un préceptorat.

Sur ces entrefaites, on me proposa l'aumônerie vacante de l'orphelinat tenu par les Filles de la Charité, à Bellevue, diocèse de Versailles. Des personnes jouissant de quelque crédit se faisaient fort de me l'obtenir. Je demandai à mon évêque, par deux lettres, la permission de me laisser présenter. Il m'y autorisa, en ajoutant que, si je n'étais pas agréé, il me faudrait rentrer dans le diocèse d'Angers.

Le 2 septembre, j'écrivais à l'évêque de Versailles (1). Le 7, son vicaire général, M. Leblanc, envoyait au prêtre (2) qui voulait bien me patronner la note suivante :

« Vous avez recommandé à Monseigneur, pour l'aumônerie de l'orphelinat, Monsieur Houtin. Monseigneur vous serait reconnaissant de lui faire savoir si cet ecclésiastique ne serait pas un ancien bénédictin, auteur d'opuscules et d'ouvrages sur les questions bibliques qui ont paru dans ces derniers temps. »

J'envoyai à mon protecteur les explications demandées. Quelques jours après, M. Leblanc m'informait que je n'étais pas agréé, et m'engageait, dans mon propre intérêt, « à chercher une situation dans un autre diocèse ».

1. Mgr Goux, mort le 28 avril 1904.
2. M. A. Renusson, curé de Bellevue.

L'article de *La Vérité Française* était resté dans la mémoire de ces administrateurs du diocèse de Versailles. Ils n'avaient pas besoin d'en savoir davantage, en constatant par eux-mêmes jusqu'à quel point mes « opuscules et ouvrages sur les questions bibliques » étaient inexacts. De même, quand l'archevêque de Paris m'avait destitué, ni Son Eminence ni personne à l'archevêché n'avait encore lu mon livre; de même, mon évêque n'en avait pas encore pris connaissance quand, pour me punir de l'avoir publié, il me rappela dans son diocèse. Il suffisait que les « graves esprits » possédant le monopole de l'orthodoxie l'eussent déclaré « téméraire », « répréhensible », l'un « des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps ».

Du moment que ma demande était repoussée, je restais aux prises avec la mise en demeure de retourner immédiatement en Anjou.

Ma place était-elle dans un diocèse où certains prêtres s'étaient passionnés à un tel point pour une légende aussi inepte que celle de saint René? où la dogmatique épiscopale subissait une telle fermentation qu'on déclarait que, sans le pape, « il n'y aurait ni épiscopat, ni sacerdoce, ni pouvoir d'ordre »?

J'écrivis la lettre suivante :

Paris, 15 septembre 1902.

Monseigneur,

J'ai le regret de vous informer que la négociation pour laquelle j'avais sollicité une permission de Votre Grandeur n'a pas abouti.

Votre Grandeur m'a répété, pour ce cas, l'ordre de rentrer immédiatement dans le diocèse, sous peine de rester privé du pouvoir de dire la messe.

Je vois avec une vive douleur les choses atteindre cette extrémité. Si, néanmoins, je ne crois pas devoir le faire, je prie Votre Grandeur de bien vouloir considérer que ce n'est aucunement par amour-propre blessé; c'est parce que mon retour lui serait une cause de nouveaux ennuis et qu'avant peu de temps, je devrais partir de nouveau. La sincérité ne m'y laisse plus de place.

Comme le refus de renouvellement de mon *celebret* équivaut pratiquement à une interdiction, je prie aussi Votre Grandeur de bien vouloir reconnaître qu'il m'est impossible de subir cette position infamante sans donner des explications détaillées et justifiées à ma famille et aux personnes à l'estime desquelles je tiens. Je me vois donc contraint à faire imprimer des *notes et pièces relatives à mon interdiction.* J'ose penser que vous n'aurez pas d'objections contre cette publication, qui ne s'écartera certainement en rien des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de votre Grandeur,

le très humble et très obligé serviteur.

Après avoir, quinze jours, attendu vainement une réponse, j'écrivis une nouvelle lettre :

Paris, 29 septembre 1902.

Monseigneur,

Je suis peiné au delà de toute expression que ma dernière lettre soit restée sans réponse et, au risque d'importuner Votre Grandeur, de peur qu'il n'y ait méprise de sa part ou erreur de la mienne, je crois devoir encore lui exprimer mes sentiments.

Si je ne rentre pas dans le diocèse d'Angers, c'est uniquement par crainte de ne pas donner à Votre Grandeur une satisfaction qu'Elle est en droit d'attendre des prêtres qui sont sous sa direction.

Mais mon intention reste toujours de travailler là où je serai, pour l'Église, selon mes forces et comme par le passé.

Si je n'ai pas été utile et véridique, qu'on me le montre, je reconnaîtrai volontiers ma faute et la réparerai. Pourtant, je ne pense pas, jusqu'à présent, avoir rendu de mauvais services en essayant de prouver qu'il y a encore dans l'Église, quoi qu'on dise, place pour les gens intelligents et sincères.

Je ne crois pas non plus que ma position puisse être taxée de manque d'obéissance. L'obéissance canonique que promet le prêtre à son Évêque, au jour de l'ordination, n'est point le vœu très strict de l'obéissance religieuse.

Enfin j'ai toujours cru que le pouvoir transmis par Notre Seigneur à ses Apôtres était une autorité paternelle et bienveillante, n'ayant d'autre raison d'être et d'autre but que le bien des âmes et de toutes les âmes.

C'est cette conviction qui me donne le courage de vous présenter encore une fois ma requête.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obligé serviteur.

Voici la réponse :

ÉVÊCHÉ
D'ANGERS

Angers, le 2 octobre 1902.

Monsieur l'abbé,

Ma conscience m'oblige à vous dire que les sentiments contenus dans vos lettres, particulièrement les deux dernières, me causent beaucoup de peine et me donnent de graves inquiétudes, en ce qui touche à votre esprit sacerdotal.

Il y a place dans l'Église, dites-vous, pour les gens intelligents et sincères; je le veux bien, mais il y a place surtout pour les humbles et les obéissants.

Vous voulez mesurer le degré d'obéissance promise au jour de votre ordination. Vous ne pouvez contester cependant le droit de votre Évêque à cette obéissance, quand il veut vous garder dans son diocèse. Et si j'insiste pour que vous y rentriez, c'est sans doute parce que je vous reconnais capable d'y remplir des fonctions dans l'avenir comme par le passé ; c'est aussi, permettez-moi de vous le dire, par sollicitude pour votre âme de prêtre. Je ne puis admettre que vous soyez un prêtre sans emploi, livré aux incertitudes d'une existence sacerdotale sans but.

J'ai fait preuve de longanimité, vous devez le reconnaître, et de paternelle bonté, en vous permettant de chercher et de chercher encore une position selon vos attraits, selon vos préférences. Si vous n'avez pas réussi, ce n'est pas de ma faute. Je veux bien aller jusqu'au bout en fait de condescendance et vous accorder un nouveau *celebret* pour six mois, afin que vous puissiez continuer vos recherches en vue d'une position dans un diocèse de votre choix. Mais si, au terme de ces six mois, c'est-à-dire le 1er avril, vous êtes sans emploi, ce sera l'extrême limite. Vous devrez rentrer ici et vous mettre à ma disposition pour le poste que je croirai

devoir vous confier. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous n'obéissiez pas, alors vous me mettriez dans la dure mais impérieuse nécessité de ne plus prolonger votre *celebret* et, pas plus qu'aujourd'hui, je ne vous permettrais de publier ce que vous appelez des notes justificatives de votre conduite. D'ailleurs vous savez très bien qu'un prêtre ne doit rien publier sans l'*imprimatur* de l'Ordinaire du lieu où il réside.

Agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

† JOSEPH, *Evêque d'Angers.*

CHAPITRE XIII

DANS LA CRISE DU CLERGE DE PARIS

Visites et confidences. — Marcel Hébert. — Mon évêque condamne mon livre sur la *Question biblique* et me refuse un *celebret*.

(1902-1903)

Ma *Question biblique* me valut de nombreuses lettres et de nombreuses visites. Je reçus des félicitations, des injures, des demandes d'explications. Un assez grand nombre de personnes qui se disaient troublées dans leur foi catholique et chrétienne sollicitèrent mon avis et mes conseils. Que, parmi elles, il y ait eu quelques espions des janissaires de l'orthodoxie, j'ai tout lieu de le croire. Des prêtres, désireux de connaître un confrère aussi audacieux, vinrent voir comment j'étais fait, et se livrèrent à d'intéressantes confidences sur les convictions de certains apologistes (français et étrangers) qu'ils connaissaient intimement. Quelques ecclésiastiques, qui se prétendaient frappés de mes talents de polémiste et qui me voulaient particulièrement du bien, me conseillèrent de me lancer dans l'antiprotestantisme, l'antisémitisme et l'antima-

çonnisme : « Vous nous rendriez les plus grands services », disaient-ils. « Pourquoi ne combattez-vous pas les ennemis de l'Eglise ? » Ils se renfrognaient, lorsque je leur répondais : « Les seuls ennemis de l'Eglise dont j'aie l'expérience jusqu'ici sont ceux qui organisent et exploitent le mensonge pieux. »

Parmi les premières et les plus chaleureuses félicitations qui me furent adressées se trouvèrent celles qu'écrivit sur sa carte de visite « l'abbé Marcel Hébert, chanoine honoraire de Bayeux, ancien directeur de l'école Fénelon. » Elles furent le point de départ d'une intimité qui dura entre nous deux jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant quatorze ans.

M. Hébert venait d'être, pour cause d'hérésie, destitué d'un poste honorable et privé de ses pouvoirs sacerdotaux. Il ne possédait aucune fortune personnelle. D'une situation suffisamment rémunérée et, s'il l'avait voulu, de grand avenir, il tombait dans la pauvreté et brisait de belles relations, — dont le clergé de Paris est particulièrement friand. Son cas causait, parmi ses confrères, une profonde émotion ; je pus en recueillir les échos très divers. On était alors dans un temps que j'ai qualifié d' « anarchie dogmatique (1) ». Le clergé de Paris tenait, même

1. *Histoire du modernisme catholique*, p. 68 ; M. Loisy dit

à la sacristie, des propos d'une liberté et d'une irrévérence invraisemblables. L'affaire fut l'objet de vifs commentaires. Certains prêtres blâmaient véhémentement l'intransigeance de M. Hébert qui avait refusé de se rétracter. Il lui était si facile de se sauver en signant simplement un formulaire! D'autres blâmaient l'intransigeance de l'archevêque qui privait le clergé des services d'un homme distingué. D'autres opinaient dans le sens que formulait ainsi, quelques années plus tard, un prêtre éminent : « Ce n'est pas parce que nous avons perdu la foi que nous sommes obligés de le dire à tout le monde. »

Les discussions suscitées par la destitution de M. Hébert dépassaient, non seulement le champ de l'orthodoxie catholique, mais encore celui du christianisme : elles portaient sur le déisme, le spiritualisme, la certitude de la connaissance. Les prêtres discutaient hardiment, profondément, les trois grandes questions : « Peut-on rester catholique, chrétien, croyant, sans faire le sacrifice de sa raison? » Ceux qui répondaient négativement, même aux trois questions, n'en continuaient pas moins leur ministère.

Dans ma province, j'avais connu de bons

pareillement, dans ses *Choses passées*, p. 231 : « Je voyais même l'anarchie intellectuelle qui commençait à gagner le clergé catholique. »

prêtres timorés qui, par crainte de mal penser, n'osaient guère penser, et des prêtres avisés qui sentaient que, « si on touche à quelque chose, tout croule (1) ». A Paris, je connus des prêtres qui pensaient plus librement que nombre de soi-disant libres-penseurs et qui, par métier, n'en continuaient pas moins de défendre l'Eglise avec acharnement; je connus des prêtres chimériques qui voulaient réconcilier « l'Eglise et le Siècle », les dogmes et les sciences, et, comme autrefois le Père Hyacinthe, « concilier l'autorité et la liberté, le célibat et l'amour (2) ».

Pendant que mes nouvelles relations me prouvaient la gravité et l'intensité de la crise de la foi, M. Loisy portait le trouble à son comble, en publiant, au mois de novembre 1902, son livre intitulé *L'Evangile et l'Eglise.* L'ouvrage déchaîna une véritable tempête dans le monde ecclésiastique. En ce moment-là même, je don-

1. Cf. ci-dessus, page 219.

2. Cf. *Le P. Hyacinthe dans l'Eglise romaine*, p. 292.

Parmi les principaux ecclésiastiques dont je fis alors la connaissance et qui contribuèrent à l'évolution de ma pensée, je crois pouvoir nommer sans inconvénients, puisqu'ils sontmorts, Vincent Ermoni, Pierre Dabry et Alexandre de Meissas.

J'ai consacré quelques souvenirs à Ermoni dans mon *Histoire du modernisme*, à Dabry dans mon *Prêtre symboliste*, à Meissas dans *la Crise du clergé.* M. de Meissas m'a légué tous ses papiers et m'a chargé, dans son testament, de le faire connaître comme l'auteur des *Ephémérides de la Papauté*, publiées en 1904 sous le pseudonyme de Jean Vrai (librairies Fischbacher et Emile Nourry).

nais une seconde édition de ma *Question biblique*, et le succès que révélait cette réimpression fut encore un nouvel élément de discorde. Le feu fut mis aux poudres par l'abbé Dabry, qui publia, dans son journal, sur mon livre, un article très fort. L'auteur était un curé du diocèse d'Autun, l'abbé Grosjean (1). Son évêque, le cardinal Perraud, condamna l'article comme « dangereux pour la foi, injurieux pour l'Eglise, et de nature à scandaliser les prêtres et les fidèles (2) ». Cette ordonnance fut enregistrée avec plaisir de différents côtés. La *Semaine religieuse* d'Angers l'inséra (3). Comme le cardinal n'avait fait aucune allusion à mon ouvrage ou à ma personne, la feuille officielle de mon diocèse ajouta ce renseignement : « L'article condamné était consacré au livre de M. l'abbé Houtin. »

La campagne continua. Pour retenir les catholiques qui auraient été tentés de parler ou d'écrire favorablement au sujet de ma publication, on annonça qu'elle était condamnée à Rome.

Le 18 janvier, *La Vérité Française*, signalant

1. Au sujet de M. Grosjean, on peut consulter mon étude sur le cardinal Perraud, dans *Evêques et diocèses*, 1re série (3e édit., 1908).
2. Sur ces incidents, cf. *La Question biblique au XXe siècle*, chap. V.
3. Numéro du 28 décembre 1902.

« la réédition du mauvais livre de l'ex-bénédictin Houtin», empruntait à la *Semaine religieuse* de Cambrai cet entrefilet : « Nous apprenons de source certaine que le livre de M. l'abbé Houtin : *La Question biblique*, vient d'être mis à l'index (1). » A l'étranger, la presse analogue à *La Vérité Française* appuyait ces manœuvres (2).

Malgré l'agitation que l'on essayait de créer autour de l'ouvrage, celui-ci disparaissait derrière *L'Evangile et l'Eglise*. L'archevêque de Paris, sur le rapport d'une commission chargée d'examiner ce livre, en interdit la lecture au clergé et aux fidèles de son diocèse. L'archevêque de Cambrai, les évêques d'Autun, de Nancy, de Perpignan adhérèrent à cette sentence et la promulguèrent pour leurs diocèses.

1. Quelques jours après, le 22 janvier, l'abbé Maignen écrivait dans *la Vérité Française* :

« Je ferai une seule rectification à mon article du 18 janvier.

« J'ai dit que M. l'abbé Houtin avait été bénédictin. On m'écrit que jamais M. Houtin n'a été ni profès, ni novice dans l'ordre de saint Benoît.

« Il a sollicité son admission, mais, après une épreuve de quelques mois, il a été constaté qu'il n'avait pas l'esprit de l'Ordre, ce qui n'étonna personne. » — Le texte porte « étonna » ; l'auteur aurait mieux fait d'écrire « étonnera ». Beaucoup de gens furent très surpris de ce que je ne fusse pas resté à Solesmes.

2. Faisant écho à *La Vérité Française* du 18 janvier, *L'Italia Reale* (Turin) parla du « pernicioso libro del ex-benedettino Houtin ».

Sur ces entrefaites, je reçus la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ D'ANGERS

Angers, le 6 février 1903.

Monsieur l'Abbé,

Monseigneur me charge de vous adresser l'Ordonnance ci-jointe au sujet de votre ouvrage sur *La Question biblique.*

Ce n'est pas sans une profonde tristesse que Sa Grandeur s'est résignée à prendre cette mesure ; mais sa conscience lui en faisait un impérieux devoir.

Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon dévouement en N.-S.

J. LABONNE

Voici « l'Ordonnance ci-jointe » :

Nous, Joseph Rumeau, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, évêque d'Angers,

I. — Ayant confié à une commission compétente l'examen d'un ouvrage publié à Paris par M. l'abbé Houtin, prêtre de notre diocèse, sous ce titre : *La Question biblique chez les catholiques de France au XIX*e *siècle ;*

Vu les conclusions du rapport de la commission ;

Considérant que ce livre a été imprimé une première fois et vient d'être réédité sans l'autorisation de l'Ordinaire, ce qui constitue une désobéissance grave aux prescriptions de Saint-Siège ;

Qu'il renferme sur les études des catholiques, et même sur les décisions des conciles, des papes, des évêques, au sujet de l'Ancien et du Nouveau Testament, des critiques offensantes et des appréciations téméraires ;

Qu'il est de nature à scandaliser les âmes et à fausser leur jugement en matière de foi ;

Avons déclaré et déclarons par les présentes :

Que ce livre est dangereux et nuisible ;

En interdisons la lecture aux prêtres et aux fidèles de notre diocèse.

II. — Ayant pris connaissance de l'Ordonnance de S. Em. le cardinal archevêque de Paris, qui condamne l'ouvrage de M. l'abbé Loisy intitulé : *L'Evangile et l'Eglise*,

Nous le réprouvons à notre tour pour les mêmes motifs, et en interdisons pareillement la lecture au clergé et aux fidèles de notre diocèse.

Donné à Angers, le 6 février 1903.

† Joseph, *Evêque d'Angers.*

Quelques jours après, j'envoyai cette lettre à mon évêque :

Paris, le 11 février 1903.

Monseigneur,

Je regrette profondément que mon livre sur *La Question publique* ait encore déplu à Votre Grandeur davantage que les précédents, puisqu'Elle l'a censuré solennellement.

Je suis aussi touché, au delà de toute expression, des longs délais – presque une année entière – que votre Grandeur a daigné prendre en ma considération, avant de se résigner à son « impérieux devoir ».

Je déplore, je désavoue et je condamne tout ce qui, dans mon livre, pourrait paraître « critiques offensantes », « appréciations téméraires », « de nature à scandaliser les âmes et à fausser leur jugement en matière de foi ». Raconter, ne pas distribuer de blâmes et de leçons de théologie, tel était mon dessein. Si j'y avais manqué, ce serait par mégarde et non pas intentionnellement. Quant aux conclusions qui semblent se dégager d'un récit exact et rigoureusement documenté, elles sont en dehors de ma volonté et même de mes désirs les plus chers.

Pour ne laisser subsister aucune équivoque, la loyauté me force encore à préciser un point. Les principales thèses des découvertes scientifiques et critiques que je n'ai pas cru, dans ma narration d'historien, devoir exposer et justifier *ex professo*, me semblent aussi parfaitement démontrées que les idées coperniciennes, et je ne saurais pas plus abjurer les unes que les autres.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obligé serviteur.

Le samedi suivant, la *Semaine religieuse* de Paris publiait le document suivant :

FRANÇOIS-MARIE-BENJAMIN RICHARD, *par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, cardinal prêtre de la Sainte Eglise romaine du titre de Sainte-Marie* IN VIA, *Archevêque de Paris,*

Vu l'ordonnance de S. G. Mgr l'évêque d'Angers, concernant l'ouvrage de M. l'abbé Houtin, prêtre de son diocèse, intitulé : *La Question biblique chez les catholiques de France au* XIX[e] *siècle ;*

Considérant que ce livre a été publié à Paris sans *l'imprimatur* exigé par les lois de l'Eglise ;

Considérant les raisons graves qui ont déterminé Mgr l'évêque d'Angers à interdire la lecture de cet ouvrage aux prêtres et aux fidèles de son diocèse ;

Nous l'interdisons à notre tour et pour les mêmes motifs au clergé et aux fidèles du diocèse de Paris.

† FRANÇOIS, cardinal RICHARD,

Archevêque de Paris

Par mandement de Son Eminence :
Maurice CLÉMENT, ch. hon., *secrétaire.*

Paris, 12 février.

La presse bien pensante s'empressa naturellement de donner la plus grande diffusion à ma condamnation. Un journal italien, frère de *La Vérité Française*, *La Vera Roma* du 22 février, annonça même que « plusieurs évêques de France, entre autres l'évêque d'Angers et le cardinal archevêque de Paris », venaient de condamner mon livre. Comme cette nouvelle avait évidemment pour but de « faire marcher » la congrégation de l'Index, j'envoyai moi-même des renseignements plus exacts à *La Vera Roma*. Elle a oublié de m'expédier le numéro où sa loyauté a dû les mettre sous les yeux de ses lecteurs.

Cependant ma lettre à mon évêque resta sans réponse. La *Semaine religieuse* diocésaine annonça que M. Loisy avait écrit au cardinal Richard à propos de sa condamnation, et elle ne donna pas d'information à mon sujet. Evidemment la manière dont j'acceptais mon exécution ne causait pas autant de satisfaction.

J'eus bientôt l'occasion de m'expliquer davantage avec mon évêque. Il m'avait ordonné de me procurer un poste régulier avant le 1er avril (1), et le moment approchait où devait se régler ma situation.

Au mois de décembre précédent, l'abbé de

1. Voir ci-dessus, chapitre XI, sa lettre du 2 octobre 1902.

Meissas, aumônier du collège Rollin, m'avait demandé pour auxiliaire. La place qu'il m'offrait était modeste, puisqu'elle ne comportait qu'un traitement annuel de six cents francs. Comme mon protecteur avait du dévouement et de l'obstination, il fit des instances, et l'affaire traîna jusqu'à ma condamnation qui supprima toute espérance de succès. Je crus alors parfaitement inutile de me tourner d'un autre côté. Aucun évêque n'eût voulu me recueillir dans son diocèse, de peur de paraître improuver les ordonnances de Messeigneurs d'Angers et de Paris; et peut-être aussi, pensera-t-on, de peur de recueillir un hérétique.

Hérétique, je ne crois pas qu'à cette époque je le fusse déjà. Elevé dans les idées théologiques du moyen âge latin, je les avais abandonnées; mais pour cela je n'en concluais pas à la fausseté du catholicisme, pas plus que l'échec de quelques savants, qui s'étaient imaginé pouvoir remplacer la religion, ne me faisait croire à la faillite de la science. Si l'Index m'eût alors condamné, je me serais probablement soumis tout de suite à son jugement. Mais il me semblait que Rome ne me condamnerait pas, parce que le pape lui-même, en instituant une Commission pour l'étude des Saintes Ecritures, avait reconnu l'existence des difficultés soulevées par la critique. Dans ma persistante naïveté, j'avais fondé

les plus grandes espérances sur cette Commission biblique; je ne doutais pas de son libéralisme; mais, en attendant qu'elle nous donnât des éclaircissements, je me sentais tenu de parler selon mes convictions. Et, si un enfant m'interrogeait, par exemple, sur le déluge universel, sur l'histoire de Jonas ou celle de saint René, je ne pouvais émettre qu'une réponse : « Ces histoires ne sont pas très sûres et, en ce qui me concerne, je n'y crois pas. » Je voulais pouvoir le dire parce que c'était vrai, et pour qu'on ne doutât pas de ma parole quand j'affirmerais l'existence de Dieu. Il n'aurait pas fait bon user d'un tel langage en Anjou : aussi je ne jugeais pas à propos d'y retourner. Des amis m'objectaient que mes collègues agissaient différemment. « Cela ne me regarde pas, répondais-je. Je me règle sur ma conscience, non sur celle des autres. Quand j'entrai dans l'Eglise, je pensais prendre un sacerdoce, non pas un métier. Alors je croyais aux vieilles légendes; je pouvais promettre de les enseigner. Hélas! depuis ce temps-là, j'ai constaté partout et toujours l'organisation du pieux mensonge (1). »

Hébert et Meissas, avec lesquels j'avais mis mon expérience en commun, m'avaient révélé la pensée intime d'un historien dont les conclu-

1. Lettre à dom Chamard, 25 août 1901.

sions m'intéressaient particulièrement : Mgr Duchesne (1). D'autre part, Meissas (2), Ermoni, Dabry, nombre d'autres prêtres m'avaient découvert les véritables convictions de tels et tels autres ecclésiastiques distingués. Je savais que tel vicaire général, tel gros curé de Paris, tels prélats érudits, tels éminents religieux, dont les raisonnements subtils avaient contribué à faire ou à raffermir mes croyances, n'étaient que d'habiles comédiens. Comme ma religion reposait encore en partie sur leur autorité et sur celle de leurs congénères, je ne m'en sentais pas plus à l'aise. Je découvrais sans cesse davantage l'importance que tiennent, dans la persévérance sacerdotale, les considérations de famille et, plus encore, la grave difficulté qu'exprimait si bien Figaro en ces termes : « Il faut dîner. » J'étais troublé : j'avais besoin de silence, d'études, de réflexions et de recueillement.

Lorsque fut venu le moment de régler ma

1. Attachant une importance particulière aux conclusions de Duchesne, j'ai tenu à raconter de son vivant et du vivant d'Hébert que ce fut lui, Duchesne, qui ruina la foi chrétienne d'Hébert en lui faisant toucher du doigt les contradictions des évangiles relativement à la résurrection de Jésus. Duchesne se garda bien de démentir mon récit, bien qu'il y eût été invité. — Cf. *Hist. du mod. cath.*, p. 6-7, et *Un pretre symboliste.*

2. M. de Meissas a résumé lui-même son expérience sur « la foi chez les prêtres » dans une note qui porte ce titre et que j'ai publiée en appendice de mon livre : *La Crise du Clergé*.

situation, j'adressai à mon évêque la lettre suivante :

Paris, ce 23 mars 1903.

Monseigneur,

Je prie Votre Grandeur de bien vouloir renouveler mon *celebret* qui expire avec ce mois.

Elle m'écrivait le 2 octobre que je devais rentrer dans son diocèse, si, le 1er avril, je n'avais pas trouvé de poste ecclésiastique. Je n'en ai pas trouvé. Mais je pense que les derniers incidents ont modifié sa décision. Ils me paraissent, en effet, avoir singulièrement renforcé les raisons pour lesquelles j'ai sollicité la permission de rester à l'écart.

Je supplie donc Votre Grandeur de bien vouloir considérer le fond de la situation, et je crois même devoir la lui rappeler brièvement, si pénible qu'en soit le résumé pour un cœur d'Evêque et pour moi.

Quand je fis promesse d'obéissance à mon prélat, je voyais dans l'Eglise la maîtresse et la gardienne de toute science et de toute vérité. Je l'ai crue telle jusqu'au jour où les leçons de critique et de sincérité ecclésiastiques, que daigna me donner Votre Grandeur sur la légende de saint René, me firent apercevoir qu'il pourrait bien n'en être pas tout-à-fait ainsi. Sans savoir encore exactement à quoi m'en tenir (les discussions bibliques continuent de me renseigner), j'en ai cependant appris assez pour être sûr que ni mon enseignement ni ma prédication ne sauraient vous satisfaire.

Personne, Monseigneur, ne sera plus que moi soumis et dévoué à l'autorité, mais tant qu'elle ne me demandera rien contre la vérité. Elevé dans les idées d'un autre âge, je les ai perdues ; je ne puis parler comme si je les avais.

Dans ces conditions, l'éloignement d'un diocèse où je ne pourrais être qu'un objet de trouble et de scandale, me semble la seule solution possible.

J'ai le plus grand désir d'accorder toute satisfaction à Votre Grandeur, je lui tiens la plus vive gratitude pour la bonté dont Elle m'a donné tant de preuves, mais je n'en reste pas moins soumis à un devoir plus impérieux que celui de la reconnaissance et de l'obéissance : celui de parler selon ma conscience.

C'est pourquoi j'ose vous demander, non seulement de ne pas me rappeler, mais encore de m'accorder un congé en règle, qui me laisse le moyen, tout en travaillant pour la religion, de chercher à gagner ma vie comme je le pourrai.

Daignez agréer l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obligé serviteur.

Voici la réponse :

EVÊCHÉ
d'ANGERS

Angers, le 30 mars 1903.

Monsieur l'abbé,

Monseigneur me charge de vous accuser réception de votre lettre du 23 courant qui, vous devez le comprendre, lui a causé une peine profonde.

Les dispositions que vous y manifestez ne lui permettent pas de renouveler votre *celebret*, qui expire à la fin de ce mois.

D'ailleurs, Monseigneur ne saurait admettre qu'un prêtre de son diocèse reste indéfiniment dans un diocèse étranger, soustrait en fait à sa juridiction, sans être accepté par un évêque qui le prenne sous la sienne et lui confie des fonctions ecclésiastiques.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux.

L. THIBAULT, *Secrétaire général.*

Je ne répliquai rien, même pas pour faire observer que, depuis mon départ d'Angers, je vivais toujours avec mon père et ma mère. Je ne pouvais donc être dans un milieu plus naturel, ni dans un « diocèse » moins « étranger. »

CHAPITRE XIV

A L'INDEX

J'imprime le récit de *Mes difficultés avec mon Evêque*. — M. le Pasteur Paul Sabatier. — *L'Américanisme*. — Trois de mes livres sont condamnés à Rome.

(Avril 1903 — juin 1904)

Le refus que m'opposa mon évêque de me renouveler l'autorisation de dire la messe me causa une très vive peine. Comme les circonstances m'avaient jeté dans l'étude de mainte question d'érudition, au lieu de me fixer sur les points essentiels du christianisme, j'étais encore orthodoxe, je croyais à toute la dogmatique catholique, non seulement à la divinité de Jésus-Christ, mais à la transsubstantiation et à mon sacerdoce. Ce fut une douleur pour moi de ne plus monter à l'autel. Selon la recommandation des théologiens en cas de suspense, d'interdiction ou d'excommunication injustes, je priai Dieu de remédier par des grâces spéciales à un mal que je ne pouvais empêcher.

La mesure prise à mon égard par mon évêque dérangeait tout autant mes affaires temporelles

que mes sentiments de piété. D'après les préjugés ordinaires, un prêtre privé du pouvoir de la messe est déconsidéré. Le public s'imagine qu'il a certainement commis quelque grave méfait. Aucune famille ne veut le prendre pour précepteur ou répétiteur de ses enfants. Il tombe presque dans l'incapacité de gagner sa vie.

Résolu à défendre mon honneur, j'étais décidé à porter ma cause devant le public (1) pour expliquer brièvement comment, lorsque mon évêque avait été amené à prendre sa décision, mon devoir ne me permettait pas de faire ce qui eût été nécessaire pour l'en détourner. Mes documents furent promptement réunis : j'en confiai l'impression à une grande maison où l'on travaille rapidement. Le soir du 11 avril, samedi saint, je reçus les premiers exemplaires de ma brochure (2). Le lendemain, je l'envoyais à Mgr Rumeau et à M. Letourneau. Ils ne m'en accusèrent pas réception. J'ai su plus tard que le premier avait immédiatement communiqué l'opuscule à M. Grellier, le chargeant d'en composer une réfutation, grossie de la critique de tous mes ouvrages. La difficulté de contredire des publications dont les assertions sont sans

1. Voir ci-dessus, ch. XII, p. 261, ma lettre à Mgr Rumeau, du 15 septembre 1902.

2. *Mes difficultés avec mon Evêque*, in-8° de 62 pages. Imprimerie Lahure, Paris.

cesse appuyées sur des références et des pièces justificatives fit abandonner le projet.

Sur la prière de M. Loisy, l'archevêque d'Albi parla en ma faveur à Mgr Rumeau, qu'il rencontra à Orléans, le 8 mai, aux fêtes de Jeanne d'Arc. Mon évêque, qui ne s'attendait pas à cette démarche, parut un peu gêné et se défendit en alléguant que j'avais des « tendances protestantes ». L'archevêque crut probablement qu'il avait gagné ma cause : quelques jours après, il me fit demander si j'étais rentré en possession de mon *celebret*. Cette négociation n'ayant pas abouti, M. Loisy fit encore intervenir auprès de mon évêque un ecclésiastique que je suppose être M. Monier, de Saint-Sulpice, ou quelque autre gros bonnet de la même compagnie. Mgr Rumeau déclara que la seule solution canonique était mon retour dans son diocèse et qu'il voulait me réduire au silence. « Cet aveu dépouillé d'artifice », m'écrivit M. Loisy, « sans m'instruire beaucoup, m'a grandement édifié. »

Par respect pour mon évêque, je ne fis de mon mémoire qu'une distribution extrêmement restreinte : à de tout proches parents ; à d'intimes amis, naturellement rares ; à quelques cardinaux et personnages romains (1), désignés par

1. Les cardinaux Agliardi, Mathieu, Rampolla, Serafino Vannutelli, Vivès y Tuto ; Mgr Lega, auditeur de la sacrée Congrégation du Concile et depuis cardinal ; Mgr Duchesne ; Dom Lau-

leur charge pour être renseignés sur ce que M. Loisy appelait le « régime intellectuel de l'Eglise ». Quelqu'un de ceux qui reçurent ma brochure en donna sans doute connaissance à un ami, puisqu'un personnage auquel je ne l'avais pas envoyée, et dont j'ignorais même l'existence, m'adressa la lettre suivante :

Genève, rue du Mont de Sion, 4
10 mai 1903.

C'est avec beaucoup d'intérêt, Monsieur, et de sympathie pour les difficultés au milieu desquelles vous vous trouvez, que j'ai lu et relu le récit si calme et si net de l'éloignement progressif que la marche de vos études et de vos publications a amené entre vous et l'autorité épiscopale.

De ces départs d'hommes sincères et droits, qui se séparent de l'Eglise pour rester fidèles à leurs idées, nous avons, nous autres protestants, une expérience plus que séculaire.

En 1760, l'Eglise de Neuchâtel condamna le ministre Petitpierre. M. Charles Berthoud a raconté ce chapitre d'histoire ecclésiastique dans le *Musée neuchatelois*, années 1872 à 1874.

En 1769, Henri Meister, ministre du Saint-Evangile, fut condamné de même par l'Eglise de Zurich : c'est un récit que j'ai esquissé dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre dernier.

En 1773, le génevois Moultou, l'ami de J.-J. Rousseau, renonça au ministère évangélique, pour un motif analogue.

rent Janssens, les pères Esser, Genocchi et Lepidi. Je l'envoyai aussi au Père Tyrrell, qui m'écrivit à ce sujet une lettre insérée dans le recueil de ses *Lettres* (p. 87), publié par Miss Petre (1920.)

Au XIXe siècle, combien n'y a-t-il pas eu d'ecclésiastiques protestants qui ont pris le même chemin!

Strauss a écrit sur la situation qui est la leur, avant et après la rupture, des pages pénétrantes et sincères, que mon frère a traduites (*Essais d'histoire religieuse*, par D.-F. Strauss, traduits de l'allemand par Charles Ritter, avec une introduction par Ernest Renan. Paris, Lévy, 1872, p. 354 et suiv.).

A vrai dire, se séparer de l'Eglise, c'est renoncer à exercer quelque action sur ceux qui lui restent fidèles. La porte se referme sur celui qui s'en va, et sa voix dès lors n'est plus entendue. C'est une conséquence nécessaire, et en même temps très pénible, de sa nouvelle situation.

Devant la crainte de perdre ainsi, non seulement le fruit de ses études, mais l'espérance même d'un but idéal jusqu'alors poursuivi : la conciliation d'une tradition sainte et d'une vérité qui s'impose, il est permis d'hésiter et même de reculer.

Quel que soit le parti que vous preniez, Monsieur, je vous prie d'être assuré de mes sentiments très sincèrement distingués et dévoués.

EUGÈNE RITTER

Si je me suis lancé dans des voies aventureuses, ce ne sont pas les conseils de prudence qui m'ont manqué. Peut-être marchais-je devant moi « avec raideur et sans délié », « toujours droit », comme disait dom Fonteneau (1), dont je n'oubliais pas la parole; mais je voulais une position nette. Ni « la crainte de perdre le fruit de mes études », ni celle de me « séparer de l'Eglise », ni l'ambition d'« exercer quelque action

1. Cf. ci-dessus, p. 227.

sur ceux qui lui restent fidèles » ne pouvaient prévaloir contre cette volonté. Je n'avais d'ailleurs nullement l'idée d'entrer en lutte avec mon évêque, ce qui eût été la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Peut-être mon évêque avait-il des idées plus belliqueuses. Il essayait alors de faire condamner mes livres à Rome, mais sans pouvoir y réussir.

Deux consulteurs de l'Index, les Pères Esser et Lepidi, avaient jugé ma *Question biblique* opportune et courageuse. A des collègues, partisans de sa proscription, ils répondaient qu'elle paraîtrait ridicule, puisque, sans me prononcer sur le fond des questions, je me bornais à l'exposition de faits incontestables. D'ailleurs Léon XIII était mourant, et il refusait de condamner un livre de M. Loisy, naturellement plus vivement dénoncé.

Mgr Rumeau partit pour Rome aussitôt qu'il sut Léon XIII tombé dans un état complètement désespéré. Quel qu'ait été le but de son voyage, il fut le premier évêque français reçu par Pie X. Après cette audience, il s'en alla chez les cardinaux membres de la Commission biblique et de la congrégation de l'Index solliciter ma condamnation. Il me représenta comme un petit Luther qu'il fallait écraser tout de suite. Un prêtre du clergé de Paris, grand ami de l'abbé

Maignen, l'abbé Périès (1), qui était allé voir le conclave et qui connaissait plusieurs cardinaux, notamment Satolli, membre de la Commission biblique, et Steinhuber, préfet de l'Index, passa chez eux immédiatement après lui. Il recueillit, toutes fraîches, ses doléances et, à son retour, se fit un plaisir de les raconter.

Sur ces entrefaites, l'auteur d'une Vie de saint François d'Assise, qui a fait du bruit, M. Paul Sabatier (2), m'invita à passer quelques jours chez lui.

Nous étions entrés en relations l'année précédente, à propos de ma *Question biblique*, pour laquelle il m'avait adressé ses félicitations.

A ses compliments, je répondis avec politesse. Il me répliqua chaleureusement. Quelques jours après qu'il m'eut adressé sa seconde lettre, il écrivait à Marcel Hébert :

« Il paraît que le livre de Houtin sur la *Question biblique* a éclaté comme un coup de foudre. Il a été dénoncé par plusieurs prélats à l'index, mais on s'est aperçu aussi

1. Sur ce personnage, on peut consulter mon livre *L'Américanisme* et, dans la *Phalange* d'avril 1909, un article de M. Edouard Schneider, « le cas de l'abbé Périès ».

2. M. P. Sabatier, né à Saint-Michel de Chabrillanoux (Ardèche) en 1858 ; il a été pasteur luthérien à Saint-Nicolas de Strasbourg et pasteur calviniste à Saint-Cierge-la-Serre (Ardèche). En 1919, il est devenu professeur d'histoire à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg.

qu'il avait des partisans décidés à le défendre jusqu'au bout.

« Connaissez-vous Houtin ? Est-il prêtre ? Croyez-vous qu'il soit informé du trouble que son livre a jeté, malgré tous les efforts pour n'en rien laisser voir, dans les cercles du Vatican ? (1) »

Lorsque M. Sabatier demandait si j'étais prêtre, c'était donc une manière d'obtenir d'autres renseignements. Ceux qu'il put collectionner sur mon compte ne furent sans doute pas mauvais, car, l'année suivante, c'est-à-dire exactement le 12 août 1903, il m'adressait ces lignes :

« Comment allez-vous ? Mon amitié voudrait tout savoir de vous et le bon sens me dit que je suis indiscret. »

Cinq jours après il m'envoyait une nouvelle lettre :

Chalençon (*Ardèche*)
17 août 1909.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous parler en toute amitié, liberté et simplicité, comme j'aime qu'on me parle à moi-même.

Dans le cas où vous auriez envie de vous reposer quelques jours (3 jours, 8 jours, 15 jours ??) dans la montagne, nous serions tous heureux de vous avoir ici.

Nous serons ici jusqu'au 15 septembre dans les Cévennes, à 750 mètres d'altitude. Nous avons déniché une vieille masure où nous campons. Une chambre est à

1. Lettre datée de Grottemare, 7 août 1902. Je l'ai trouvée dans les papiers de M. Hébert en les classant, après sa mort.

votre disposition. Si vous acceptez, vous trouverez l'indépendance absolue. Aucune forme ni étiquette. Vous pourriez travailler ou courir la montagne. Nous ne nous verrions qu'au moment des repas (vin du pays très agréable, eau délicieuse, lait excellent; en fait de viande, on mange surtout du poulet), et là, nous parlerions tous en toute liberté des sujets les plus divers sans crainte aucune. Je reçois *Le Temps, l'Univers, l'Osservatore* de Rome, le *Giornale d'Italia* et d'autres, cléricaux et anticléricaux.

Vous pourriez venir en civil ou en soutane, à votre gré. Il y a deux ans, dans un village voisin, nous avions le P. Semeria en soutane et disant sa messe, et l'abbé Brizio en veston blanc.

Ce serait charmant. Nous ferions connaissance approfondie et je pourrais vous donner sur Rome et le mouvement d'Italie une foule d'indications qu'on ne peut songer à donner par lettres. D'autre part, je crois être un des rares hommes en France voyant sans passion et sans parti pris ce qui se fait en dehors de l'Eglise.

J'ignore tout de vous et de votre situation. Vous me semblez trop intelligent pour nager sur l'or. Laissez-moi donc vous dire que, si vous acceptez mon invitation, je vous enverrai votre billet d'aller et retour. En partant de Paris le soir, vous pouvez être ici à déjeuner à midi le lendemain.

Vous me pardonnez, n'est-ce pas, de vous parler ainsi et ne voyez dans mon insistance que le vif désir de vous connaître et peut-être de vous faire profiter de mon expérience des hommes et des choses d'églises.

A mon avis, vous êtes destiné à avoir une grande action en France (1). Il s'agit de garder pleine et entière votre liberté. Dans l'état de crise où vous êtes, on est épié par une foule de gens qui guettent la proie.

Au revoir.

Aimez-moi comme je vous aime, et vous serez aussi libre avec moi que je le serai avec vous.

PAUL SABATIER

1. M. Paul Sabatier avait écrit de même à Marcel Hébert,

Les nouvelles que je reçois de Pie X confirment tout à fait mon sentiment L'Index et le Saint-Office vont travailler avec bien plus de régularité que sous Léon XIII.

Sur la situation sociale et les opinions de mon correspondant, mes informations se réduisaient à deux points : il avait autrefois exercé les fonctions de pasteur et il professait pour le catholicisme libéral une vive sympathie que lui rendaient les adeptes du parti.

J'acceptai l'invitation, ne soupçonnant pas une profonde vérité, formulée en ces termes, dix ans plus tard, par le recteur Jules Payot, un ancien ami de M. Sabatier :

« Nous devons nous méfier des gens qui imitent saint François d'Assise sans avoir préalablement, comme lui, fait don de leur fortune aux pauvres (1) ».

Il n'existait d'autre part dans mon esprit aucune méfiance contre les protestants ; j'étais plutôt fortement disposé en leur faveur, ne les connaissant que par leurs meilleures productions d'histoire et de littérature religieuses, parmi lesquelles je rangeais naturellement la Vie de saint François de M. Sabatier, que je

le 14 septembre 1902 : « C'est vous, cher ami, qui prendrez la direction philosophique du mouvement novateur ». Cf. *Un prêtre symboliste*, p. 159.

1. Payot, *L'apprentissage de l'art d'écrire*, p. 106.

croyais solide, puisque l'Académie l'avait récompensée d'un prix de vingt mille francs.

Au reçu de mon acceptation, M. Sabatier m'envoya mon « billet d'aller et retour » : deux cents francs. Il y joignit des explications supplémentaires : « A dîner ou en promenade, on échange des réflexions avec une liberté qui vous surprendra peut-être. Même mes enfants ont leur franc parler, et ma femme, j'en suis très heureux, est rarement de mon avis. Son cœur et son intelligence sont rarement séparés. J'ai le cœur catholique et l'intellect rationaliste (1). »

Quelques jours plus tard, j'arrivai chez M. Sabatier. Je trouvai un petit homme d'allure vive et gaie, légèrement méridionale. Il souriait très fréquemment, mais l'expression de ce sourire trop habituel était fréquemment démentie par une lueur ironique de ses yeux, des yeux bleus très vifs qui auraient été admirables sans un éclat trop sec et trop métallique. Ses quarante-cinq ans jetaient de légers fils d'argent dans sa chevelure romantique, ses épaisses et longues moustaches, sa barbiche pointue. Bien qu'il portât toujours la cravate blanche de pasteur, — une vieille habitude, me dit-il, — son aspect évoquait l'idée d'un artiste un peu « quartier latin », cossu et rangé (2).

1. Lettre du 23 août 1903.
2. Très fier de sa tête, M. Sabatier en a fait mettre l'image au

Mon hôte se mit dans les plus grands frais de séduction et me parut extrêmement agréable, quoique énigmatique.

Il posa devant moi comme une sorte de libre penseur catholique, plus catholique que libre penseur. Il répétait avec affectation : « Quand j'étais *luthérien...* » et semblait considérer le protestantisme comme chose morte (1). Son détachement de sa secte me sembla d'autant plus complet que, le dimanche, ni lui, ni sa femme, ni ses deux jeunes enfants n'allaient au temple. Cependant, à cette époque, M. Sabatier était encore pasteur, — pasteur *calviniste*, en vacances ou en disponibilité, — mais il sut si bien me cacher son saint état que je le découvris seulement deux ans plus tard. Dans une phraséologie dévote qu'on trouve d'ailleurs dans

frontispice de son ouvrage *Disestablishment in France* (Londres, Fisher Unwin, 1906). En Italie, son portrait a été publié par nombre de journaux illustrés ; on le trouve notamment dans le supplément littéraire des *Diritti della Scuola*, n° du 22 octobre 1904.

1. Sur le protestantisme, M. Sabatier m'exprima des pensées analogues à celles que j'ai retrouvées dans une lettre qu'il écrivait à M. Hébert, le 2 avril 1902 : « Il faudrait éviter toute relation avec les protestants. J'espère que vous me comprendrez : j'ai pour mes coreligionnaires la plus respectueuse estime, mais, outre que là, comme ailleurs, il y a parfois des malins, il n'y en a pour ainsi dire aucun qui comprenne une âme de prêtre et soit qualifié pour le conseiller. Le protestantisme est une grande et belle époque historique, mais désormais j'estime que sa mission spéciale est finie ». Cf. *Un Prêtre symboliste*, p. 153.

ses écrits (1), il ne me parla que d'évêques et de prêtres très intelligents, de révérends pères et d'admirables religieuses.

D'après ce que je crus comprendre, M. Sabatier avait quelquefois pris, comme avec moi, prétexte des publications d'ecclésiastiques libéraux pour entrer en relations avec eux. En tout cas, il était en rapports, me dit-il, avec les archevêques d'Albi et de Rouen (MMgrs Mignot et Fuzet), l'évêque de Tarentaise (Mgr Lacroix), les abbés Dabry, Denis, Marcel Hébert, Loisy, Naudet, avec plusieurs chapelains et anciens chapelains de Saint-Louis des Français, avec nombre de prêtres italiens (2). Les abbés Pierre Batiffol et Bricout n'avaient pas répondu aux lettres qu'il leur avait adressées : il m'interrogea sur ces deux théologiens peu sociables.

1. Exemple : « La France se bat religieusement. Catholiques, protestants, libres penseurs, nous sentons que nos douleurs renouvellent, prolongent et accomplisseut celles de l'Innocente Victime du Calvaire. » Lettre publiée dans les *Entretiens des non-combattants durant la guerre* (à l' « Union pour la Vérité »), février 1916, p. 6.

2. Le 16 juillet 1906, M. Sabatier se vantait à M. Hyacinthe Loyson d'avoir reçu, à la suite de son écrit sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, des lettres sympathiques de 2.300 prêtres catholiques en fonction. A Turin, où il venait de passer, il avait eu, disait-il, la visite de 47 prêtres. Cf. mon *Histoire du Modernisme catholique*, p. 159, note. J'ai tout lieu de croire ces nombres prodigieusement exagérés, mais ils prouvent combien M. Sabatier était désireux et fier d'entretenir des relations avec des prêtres romains. — M. Loisy l'appelait « la mouche du coche ». Cf. *Autour d'un Prêtre marié*, p. 278.

« Que veut M. Sabatier? », pensais-je, quand il me parlait de ses innombrables « amis catholiques ». « Pourquoi semble-t-il si friand de correspondre avec tant de prêtres? » J'étais encore trop candide pour m'obstiner dans la solution de ce problème et, d'ailleurs, des pensées plus importantes me préoccupaient. Au lieu de « courir la montagne », je m'étais mis à lire *Les Origines du Christianisme*, de Renan, que j'avais trouvées chez mon hôte. Bien que cet ouvrage fût loin de me donner satisfaction, il me fournit toutefois sur la question l'utile vue d'ensemble qui me manquait.

Pendant que, ingénu et confiant, j'acceptais l'hospitalité de M. Sabatier, celui-ci lançait de nouveau, sans me prévenir, mon nom et ma personne dans les controverses religieuses. Il m'avait invité uniquement pour voir si j'étais utilisable. « Dans l'état de crise où vous êtes, m'avait-il écrit (1), on est épié par une foule de gens qui guettent la proie. » Il m'expliqua chez lui que cet avertissement visait surtout Charbonnel et Bourrier (2). Je fus loin de penser que l'homme qui me tenait de tels propos avait

1. Voir ci-dessus, p. 289.
2. Il avait écrit pareillement à M. Hébert, le 2 avril 1902 : « Evitez avec soin tout contact avec les anciens prêtres qui, tout imbus de l'esprit clérical, ne rêvent que de dresser une secte contre une secte plus grande ». Cf. *Un Prêtre symboliste*, p. 159.

déjà disposé de moi comme de son propre butin.

Le 31 août, le journal *Le Siècle* publiait, sous la signature d'un professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, M. Raoul Allier, un article intitulé « Contre la critique ». En voici le commencement :

« Un ami, admirablement placé à Rome pour être au courant des choses du Vatican, m'écrit que, selon toutes probabilités, la sacrée Congrégation de l'Index s'occupera de nouveau, en octobre prochain, des ouvrages de M. l'abbé Loisy et de M. l'abbé A. Houtin. Elle ne le fera pas, on s'en doute, avec l'intention de louer ces livres et les hommes de science et de conscience qui les ont écrits. En attendant, l'évêque d'Angers, de qui dépend l'abbé Houtin, vient de retirer à celui-ci la permission de dire la messe : cette interdiction est, pour un prêtre, une peine grave et infamante. »

La suite de l'article était consacrée à l'exposition de mes *Difficultés avec mon évêque.*

L'« ami » dont parlait M. Raoul Allier, dans ses premières lignes, cet « ami admirablement placé à Rome pour être au courant des choses du Vatican », n'était autre que M. Sabatier et, jusqu'en 1911, M. Allier devait ainsi servir, dans *Le Siècle*, de porte-plume à M. Sabatier pour y mener campagne contre la papauté (1). M. Sabatier avait à l'étranger d'autres associés. L'un d'eux, Suisse habitant Rome, correspondant

1. Voir mon *Histoire du Modernisme catholique*, p. 140, note 3.

du grand journal milanais *Il Corriere della Sera*, M. François Carry, avait déjà saisi de mon cas le public italien, le 26 août, dans son journal.

Comme M. Sabatier s'était bien gardé de m'informer de ces articles qu'il avait suscités, je fus, en rentrant à Paris, le 9 septembre, surpris de trouver la presse glosant sur *Mes Difficultés* (1).

J'avais cru devoir donner ce mémoire à M. Sabatier, puisqu'il me témoignait un si tendre intérêt. Je ne me doutais pas que l'indiscrétion ou la trahison partît de ce côté-là : ce fut seument beaucoup plus tard que le hasard m'en fournit la preuve.

Si M. Sabatier me jetait ainsi à la mer, ce n'était pas pour faire de moi un protestant (2) ou un défroqué. Son plan, que je devais percer

1. *L'Eclair* publia un article d'E. Ledrain (6 septembre); *Le Figaro* (9 septembre) donna, sous la signature « André Nève », une entrevue prétendue d' « un prêtre autorisé » annonçant que j'étais interdit. Cet article fut naturellement reproduit dans la *Chronique de la Bonne Presse*, du 17, sous le titre : « Les on-dit. La question biblique. M. l'Abbé Houtin interdit ».

En Anjou, l'article du *Siècle* fut reproduit dans *l'Indépendant*; celui de *L'Eclair* dans *Le Petit Courrier* et *Le Patriote de l'Ouest* (7 septembre). Les journaux républicains firent une campagne contre l'évêque (*Petit Courrier*, 9, 10, 12 sept. ; 25 octobre ; 8, 10, 12, 16 novembre ; *Patriote de l'Ouest*, 8, 11, 12, 29 sept. ; 14 octobre). *Le Chrétien français* du 24 septembre reproduisit la lettre d'un soi-disant « prêtre » publiée par *Le Patriote de l'Ouest*, le 12.

2. Cf. ci-dessus, p. 292, note 1.

seulement quelques années plus tard, était plus subtil. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il en ait été l'inventeur. Mais, quoi qu'il en soit de la question d'origine, en ce temps-là, des ennemis de l'Eglise romaine, et peut-être même de toute religion, avaient entrepris d'anesthésier, de dissoudre, pour ainsi dire, le catholicisme dans le libéralisme. Partant du principe que tout évolue, ils voulaient le transformer en une simple société d'éducation morale, dont il serait ensuite facile de se débarrasser en temps opportun. La chose devait se réaliser en peuplant, — affaire peu difficile, — l'Eglise de prêtres et d'évêques sans foi. Ceux-ci éclaireraient ou laisseraient éclairer les fidèles. Les sceptiques constitueraient ainsi la majorité, l'immense majorité dans l'Eglise. Alors, de deux hypothèses l'une: ou bien un sceptique s'assiérait sur le siège de Pierre, et la victoire serait gagnée sans fracas; ou bien un pape intransigeant excommunierait les catholiques sceptiques et ceux-ci l'abandonneraient, et il resterait isolé. Au XVIe siècle, la papauté avait perdu la moitié de l'Europe. Au commencement du XXe siècle, elle devait essuyer une plus grande défaite dans l'univers entier: la défection de tous ses adhérents éclairés.

Pour que ce beau calcul de Perrette réussit, les prêtres désabusés ne devaient pas sortir de l'Eglise, mais s'y incruster, y faire de la pro-

pagande. C'est pourquoi M. Sabatier, qui s'était mis en rapports avec nombre de prêtres plus ou moins libéraux ou plus ou moins incrédules, s'ingéniait de mille manières à les déterminer à rester dans le clergé et à y paraître toujours en situation parfaitement régulière (1).

Du moment qu'il me jugeait « destiné à avoir une grande action en France (2) », c'est-à-dire à devenir contre la papauté un des meneurs de son mouvement prétendu libéral, il désirait que je ne restasse pas, comme je l'étais, par le retrait de mon *celebret*, en marge du clergé. Aussi détermina-t-il son ami, l'évêque de Tarentaise, Mgr Lacroix, à me rendre une position canonique. M. Sabatier m'écrivait, le 13 octobre (1903), de l'évêché où il était son hôte : « Il (l'évêque) a envisagé la possibilité de vous faire professeur à son séminaire ». Je répondis à M. Sabatier que la combinaison était impossible. « Je puis me taire, disais-je, mais, si on me met dans une chaire quelconque, mon devoir est de dire ce que je pense. Mon enseignement ferait scandale et causerait de graves ennuis à celui qui me l'aurait permis. Je considérerais d'ailleurs comme

1. Cf. mon *Histoire du modernisme*, ch. VIII, « L'utilisation du modernisme catholique » ; la lettre écrite en 1905 que je cite, page 118, est de M. Paul Sabatier. Cf. *Ibid.*, p. 419-420, la note sur « la conjuration anticatholique ».

2. Voir ci-dessus, p. 289.

le plus abominable des crimes, dans les circonstances présentes, d'engager un seul homme à entrer dans le sacerdoce. Que l'Eglise laisse tomber sa mythologie du moyen âge, qu'elle rentre dans l'inspiration de l'évangile, qu'elle travaille au progrès des individus et des nations, et l'on pourra consciencieusement chercher à lui procurer de nouveaux ministres. D'ici-là, ma seule occupation peut être d'essayer de la tirer de ses vieilles ornières. »

M. Sabatier communiqua-t-il au prélat le texte même de ma lettre? En tout cas, celui-ci réitéra sa proposition de m'agréger à son clergé, ce qui lui permettrait de me gratifier d'un *celebret*; ensuite il m'accorderait la facilité de travailler où je voudrais. Je refusai, étant à la veille de publier un nouveau livre qui l'aurait compromis, ne serait-ce que par le seul fait qu'il devait paraître sans *imprimatur*, grave récidive.

Il s'agissait d'une histoire de ce mouvement libéral qui s'était produit parmi les catholiques de France, après 1890, et qui avait enchanté ma jeunesse cléricale. Comme les protagonistes de l'équipée préconisaient les méthodes grâce auxquelles le clergé des Etats-Unis s'est assuré dans ce pays une place honorable et respectée, on avait appelé leur tentative « l'Américanisme ». Ce fut le titre que je donnai à mon livre. Par une lettre pontificale, datée du 22 jan-

vier 1899, Léon XIII avait condamné ces tendances libérales. Les ecclésiastiques compromis dans le mouvement s'étaient en général soumis, avec plus ou moins d'équivoques ou de restrictions mentales. J'étais trop bien placé pour ne pas voir qu'un groupe (dans lequel on avait pu, ou même on pouvait encore me compter) ne faisait que reprendre ou continuer, d'une manière plus motivée, plus profonde, plus radicale, la même tentative d'adaptation de l'Eglise à la société moderne. J'avais conscience de narrer, non point un incident sans portée, mais la première phase d'une grande lutte. Il m'était très clair qu'au point de vue politique et social, tout comme au point de vue des sciences historiques que je venais d'étudier dans ma *Controverse de l'Apostolicité* et dans ma *Question biblique*, l'Eglise constituait un obstacle au progrès, et qu'il y avait conflit entre elle et nos contemporains. Il m'était très clair, aussi, que la société moderne ne se laisserait point barrer le chemin par l'Eglise. Pour ne pas éveiller de susceptibilités et pour ne pas découvrir de savantes tactiques, je pris soin de traiter *L'Américanisme* comme une affaire complètement close, sans insister sur des connexions que tous les lecteurs intelligents devaient remarquer. Pourtant je ne crus pas trop devoir voiler ma pensée et, quitte à passer pour un prophète ridicule

et un auteur prétentieux qui grossit démesurément son sujet, je ne craignis pas de dire dans mon avant-propos : « Un grand combat se livre en France. Il n'est pas près de finir et, peut-être, la lutte qui passionnera l'humanité tout entière au xxe siècle sera-t-elle une lutte religieuse. »

Le livre parut au mois de décembre (1903). Mes amis et mes adversaires en furent mécontents. Dans le soin avec lequel j'expliquais pourquoi la papauté avait condamné le mouvement, les premiers virent une justification de l'autorité et une tentative de me faire pardonner ma *Question biblique*. Les autres se rendaient fort bien compte que mon récit troublerait les fidèles en les amenant à soupçonner toute la gravité du conflit existant entre l'Eglise et la société moderne. L'un des principaux antagonistes de la tentative dont je venais de raconter l'histoire, l'abbé Maignen, s'exprimait ainsi : « L'exposé des faits et le résumé de la controverse est, à certains égards, impartial... Conçu dans un mauvais esprit, conduisant à des conclusions détestables, cet ouvrage constitue, par la multitude des documents qu'il renferme, un formidable réquisitoire contre l'Américanisme et les catholiques libéraux. Il met à la portée de tous, pour les polémiques actuelles, des armes qui n'étaient encore que dans les mains d'un petit

nombre et des dépôts de munitions à peu près inaccessibles (1). »

Le compte rendu d'où sont extraites ces lignes commençait en me traitant de prêtre « interdit ». L'abbé Maignen savait fort bien que je ne l'étais pas, car il s'était procuré *Mes Difficultés avec mon Evêque*, mais il savait aussi fort bien que je ne pouvais le traduire devant les tribunaux pour diffamation sans encourir l'interdiction. Un clerc qui en appelle un autre devant la juridiction civile est, par le fait même, frappé de cette peine. Il m'était permis, à la vérité, d'intenter un procès au directeur laïque du journal. Plusieurs amis me le conseillaient. Avant de me lancer dans cette affaire, je crus devoir en saisir Mgr Rumeau.

Deux semaines auparavant, je m'étais déjà permis de l'importuner encore à propos de l'opuscule qui publiait notre correspondance. La presse en glosait toujours. Si, en général, elle se montrait bienveillante à mon endroit, elle s'exprimait néanmoins ordinairement sans exactitude. C'est pourquoi je crus devoir me résoudre à mettre ma brochure dans le commerce. De la sorte, ceux qui voudraient philosopher sur mon affaire pourraient le faire en connaissance de cause.

1. *La Vérité française*, 19 décembre 1903.

Il me sembla convenable d'informer mon évêque de cette décision. Je le fis en ces termes :

6 décembre 1903.

Monseigneur,

J'ai le regret d'informer Votre Grandeur que je me vois contraint de mettre dans le commerce le petit mémoire que j'avais écrit pour ma famille et pour mes amis.

Depuis plusieurs mois, de nombreux journaux, français et étrangers, s'occupent de mon cas, ordinairement sans le connaître. Comme il s'agit de mon honneur, je ne puis laisser indéfiniment parler à tort et à travers. Je dois donner une circulation ouverte à de légitimes explications. Néanmoins, bien que je sois en droit de porter la défense partout où l'attaque s'est produite, je ne ferai point de distribution de mon opuscule et je ne permettrai pas la moindre réclame autour de lui. Il sera seulement en vente chez moi.

J'ose espérer que les délais que je me suis imposés avant de me résoudre à ce parti nécessaire, aussi bien que la réserve que je garde, vous seront une nouvelle preuve des sentiments de profond respect et d'entière déférence avec lesquels je reste,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obligé serviteur.

Cette lettre ne reçut pas de réponse. Les injures de l'abbé Maignen me firent reprendre la correspondance :

Paris, 20 décembre 1903.

Monseigneur,

Le journal *La Vérité française* publie dans son numéro d'hier un article dans lequel on m'appelle « prêtre interdit ».

Vous seul pouvez immédiatement et sans scandale mettre un terme à la répétition de ce mensonge. Je supplie donc Votre Grandeur de bien vouloir écrire le mot nécessaire ; et, si Elle s'y refuse, je le demande au prêtre qui vit jadis son honneur accusé devant une officialité.

Au cas où ma prière ne recevrait pas de réponse favorable, il ne me resterait qu'à recourir aux tribunaux contre le journal diffamateur et à donner la plus grande publicité à ma défense.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur (1).

Comme, six jours plus tard, je n'avais pas reçu de réponse, je crus devoir solliciter encore la médiation du métropolitain, l'archevêque de Tours, Mgr Renou (2). Il ne me répondit pas.

Le lendemain du jour où je lui écrivis, j'appris, seulement par hasard, que ma *Question biblique* et *Mes Difficultés avec mon Evêque* étaient condamnées par un décret de l'Index qui prohibait cinq livres de M. Loisy. Beaucoup de journaux qui avaient signalé la con-

1. Cette lettre fut le dernier de mes rapports avec Mgr Rumeau. Il retrancha mon nom de la liste de ses prêtres dans l'*Ordo* diocésain publié pour l'année 1905. Au moment où ma lettre lui arriva, l'*Ordo* de 1904 était imprimé.

2. Sur ce prélat, on peut consulter la première série de mes *Evêques et diocèses*.

damnation de ceux-ci n'avaient pas parlé des miens.

La situation me parut être la suivante: «Ma *Question biblique* ne se compose que de faits certains. Ils sont au-dessus de toute rétractation. Je mentirais vainement si je les reniais et, loin d'avoir envie de les renier, bien que leur connaissance m'ait apporté de pénibles désillusions, je suis heureux de les connaître, parce qu'ils sont la vérité. Quant à quelques théories personnelles, que j'ai esquissées dans *Mes Difficultés* (1). idées particulières sur l'accord de la science et de la foi, ne me prétendant pas infaillible, je ne me sens pas sûr de leur orthodoxie. Si Rome déclare incompatible avec sa doctrine cette espèce d'évolutionnisme dogmatique, je l'en crois facilement. »

Mon parti fut immédiatement pris de ne jamais désavouer mes livres purement et simplement. Je ne voulais pas jouer la comédie de les renier publiquement, lorsque je ne les désapprouvais pas dans mon for intérieur. D'autre part, il me sembla complètement inutile d'intenter un procès au fanatique qui m'avait traité d'interdit. Il se pouvait que je le fusse bientôt. Je résolus d'attendre les événements, en travaillant.

Ma condamnation me surprenait dans la pré-

1. *Mes difficultés*, p. 19-20. Cf. ci-dessus, ch. X, p. 213-214.

paration d'un second volume sur *La Question biblique*. Comme cette étude ne pouvait que préciser mes idées, je décidai de la continuer. Je me décidai également à imprimer, sur-le-champ et telle quelle, la vie de mon *Dernier Gallican, Henri Bernier*, prête depuis plusieurs années, et que je n'avais pas encore cru devoir produire pour ne pas irriter davantage contre moi mon digne évêque, si peu tolérant au sujet de l'histoire. En mettant l'ouvrage sous presse, mon intention n'était pas de le taquiner encore, mais tout simplement d'en finir avec un livre entièrement terminé. Il parut au mois d'avril suivant. Deux mois plus tard, un nouveau décret de l'Index inscrivait *L'Américanisme* sur le catalogue des livres prohibés.

La hiérarchie poursuivit M. Loisy jusqu'à ce qu'il se soumît. Il finit par s'exécuter, à mon grand étonnement et à mon grand regret, dans des termes que je ne devais connaître exactement que plus tard, en 1908, quand il les publia lui-même (1). Tandis que les autorités ecclésiastiques s'efforçaient d'obtenir l'adhésion de ce savant, elles me laissèrent complètement de côté. Ni la congrégation de l'Index, ni l'archevêque de Paris, ni mon évêque ne me notifièrent

1. *Quelques lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents*. Chez l'auteur, Ceffonds, 1908, in-12.

mes condamnations ni ne me demandèrent de soumission. Je m'estimai d'autant plus dispensé de leur communiquer mes réflexions que ni mon évêque ni mon métropolitain n'avaient répondu à mes récentes lettres (1).

1. Comme on parle beaucoup de l'index sans en connaître les formules, je crois devoir reproduire ici le texte intégral du premier décret, qui condamna mes modestes efforts.

La Documentation catholique (1924, t. XII, col. 1440) porte que mes ouvrages ont été condamnés par le Saint-Office. Le décret de condamnation que je réimprime prouve qu'ils l'ont été par la Congrégation de l'Index.

DÉCRET

Vendredi, 4 décembre 1903,

La Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposés et délégués, par NOTRE TRÈS SAINT SEIGNEUR LE PAPE PIE X et le Saint-Siège Apostolique, au Catalogue des livres de doctrine dépravée, à leur proscription, expurgation et permission dans la république chrétienne universelle,

Réunie dans le Palais Apostolique du Vatican, le 4 décembre 1903,

A condamné et condamne, a proscrit et proscrit, a ordonné et ordonne d'inscrire dans le Catalogue des livres prohibés, les ouvrages suivants :

Albert Houtin. — *La question biblique chez les Catholiques de France au XIXe siècle.*

Albert Houtin. — *Mes difficultés avec mon Evêque.*

Alfred Loisy. — *La Religion d'Israël.* Décret du Saint-Office, mercredi 16 décembre 1903.

Alfred Loisy. — *L'Evangile et l'Eglise.* Décret du Saint-Office, mercredi 16 décembre 1903.

Alfred Loisy. — *Etudes Evangéliques.* Décret du Saint-Office, mercredi 16 décembre 1903.

Alfred Loisy. — *Autour d'un petit livre.* Décret du Saint-Office, mercredi 16 décembre 1903.

Alfred Loisy. — *Le Quatrième Evangile.* Décret du Saint-Office, mercredi 16 décembre 1903.

Que personne, de quelque rang et condition qu'il soit, n'ose donc, à l'avenir, dans quelque lieu ou quelque langue que ce soit, éditer, lire ou conserver les susdits ouvrages, condamnés et proscrits, sous les peines portées dans le Catalogue des livres défendus,

Lesquelles choses ayant été reportées par moi, Secrétaire soussigné, à NOTRE TRÈS SAINT SEIGNEUR LE PAPE PIE X, SA SAINTETÉ a approuvé le décret et a ordonné de le promulguer. En foi de quoi, etc.

Donné à Rome, le 23 décembre 1903.

ANDRÉ, card. STEINHUBER, *Préfet.*

L. † S.

Fr. Thomas ESSER, de l'Ordre des Prêcheurs,
Secrétaire.

CHAPITRE XV

UN SECOND INVENTAIRE

L'évolution spirituelle d'un professeur d'histoire. — Les principes de la critique historique. — La confiance dans les sources. — Comment je recouvrai la liberté intellectuelle. — La foi et la science. — Mes sentiments envers le catholicisme et le protestantisme. — Le théisme chrétien. — Le modernisme.

(Janvier-juin 1904)

Par quelle évolution l'être obéissant et crédule que j'avais été pendant plus de trente-cinq ans, le petit professeur autodidacte que j'avais été pendant sept ans, se trouvait-il résolu à ne pas se soumettre aux condamnations que portait contre ses écrits son Eglise, cette grande et majestueuse Eglise catholique, qui se glorifie d'avoir compté et de compter encore parmi ses fidèles tant de savants et tant d'historiens?

Un psychologue, M. L. Dugas, soutient que «les esprits destinés à devenir les plus indépendants et les plus libres sont en fait précisément toujours ceux qui ont commencé par être les plus dociles ». Il développe ainsi sa thèse :

« Cette réaction contre l'éducation, cette docilité qui tourne à l'indépendance, paraît naturelle, inévitable et normale... Alors même que l'émancipation doit venir, elle vient tard et comme à regret ; son heure est reculée aussi longtemps que possible, parfois même, semble-t-il, au delà des limites du possible. La docilité se maintient par la force acquise : quand une fois on a donné sa confiance, il est dur de la retirer, fût-ce pour les meilleures raisons. Tant qu'on peut se faire illusion à soi-même, tant qu'on peut croire que la docilité n'est pas aveuglement d'esprit, on reste attaché à ses maîtres, même quand on n'a plus de raison de l'être et qu'on a déjà des raisons de ne plus l'être. On doute de soi plutôt que de ne pas croire aux autres... Il faut, pour en venir à revendiquer le droit de penser par soi-même, c'est-à-dire simplement de penser, acquérir, si j'ose dire, le légitime irrespect des autres aussi bien que le respect également légitime de sa propre pensée et de la pensée en général (1). »

Telle fut à peu près, je crois, la manière dont je recouvrai la liberté. L'Eglise n'était pas parvenue à tuer en moi, comme en tant d'autres, l'amour de la vérité ni les principes de la volonté. D'autre part, les considérations économiques me laissaient totalement insensible. Comme le disait dom Fonteneau, j'étais un « esprit qui va tout droit son chemin (2) ».

Peut-être mon récit n'a-t-il point assez mis en lumière les changements que, sur ce chemin

1. L. Dugas, article intitulé « Docilité et Indocilité », publié dans *l'Education*, nº de mars-juin 1919, p. 8-18.
2. Cf. ci-dessus, ch. X, p. 227.

rectiligne, les événements produisirent dans mes croyances. C'est pourquoi je veux ajouter quelques traits à ce que j'ai déjà raconté. Ils feront, je l'espère, mieux comprendre la mentalité et le milieu ecclésiastiques.

Improvisé professeur d'histoire, j'avais pris comme guide un petit livre, aujourd'hui sans doute épuisé, oublié, dépassé, mais dont j'ai gardé le meilleur souvenir et qui a fortement contribué à former ma méthode de travail. Il est intitulé : *Principes de la critique historique*, et a pour auteur un jésuite belge, le Père Charles de Smedt, président de la Société des Bollandistes. Ce livre m'apprit à recourir aux sources.

« Surtout, méfiez-vous des sources », disait Mgr Dupanloup à une dame qui s'occupait d'histoire, Lady Blennerhasset (1). Moi, loin de me méfier des sources, je les aimai, je les fréquentai, et peu à peu je m'éloignai des historiens qui les négligent ou les altèrent, historiens romantiques comme Ozanam et Montalembert, auteurs ultramontains comme Rohrbacher, dom Guéranger, Mgr Freppel, le cardinal Bourret, etc., dans le culte desquels j'avais été élevé. Dans le temps même (1896) où je commençais à apprécier ces écrivains à leur juste valeur, je lus, dans les

1 *Selections from the Correspondence of the First Lord Acton*, t. 1er, p. 52.

œuvres du cardinal Newman, ses essais *sur les miracles*, qui me rendirent sceptique sur les prétendus grands miracles de l'histoire ancienne de l'Eglise (1), et ma foi prit une tournure moins dogmatique et plus sentimentale.

Le Père de Smedt déclare que ce qui l'a déterminé à écrire son petit livre des *Principes*, « c'est la douleur, l'indignation qu'a excitées » en lui « le succès de certains ouvrages, tels que l'*Histoire générale de l'Eglise* de l'abbé Darras et les *Erreurs et mensonges historiques* de M. Ch. Barthélémy, dont les auteurs semblaient prétendre racheter par le bon esprit le manque d'étude sérieuse et de probité scientifique ». « Il y avait là pour la science catholique, dit-il, un scandale et un danger qu'il fallait combattre à tout prix. A nos yeux, c'était un devoir de conscience. Nous taire, par crainte de qualifications et de suppositions désobligeantes de la part de ceux qui se sentiraient atteints par nos observations ou de leurs amis, nous eût paru une lâcheté (2). »

Sans avoir aucunement l'intention de me comparer au savant Père de Smedt, je puis bien dire, ce me semble, que j'ai ressenti la même douleur et la même indignation que lui. Ces

1. Cf. ci-dessus, ch. VIII, p. 166 et suiv.
2. Ouvrage cité (édition de Paris, 1883), p. 285.

sentiments sont au fond de mon étude sur l'Apostolicité des Eglises de France. Si je n'ai pas fini comme le Père de Smedt, c'est que j'ai appliqué ses *Principes* aux documents bibliques, qu'il n'a jamais examinés.

On a vu quel accueil reçurent mes premières publications. En 1901, dom Chamard m'attaqua fort méchamment : « Ma jeunesse, lui répondis-je, s'indigne parfois si douloureusement de constater partout et toujours l'organisation du pieux mensonge; pour qui croit à l'objectivité de la vérité et de la sainteté, c'est un spectacle si ridicule et si navrant que la manière dont on autorise la parole des sceptiques : L'homme fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il aime (1). »

Ainsi, dès 1901, mon expérience se résumait en ce que j'avais constaté et que je constatais « l'organisation du pieux mensonge », partout et toujours, dans le présent comme dans le passé, dans l'histoire ancienne de l'Eglise comme dans son histoire contemporaine. Certes, ma formule

1. *Lettre à Dom Chamard sur Un dernier Gallican* (publiée dans la *Revue de l'Anjou*, juillet-août 1901). La « parole des sceptiques » que je citais est de Renan. Comme je la citais de deuxième ou troisième main, d'après des auteurs orthodoxes, je n'étais pas sûr de son exactitude ; aussi me suis-je abstenu de l'attribuer à un auteur particulier. Plus tard, j'ai retrouvé le texte authentique dans les *Etudes d'histoire religieuse*, page 423. Le voici : « L'homme fait la sainteté de ce qu'il croit comme la beauté de ce qu'il aime. »

était incomplète : elle aurait dû comporter quelque remarque sur l'illusion mystique; mais, sur ce point-là, je n'avais pas encore tiré mes conclusions. De plus, en 1901, j'admettais toujours l'institution divine de l'Eglise. Sur cet autre point, il n'y avait pour moi ni illusion ni mensonge. Je distinguais entre l'Eglise, que je croyais sainte et infaillible, et ses ministres, que je savais peccables et décevants. J'étais convaincu que l'Eglise et la société moderne finiraient par s'entendre. Je croyais de mon devoir de prêtre de travailler à cette réconciliation.

Lorsque l'Eglise condamna pour la première fois mes naïves élucubrations, neuf mois s'étaient écoulés depuis que je ne disais plus la messe. La mesure prise par mon évêque fut aussi efficace que pénible. En cessant de m'autosuggestionner par devoir d'état, j'avais pu regarder en face tous les problèmes que la critique historique posait devant moi. Durant ces neuf mois, mes idées s'éclaircirent singulièrement. Elles continuèrent à s'éclaircir encore dans les mois qui suivirent, où je réfléchis à ce qu'était l'Eglise et à tout ce qu'impliquait une soumission aux décrets qui me frappaient.

Je me sentais capable de démonter pièce par pièce la dogmatique chrétienne et d'expliquer sans aucun miracle son élaboration. Pour tirer mes idées au clair, je réfutai, la plume à la

main, les deux traités fondamentaux que la théologie chrétienne met à sa base : celui de la « Révélation » et celui de « l'Eglise ». Je me prouvai que les documents fondamentaux du christianisme, les Evangiles et les Actes des Apôtres, ne sont pas, comme on me l'avait enseigné au séminaire, authentiques, intègres et véraces. Je me prouvai que ni Dieu, ni Jésus n'ont institué d'Eglise au sens strict où le prétend l'Eglise romaine. Pour des raisons d'ordre purement philosophique, je croyais toujours fermement en Dieu, au libre arbitre, à l'immortalité de l'âme. Je croyais même à « la religion » ; seulement, ma foi dogmatique dans l'Eglise s'était dissipée.

Comme le dit Bossuet, « la foi est une habitude de croire une chose par l'autorité de quelqu'un qui nous la dit (1) ». L'autorité de ma pieuse mère, l'autorité des prêtres qui m'avaient instruit, l'autorité des textes tronqués de mes manuels de séminaire avaient fait le fondement de mes croyances. Plus tard, j'avais cru sur l'autorité de savants prêtres libéraux que je voyais rester dans l'Eglise : Duchesne, Loisy, Turmel, Batiffol. Mais, depuis plus de dix ans, j'avais vérifié trop de vieilles légendes, de textes bibliques et patristiques, pour ne pas conclure que les contre-sens, les interpolations et même

1. *Logique*, liv. III, chap. XXIII.

les faux sont la source des dogmes. J'avais découvert parmi les prêtres instruits (1) et même dans l'épiscopat (2) trop de sceptiques ou de gagistes pour que la permanence des gens intelligents dans l'Eglise pût désormais m'illusionner. Mes supérieurs et mes confrères m'avaient trop souvent répété que la vérité n'est pas bonne à dire. Je savais à quoi m'en tenir sur la foi de Duchesne et de Lejay. Je n'étais pas très rassuré sur celle de Loisy. Je voyais comment se maintient l'autorité de l'Eglise et je savais comment elle s'est formée.

De la foi, de « l'habitude » de la foi, j'étais passé à la science qui est, comme le dit encore Bossuet (3), « une habitude de croire une chose par des principes clairs et certains ».

1. Cf. ci-dessus, ch. XIII, p. 277.

2. Parmi les évêques étrangers sur les convictions desquels j'avais dès lors les plus sûrs renseignements, se trouvaient John Ireland, archevêque de Saint-Paul, et John Spalding, évêque de Péoria, aux Etats-Unis, prélats qu'on citait sans cesse en France aux jeunes laïques pour leur montrer qu'on peut être en même temps catholique et grand citoyen moderne. Ils étaient de purs rationalistes. J'avais beaucoup parlé d'eux dans *l'Américanisme*, mais sans pouvoir révéler tout le fond de leur pensée, parce que je la savais confidentiellement et qu'ils vivaient encore.

Le propos d'un archevêque que j'ai rapporté à la page 114 de mon *Histoire du Modernisme* est d'Ireland. C'est de Spalding qu'il est question dans ma *Crise du clergé* (2e édit., p. 270) : le prélat « découragé », qui s'est « embarqué sur le vaisseau romain parce qu'il lui semblait le plus capable d'atteindre tout l'idéal de l'humanité ».

3. *Logique*, III, ch. XXIII.

Bossuet, après avoir donné ces admirables définitions de la foi et de la science, ajoute que la science « exclut toute crainte et ne laisse rien à désirer dans ce qui est son objet précis ». Je l'éprouvai immédiatement. Je jouissais, comme il dit, d'une « clarté pleine et parfaite », d'« un parfait repos ». Mais cette tranquillité ne régnait complètement que dans mon intelligence. Ma sensibilité était encore déséquilibrée. J'avais beaucoup souffert; j'étais meurtri, brisé.

Comme je n'ai jamais insisté sur le côté sentimental de ma crise, ni mis en livre ma grande douleur, on m'a souvent représenté comme un pur « intellectuel », heureux de se libérer d'une mythologie. La vérité est autre. Mon affranchissement fut très pénible. On peut me ranger parmi ceux dont parle Edmond Scherer dans la page suivante :

« Quelques-uns des hommes qui se sont séparés avec le plus d'éclat de la tradition ont commencé par la foi la plus naïve, la plus implicite, la plus opiniâtre... C'est malgré eux que leurs croyances leur ont échappé. Loin d'aller aux objections, ils n'en ont reconnu le poids qu'en dépit d'eux-mêmes. Ils ont cédé à l'évidence. Leur âme, lorsqu'ils ont vu d'abord l'abîme s'ouvrir devant eux, a été prise d'un immense et douloureux effroi : ils se sont jetés à genoux, ils ont lutté avec larmes, ils ont essayé de tous les remèdes, recouru à tous les conseillers. Sentant leur échapper les pensées qui avaient fait leur joie et leur force, comprenant tout ce qui allait leur manquer, et ne comprenant pas que rien

pût leur en tenir lieu, habitués à regarder le dogme comme l'aliment de la vie spirituelle et la seule garantie de la vie humaine, il leur semblait qu'ils allaient rouler sans fin dans des obscurités sans fond. Vingt fois ils ont résolu de douter de leurs doutes mêmes, ils ont voulu fermer les yeux à une odieuse lumière, ils se sont efforcés de croire de parti pris, et toujours ils se sont retrouvés en présence de cet empire absolu qu'exerce le vrai sur les esprits honnêtes... La sincérité est pour eux une chose si haute et si sacrée, qu'ils finissent par lui sacrifier jusqu'à leur foi. Le conflit dans lequel ils se trouvent engagés est en définitive un conflit de la morale avec le dogme, de la loyauté du caractère avec la fidélité au drapeau (1) ».

Tandis que, dans ma raison, après plusieurs années d'études acharnées, je n'étais plus ni catholique, ni chrétien au sens orthodoxe et traditionnel de ces mots, je restai longtemps encore dans mes sentiments tout imprégné de catholicisme et de christianisme. Je vénérais les fondateurs du christianisme, en commençant, naturellement, par Jésus et Paul. Toute ma façon de sentir se rattachait à la tradition chrétienne et catholique. Seulement, cette adhésion du cœur n'avait plus rien de dogmatique.

Le christianisme m'apparaissait comme l'un des systèmes de croyances dans lesquels, en partant de lourdes et inévitables erreurs, la race blanche a formulé des symboles de vérités phi-

1. *Revue des Deux-Mondes*. 15 mars 1863, p. 409-410.

losophiques et morales. Tantôt, — c'était le plus souvent, — j'éprouvais plus de sympathie pour la branche chrétienne dont les symboles visent principalement l'unité, l'autorité, l'ordre, c'est-à-dire pour le catholicisme (1). Tantôt les formes protestantes, plus libres, moins incompatibles avec la sincérité, me plaisaient davantage. Cependant tout cela n'était qu'affaire de sentiment. Mon intelligence avait rompu avec cette mythologie. C'est pourquoi je ne fus pas tenté de me rallier au protestantisme libéral. Mes relations avec ses représentants ne m'orientaient d'ailleurs pas de ce côté-là. Il me semble inutile de reparler de M. Paul Sabatier. Des lumières complémentaires m'étaient venues d'une autre part sur les Eglises réformées de France. Je m'entretenais souvent avec un ancien professeur de la Faculté de théologie protestante de Paris, M. Louis Massebiau (2). Il m'apprit que la crise

1. Sur ces états d'âme, cf. H. Delacroix, *La religion et la foi*, p. 82-83. — « Quel est l'homme vraiment religieux qui répudie complètement l'enseignement traditionnel à l'ombre duquel il sentit d'abord l'idéal, qui ne cherche pas des conciliations, souvent impossibles, entre sa vieille foi et celle à laquelle il est arrivé par le progrès de sa pensée ? » Renan, *L'Antechrist*, p. 88.

2. Je rencontrai sa fille, Mme veuve Luc Compain, chez M. Paul Sabatier, au mois de septembre 1903. De retour à Paris, elle me présenta à son père. Je le visitai d'autant plus souvent que sa conversation fut toujours, pour moi du moins et dans la situation où je me trouvais, pleine d'enseignements. Il mourut le 22 septembre 1904.

des croyances était beaucoup plus avancée dans le protestantisme que dans le catholicisme, et que, cependant, les misérables disputes ecclésiastiques y tenaient encore une grande place. A quoi bon me réfugier dans un tel milieu? Les quelques éléments qui m'y plaisaient (Albert et Jean Réville, Eugène Ménégoz) me paraissaient trop isolés et trop peu goûtés de leurs coreligionnaires pour être capables d'accomplir l'évolution religieuse qui me paraissait nécessaire.

Le judaïsme m'inspirait une sympathie ardente, naïve. Toutefois je gardais encore assez de bon sens pour ne pas l'embrasser. Il est moins une tradition religieuse qu'une tradition ethnique. D'autre part, il est injuste et haineux à l'égard des grands côtés du christianisme, lequel d'ailleurs est souvent aussi injuste et aussi haineux à son égard.

Si l'on avait voulu me caractériser d'une étiquette, celle qui m'eût le mieux convenu aurait été : « théiste chrétien » ou « théiste catholicisant ». Le livre de l'ancien pasteur Félix Pécaut intitulé : *De l'avenir du théisme chrétien, considéré comme religion* (1), avait toute mon admi-

1. Livre publié à Paris, 1864, librairie Cherbuliez. Avant que je l'eusse découvert, au mois de septembre 1903, le père Hyacinthe m'avait déjà écrit : « Vous aurez été du petit nombre de ceux qui cherchent à sauver l'Eglise traditionnelle par le sérieux et la loyauté de la science. Et, si ce salut n'est pas possible, vous

ration. Ceux qui voudront savoir avec quelque détail ce qu'étaient alors et ce que devaient rester à peu près intégralement, pendant dix ans, ma foi et mes espérances, peuvent recourir à cet ouvrage. Ma religion de ce temps-là y est formulée, en style quelque peu huguenot. C'est une religion spirituelle intérieure, à la fois indépendante de toutes les religions et à la rigueur compatible avec toutes, un christianisme de sentiment planant au-dessus de toutes les églises chrétiennes dogmatiques, et vénérant le Christ comme un chef, tout en ne l'adorant plus comme un dieu. Cette religion existe en associations constituées aux Etats-Unis, en Angleterre et dans d'autres pays. On l'appelle « l'unitarisme ». Comme elle n'est pas organisée en France, je ne pouvais pas m'y rallier.

Félix Pécaut a vécu et est mort dans le protestantisme libéral. Ne pouvais-je pas, comme lui, rester au moins temporairement dans la partie libérale de la religion de ma naissance? Il me le semblait. J'espérais d'ailleurs que l'ancien unitarisme, quelque peu anémique et desséché, pourrait bien recevoir promptement, du catholicisme même, une renaissance merveilleuse. J'étais convaincu que ni les individus ni les

aurez contribué à l'avènement d'une Eglise meilleure, celle qu'on pourrait appeler peut-être l'Eglise du Théisme chrétien. » Lettre du 16 avril 1903.

peuples ne peuvent vivre sans une religion; que le temps d'une nouvelle religion était arrivé; qu'on ne forme pas plus une religion universelle artificiellement qu'on ne forme une langue universelle ; que — comme rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme, — la nouvelle religion serait vraisemblablement la transformation de la plus grande et de la plus forte des religions existantes, c'est-à-dire du catholicisme. Les sentiments que j'éprouvais étaient analogues à ceux qu'a exprimés Renan dans une lettre que je ne connaissais pas encore et que j'ai longtemps admirée :

« L'Eglise catholique est une si grande chose, sa situation présente est si extraordinaire, si tragique, que notre siècle verra peut-être une de ces crises où la logique des scolastiques est en défaut. Je persiste à croire que notre vieille mère est féconde encore, et que d'elle, malgré les apparences, sortira la forme religieuse où la conscience humaine trouvera le repos... Deux choses sont certaines : le catholicisme ne peut périr ; le catholicisme ne peut rester tel qu'il est. Il est vrai que nous ne concevons pas non plus comment il pourrait changer. Ces heures où toutes les issues semblent barrées sont les grandes heures de la Providence (1)... »

Une question très pratique aurait dû se poser à mon esprit. En ne désavouant pas mes livres

1. Lettre du 20 avril 1884 adressée à un prêtre qui n'a pas quitté l'Eglise. Elle me fut communiquée en 1904, par son destinataire, et je l'imprimai en 1905 dans mes articles sur « la Crise du Clergé », publiés par *Le Siècle*.

condamnés par l'Index, je me mettais en marge du clergé, je m'exposais à m'en faire chasser et à être obligé de rompre publiquement avec l'Eglise, tout comme j'avais rompu intérieurement avec son enseignement dogmatique. Que deviendrais-je alors? A quoi emploierais-je ma vie? Comment gagnerais-je mon pain quotidien?

Je l'avoue : je ne me préoccupai pas de l'avenir. Fidèle à la direction de mes vieux maîtres, Pascal, Bossuet, Malebranche (1), je m'étais efforcé de « bien penser », j'avais cherché la vérité « pour elle-même et avant tout », quelles qu'en pussent être « les conséquences théoriques et pratiques (2) ». A chaque jour suffit sa peine. Pour le moment, je me consolais, non de ma rupture avec la religion symboliste et mystique, à laquelle je restais toujours attaché, mais de ma rupture avec l'Eglise hiérarchique, avec l'institution romaine, que j'avais tant aimée, dont je me moquais de temps en temps, mais sans cesser de l'aimer à cause de son grand mystère d'unité et de sa puissance pour le bien. Je voulais étudier quelles formes religieuses je pourrais donner à mes sentiments et proposer

1. On connaît les textes classiques : « Toute notre dignité consiste en la pensée... Travaillons donc à bien penser, voilà le principe de la morale. » Pascal. — « Il vaut mieux renoncer à tout qu'à la raison. » Malebranche. — Pour Bossuet, cf. ci-dessus, p. 315-316.

2. Expressions de Louis Couturat.

à mes coreligionnaires et compatriotes victimes d'une crise analogue à la mienne. Assurément, quand on a mal su diriger sa propre vie, le mieux est de ne plus conseiller les autres; la retraite et le silence sont les meilleurs partis que l'on puisse prendre. L'idée ne m'en vint même pas. Au lieu de rentrer sagement dans la vie ordinaire et de m'occuper prudemment à gagner mon pain quotidien, je voulais être un apôtre. Tel me semblait mon devoir.

Ce devoir ne me paraissait pas impossible à réaliser.

A cette époque, une immense aspiration se manifestait vers une religion plus rationnelle et plus sincère. Elle se manifestait chez les laïques comme chez les ecclésiastiques, chez les femmes comme chez les hommes, à l'étranger comme en France, dans toutes les religions comme dans l'Eglise romaine. Bien plus, dans tous les pays, dans toutes les confessions, des ecclésiastiques semblaient décidés à lutter pour ce progrès jusqu'à la mort. Ne pouvais-je pas, ne devais-je pas les aider dans la tentative d'une évolution ou d'une révolution religieuse?

Certes, les difficultés de l'entreprise, notamment la puissance de l'impérialisme romain qu'il s'agissait surtout de vaincre, ne m'échappaient pas entièrement. Mais j'avais confiance dans la justice de la cause, dans l'opportunité des cir-

constances, dans la valeur des coopérateurs, surtout dans celle de certains prêtres catholiques que ma simplicité considérait comme remarquables par une grande foi, une vraie sainteté, les plus grands talents. Je n'imaginais pas que plusieurs d'entre eux fussent athées ou sceptiques. N'eût-ce pas été léser le plus vulgaire bon sens que de croire que de telles gens pouvaient vouloir réformer une religion, surtout une religion essentiellement déiste et spiritualiste? Je ne soupçonnais pas, non plus, que des ennemis du catholicisme, du christianisme, et même de toute religion — c'est-à-dire des protestants, des juifs, des libres-penseurs, — voulussent profiter de ces conjonctures, les uns pour détruire une Eglise rivale, les autres pour anéantir toute croyance et toute espérance religieuses.

C'était donc avec de terribles illusions que je me lançais dans une entreprise formidable : purifier la religion et affranchir l'esprit humain d'erreurs séculaires qui jouissent encore dans toutes les parties du monde d'une immense force politique et sociale.

CHAPITRE XVI

SECRÉTAIRE D'ÉVÊQUE

Les évêques de Tarentaise, de Laval et de Dijon.
Ma collaboration au journal *Le Siècle.*

(Juin 1904-février 1905)

Trois jours après la mise à l'index de mon livre sur *L'Américanisme*, je recevais la lettre suivante :

EVÊCHÉ
DE
TARENTAISE

Moûtiers, le 5 juin 1904.

Cher Monsieur l'Abbé,

Seriez-vous homme à me rendre service ? Ce serait de venir passer auprès de moi le mois de juillet à Pougues pour m'aider à mettre la dernière main à une Vie de Mgr Landriot. Ce travail est déjà très avancé, mais j'ai les yeux si délicats que je ne puis guère faire cette besogne tout seul. Un secrétaire expérimenté comme vous me serait d'une extrême utilité.

Du reste, j'ai entre les mains des papiers fort curieux qui, peut-être, feraient la matière d'un ouvrage distinct de la Vie de Mgr Landriot.

En attendant votre réponse, je vous renouvelle, cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon religieux dévouement en N. S.

† L. L.
Ev. de T.

L'année précédente, l'auteur de cette lettre, Mgr Lucien Lacroix (1), m'avait proposé de m'agréger à son diocèse (2) et, de plus, il avait offert, par deux fois (3), à mes parents, de leur confier la garde du chalet qu'il possédait à Pougues : c'eût été leur fournir un logement dans une campagne non dépourvue d'agréments. Tant de bienveillance ne me permettait pas de refuser au prélat ce qu'il me demandait.

La réception qu'il me fit fut extrêmement cordiale. En me faisant venir sous son toit, l'évêque n'avait pas d'ailleurs perdu toute prudence. Auprès de lui, je m'appelai « l'abbé Henri ALBERT ». Ce fut aussi de ce nom que je signai les lettres que je lui écrivis plus tard. Lui, en souvenir du cardinal de Richelieu, son idéal, signait ordinairement celles qu'il m'adressait « Duplessis ».

Pendant que j'étais chez lui, une tempête se déchaîna dans l'Eglise de France. Plein d'une sainte ardeur réformatrice, Pie X, pape depuis un an, s'était mis en tête d'obtenir la démission des évêques de Laval et de Dijon, sur

1. Né en 1855, sacré évêque le 24 juin 1901. Il se démit de son siège de Tarentaise le 17 octobre 1907 ; fut nommé évêque titulaire de Vallitana le 6 janvier 1922 ; mourut le 27 janvier suivant.

2. Cf. ci-dessus, chap. XIV, p. 299.

3. Lettres des 18 octobre et 12 décembre 1903

lesquels couraient des histoires peu édifiantes. Les deux prélats n'avaient aucunement envie de se retirer et, comme ils lui étaient tout dévoués, le gouvernement résolut de les défendre. Le conflit devint immédiatement très aigu, laissant entrevoir une importante conséquence : la dénonciation du Concordat.

Dans l'espoir d'avancer respectivement leurs affaires, les politiciens de gauche et de droite se jetèrent avec ardeur sur les incidents de Laval et de Dijon. Depuis longtemps, les théoriciens de la sécularisation de la société portaient dans leur programme la séparation des Eglises et de l'Etat, mais ils ne savaient pas comment l'engager. Le gouvernement la redoutait, et il ne rencontrait pas au Parlement de majorité pour la voter. D'autre part, beaucoup de catholiques préféraient se lancer dans l'inconnu plutôt que de subir les évêques que la direction des cultes ne craignait pas de nommer. Des monarchistes, indifférents au catholicisme, espéraient qu'une agitation religieuse amènerait une réaction favorable à leurs intérêts. Les partis extrêmes résolurent donc de se livrer bataille aux dépens des prélats incriminés. Comme ces deux personnages ont été l'occasion d'une grande réforme et que j'ai écrit à leur sujet, il ne me paraît pas hors de propos d'exposer leur cas.

Très sensible à la beauté, l'évêque de Laval,

Mgr Geay (1), avait été subjugué par celle d'une jeune religieuse du Carmel de sa ville épiscopale, la mère Thérèse-Marie-Cécile du Sauveur. Il la prit pour confidente, pour directrice, pour « mère spirituelle » (2); il s'appela son « bébé ». Puis, dit-on, ses sentiments évoluèrent dans une voie virile.

Dénoncé à Rome, comme suborneur de religieuse, il subit une enquête défavorable de son métropolitain, l'archevêque de Tours, Mgr Renou. L'inculpé demanda une contre-enquête et obtint qu'elle fût dirigée par l'archevêque d'Avignon, Mgr Sueur, lequel avait d'excellentes raisons d'être indulgent aux frasques d'amour. Mgr Sueur conclut à l'innocence. Léon XIII laissa Mgr Geay sur son siège et ne lui infligea pas de peine disciplinaire. Comme la prieure et l'évêque pouvaient désormais difficilement vivre en harmonie, le pape rattacha le Carmel de Laval à la juridiction de l'archevêque de Tours, qui devint le supérieur-directeur du couvent et qui y laissa, en qualité d'aumônier et d'administrateur temporel, un homme cher à la prieure, l'abbé Dissard.

1. Né en 1845, sacré évêque de Laval le 6 septembre 1896, démissionnaire le 30 août 1904.

2. Sur les « maternités spirituelles », on peut consulter *Une grande mystique*.

Ces incidents ne s'étaient pas écoulés sans qu'il en transpirât quelque chose en public. Les adversaires politiques de l'évêque ne lui ménagèrent pas les tracasseries et les horions. Lorsque Léon XIII mourut, ils réclamèrent du nouveau pape sa destitution.

Si la tendresse et la bonté caractérisaient Mgr Geay, son collègue de Dijon avait pour trait distinctif l'ambition. C'était, de plus, un être insociable, qui se faisait promptement exécrer de tous les gens avec lesquels il vivait.

Normand d'origine, il vint à Paris, âgé de trente et un ans, censément pour compléter ses études à l'école des Carmes, en réalité pour se préparer un grand avenir. En 1877, il se fit nommer chapelain de Sainte-Geneviève et, quand les chapelains furent supprimés, il resta dans la capitale en qualité de prédicateur libre. Du troupeau du Seigneur, il choisit la partie la plus rémunératrice : les femmes du monde. Il ne manquait pas d'ailleurs de ce qu'il faut pour leur plaire : yeux vifs, regard impérieux, face sanguine encadrée dans une chevelure artistement soignée, cou de taureau, carrure épaisse, port décidé. Le brillant de ses causeries et l'intérêt de ses conversations faisaient oublier deux défauts de sa physionomie : un mauvais pli de bouche et la dureté générale du visage. C'était un mâle conquérant. Son uniforme faisait

croire que ses conquêtes étaient pour Dieu. On l'appelait « l'apôtre des gentilles ».

Pour disposer d'un auditoire et de ressources permanentes, il fonda « l'œuvre des conférences Sainte-Geneviève, spécialement destinée aux dames » (1882). Une publication bimensuelle, la *Revue Fénelon*, fut l'organe de ses conférences. Plusieurs jeunes prêtres libéraux acceptèrent d'être ses collaborateurs : les abbés Lucien Lacroix, Arthur Mugnier, Dumont, les Pères Chauvin et Godet, de l'Oratoire. L'abbé Lacroix se retira promptement : le général était jaloux de son lieutenant.

Comme cette entreprise ne suffisait pas à l'activité et aux besoins de Le Nordez, il inventa, vers 1893, une « œuvre populaire de Jeanne d'Arc », œuvre qu'il promut bientôt en « ligue nationale ». Dans les villes et les pensionnats où il passait, il instituait, pour drainer l'argent, un « Comité des Dames et des Demoiselles de Jeanne d'Arc ». Une savante hiérarchie de grades permettait d'y satisfaire nombre de vanités. Le Comité se composait de « surintendante, pro-surintendante, chancelière, vice-chancelière, maîtresse des comptes et conseillères ». Le commun s'appelait : « les compagnes de Jeanne d'Arc ».

La Pucelle devenait, en ce temps-là, une sorte de religion nouvelle, avec laquelle des malins

prétendaient refaire l'unité de la France. Un autre matois, l'auvergnat Jean-Pierre Pagis, évêque de Verdun, pour se créer des revenus, érigeait à Vaucouleurs « un monument national » en l'honneur de la libératrice de la France. L'entreprise rencontra des difficultés. Pagis eut besoin d'un collaborateur. Le 6 janvier 1895, il remit à Le Nordez la direction de son œuvre et le prit pour vicaire général. Bientôt il le fit nommer son auxiliaire, avec le titre d'évêque d'Arca, « *Arcensis episcopus* ». Il s'établissait ainsi à propos de l'infortunée Pucelle une équivoque que l'on trouvait charmante. Mgr Le Nordez la commentait de la sorte :

« Arca est situé en Arménie, à peu de distance de Mélitène (Malatia) et non loin du mont Ararat, sur lequel l'arche s'arrêta après le déluge. C'est de là. sans doute, que la colombe, envoyée par Noé, rapporta le rameau d'olivier. Il nous est permis d'y voir un favorable et encourageant augure pour le futur ministère du prélat qui, il y a quelques années, dans son panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans, représentait Jeanne d'Arc comme la pacificatrice de notre temps, la douce colombe apportant sur le tard la paix au monde (1). »

Pendant qu'il débitait ces fadaises aux femmes, Le Nordez posait en esprit fort devant les libres penseurs. Il disait qu'il acceptait l'épiscopat « comme une charge sociale pour le service

1. *Chronique de Jeanne d'Arc*, 1er juillet ; *Semaine religieuse* de Verdun, 11 juillet 1895.

de l'humanité »; il appelait Lourdes « la pourriture du catholicisme ». Etait-il donc libre penseur? Tel n'est pas mon avis. Il croyait en Dieu, ce semble, et peut-être même à une certaine divinité de Jésus-Christ, mais il entendait que sa religion lui rapportât tout ce que lui aurait rapporté un autre métier : c'était un paysan normand d'une extraordinaire puissance de finesse, de volonté et d'intrigue.

Pour se faire agréer à Rome évêque auxiliaire, il avait accompli des prodiges de diplomatie. Il reprit aussitôt le même travail, avec la même virtuosité, auprès de la Direction des Cultes pour obtenir en France un évêché. Celui de Dijon lui échut. Un beau-frère du Président de la République, M. Cunisset-Carnot, vivait dans ce diocèse. Mgr Le Nordez s'imagina que, grâce à sa protection qu'il saurait infailliblement conquérir, il serait bientôt archevêque de Paris. En attendant qu'il fût cardinal dans la capitale, il imagina de reproduire ce que l'on sait de la démarche, du ton de voix, des manières de Bossuet. Comme lui, il se déchaîna contre le libéralisme dogmatique (1), moyen de se faire pardonner à Rome sa servilité politique. Mais ses vieilles habitudes n'étaient pas

1. Il exploita l'orthodoxie au point d'accuser d'être partisans de M. Loisy, les sulpiciens qui dirigeaient son séminaire et dont il voulait se débarrasser.

mortes. Bossuet, tout comme Jeanne d'Arc, Fénelon et sainte Geneviève, devint pour lui une tirelire. Il résolut de lui élever à Dijon un grand monument sur lequel il prélèverait, pour sa peine, un honnête bénéfice.

Cependant son caractère insupportable produisait ses effets à Dijon, comme partout où il avait passé. Une cabale se forma contre lui, elle porta ses griefs à Rome, l'accusant d'être franc-maçon, d'avoir ordonné prêtre son propre fils et d'avoir détourné les fonds destinés à la statue de Bossuet.

Dans la dernière affaire, le rôle de l'évêque n'était pas aussi clair qu'il eût été souhaitable; mais les deux premières accusations étaient ineptes. Le pauvre abbé (1) dont on lui prêtait la paternité n'était que son compatriote. La plus forte preuve qu'on alléguait de son maçonnisme était une photographie truquée par un journaliste de *La Libre Parole* (2). Dans une photo-

1. Il fut, en 1904-1905, curé de Saint-Apollinaire, près de Dijon. Sa mère, blanchisseuse de Valognes, ne figura certainement jamais au nombre de ces « gentilles » dans la société desquelles l'abbé Le Nordez s'était complu.

Quand Mgr Le Nordez quitta son diocèse, le curé essaya de rester dans sa paroisse, malgré les vicaires généraux. Il fut interdit, quitta le clergé, devint conférencier anticlérical. Ne pouvant vivre que de l'autel, il rentra dans l'Eglise, et les journaux pieux édifièrent leur naïfs lecteurs par le récit de sa conversion. Voir *L'Univers* du 2 juin 1909.

2. M. de Boisandré.

graphie réellement prise rue Cadet, à la tête d'un passant ou d'un franc-maçon authentique, on avait substitué celle de l'évêque, pour faire croire qu'il sortait du Grand-Orient. Les racontars les plus absurdes trouvent facilement crédit dans des milieux ecclésiastiques, où l'on cultive intensivement la crédulité.

Pie X somma, sous peine des plus graves sanctions canoniques, les deux évêques de Laval et de Dijon d'être à Rome à la fin de juillet (1904), bien que le gouvernement français prétendît leur refuser la permission de s'y rendre. Les mesures prises par le pape n'étaient, disait-on, qu'un commencement; il aurait eu l'intention de déposer quatre ou cinq autres évêques. Celui de Tarentaise figurait sur cette prétendue liste de suspects.

Ces conjonctures émurent vivement Mgr Lacroix. Quand même il n'aurait pas été directement menacé, il lui apparaissait clairement que, si le concordat était rompu, c'en était fait de son avenir; il n'aurait jamais d'avancement, perspective qui lui semblait équivalente à celle d'une prison perpétuelle. Son tempérament de journaliste le fit irrésistiblement entrer dans la mêlée des polémiques. Il écrivit deux articles qu'il fit passer au *Siècle*, où son ami Cornély écrivait chaque jour l'éditorial et dont le directeur politique était M. de Lanessan, l'ancien ministre

de la marine du ministère Waldeck-Rousseau (1). En ma qualité de secrétaire de l'évêque, je collaborai à ces articles. Nous convînmes même qu'en cas de besoin, j'en assumerais l'entière responsabilité. Du moment que j'étais responsable et que les deux évêques incriminés m'inspiraient beaucoup moins de sympathie qu'à Mgr Lacroix, je me servis de quelques expressions qu'il ne se serait certainement jamais permises à leur égard. Je n'étais d'ailleurs encore qu'imparfaitement renseigné sur leur compte. Je ne savais pas tout ce que j'ai appris plus tard, beaucoup d'autres traits piquants, qui ne rentrent pas dans mon sujet, puisque je ne raconte ici ni la biographie de ces deux successeurs des apôtres, ni la fin de l'Eglise concordataire.

Mgr Lacroix ne me jugea sans doute pas maladroit dans l'aide que je lui apportai. Il me conseilla de gagner ma vie dans le journalisme. D'autre part, *Le Siècle* me fit signe qu'il accepterait volontiers ma prose.

Au mois d'octobre suivant, je devins un collaborateur de ce journal. Pour un traitement de cent francs par mois, je devais fournir trois ou quatre articles.

Ne voulant pas traiter d'actualités mal con-

1. Les deux articles parurent dans *Le Siècle* des 18 et 22 juillet 1904, sous la signature « Vidimus ».

nues et mal définies, je résolus, à défaut de faits à commenter, d'entreprendre des études qui donneraient à mes lecteurs une connaissance exacte des choses et des gens d'église à notre époque. J'élaborai immédiatement un essai sur la *Crise du clergé* et je le publiai du mois de novembre 1904 jusqu'au mois d'août 1905. Plus tard, de 1905 à 1909, je publiai une série d'études intitulées *Evêques et diocèses*. Ces articles ont été réunis en volumes.

La crise du clergé! J'en étais non seulement spectateur, mais encore victime. Pour la décrire, je n'avais qu'à raconter ce que j'avais éprouvé moi-même et ce que j'avais vu autour de moi. Je revécus toute ma vie : mon enfance, ma jeunesse, mon séminaire, mon noviciat, mon professorat dans un petit séminaire. Je regardai ce qu'étaient devenus des camarades, des confrères, des moines que j'avais connus si croyants et, quelques-uns, si fervents. Que de déceptions, que de désillusions, que de désespoirs! Ce fut avec mon expérience que je composai cette étude. Il n'y a pas une de ses lignes qui ne soit un trait authentique et que je ne puisse appuyer d'un nom propre et d'un fait.

Ces articles parurent sous la signature de « Xenos », mot grec qui signifie l' « étranger ». Ne me considérais-je pas, en effet, comme devenu totalement « étranger » au clergé? N'étais-

je pas traité comme tel par mon évêque et mon métropolitain, qui avaient pris le parti de m'ignorer totalement? (1)

Les études intitulées *Evêques et Diocèses* utilisèrent, avec la permission et même avec l'encouragement de Mgr Lacroix, nombre de renseignements qu'il m'avait donnés sur ses collègues. Elles parurent d'abord sous différents pseudonymes (Vidimus, Vettius, Paul Chèze, Parizet, etc.) qui, comme celui de Xenos, ne furent un secret pour personne. J'en parlais librement et je n'usai jamais de la tactique de me dissimuler sous des artifices de style. D'autre part, les chasseurs d'hérétiques étaient trop intéressés à connaître l'auteur de ces articles pour n'y pas employer toute leur sagacité. Leurs attaques ne me brouillèrent pas avec mes amis, pas même avec l'évêque de Tarentaise.

Les confidences que ce prélat m'avait faites sur la cour pontificale, sur les évêques de France (2), sur la rivalité du clergé séculier et du clergé régulier n'étaient pas de nature à raviver ma tendresse pour l'Eglise, ni à fortifier mes espérances dans sa rénovation. D'a-

1. Cf. ci-dessus, chapitre XIV, p. 304 et 307.
2. Histoires de femmes : MMgrs Geay, Sueur, B. et H. — Histoires de mœurs : Mgr R. — Histoires d'argent : MMgrs Le Nordez, Pagis, B. et S. — Histoires d'idées : Mgr Fuzet, archevêque de Rouen.

près ce qu'il me dit, elle ne représentait plus guère qu'un syndicat d'intérêts (1). Quant au prélat qui achevait de m'en dévoiler les secrets, il ne me semblait pas sans grandeur. Au lieu de faire sûrement carrière dans l'orthodoxie, comme tant de ses collègues complètement sceptiques, et de dire : « Après nous le déluge », il préférait allier son ambition à un périlleux libéralisme et accommoder aux temps nouveaux la vieille institution religieuse dont il était un des dignitaires et qu'il considérait comme une grande institution morale. Les difficultés de l'opération me semblaient beaucoup plus grandes qu'il ne les voyait ou ne prétendait les voir. Au fond, nous voulions travailler et nous travaillions pour la même cause : la transformation religieuse. Je résolus donc de le servir selon mes petits moyens. Peut-être, en plusieurs circonstances, ai-je suivi trop ses conseils, qu'il donnait facilement comme des ordres.

En attendant la suite de mes relations avec l'évêque de Tarentaise, mon lecteur ne sera peut-être pas fâché de savoir comment finirent les aventures de Mgr Geay, de Mgr Le Nordez et même de la mère Thérèse-Marie-Cécile du Sauveur.

1. A la fin de 1900, Mgr Duchesne appelait la majorité de l'épiscopat français : « une bande de coquins. » Cf. *Un prêtre symboliste*, p. 121.

Les deux évêques ne purent échapper à l'obligation de se rendre à Rome. Ils s'y trouvèrent en face du dilemme suivant : ou bien ils donneraient leur démission, et alors le Saint-Siège reconnaîtrait qu'ils s'étaient retirés spontanément et leur assurerait une pension annuelle de 8.000 francs (chacun); ou bien ils refuseraient leur démission, et alors ils seraient jugés par l'Inquisition dans un procès en règle dont ils auraient à subir toutes les conséquences. Ils choisirent la première combinaison, mais en proférant des plaintes amères.

Comme Mgr Geay ne dépassa pas, paraît-il, la mesure des récriminations permise à la faiblesse humaine, le Saint-Siège lui paya toujours fidèlement sa pension, et même Pie X lui octroya, dès 1906, le titre d'évêque de Samos. Il mourut à Hyères, le 14 novembre 1919.

Quant à Mgr Le Nordez, qui s'était permis des propos trop vifs, le Vatican, pour les lui faire expier et pour le réduire au silence, lui supprima, pendant plusieurs années, sa pension, et ne lui accorda un nouveau titre épiscopal qu'en 1922, trois semaines avant sa mort.

Plus heureuse que les deux évêques, la prieure tiendra sans doute dans l'histoire de la piété catholique une place édifiante. Comme une carmélite de Beaune fut, au XVIIe siècle, la promotrice de la dévotion à l'Enfant Jésus, la prieure

du Carmel de Laval a été, par une brochure répandue à profusion (1), la promotrice d'une dévotion à « Marie Enfant », ou, comme disent ses adeptes les plus distingués, à la « Santissima Bambina ». Son objet est un énorme poupard, emmailloté de dentelles blanches, emmitouflé d'une somptueuse bavette et d'un riche bonnet, partout constellé de fausses pierres précieuses. La contemplation de cette idole « favorise », paraît-il, « d'une façon puissante, l'avènement dans les cœurs du règne de Jésus-Christ ». Un sanctuaire de la « Toute Petite Vierge Marie enfant » fut érigé par Léon XIII au Carmel de Laval en 1897 (l'année même où la belle religieuse fit la conquête de l'évêque).

Le cas de cette sainte femme m'a vivement intéressé, non parce qu'elle est l'auteur d'une dévotion nouvelle qui, comme on dit en pieux style, « rayonne maintenant dans tout l'univers », mais parce qu'il illustre magnifiquement l'un des principaux traits de la psychologie des mystiques. Bien qu'ils répètent toujours « Dieu seul suffit », ils ont constamment besoin d'une amitié, ordinairement d'un autre sexe que le leur. Après avoir tendrement aimé la prieure sous laquelle elle fit son noviciat, la Mère Cé-

1. *Marie Enfant ou la Santissima Bambina.* Un vol. in-16 de 240 pages. L'ouvrage est précédé d'une lettre de Mgr Renou.

cile du Sauveur aima Mgr Geay, puis l'aumônier du Carmel, Mgr Dissard, puis Mgr Renou. Lorsque Dissard mourut, elle se retira dans une villa, près de Tours, et le vénérable archevêque lui prodigua les visites journalières dont elle avait besoin.

CHAPITRE XVII

VOYAGE A ROME

(Mars-mai 1905)

Le journal auquel je collaborais, *Le Siècle*, avait connu des jours de gloire et de prospérité, mais, lorsque j'y entrai, ce n'était plus, — selon le mot du principal de ses collaborateurs, Cornély, — qu' «un journal confidentiel», c'est-à-dire presque sans abonnés. Cependant il n'avait pas perdu toute importance, puisqu'il restait l'organe du parti radical.

Ce parti, dont le principal but avait toujours été la lutte contre le cléricalisme, résolut de profiter de l'attitude prise par Pie X, dans les affaires des évêques de Laval et de Dijon, pour réaliser la séparation des Eglises et de l'Etat. *Le Siècle* en étudia fort sérieusement les moyens (1). Afin de se renseigner sur la pensée

1. Voir les ouvrages suivants : *Une campagne du Siècle. La Séparation des Eglises et de l'Etat*, par Henri Brisson, J.-L. de Lanessan, Raoul Allier, etc, etc... (in-12, XXIII-564 p.) ; Raoul Allier, *La Séparation au Sénat* (in-12, 284 p.) ; Henri Charriau (Secrétaire de la rédaction du *Siècle*), *Après la Séparation, Enquête sur l'avenir des Eglises* (in-12, 320 p.).

de la Curie romaine, la direction du journal résolut de m'envoyer à Rome. Elle haussa, pour la durée de mon voyage, mes honoraires à cent cinquante francs par mois, et me donna une « passe » de chemin de fer pour la France. Une petite collaboration au *Giornale d'Italia* devait me fournir un billet d'aller et retour en Italie.

Je quittai Paris le 7 mars et visitai le Père Hyacinthe Loyson, villégiaturant à Montpellier, et Mgr Lacroix, villégiaturant à Menton. J'arrivai à Rome le 17, après avoir passé quelques jours à Florence.

Mes amis m'avaient muni d'introductions auprès d'un certain nombre de personnages ecclésiastiques et laïques. Parmi les gens d'Eglise, je dois citer Mgr Guthlin, canoniste officiel et consulteur ecclésiastique de notre ambassade près le Saint-Siège; Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française; le Père Genocchi, procureur des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun; le Père de Cara, de la Compagnie de Jésus, rédacteur à la *Civiltà cattolica*; un barnabite, le Père Alessandro Ghinoni. Parmi les laïques : le président du Sénat, M. Tancrède Canonico; le prince Baldassare Odescalchi; le marquis Francesco Nobili Vitelleschi, sénateur, auteur de diverses études d'histoire et de philosophie religieuse; la baronne Augusta d'Eichthal, une amie de Doel-

linger et de Kraus, qui recevait quelquefois des cardinaux. Tout ce monde m'accueillit avec bienveillance et ne demanda pas mieux que de causer avec moi et de me faire causer.

En général, on était fort peu renseigné sur notre situation parlementaire. Beaucoup de gens croyaient que la séparation ne pourrait se réaliser avant quelques années; d'autres voulaient croire qu'elle ne se réaliserait jamais et qu'on conclurait un nouveau concordat. On ne comprenait pas le système d'associations cultuelles, dont le gouvernement français entendait faire la base du nouveau régime. La diplomatie pontificale surveillait cependant attentivement les événements, en se tenant sur la défensive. Les moines semblaient jouir de l'embarras des évêques français, qui ne les avaient pas défendus lors des lois contre les congrégations. Bref, le plus grand événement religieux depuis la réforme du XVI[e] siècle s'opérait assez tranquillement, sans qu'on semblât s'en rendre compte, ni comprendre les graves conséquences qui en découleraient.

J'envoyai au *Siècle* quelques chroniques sur mes découvertes et je m'en expliquai dans des lettres confidentielles à Louis Juttet, alors chef de cabinet de M. Dubief, ministre du Commerce, qui, en mon absence, restait chargé, dans le journal, de la rubrique des affaires religieuses.

Je pénétrai dans les milieux divers. Je connus

l'érudit comte Ugo Balzani (1), le baron Léopold Franchetti (2), alors député, plus tard sénateur; le ministre Luigi Luzzati; les journalistes Paul Ziegler (3), François Carry, Andrea Torre. Un des maîtres de l'archéologie chrétienne, Mgr Wilpert, me fit visiter les catacombes. Je déjeunai chez les princes Giovanni Borghèse et Fabrizio Ruspoli. Je fréquentai chez la comtesse Ersilia Lovatelli, née Caetani; chez la comtesse Gabrielle Spalletti, née Rasponi; chez Mlle Dora Melegari, qui écrivait ses romans en français, comme une vraie française (4); chez une protestante convertie au catholicisme, Miss Bessie Anstice Baker.

Chez Mlle Melegari, je rencontrai le comte Ferdinando de Bojani, qui, pendant les dix années suivantes, jusqu'à sa mort (août 1915), me témoigna de l'attachement. C'était un vieil ami du substitut à la Secrétairerie d'Etat, Mgr della Chiesa, le futur Benoît XV (5). Il laissera un

1. Balzani, mort le 27 fév. 1916. Cf. *Revue historique*, nov.-déc. 1916, p. 449.

2. Franchetti, mort en 1917. Cf. *Coltura popolare*, nov. 1917, p. 772.

3. Correspondant du *Figaro*, du *Temps* et du *Matin*; il est mort à la fin de juin 1909.

4. Morte en 1924; elle a une petite notice dans le supplément du dictionnaire Larousse.

5. Il m'écrivait, le 15 septembre 1914, au sujet de l'élection du nouveau pontife. « Je le connais depuis qu'il était simple clerc; rien ne m'obligeait à conserver des rapports amicaux,

nom dans l'érudition religieuse comme éditeur de la correspondance diplomatique d'Innocent XI avec ses nonces. Comment gagnai-je la sympathie de ce fervent ultramontain ? Elle renfermait l'arrière-pensée de me faire rentrer dans le giron de l'Eglise (1).

Chez la comtesse Spalletti, je rencontrai le marquis de San-Giuliano qui, neuf ans plus tard, en octobre 1914, devait mourir ministre des Affaires étrangères. C'est un des plus grands impies qu'il m'ait été donné de connaître. Anacharsis Cloots se glorifiait d'être l' « ennemi personnel de Jésus-Christ ». San-Giuliano aurait pu en dire tout autant : il professait pour Jésus un mépris radical, foncier, continu, que je n'avais encore jamais vu et que, depuis, je n'ai découvert que chez une seule autre personne. Il a fini avec la bénédiction pontificale,

sinon la communauté des sentiments religieux et l'appréciation de ses vertus. Il n'est pas enclin à tout casser », etc...

1. M. de Bojani m'écrivait, le 18 mars 1915 : « Pourquoi ai-je eu de l'amitié pour vous ? Vous me le demandez ; et je réponds : parce qu'il m'a semblé de voir que dans votre intérieur ont racine de bons sentiments de fils envers l'Eglise, et que, si vous les avez cachés, les laissant dormir, c'est à cause des injustices des hommes. Votre travail a fini par vous engager à donner du corps à de simples doutes, inévitables à tout esprit qui cherche, s'il trouve un autre chemin. Laissez-moi croire que bien souvent dans votre intérieur il y a lutte. Et lorsqu'il y a lutte, la victoire est incertaine à l'avantage d'une des parties ; j'espère que l'ancien, le premier, prévaudra sur le nouveau. » M. de Bojani est mort au mois d'août 1915 ; la dernière lettre que j'aie reçue de lui est datée du 10 avril 1915.

soit qu'il l'ait expressément sollicitée, soit que le politique Benoît XV ait spontanément jugé convenable de l'en gratifier. Des ministres d'Italie, il fut le premier qui ait reçu un tel honneur rituel, quoique sans doute il ait été le plus irréligieux de tous.

Le marquis de San-Giuliano n'exprima aucune sympathie pour ma chimère de vouloir moderniser le christianisme. Tout autre fut l'attitude du vieux marquis Vitelleschi, auprès duquel M. Hyacinthe Loyson m'avait introduit. Absolument sceptique, mais partisan d'une religion pour le peuple, il souhaitait qu'on rendît la nôtre supportable aux générations nouvelles. Il pressait toujours le Père Hyacinthe de rentrer dans l'Eglise. Il m'accabla de conseils semblables :

« Ne touchez pas à la Bible, me disait-il, autrement la religion croulera; il n'en restera plus rien. La Bible est la base nécessaire. Il faut la respecter. Ne rompez pas avec le pape; vous n'auriez plus de mission, ni d'autorité. Profitez de votre séjour à Rome pour vous arranger avec l'Index. Mais que votre soumission ne vous empêche pas de continuer sans cesse la propagation du libéralisme. Qu'une condamnation ne vous empêche pas de déjeuner; dites-vous qu'ils font leur métier. Recommencez d'autres livres immédiatement, pourvu que ce ne soit pas sur la question biblique. Ils seront mis à l'index;

soumettez-vous encore et continuez toujours. C'est ainsi que se comporta le Père Curci, mon ami. Il a fait beaucoup de bien en Italie. » Je dis au marquis qu'une telle conduite me semblait une comédie. Il me répliqua : « Je vois bien que vous êtes Français. La vie est une comédie. Nous devons la jouer le plus honnêtement possible, mais toute notre honnêteté ne peut l'empêcher d'être une comédie. »

Mon noble conseiller était aussi d'avis que les prêtres libéraux se groupassent en une sorte d'Oratoire (1). Il ne considérait pas que la hié-

1. Vitelleschi, plein de ces idées, les répéta au père Hyacinthe dans un séjour que celui-ci fit à Rome, au commencement de 1906. Le Père Hyacinthe me les écrivait ainsi : « Le marquis Vitelleschi prétend que les prêtres éclairés et courageux devraient résister ouvertement à l'Index, au Saint-Office, au Vatican, mais sans passer dans une autre Eglise et sans former une secte nouvelle... en se groupant en une sorte d'Ecole ou d'Oratoire composé d'écrivains catholiques indépendants » (Lettre du 1er janvier 1906). « Il prétend que si nous touchons à la Bible, sauf en quelques légendes, nous laissons le christianisme sans fondement ! » (Lettre du 19 février 1906). — « Le marquis V., qui me prêche la prudence, me disait ces jours-ci : « Nous sommes ici bas pour y jouer la comédie ». Il ajoutait cependant : « Une comédie honnête, utile aux autres et qui ne soit pas contre nos convictions » (Lettre du 5 mars 1906). — Considérer la vie comme une comédie me semble une philosophie assez fréquente dans le clergé et la noblesse d'Italie. Pie IX disait lui-même : « Bouffons par ci, bouffons par là ; nous sommes tous bouffons. » Ce n'est pas ma philosophie. Je pense comme William James, quand il écrivait :

« Un instinct profond et indéracinable existe en chacun de nous, qui nous empêche de considérer la vie comme une simple farce ou une élégante comédie. Non, la vie est une âpre tragédie, et ce qui en elle a le plus de saveur, c'est ce qui est le plus amer. Sur

rarchie n'eût pas toléré une telle réunion, ni qu'il eût fallu un Mécène pour doter une telle Société. Il mourut presque subitement, l'année suivante, le 3 avril 1906, assisté par son ami le cardinal Macchi, prélat mondain et, par conséquent, lui-même excellent comédien. Cette fin d'apparence chrétienne me rappela un mot du prince Giovanni Borghèse : « Je ne crois à rien; mais, sur mon lit de mort, j'appellerai un prêtre : j'ai cela dans le sang » (1).

Il n'y eut pas que le marquis Vitelleschi à me conseiller de me soumettre à l'Index. Mgr Duchesne me parla dans le même sens.

A tous ces conseillers, je fis la même réponse : « Je n'ai rien à dire à une administration qui, depuis deux ans, semble me considérer comme totalement étranger, et qui elle-même me devient sans cesse plus étrangère. Que si elle me demande des explications sur ma conduite, je ne refuserai cependant pas de lui en donner. Elles se termineront par cette déclaration : Je ne ré-

la scène du monde, c'est l'héroïsme, et l'héroïsme seul, qui tient les grands rôles. C'est dans l'héroïsme, nous le sentons bien, que se trouve caché le mystère de la vie .»

1. Le 17 avril 1918, *La Croix*, en annonçant à ses lecteurs la mort du prince Giovanni Borghèse, recommanda à ses lecteurs ce « chrétien convaincu ». J'ignore si et comment le prince put recouvrer la foi; mais, dans le temps que je le connus, il ne croyait à rien ; le « modernisme », c'est-à-dire l'adaptation du catholicisme aux générations modernes, l'intéressait seulement au point de vue politique et social.

tracterai jamais des livres purement historiques, à moins qu'on ne me montre auparavant les erreurs que j'y ai commises. »

L'autorité suprême ne me demanda rien. Peut-être cependant ne m'ignora-t-elle pas complètement. Le comte de Bojani, qui naturellement me conseilla plusieurs fois de me soumettre, m'affirma toujours, de science certaine, disait-il, qu'en publiant cet acte l'Index n'ajouterait pas le supplément encore ordinaire : « *Et opus reprobavit* » à la formule : « *Auctor laudabiliter se subjecit* ». Or, Bojani était un ami du secrétaire de l'Index, le Père Esser. Ces propos pouvaient-ils être considérés comme une démarche officieuse ?

Je n'avais pas envie de séjourner à Rome sans voir ce qui, dans l'opinion publique, en constitue la principale curiosité : le pape. Solliciter une audience ne me semblait pas convenable. Il me fallait donc m'y prendre d'une autre manière. Une occasion favorable se présenta. Pie X devait bénir et inaugurer dans les jardins du Vatican une chapelle de Lourdes commencée sous Léon XIII et récemment achevée. J'allai demander au cardinal Mathieu, mon ancien évêque, un billet pour cette cérémonie. Je l'avais rencontré à la poste centrale, un jour que j'y causais avec François Carry. Il m'avait facilement reconnu, sachant sans doute ma présence

dans la Ville Eternelle. « Que complotent ces deux brigands ? », nous dit-il, en nous abordant. Et il m'invita très aimablement à lui faire visite.

Il me reçut gracieusement et m'interrogea sur le motif de mon voyage. Je lui répondis en riant : « Auteur condamné, je viens étudier l'administration qui m'a censuré. » Le cardinal sourit et, sans parler de soumission, me dit qu'il me serait utile en tout ce qu'il pourrait. Comme je l'attendais là, je lui demandai mon billet. Il m'en procura un, des meilleures places.

Je vis donc Pie X, et sa seule vue dissipa tous mes préjugés contre lui. De la quinzaine de cardinaux ou d'évêques qui l'entouraient, il avait le meilleur air. Svampa, l'archevêque de Bologne, qui se trouvait là, paraissait évidemment plus intelligent, mais il ressemblait plus à un homme d'Etat qu'à un homme d'Eglise. Le cardinal Mathieu promenait de côté et d'autre, d'une manière peu édifiante, son regard éveillé. Au milieu de la cérémonie, Pie X prononça une homélie : son ton suave et pénétré était celui d'un saint. Plus tard je ne me gênai pas pour lui décerner cette qualification (1), au grand mécontentement de certains catholiques libéraux

1. Par exemple, dans le compte rendu de l'ouvrage de Debidour, *l'Eglise catholique et l'Etat sous la troisième République*, que je publiai dans la *Revue de l'histoire des religions*, tome 59 (1909), p. 370.

et de soi-disant libres penseurs qui la jugeaient impolitique et maladroite. Quand ils me la reprochaient, je leur rapportais, en manière de consolation, un mot du cardinal Mathieu : « Le gouvernement des papes saints a toujours été néfaste à l'Eglise. »

Le 17 mai, je repris le chemin de la France. En revenant, j'allai conter mon expédition à Mgr Lacroix, dans son palais épiscopal de Moûtiers.

Me faut il résumer mes impressions de Rome?

La capitale du catholicisme ne m'inspira aucun sentiment religieux, à part l'édification de l'homélie de Pie X. Mais l'administration de l'Eglise ne me parut ni sénile, ni dégénérée, comme me l'avaient représentée Mgr Lacroix et maints catholiques libéraux. Quant à la Ville éternelle, j'y fus aussi à l'aise que dans ma patrie; je me sens un citoyen et un héritier de Rome; elle est, doublement, mon ancienne capitale, ma vieille métropole.

Dans la singulière éducation que j'ai reçue, j'ai appris l'histoire romaine avant l'histoire de France; j'ai traduit le *De viris illustribus* avant de lire les vies de mes plus illustres compatriotes. Mes maîtres m'ont fait admirer Virgile et Horace avant de me faire connaître les grands poètes de mon pays. J'ai même composé beaucoup plus de vers latins que de vers français.

Aussi ne fut-ce pas sans plaisir que je vis les sept collines, le vieux Tibre, les voies antiques, le Forum, les arcs de triomphe et le Colisée qui ont occupé mon enfance.

Je dois bien plus encore à la seconde Rome qu'à la première. De son empire spirituel, plus grand que l'empire politique, le sacerdoce m'avait fait missionnaire. Je lui ai appartenu tout entier, sans réserve, pendant trente-cinq ans, — la plus grande partie de ma vie. J'ai vénéré en elle le siège de la vérité, je l'ai tenue pour la cité de Dieu sur terre, le parvis du ciel. Aussi, quoique désabusé, cette Rome papale m'intéressa encore avec ses basiliques, ses palais et tout ce qui fit le sujet de mes études ecclésiastiques.

Et quelle vive sympathie m'inspira la troisième Rome, la capitale de la nouvelle Italie, ressuscitée par la Révolution française et unifiée par la brèche de la Porta Pia! Quelle volonté de gloire manifestent son monument à Victor-Emmanuel II, son Palais de justice, ses larges avenues! Puisqu'elle a rejeté le *Syllabus* pour adhérer aux Droits de l'homme, je crois pouvoir espérer qu'unie à la France, elle ouvrira, pour la vieille civilisation latine, une nouvelle ère de grandeur.

Cette auréole de gloire passée, présente et future, qui flotte autour de Rome, s'allie à

une splendide lumière pour en faire une enchanteresse incomparable. La lumière de Rome, cette lumière, dit Chateaubriand, « qui semble idéale et plus belle que nature (1) ! » A mon retour, Paris me sembla un petit Londres : ciel nuageux, maisons noires, costumes sombres, têtes barbares, gens affairés pour qui le temps n'est que de l'argent. Toutefois, combien la vie de l'esprit ne se révèle-t-elle pas plus intense à Paris qu'à Rome ! Et n'est-ce pas là que les idéalistes de tous pays travaillent le plus vaillamment et le plus efficacement ?

1. Lettre à M. de Fontanes (1804).

CHAPITRE XVIII

UN NOUVEAU LIVRE SUR LA QUESTION BIBLIQUE

(Juin 1905-mai 1906)

De retour de Rome, je repris mon service au *Siècle*, avec des honoraires de cent francs par mois. Mes loisirs se partagèrent entre l'étude de la question religieuse pour mon propre profit, et la préparation d'une suite à ma *Question biblique au XIX*e *siècle*, suite qui exposait les plus récentes controverses.

A la fin du mois d'août, je m'en fus, à Genève, voir une réunion théologique, qui s'appelait le « troisième Congrès international du christianisme libéral et progressif ». (1) Comme le programme déclarait formellement que l'assistance n'impliquait l'adhésion à aucune des doctrines particulières représentées ou discutées, je ne m'engageais en rien. Je montrais seulement que je me considérais comme parfaite-

1. Sur ce congrès on peut consulter ses *Actes*, publiés par les soins du professeur Edouard Montet, président du congrès (Genève, librairie Georg et Cie, 1906, in-8o).

ment libre à l'égard de l'Eglise catholique, qui n'aime pas les fréquentations de ce genre. Tout en m'intéressant vivement, le congrès ne me fournit aucun motif de changer ma position. Les discours prononcés par les protestants, c'est-à-dire par le très grand nombre des rapporteurs, me semblèrent pleins d'équivoques. L'ancien conférencier de Notre-Dame, le Père Hyacinthe, malgré ses soixante-dix-sept ans, fut encore le meilleur orateur.

Quelques jours après mon retour de Genève, le rédacteur, au *Siècle,* de la rubrique quotidienne intitulée « Affaires religieuses », M. Louis Juttet, mourut, le 13 septembre, tué par une automobile. On m'offrit sa place, avec deux cents francs par mois.

La loi de séparation avait été votée à la Chambre des députés, le 3 juillet (1905), et le Sénat devait l'examiner au mois de novembre, afin qu'elle fût promulguée avant la fin de l'année. Il était désirable que cette grande réforme s'opérât le plus rapidement possible, avec justice ou même avec libéralisme, sans causer de répercussion fâcheuse sur les élections qui devaient avoir lieu au mois de mai suivant. Dans mes besognes, je visai ces buts, en toute honnêteté, m'efforçant d'être exact dans mes informations et de donner des conseils capables d'assurer la paix et de concilier tous les intérêts.

Quand la conduite du pape me semblait prudente et sage, je le disais nettement (1), bien que les journaux républicains fussent enclins à l'accuser de provocation. Lorsque les ultra-catholiques poussaient le pape, les évêques ou les fidèles à commettre quelque sottise, je plaidais la cause du bon sens. Quand, par exemple, un controversiste ultramontain, le Père Fontaine, déclarait inutile que les évêques se réunissent pour traiter les affaires de l'Eglise, ou qu'ils devaient seulement se réunir à Rome sous la surveillance du pape (2), je soutenais l'utilité de leur assemblée et que son lieu le plus naturel était à Paris (3).

Les circonstances politiques et les discussions théologiques du moment me firent juger qu'il y aurait alors opportunité à publier un manuscrit dans lequel, depuis cinq ans, j'avais noté, au fur et à mesure qu'ils se déroulaient, les débats relatifs à la question biblique. Quand, en France, des catholiques, plus politiques que religieux, s'efforçaient de fomenter une guerre civile, il me semblait bon de tenter une diversion

1. Par exemple dans l'article « L'attitude du pape », 27 oct. 1905, article signé Xenos.
2. Article du Père Fontaine dans *la Vérité française*, 1er nov. 1905.
3. *Le Siècle*, 24 novembre 1905, et *Il Giornale d'Italia*, 13 déc. Je publiai, à cette époque, plusieurs articles dans cette seconde feuille, afin de faire lire à la Curie des réflexions qui me semblaient opportunes.

et de montrer que l'enseignement de l'Eglise, pour laquelle ils voulaient mettre le pays sens dessus dessous, n'était pas aussi solidement fondé qu'ils le croyaient. Il me semblait également à propos de renseigner sur la question biblique beaucoup de gens qui en parlaient sans rien y comprendre. Enfin, je n'étais pas fâché d'exposer au public quelle était l'exégèse du pape, celle dont il se servait dans ses encycliques, celle qu'il installait dans ses séminaires romains en la personne de deux fanatiques, Hetzenhauer et Delattre.

Je donnai à mon manuscrit une forme aussi modérée que possible sur le fond des choses et sur les questions de personnes, m'efforçant de concilier la vérité et la discrétion dans des controverses aussi récentes qu'irritantes. Avant d'y mettre la dernière main, je le soumis à M. Loisy, au mois de novembre 1905, et il en lut les épreuves, au mois de février 1906. Mon livre devait être mis en vente dans la seconde quinzaine du mois d'avril. Après avoir eu beaucoup de peine à sortir de chez l'imprimeur, à cause d'une grève de typographes, il arriva chez le brocheur en pleine grève de la corporation. Un vieil ouvrier voulut bien pourtant en brocher chaque jour quelques exemplaires que j'envoyai à mes amis, au fur et à mesure de leur livraison, à partir, à peu près, du 7 mai.

Cependant, des bonnes feuilles avaient été distribuées et quelques journaux en parlèrent dès la fin du mois d'avril (1).

J'expédiai un des premiers exemplaires à un personnage avec lequel j'avais eu d'excellents rapports durant mon séjour à Rome, le Père Genocchi, assistant général de la Congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus (d'Issoudun), et recteur de leur collège de la Via della Sapienza. Il m'avait donné des renseignements sur la Commission biblique, dont il était membre, et il m'avait conseillé de dénoncer au public le cours du Père Hetzenhauer, comme un scandale, afin de le faire supprimer.

Le Père Genocchi porta immédiatement mon livre au cardinal-vicaire, Respighi, en lui représentant que cet écrit ébranlerait la foi des séminaristes, leur enlèverait tout respect pour leurs professeurs et que, par conséquent, il serait opportun de condamner l'ouvrage, sur-le-champ, de manière que les jeunes étudiants n'en pussent prendre connaissance. Le cardinal-vicaire suivit le conseil. Le 14 mai, il promulgua une ordonnance par laquelle il interdisait de vendre, de lire ou de conserver mon livre, dans le diocèse de Rome, sous peine de péché mortel.

1. *Demain*, numéro du 20 avril 1909 ; *Il Corriere della Sera*, 24 avril ; *L'Italie*, 25 avril.

Désireux de me faire croire qu'il était étranger à l'incident, le Père Genocchi attendit, pour m'accuser réception de mon livre, qu'une affaire l'eût forcé de s'absenter de Rome. Il m'écrivit donc de Florence, le 17 mai, la lettre suivante :

Cher Monsieur l'Abbé,

J'ai quitté Rome depuis plusieurs jours et je lis dans les journaux que l'*Osservatore Romano* a déjà publié une condamnation de votre livre par le Cardinal-vicaire. Ce n'est pas étonnant : seulement je ne m'attendais pas à cette rare et subite procédure. Le livre n'est pas encore en vente à Florence, ni à Sienne, d'où je viens. Y serait-il déjà à Rome ?

Dans ce nouveau travail, vous avez mis toutes les qualités des autres et quelque chose en plus. Trop de découragement et de scepticisme, trop de sarcasme contre l'Eglise et, surtout dans le dernier chapitre (La vraie Question), trop de poison pour les fidèles. Nos séminaristes et nos jeunes prêtres seront en grand nombre ébranlés dans leur foi par la lecture de ce terrible chapitre. Ils ne savent pas assez de bonne philosophie et d'apologétique moderne pour s'orienter au milieu des difficultés que vous accumulez dans une argumentation très habile. J'ai peur que cela fasse perdre la foi et tout idéal religieux à plusieurs. Le Saint-Office et l'Index ne manqueront pas de s'occuper de vous ; mais tous les décrets n'empêcheront pas que votre livre soit lu. Si au moins le désarroi qui en résultera pouvait faire changer la méthode surannée de nos études ecclésiastiques !

Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'avez envoyé en cadeau. Je pense bien que vous ne prendrez point en mauvaise part l'expression franche et loyale de

mes impressions. Votre plume pourrait être si utile à la bonne cause !

Je vous souhaite paix et bonheur en N. S. que nous ne devons jamais arracher, même involontairement, des âmes de nos frères.

Avec respect

J. GENOCCHI.

Ne me doutant encore aucunement que mon correspondant fût la cause de ma très rapide condamnation, je lui expliquai mes sentiments. Il ne me répondit pas et continua de se comporter en bon défenseur de la foi.

M. Aulard ayant consacré à mon livre, dans *La Dépêche* de Toulouse, un article aussi louangeur pour l'ouvrage que malin contre le Père Hetzenhauer, Mgr Batiffol envoya l'article au Père Genocchi, en lui faisant observer combien il était fâcheux qu'un mécréant pût s'appuyer sur mon livre pour ridiculiser tout l'enseignement ecclésiastique à cause d'un Hetzenhauer. Le Père Genocchi mit la lettre et l'article sous les yeux du cardinal-vicaire, sans doute dans le dessein de faire destituer ce ridicule professeur. Respighi le maintint, sur l'intervention du cardinal Vivès y Tuto, qui était de son Ordre, mais le P. Delattre, de la Compagnie de Jésus, que j'avais à peu près également bafoué, dut donner sa démission.

Que pensait au fond le Père Genocchi ? Quels

motifs ont inspiré sa conduite? J'avais constaté chez lui les idées très larges que les missionnaires intelligents rapportent du contact d'autres religions (1). Crut-il que je dépassais les justes mesures du libéralisme religieux? Jouait-il double jeu? Lorsque j'étais allé à Rome, Mgr Lacroix m'avait dit : « Si vous voyez Genocchi, méfiez-vous-en, c'est un traître. » Je n'avais pas tenu compte de cet avis. Plus tard, les modernistes romains, qui lui avaient témoigné la plus grande confiance, l'accusèrent d'avoir livré leurs secrets à Pie X.

Quoi qu'il en soit, comme je n'avais pas envoyé mon livre au Père Genocchi pour qu'il le portât au cardinal-vicaire, je cessai toute relation avec lui. Mais, d'autre part, comme ses conversations m'ont laissé un bon souvenir, je n'ai parlé de lui qu'en bien dans mon *Histoire du Modernisme catholique*. Si je raconte maintenant ce qui s'est passé entre nous, c'est que

1. Dans le journal d'Hyacinthe Loyson, à la date du 21 fév. 1906, j'ai trouvé les lignes suivantes sur mon correspondant : « Rev. John Thomas, Dépôt de la Société biblique, via Due Macelli, — m'a fait l'éloge de M. Genocchi, directeur du Séminaire des Missionnaires du Sacré-Cœur, qui a subi l'influence profonde et bienfaisante de M. Chalmers, grand missionnaire et martyr à la Nouvelle-Guinée. Genocchi attribue en partie les idées fausses des dirigeants de Rome à ce qu'ils sont étrangers à la littérature religieuse de langue allemande et de langue anglaise. »

mon récit ne peut lui nuire. Le pape a besoin de ses services (1).

La condamnation portée par le cardinal Respighi contre mon livre, avant sa mise en vente, lui servit de réclame. L'édition, tirée à 1.100 exemplaires, fut épuisée en un mois. J'en fis imprimer immédiatement une autre, revue, corrigée et augmentée. L'Index condamna l'ouvrage, le 11 décembre (1906). Je n'ai jamais su pourquoi cette Sacrée Congrégation tarda sept mois à étendre au monde entier la faveur du péché mortel dont mes lecteurs avaient été immédiatement gratifiés dans le diocèse de Rome.

1. Benoît XV et Pie XI ont envoyé le P. Genocchi en Ukraine comme visiteur apostolique.

CHAPITRE XIX

LA SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT

La première assemblée plénière des Evêques de France.
Une supplique à Pie X.

(Décembre 1905-novembre 1906)

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat, promulguée au *Journal Officiel* le 9 décembre 1905, plongea les catholiques dans un immense désarroi. Pour le décrire, je ne puis mieux faire que de reproduire une lettre publiée, par mes soins, dans *Le Temps*, le 2 juin 1906, sous la signature : « Un prêtre français » :

... « Des prélats belliqueux, usant de représailles, supprimèrent la prière traditionnelle pour le gouvernement, tandis que d'autres, plus modérés, conseillaient à leurs prêtres de la chanter avec plus de ferveur encore, parce que la France n'avait jamais eu plus grand besoin du secours de Dieu. Les uns jugèrent qu'il fallait envoyer au Ministère les demandes de pensions et d'allocations ; d'autres, au contraire, interdirent à leurs prêtres de faire leur demande, estimant que cette démarche impliquait une acceptation formelle de la nouvelle législation. Ceux-ci organisèrent à grand bruit des associations diocésaines et paroissiales « non déclarées », qui ne devaient avoir rien de commun avec les associations cultuelles,

qu'ils s'entêtaient à regarder comme schismatiques. Ceux-là, au contraire, prévoyant que ces groupements ne pourraient vivre longtemps en marge de la loi, préparaient silencieusement les statuts de leurs futures associations cultuelles, en conformité avec ce que M. de Mun n'avait pas craint d'appeler « la loi d'apostasie ».

« Bref, parce que Pie X refusa aux évêques la permission de s'assembler immédiatement, toutes les initiatives privées, je devrais dire toutes les fantaisies individuelles, purent se faire jour, et, sous le regard narquois de leurs ennemis qui venaient de remporter la victoire décisive de la séparation, les catholiques, tiraillés en tous sens par des courants contraires, donnèrent le spectacle attristant d'une armée sans plan, sans organisation, sans commandement surtout, déjà démoralisée par la défaite et vouée aux pires désastres, faute d'une direction éclairée, énergique et résolue. L'histoire, je le crains, appréciera avec sévérité les hésitations et les incertitudes de ceux qui avaient qualité pour gouverner et discipliner ces troupes, capables d'un vigoureux élan, et qu'on a laissées piétiner sur place, en proie à l'énervement et même à une véritable anarchie.

« Pour justifier la conduite du pape, on disait qu'il fallait attendre les divers règlements d'administration prévus par la loi. Si tel était le véritable motif des délais, pourquoi l'assemblée plénière n'a-t-elle pas été convoquée au mois de mars, immédiatement après leur publication ? La vérité est que le Vatican attendait les élections... »

Voyant que la nouvelle Chambre appliquerait la législation votée par la précédente, le Vatican finit par se résigner à convoquer les évêques en assemblée plénière, soit qu'il eût résolu de ne point tenir compte de leur avis, s'ils n'étaient point de son opinion, soit qu'il voulût leur

attribuer la responsabilité de sa décision, s'ils se trouvaient d'accord avec lui. La réunion fut fixée aux 30, 31 mai et 1er juin (1906).

Elle devait être importante, puisqu'il s'agissait de savoir si les évêques entreraient en conflit avec la loi ou bien s'ils se résigneraient aux faits accomplis et tâcheraient d'en tirer le meilleur parti. Mgr Lacroix m'écrivait, le 17 mai :

« Les *résistants* font un tapage assourdissant. De toute nécessité, il faudra lutter, lors de la prochaine assemblée, pour arracher à leurs griffes le troupeau des moutons. Je crois que, dans le catholicisme français, les caractères sont encore plus bas que les esprits. »

Pour influencer l'épiscopat et l'opinion publique, l'évêque de Tarentaise fit composer une étude sur la situation religieuse et sur les conséquences possibles de la réunion des évêques. Mme Waldeck-Rousseau proposa le morceau au *Figaro*; mais ce journal le refusa de peur de mécontenter sa clientèle conservatrice. Alors Mgr Lacroix me chargea de le remettre au *Temps*, et il me donna pleins pouvoirs pour opérer les coupures et modifications que pourrait demander le directeur, M. Hébrard.

« Sur ce texte qui est déjà excellent, m'écrivait l'évêque, vous n'aurez pas de peine à faire un chef-d'œuvre. De telle sorte que vous ne serez pas embarrassé pour revendiquer la paternité des trois articles. Seulement

je dois vous avertir que M. Adrien Hébrard partage sa tendresse entre le Père du Lac (1) et une jolie actrice du Théâtre français. Voyez si cela vous inspire quelque méfiance, et de quel côté (2). »

L'étude fut accceptée, mais je dus l'abréger en deux articles. On leur donna pour titre *Les Associations cultuelles*, et ils parurent au moment même de l'assemblée épiscopale, dans les numéros des 29 et 31 mai (3).

Mgr Lacroix, arrivé le 29 mai, la veille de la réunion, s'hébergea, comme il le faisait à cette époque, chez le baron d'Ivry (8, rue Yvon-Villarceau). Je le vis tous les jours, pour le renseigner et pour recueillir les nouvelles qu'il jugerait à propos de divulguer. Le pape avait prétendu lier les évêques, pendant l'assemblée, par un ordre de silence qui comportait la suspense de toutes fonctions épiscopales pour quiconque l'enfreindrait. Mais Mgr Lacroix n'était pas timoré.

Le 31 mai, au soir, il me raconta la décision capitale de la réunion : les évêques avaient reconnu, à une majorité de vingt-deux voix, qu'il

1. Jésuite qui s'occupait beaucoup de politique. Il est mort en 1909.

2. Lettre du 15 mai 1906.

3. Dans le numéro du 2 juin, je dus répondre aux observations d'un abonné. Dans cette lettre de réponse, j'utilisai un morceau de l'étude qui avait été écarté, morceau cité ci-dessus, p. 365.

était avantageux pour l'Eglise de former des associations canoniques et légales.

L'opinion de la majorité des évêques était donc conforme à celle des laïques catholiques les plus cultivés, particulièrement du groupe du *Correspondant*. C'était celle aussi de la *Revue des Deux Mondes*, du *Journal des Débats*, du *Temps*. On peut dire que c'était celle de la majorité et de l'élite des Français.

Je portai tout de suite au *Temps* et au *Siècle* deux notes qui résumaient le récit de Mgr Lacroix.

Le Vatican fut extrêmement mécontent de ces divulgations. Il fit nier le vote plus ou moins effrontément par ses organes et dans les *Semaines religieuses* des évêques « résistants », de telle sorte que beaucoup de gens doutèrent très fort que rien eût vraiment transpiré des délibérations. Une vaste intrigue s'ourdit immédiatement pour contrecarrer le vote de l'assemblée. De cette intrigue, je dévoilai ce que je sus par Mgr Lacroix, dans *Le Temps* du 3 juillet. Voici un extrait de mon article, conversation supposée d'un ecclésiastique français :

« Beaucoup de catholiques firent le voyage de Rome. Le directeur de *La Croix* notamment, M. Féron-Vrau, y envoya son collaborateur, le chanoine Masquelier, celui qui signe Cyr et qui est directeur de *La Croix du Nord*. Le cardinal Merry del Val et le pape lui dirent qu'il fal-

lait parler dans le sens de la résistance et mettre en lumière les arguments favorables à cette thèse. Vous savez si *La Croix* a obéi Les autres journaux catholiques reçurent, par divers intermédiaires, la même direction. De là l'unamimité avec laquelle la presse religieuse a suivi cette ligne de conduite. »

Par un singulier hasard, *Le Matin*, du 3 juillet, publia une conversation privée de l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, qui renforçait mes propos. « Le pape, disait-il, est prisonnier d'un clan qui l'empêche d'entendre et de parler... Les catholiques sont, en grande partie, aveuglés par de mauvais journaux, qui entretiennent entre Rome et Paris tout un système de dépêches et de nouvelles tendancieuses... *La Croix* est un journal de parti-pris. » Dans une lettre adressée au *Matin*, l'abbé Lemire protesta contre la divulgation de ses paroles, en des termes qui semblaient les confirmer (1).

La nonciature essaya de connaître, par M. Denys Cochin, l'auteur de mon article. M. Hébrard, contre l'indiscrétion duquel Mgr Lacroix m'avait prévenu (2), ne garda pas parfaitement mon secret. Il ne pouvait d'ailleurs le livrer complètement. J'avais pris la précaution de signer d'initiales fantaisistes les communications que je

1. Sur cet incident, on peut voir *Le Matin* du 3 juillet, et *La Croix* des 4, 5 et 11 juillet.
2. Voir ci-dessus, p. 368.

remettais à son journal, par l'entremise d'un de ses rédacteurs, M. Charles Dulot. Je n'avais pas encore été présenté à M. Hébrard ; il ignorait probablement mon nom, et ne me connaissait sans doute que par les quelques caractéristiques que M. Dulot avait cru pouvoir lui donner sur ma personne. Tout cela explique qu'on ait retrouvé dans les papiers de l'auditeur de la nonciature, Montagnini, la minute de cette note adressée au cardinal Merry del Val :

« Article S. C. que *Le Temps* a publié sur *La Croix*. Le directeur du *Temps* a dit à Denys Cochin qu'il émanait d'un prêtre, ami de Loisy et très expert en exégèse. Briand a dit qu'il était content de cette trahison, parce qu'elle permettait de se compter..... »

Cependant les procès-verbaux de l'assemblée plénière avaient été envoyés au Vatican. Le 10 août, Pie X répondit aux évêques par une encyclique dans laquelle il considérait, non seulement comme non avenue, mais encore comme inexistante, leur opinion sur un accommodement qui ne lui agréait pas.

La décision du pape causa une profonde surprise, même à des ultramontains. L'un de ceux-là, l'abbé Gayraud, quand il la lut, le matin du 15 août, à Lourdes, où il se trouvait alors, fut tellement abasourdi que le journal lui tomba

des mains. Il finit par se rappeler qu'il appartenait à un parti, et il télégraphia immédiatement à *L'Univers* : « Pleine et entière soumission aux instructions pontificales. Vive Pie X! » De retour à Paris, il avouait, dans l'intimité, que c'était pure folie, mais lui, Gayraud, disait-il, ne pouvait agir autrement (1).

Le 16, l'évêque de Tarentaise me fixait un rendez-vous à Pougues, par une lettre dont voici les principaux passages :

« Lundi prochain, je pense avoir à déjeûner ***. Je viens de lui écrire pour l'inviter. Vous seriez tout à fait aimable de venir vous aussi, afin qu'à nous trois nous fassions un article à grand orchestre sur la lettre du pape. Préparez des notes d'ici-là, comme j'en préparerai moi-même.

« Vous n'avez pas idée de la stupéfaction douloureuse que j'ai ressentie hier matin en lisant le document pontifical. Décidément, c'est le glas du catholicisme en France. Et puis, il y a deux ou trois mensonges de fort calibre sur lesquels il importe d'éclairer l'opinion publique. Quant au syllabus scripturaire (2), je ne m'en tourmente pas outre mesure. Ce sera un désastre dans le monde intellectuel, mais il sera sans effet dans les couches profondes du pays, tandis que la résistance à la loi nous jet-

1. Sur les motifs qui purent porter Pie X à prendre cette décision, on peut relire utilement la lettre de Mgr Mignot au P. Hyacinthe, en date du 8 janvier 1906. Cf. *Le P. Hyacinthe*, III, p. 292.

2. On disait imminente la publication de ce syllabus. Il ne parut qu'un an plus tard, le 3 juillet 1907 : c'est le décret *Lamentabili sane exitu*.

tera infailliblement dans les pires catastrophes, et c'est la France entière qui en pâtira.

« L'article en question devrait être fait, me semble-t-il, sous la forme d'une lettre d'un archevêque français au pape. On y traiterait tout à la fois de la question politique, scripturaire et sociale. Documentez-vous sur ces trois points. Je veux qu'on fasse un chef d'œuvre. »

J'étais trop convaincu de l'affaiblissement de l'Eglise pour prendre les choses aussi tragiquement que mon correspondant, et j'étais trop détaché d'elle pour me mettre dans la peau d'un archevêque et rédiger pour le pape une telle réponse. D'autre part, l'idée ne m'allait pas. Il me semblait certain que tous les archevêques français protesteraient et que par conséquent l'écrit obtiendrait un tout autre effet que celui qu'on se proposait. Mgr Lacroix agréa cette observation, et la pièce eut pour titre : *Supplique d'un groupe de catholiques français au pape Pie X.*

Ce que je ne pouvais faire, *** l'entreprit et, comme il aime profondément l'Eglise, il écrivit, sinon un chef-d'œuvre, du moins une belle et touchante lettre.

Donc, le lundi 20 août (1906), j'arrivai chez Mgr Lacroix pour déjeuner. *** avait apporté le brouillon de la *Supplique*. Nous la lûmes ensemble. La contribution que l'évêque et moi y apportâmes se borna à quelques corrections de pure forme.

Nous échangeâmes ensuite nos vues pour l'organisation d'une campagne contre l'encyclique. Le lendemain, je rentrai à Paris.

Du 23 au 28, je publiai dans *Le Siècle* toute une série de documents relatifs aux délibérations de l'assemblée des évêques, et je publiai dans *Le Temps* du 24 et du 25 le récit de l'assemblée elle-même (1).

L'effet produit fut énorme. On vit clairement que le pape avait voulu cacher l'opinion conciliatrice de l'épiscopat, et lui faire partager, ou même lui faire supporter entièrement, la responsabilité de son intransigeance. Pour réconforter les catholiques scandalisés, la *Semaine religieuse* de Besançon inséra la déclaration suivante :

« Nous recommandons au clergé et aux fidèles du diocèse de ne point se laisser émouvoir par les considéra-

1. On lit dans *Le Correspondant* du 10 février 1920 (pages 437-438) : « Le gouvernement de M. Clemenceau crut machiavélique de faire publier dans *Le Temps* et dans *Le Siècle* des extraits du procès-verbal de l'assemblée plénière des évêques, qu'il s'était procuré par des moyens inavouables », article anonyme de Mgr Batiffol. Les documents qui furent alors publiés le furent par moi seul; ils me furent donnés directement par Mgr Lacroix, qui me laissa m'arranger comme je le crus bon pour leur divulgation. Je ne vis à ce sujet aucun membre du gouvernement; je ne pris conseil de personne, si ce n'est de Mgr Lacroix. Je pensais alors et j'ai toujours pensé depuis, qu'en me laissant publier ces documents, qui déconcertèrent les fauteurs de guerre civile, Mgr Lacroix avait rendu un immense service à notre pays.

tions d'une presse sans autorité dans les questions religieuses, ni surtout par la publication toute récente de documents inexacts et de comptes rendus erronés relatifs à l'assemblée plénière des évêques français.

Lorsque le vicaire de Jésus-Christ décide des choses de la foi, nous croyons à son enseignement infaillible, car il a été chargé par Notre Seigneur de confirmer ses frères. Lorsqu'il décide dans les questions disciplinaires, sachant qu'il a reçu pleine puissance de gouverner l'Eglise universelle, nous obéissons religieusement et sans arrière-pensée à sa souveraine autorité.

Tel est le devoir strict des évêques, des prêtres, des fidèles; telles sont aussi leur sauvegarde et leur consolation. »

Je répondis dans *Le Siècle* par cette note anonyme :

« La « publication toute récente » de documents que l'archevêque de Besançon qualifie d'inexacts ne peut être que celle qui a été faite ici.

« Les personnes qui hésiteraient entre notre parole et celle de l'archevêque n'ont qu'à venir au bureau du journal. Elles pourront comparer notre publication avec le texte même des documents de l'assemblée des évêques. Elles verront que nous l'avons très exactement reproduit.

« Nous ne sommes d'ailleurs pas étonné du démenti de M. Fulbert Petit. Dans une institution où tout repose sur le mensonge, il est évident qu'on ne peut pas monter si haut sans être apte à le pratiquer.

« Nous n'envions pas aux catholiques la « consolation » qu'ils éprouvent à obéir à de tels chefs. » (1)

1. Les évêques, leurs *Semaines religieuses* et les journaux catholiques se livrèrent alors à une véritable débauche d'effrontés mensonges. Quelques-uns ont été relevés dans le livre *Ce qu'on*

Mon récit de l'assemblée avait également mis en cause le comte Albert de Mun, dans le passage que voici :

« L'archevêque de Besançon, en sa qualité de principal auteur du projet des statuts proposés à l'assemblée par la commission, en prit nettement la défense. Il montra que la formation des associations cultuelles était nécessaire, et que même les catholiques qui s'étaient le plus ardemment prononcés pour la résistance commençaient à s'en rendre compte. Il signala l'évolution qui s'était produite dans l'attitude de *La Vérité Française*. Il raconta que le comte Albert de Mun était allé lui faire visite pour lui dire qu'il regrettait d'avoir écrit cet article retentissant, où il soutenait qu'on ne fait pas l'essai d'une « loi d'apostasie ». Le récit de cette rétractation produisit une impression profonde. »

Aussitôt qu'il eut vu cet article, le comte de Mun adressa au *Temps* un démenti :

« Sassetot-le-Mauconduit, 25 août.

Je n'ai dit à Monseigneur l'archevêque de Besançon rien de semblable au propos que me prête *Le Temps* d'hier soir dans son article sur l'assemblée des évêques.

« Albert de MUN. »

a fait de l'Église (Paris, Alcan), pages 290-295 et 392-296. Mgr Lacroix en fit une collection dans des dossiers qu'il tenait soigneusement à jour sur chacun de ses collègues. D'une lettre de Julien de Narfon au P. Hyacinthe, le 6 avril 1908, je note ce passage : « Le cardinal Lecot vient encore de faire des siennes en démentant ma « Réponse de Rome à l'assemblée de Bordeaux », comme il avait démenti mon compte rendu de cette assemblée. Cette fois, je lui ai répondu dans *le Figaro*. L'homme est d'une inconscience ou d'un cynisme qui tiennent du prodige. »

Je fis simplement répondre par le journal (1):

« Nous ferons remarquer que nous avons publié un compte rendu de ce qui s'est dit et de ce qui s'est fait à l'assemblée des évêques, mais que nous n'avons jamais songé à révéler les propos échangés entre un prélat et M. de Mun. Cette distinction est nécessaire, parce que l'auteur du compte rendu maintient qu'une observation a été faite au sujet de l'évolution qui s'est produite dans l'esprit de M. de Mun depuis le moment où il avait écrit son fameux article sur « la loi d'apostasie », et que cette observation a causé une profonde sensation sur les évêques, dont un certain nombre sont tentés de considérer l'éloquent député du Finistère un peu comme un Père de l'Eglise (2). »

Le 29 août, j'expédiai au pape un texte manuscrit de la *Supplique*. Dans une note publiée le lendemain par *Le Siècle*, j'annonçai au public l'expédition du document :

« Un groupe de catholiques vient d'adresser au pape une lettre relative à la situation créée par l'encyclique.

« Cette supplique, qui fera pendant à celle que les Vingt-trois (3) écrivirent aux évêques, montrera à Pie X

1. Numéro du 26 août 1906.

2. D'après l'article publié par *Le Correspondant* du 20 février 1920, (p. 435), le comte de Mun aurait dit à l'archevêque de Besançon, dans une conversation, « toutes explications présentées », « en manière de conclusion » : « J'ai combattu pour la résistance, mais, si j'avais été l'un de vous, Monseigneur, sans doute n'aurais-je écouté, comme vous, que mes responsabilités pastorales. »

3. La supplique des « Vingt-trois » ou des « Cardinaux-Verts », ainsi appelée du nombre de ses signataires, dont plu-

qu'il y a des catholiques qui ne veulent pas abdiquer leur liberté sur des points où il est impossible de leur montrer comment la soumission aux lois de leur pays est en contradiction avec les règles de la conscience.

« C'est la résistance, dans un sens différent de celui où le pape la désire.

« On dit que les adhésions à cette supplique, qui est, paraît-il, aussi ferme que respectueuse, sont très nombreuses. »

Mon intention était de publier la pièce dans *Le Temps*, qui paraissait le soir, et de la reproduire intégralement dans *Le Siècle* du lendemain matin. L'évêque de Tarentaise, auquel je soumis cette idée, me répondit par télégramme : « Préférerais *Matin*. Tâchez 1000. Urgent. Moûtiers ». Cela voulait dire de remettre le document au *Matin*, le journal alors le plus lu, et d'en exiger mille francs. — Mgr Lacroix n'oubliait jamais la question pécuniaire.

Au reçu de cette dépêche, j'allai immédiatement, c'est-à-dire le 30, à cinq heures, proposer la supplique au *Matin*. Il l'aurait acceptée volontiers, si elle eût été signée de plusieurs noms. Je n'en pouvais donner aucun. Le lendemain, je la portai au *Temps*. Il la publia,

sieurs étaient membres de l'Institut, fut rédigée par Brunetière et publiée dans *Le Figaro* du 20 mars 1906. Elle avait été adressée confidentiellement aux évêques quelques semaines auparavant.

dans son numéro du 2 septembre, avec le préambule suivant, tout entier de sa façon :

« Un groupe de catholiques, comprenant des personnalités éminentes, vient d'adresser au pape une lettre relative à la situation créée par l'encyclique. Cette supplique, qui constitue une manifestation de la plus haute importance, s'inspire du même esprit que celle que les « Vingt-trois » écrivirent aux évêques avant la première assemblée de l'épiscopat français. Elle a deja reçu plusieurs centaines d'adhésions. Les signataires, parmi lesquels figurent un certain nombre de membres du clergé, ont décidé, pour des raisons qu'ils exposent au début de leur supplique, de ne pas livrer pour le moment leurs noms à la publicité. Mais ils se sont, paraît-il, engagés à se faire connaître si les circonstances l'exigent. »

M. Paul Sabatier fut si enchanté de ce document qu'il le fit éditer en brochure, à ses frais, à la librairie Nourry. On imprima sur la couverture l'avis suivant, rédigé par Mgr Lacroix et M. Sabatier :

« Les adhésions à la Supplique seront reçues chez M. Nourry, libraire, 14, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

« Elles devront être remises ou envoyées sous double enveloppe. L'enveloppe extérieure, avec l'adresse de M. Nourry, sera ouverte par lui. L'enveloppe intérieure, portant la simple mention *Supplique*, sera ouverte par un ecclésiastique.

« Aucun nom ne sera publié sans l'autorisation spéciale et formelle des adhérents, et seulement dans le cas où les circonstances rendraient utiles ou nécessaires d'autres démarches. »

Pour atténuer l'impression qu'elle causait, les journaux cléricaux attribuèrent immédiatement la supplique à des laïques « dreyfusards » ou à des protestants. Bientôt après, les inquisiteurs du pape saisirent une lettre de M. Paul Sabatier faisant une propagande active en faveur de ce document (1). Le journal officiel du Vatican, *L'Osservatore Romano*, dénonça aussitôt Sabatier comme un des principaux promoteurs de la supplique et la qualifia de « supplique-complot », en prétendant que les adhésions, sollicitées par la note de la couverture, devaient servir à constituer des fiches confidentielles de prêtres rebelles, parmi lesquels on recruterait le personnel des associations cultuelles.

M. Sabatier adressa au journal pontifical la lettre suivante :

« Chantegrillet, près Crest (Drôme), 10 oct. 1906.

« A M. le directeur de *L'Osservatore Romano*

« Monsieur,

« Dans le numéro du 9 courant de votre honorable journal, vous me faites l'honneur de me nommer à pro-

1. Dans les papiers de Marcel Hébert, j'ai retrouvé une lettre de M. Sabatier relative à ce sujet. Il écrivait à son correspondant, le 13 septembre :

« Dans quatre ou cinq jours, vous recevrez le texte complet de la Supplique d'un groupe de catholiques à Pie X. Il serait bien à désirer qu'on en parlât en Belgique. Je vous en enverrai autant d'exemplaires que vous voudrez. Les signataires, traqués par les requins de l'orthodoxie, sont obligés de se terrer. »

pos de la « supplique adressée par un groupe de catholiques français à Sa Sainteté », et de m'attribuer je ne sais quelles manœuvres pour l'organisation d'associations cultuelles schismatiques.

« Permettez-moi de vous déclarer :

« 1° Que j'ai connu le texte et l'existence de la supplique seulement par le journal *Le Temps* ;

« 2° Que jamais je ne me suis occupé à aucun degré des associations cultuelles schismatiques ou non schismatiques. Si mon opinion à cet égard vous intéresse, je puis bien vous dire que je considère la formation d'associations schismatiques comme une erreur et un enfantillage.

« De mystères et de subterfuges, on n'en a pas besoin chez moi. Ayant admiré la supplique, je l'ai envoyée à des amis, tout comme il m'arrive de leur envoyer — pour des raisons diverses — l'*Osservatore Romano* ou la *Civiltà*.

« J'espère, je vous l'avoue, n'avoir pas été le seul à être secoué d'émotion à la lecture de ces pages qui, venant après tant de documents où les préoccupations politiques se trouvaient au premier plan, jetaient vers la suprême autorité ecclésiastique un cri d'indicible angoisse religieuse.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« PAUL SABATIER (1). »

L'intention inspiratrice de la note de la couverture était de recueillir des adhésions qui pussent vraiment faire passer, après coup, la lettre comme émanant d'un « groupe de catholiques ». Peut-être aussi Mgr Lacroix et le pasteur Sabatier désiraient-ils savoir sur quels partisans ils pour-

1. Lettre reproduite dans *Le Siècle* du 14 octobre.

raient compter en cas de besoin. Comme j'étais « l'ecclésiastique » chargé d'ouvrir les lettres d'adhésion, je puis dire, en toute connaissance de cause, qu'il s'en produisit exactement huit, y compris celle d'un étudiant Suisse, qui se qualifiait de libre-penseur.

M. Hyacinthe Loyson remercia la main inconnue qui lui avait envoyé la supplique :

« Je ne signerai pas, disait-il, ce manifeste, où mon nom, si, par impossible, il y figurait, compromettrait ceux qui l'environneraient. Vous pensez qu'il faut se soumettre, quoi que dise et quoi que fasse le pape. Je pense qu'il faut lui résister. Ainsi faisait l'apôtre saint Paul, à l'égard de saint Pierre, à Antioche : « Je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. » (*Galates*, II, 11.)

Si elle recruta peu d'adhérents, la supplique n'en causa pas moins une certaine impression. Un publiciste clérical en résume ainsi les principaux effets :

« MM. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, Ferdinand Buisson, Président de la Commission Parlementaire, qui élabora et fit voter la loi de 1905, Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, lui empruntèrent le canevas de leurs discours et de leurs calomnieuses insinuations contre la Papauté : le premier, dans un discours prononcé à La Roche-sur-Yon, le 30 septembre 1906 ; le second au Congrès radical et radical-socialiste de Lille, en octobre 1906 ; le troisième en novembre 1906, devant la Chambre (1). »

1. Aventino, *Le gouvernement de Pie X*, p. 312. Sur Aventino, voir mon *Histoire du Modernisme catholique*.

CHAPITRE XX

L'APPLICATION DE LA LOI DE SÉPARATION

Les Inventaires. — Les Deuxième et Troisième Assemblées plénières. — Comédies schismatiques.

(Janvier 1906-août 1907)

La plupart des catholiques du monde entier crurent pieusement Pie X leur disant, dans son encyclique du 10 août 1906, que l'épiscopat français avait rejeté presque à l'unanimité la loi de séparation, alors que sa majorité avait reconnu la possibilité d'établir un régime à la fois canonique et légal. Il en résulta une émotion extraordinaire. A l'étranger, tous les catholiques crurent que la France persécutait l'Eglise ; en France, les candides catholiques se crurent persécutés. Les adversaires du régime républicain virent dans ces événements une occasion de le renverser et, tant qu'ils purent, ils lancèrent les naïfs fidèles dans l'opposition à la loi, quitte à déchaîner une guerre civile. Ils sentaient qu'une occasion aussi favorable ne se représenterait jamais et que, si la séparation triomphait,

il en résulterait un affaiblissement irrémédiable de l'esprit conservateur.

Les exploiteurs politiques du catholicisme n'attendirent pas d'ailleurs la décision du pape pour souffler la tempête. Dès le mois de janvier 1906, ils organisèrent des protestations tumultueuses contre les inventaires du mobilier des églises. Une mesure conservatoire fut représentée comme la préface de la spoliation. Plusieurs catholiques considérables, conduits par Brunetière, allèrent demander au cardinal Richard de mettre fin au tumulte; mais le saint cardinal, Breton resté quelque peu chouan, déclara, dans une lettre pastorale du 26 avril 1906, son admiration pour « ces manifestations spontanées de foi catholique et de dévouement à l'Eglise ». Je me renseignai autant que je le pus sur toutes ces affaires. Voici ce dont je puis témoigner.

A Paris, dans la grande variété de ceux qui prirent part aux manifestations dites des « inventaires », il y en eut qui voulurent tout simplement se donner le plaisir, comme disaient nos pères, de « rosser le guet » (1); d'autres furent payés, et leurs employeurs agissaient

1. Le meilleur document que je connaisse sur ce point de vue est la lettre du vicomte Eugène-Melchior de Vogüé à Henri de Pontmartin, datée du 6 février 1906 et publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1922.

moins par amour de l'Eglise que pour créer des embarras au gouvernement.

Comme on peut bien le penser, cette effervescence factice causa du souci à ceux qui n'abandonnaient pas complètement à la Providence l'avenir du catholicisme en France.

Dans la pensée de Mgr Lacroix, la publication des documents relatifs à la première assemblée des évêques et la publication de la supplique auraient dû avoir pour résultat, non seulement d'éclairer l'opinion publique, mais encore et surtout de ressaisir « le troupeau des moutons » à la seconde assemblée, qui se tint du 4 au 7 septembre 1906. L'épiscopat abdiqua entièrement entre les mains du pape. Une troisième assemblée se réunit encore du 15 au 19 janvier 1907. Pie X crut ensuite pouvoir se passer de ces simulacres de délibérations. Il gouverna directement l'Eglise de France.

De même qu'il m'avait renseigné sur la première assemblée, Mgr Lacroix me découvrit les secrets des deux autres et je les utilisai en temps opportun. Je publiai dans *Le Siècle* du 16 décembre (1906) les résolutions prises à la seconde réunion. En reproduisant ce texte, *La Gazette de France* disait : « Il est probablement communiqué au journal protestant par le prélat que ce journal accable parfois de ses compliments ». Déjà, dans *L'Autorité* du 7 septembre,

le député Jules Delahaye avait écrit : « Est-il vrai, comme on le dit, que Mgr Lacroix, après avoir violé le secret de la première assemblée, ordonné par le pape sous peine d'excommunication, ait prétendu se réserver la liberté de violer le secret de la seconde? C'est possible : chacun sait que le libéralisme de ce hanneton ne s'arrête devant rien et se cogne à tout. »

On voit que Mgr Lacroix était suspect. Dès la fin d'août 1906, l'auditeur de la nonciature, Mgr Montagnini, écrivait dans ses notes : « On dit que c'est Mgr Lacroix qui a révélé certains secrets. » Et, le 17 septembre (1906), le même Montagnini, racontant au cardinal Merry del Val une entrevue qu'il venait d'avoir avec l'évêque de Troyes, Mgr de Pélacot, écrivait encore : « A propos de la malheureuse violation du secret, ce même évêque n'a pas hésité à me dire que ses soupçons se portaient sur l'évêque de la Tarentaise. » Lorsque les papiers de Montagnini furent publiés, au commencement de l'année suivante, Mgr Lacroix adressa aux journaux qui reproduisirent ces deux citations le démenti suivant :

Moûtiers (Savoie), 11 avril (1907)

Monsieur le Directeur,

Bien qu'un très haut prélat de la Curie romaine ait déclaré dépourvues de sens commun les informations

de Mgr Montagnini, vous ne trouverez pas mauvais que je proteste contre un bruit dont vous vous êtes fait l'écho et d'après lequel j'aurais divulgué à la presse les secrets de la première assemblée des évêques.

Ce bruit est absolument faux, — comme tant d'autres bruits émanant de la même source.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

LUCIEN LACROIX
Évêque de Tarentaise

Si Mgr Lacroix fut grandement soupçonné des indiscrétions relatives aux assemblées épiscopales, je le fus moi-même quelque peu. Le 11 février (1907), je publiai dans *Le Temps* et dans *Le Siècle* des informations sur la troisième assemblée. Le lendemain, *La Gazette de France* disait : « Deux journaux, *Le Temps* et *Le Siècle*, ont publié des notes d'allure officieuse au sujet de la déclaration des évêques. La communication du *Temps* est attribuée à M. l'abbé Houtin. »

Je menai à cette époque campagne contre la politique du Vatican, d'abord chaque jour dans *Le Siècle*, un peu aussi dans le *Temps* (1) et même dans le *Times*, dont je voyais fréquem-

1. Je donnais au *Temps* des informations ou des entrefilets non signés. Je n'ai conservé dans mes papiers que deux de ces communications : « Pourquoi le mystère », numéro du 1er septembre 1906 ; « Le pape et les évêques », numéro du 4 septembre 1906.

ment le correspondant à Paris, M. William Lavino (1).

Comme, dans tous les pays du monde, la presse catholique criait que le gouvernement français persécutait l'Eglise et cherchait à l'anéantir, les ultramontains d'Angleterre furent très mécontents de l'attitude prise par ce grand journal et ils s'efforcèrent de connaître la provenance de ses nouvelles. *L'Univers* du 8 avril (1907) publiait à ce sujet, sous ce titre : « Les informateurs du *Times* », une lettre d'un de ses amis de l'île de Wight, c'est-à-dire d'un bénédictin de Solesmes émigré, lettre qui me mettait en cause à propos de deux articles du *Times* signés « A French Catholic ». Je ne répliquai point. J'avais écrit deux fois dans le *Times* en signant mes articles. Il ne me serait pas venu à l'idée de me donner ensuite tout de

1. Mort à Paris, le 4 août 1908. — Je publiai dans le *Times* deux articles (sous mon nom) : l'un dans le numéro du 21 septembre 1906, sur les Associations cultuelles en France et en Prusse ; l'autre dans le numéro du 1er octobre, sur les Évêques et la loi de séparation. J'aidai aussi M. Lavino dans une polémique qu'il soutint contre les bénédictins dom Olivieri et dom Gasquet (plus tard cardinal) (*Times* des 11, 21 février, 22 et 29 avril 1907).

Je donnai également à la revue *The Nineteenth Century and After* de juillet 1907, une étude intitulée « The Views of an Anglican Ultramontane », réfutation de plusieurs articles publiés en Angleterre par la comtesse de Franqueville, née lady Sophia Palmer. J'écrivis naturellement cet article en français ; il fut traduit par M. Robert Dell.

go pour « un Français catholique ». Le « French catholic » était Mgr Lacroix (1), que j'avais mis en rapports avec M. Lavino.

Le gouvernement français était justifié devant le monde entier par le fait que l'épiscopat avait jugé possible de s'accommoder des conditions cultuelles établies par la loi de séparation. On pouvait juger cette loi dure ou maladroite, mais on ne devait plus la dénoncer comme persécutrice ou incompatible avec la constitution de l'Eglise catholique. La responsabilité de la suite des événements retombait sur Pie X.

Comme la décision du pape rendait inapplicables plusieurs dispositions de la loi, le gouvernement chercha à lui créer des embarras. Avec l'argent des fonds secrets, il suscita trois mouvements d'opposition.

L'exécution de la première manœuvre fut confiée à un abbé Toiton, dont la curieuse histoire est trop compliquée pour que je l'esquisse ici. Il lança un journal, *La France catholique*, pour lequel Clemenceau lui promit une subvention de dix mille francs par mois à partir de septembre. Le premier numéro parut, je crois, au commencement d'octobre, tiré à 50.000 exemplaires, et fut envoyé à tous les curés de France.

1. Ses articles parurent dans le *Times* des 28 février et 2 mars. La partie principale en a été reproduite dans *Le Siècle* du 5 mars (1907).

La plupart des rédacteurs signaient de pseudonymes. Il y avait parmi eux M. Julien de Narfon et le Père Gaffre. Au mois de novembre ou de décembre, Clemenceau, mécontent d'un article de Toïton, cessa sa subvention. Toiton essaya quelque temps de continuer le journal par ses propres moyens. La société anonyme qui le publiait fut prononcée en faillite le 15 novembre 1908.

La France catholique s'était bornée à exprimer de continuels regrets de ce que le pape n'eût pas permis de former des associations cultuelles, mais elle ne prêchait pas la désobéissance. Les prêtres des diocèses pauvres, affolés par la réduction de traitements qu'avaient dû leur imposer immédiatement les évêques, et par la perspective de perdre, grâce à l'intransigeance de Pie X, tous les biens d'église, poussaient des cris de détresse. Toiton avait ouvert les colonnes de son journal à leurs doléances. « Les auteurs de tant de maux, disait-il, seront sévèrement jugés au tribunal de l'histoire. » L'abbé préconisait l'unité, mais il semait la division et le mécontentement.

Son organe s'adressait aux timorés. Pour ceux qui étaient capables, non pas de gémir, mais de se révolter, Clemenceau voulut une feuille qui organisât, malgré le pape, l'application de la loi. Il confia cette besogne à M. Félix Meil-

lon, ancien prêtre et ancien pasteur protestant, directeur, depuis 1904, d'une « Œuvre de prêtres » (1), fondée par des protestants. Comme il se prétendait en rapports suivis avec un grand nombre d'ecclésiastiques désireux d'une réforme religieuse, non pas protestante, mais catholique, les gouvernants pensèrent à utiliser ces ecclésiastiques pour faire échec au pape. M. Meillon fut donc chargé de les lancer dans la voie des associations cultuelles. Il devait servir d'intermédiaire entre les prêtres libéraux et les communes désireuses d'assurer légalement l'exercice du culte. M. Meillon reçut une somme de trente mille francs avec laquelle il devait constituer un secrétariat et un journal qui serait l'organe du mouvement.

Ainsi fut fait. Le 6 octobre (1906)), parut le premier numéro de *L'Avènement, organe des Associations cultuelles catholiques*. Je ne pense pas que cette feuille ait constitué dix associations.

Pendant que Clemenceau traitait avec MM. Toiton et Meillon, le ministre de l'Instruction publique et des cultes, Aristide Briand, le véritable auteur de la loi de séparation, s'abouchait (2),

1. Cf. *La Crise du Clergé*, 2e édit.
2. Dans une Conférence faite à Paris le 7 avril 1907, et publiée dans le numéro d'avril de *France et Evangile*, Henri des Houx a reconnu lui-même qu'il était l'instrument de Briand.

pour des services analogues, avec un publiciste de talent, Henri Durand Morimbau, connu sous le pseudonyme de Des Houx.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, ancien professeur au ly ée de Chambéry, ce condottière fut d'abord à la solde de Mgr Dupanloup et du cardinal Pitra. Depuis 1886, il travaillait au journal *Le Matin*. Ce fut là qu'il mena sa campagne. Il commença par élever contre le pape une protestation timide et respectueuse, puis il constitua une « Ligue des catholiques de France » pour l'organisation des associations cultuelles (1).

Il eût fallu, pour essayer d'établir convenablement un schisme, placer à sa tête au moins un évêque et, pour avoir un évêque, il aurait fallu lui assurer une rente viagère au moins aussi forte que les revenus de son évêché. L'opération aurait absorbé immédiatement un gros capital. Des Houx, qui avait ses raisons d'être économe, ne chercha pas un évêque authentique, jusque-là en communion avec le pape: Il préféra acheter au rabais un aventurier moins exigeant, René

Naturellement cette déclaration fit le tour de la presse catholique. On la retrouve, par exemple, dans *La Croix*, 15 mai ; *La Gazette de France*, 17 mai ; la *Semaine religieuse* de Cambrai, 8 juin 1907.

1. Ses articles ont été réunis dans un volume intitulé : *Guerre au papisme. La France aux Français* (Paris, librairie Juven, janvier 1907).

Villatte, soi-disant archevêque de l'Eglise vieille-catholique en Amérique (1), et dont Rome avait déclaré le sacre nul. En vertu de ses prétendus pouvoirs épiscopaux, Villatte institua une paroisse rue Legendre, dans l'ancienne chapelle des Barnabites, aujourd'hui l'église Saint-Charles de Monceau. Il y nomma un curé et le flanqua, pour vicaires, de quelques aventuriers prêtres ou soi-disant prêtres. Le culte fut inauguré le 3 février 1907, au milieu de vifs incidents.

Malgré toutes les hâbleries des journaux gouvernementaux et protestants, le mouvement des associations cultuelles était mort-né. Le public n'y vit qu'une farce. Clemenceau, jugeant que son collègue Briand avait légalement tourné les difficultés suscitées par le pape, refusa d'y consacrer plus d'argent. *L'Avènement* expira, après trois mois d'existence, et son directeur devint secrétaire de la « Ligue des Catholiques de France », fondée et présidée par Des Houx, qui avait répudié jusque-là toute relation avec le « Secrétariat des associations cultuelles » de l'ancien pasteur.

Ne recevant plus de subventions gouvernementales, MM. Des Houx et Meillon allèrent faire à Londres et à Edimbourg, au mois de

1. Le 1er juin 1925, Mgr Villatte a fait abjuration solennelle dans les mains de Mgr Ceretti, nonce apostolique à Paris.

mars 1907, une série de conférences pour le soutien de « cette vaillante église catholique, apostolique et française de la rue Legendre, assaillie de tant de furieuses tempêtes » (1). Cette tournée n'eut aucun succès.

De son côté, le curé de la rue Legendre, Roussin, obligé de démissionner, s'en fut intéresser au schisme français les patriarches d'Orient. Ce n'était certainement pas l'ambassadeur convenable pour une telle négociation. Aussi visita-t-il vainement, d'abord à Jérusalem, puis à Constantinople, les différents chefs des vieilles églises séparées. Ayant épuisé son viatique, ne sachant comment revenir en France, il se rendit chez le délégué apostolique à Constantinople, Mgr Tacci, et lui dit que la grâce l'avait touché et qu'il se repentait de ses péchés. Mgr Tacci l'expédia à Rome, où, après pleine abjuration, on lui rendit ses pouvoirs sacerdotaux. Plus tard on le renvoya en France dans une communauté religieuse qui s'occupe des prêtres tombés. Il s'en échappa, au mois d'août 1909, pour revenir voir à Paris s'il n'y avait pas encore quelque chose à tenter.

Telle est, à grands traits, l'histoire des embarras que le gouvernement tâcha sous main de créer au pape, et tels furent ses principaux ins-

1. *France et Evangile*, nº de mars 1907.

truments. MM. Toiton, Meillon, Des Houx, Roussin et quelques-uns de ses acolytes vinrent parfois me demander, les uns des renseignements, les autres des conseils. Mes articles sur la *Crise du Clergé* avaient prouvé que j'étais informé, et l'on devait même bientôt imprimer que mes « fameux cartons verts » renfermaient « les noms et les confidences de huit cents modernistes » (1).

Je fis observer à ces messieurs, dès le commencement, que, du moment que le pape avait condamné les associations cultuelles, les catholiques n'en formeraient pas, qu'un schisme n'était pas possible et qu'aux termes mêmes de la loi une association cultuelle deviendrait illégale lorsque des fidèles l'auraient dénoncée au Conseil d'Etat ou que l'évêque aurait interdit le prêtre qui la desservait. Comme ils étaient payés pour leur besogne, ils ne voulurent pas entendre raison, mais leurs visites me livrèrent les secrets de la comédie et m'empêchèrent d'avoir la moindre illusion sur son dénouement.

Ces événements prouvent, — tout comme la misérable tentative de réforme catholique essayée par le P. Hyacinthe de 1879 à 1893, — la vérité de ce qu'on a souvent répété après

1. Enquête du *Progrès de Lyon*, octobre 1907 ; articles réunis en une brochure intitulée *L'Action cléricale*.

le consul Bonaparte : en France, il n'y a plus assez de religion pour faire un schisme (1). Aussi ceux-là se sont-ils lourdement trompés qui, par crainte d'un schisme chimérique, ont fait perdre ses biens au clergé de France (2). L'archevêque d'Albi me le disait, un jour, au parloir de Saint-Sulpice, où il m'avait fixé un rendez-vous, pendant une des assemblées d'évêques. Et de sa voix douce, tranquille, ferme, il ajoutait : « Voilà où nous ont menés dom Guéranger, le cardinal Pie et Louis Veuillot. On a voulu un pape infaillible ; on l'a. » (3)

1. Le mot prêté au Premier Consul est celui-ci : « Je ne reconnais en France, en fait de chrétiens, que des catholiques et des protestants. Il n'y a pas assez de religion dans ce pays-ci pour en faire une troisième. »

2. « Près de 500 millions de biens ecclésiastiques sont sortis des mains des fabriques, des menses, des cures, pour passer dans les mains de l'Etat qui ne désirait pas les prendre. M. Briand l'a affirmé à plusieurs reprises ». *Comité national d'études sociales et politiques*, fascicule n° 245, *Le nouveau statut de l'Eglise catholique en France*, Conférence par M. Pierre Cot et discussion. Les mots cités sont de M. Hébrard de Villeneuve.

3. Mgr Mignot, dans la même conversation, me raconta aussi comment il avait essayé de faire comprendre à Léon XIII, le 25 décembre 1901, qu'un schisme est impossible en France. Il me dit ensuite que, s'il avait cru pouvoir risquer cette tentative auprès de Léon XIII, il n'avait jamais eu l'idée de la recommencer auprès de son successeur.

CHAPITRE XXI

VOYAGE AUX ETATS-UNIS ET EN ANGLETERRE

(Septembre-octobre 1907)

Pendant le séjour qu'ils firent à Paris, au commencement de 1907, le Père et Mme Hyacinthe Loyson furent officiellement priés, par le Comité, d'assister au « Congrès international des Unitaires et autres penseurs et travailleurs religieux libéraux », qui devait se tenir à Boston, à la fin du mois de septembre. S'estimant trop âgés et trop fatigués pour entreprendre un si long voyage, ils me proposèrent de me faire bénéficier de leur invitation.

Deux ans auparavant, j'avais assisté au congrès similaire de Genève sans en éprouver de satisfaction (1). Celui de Boston me semblait devoir être beaucoup plus intéressant, parce que, là, j'aurais l'occasion de voir, sur place, dans leur patrie, les nouvelles formes religieuses libérales que j'avais étudiées à propos de l'Améri-

1. Voir ci-dessus chapitre XVIII, p. 356.

canisme et qui me semblaient celles de l'avenir.

J'acceptai donc la proposition. Le Père et Mme Hyacinthe Loyson me recommandèrent à l'un des principaux membres en Europe du Comité du Congrès, M. Montet, doyen de la Faculté de théologie de Genève, et M. Montet me patronna auprès du Comité américain. Celui-ci m'offrit une somme de trois cents dollars (environ quinze cents francs) pour les frais de voyage, à la condition que je lirais un rapport, sur un sujet de mon choix. Je pris pour thème : « la crise catholique », rédigeai mon allocution et fis mes préparatifs de départ.

A la vérité, le plaisir que me causait la perspective de ce voyage fut gâté par les circonstances. Non seulement Pie X lança son néo-syllabus (1) au mois de juillet, mais encore on disait imminente la publication d'une encyclique et je craignais d'être absent au moment de polé-

1. Le décret *Lamentabili sane exitu*. Je publiai les réflexions qu'il m'inspira : dans *Le Siècle* du 23 juillet, article signé *C. R.*; dans *Le Censeur* du 3 août, article signé Xenos ; dans *Pages libres* du 10 août, article signé Abbé X. Une note de la rédaction présente ce dernier article comme « l'opinion d'un prêtre moderniste ». Cette note fut mise sans mon aveu. J'avais déclaré à l'un des directeurs de cette revue, celui qui me demanda cet article, M. Maurice Kahn, que je n'étais pas ou que je n'étais plus moderniste, c'est-à-dire que je ne croyais plus que l'Eglise romaine et la critique pussent se concilier ; mon article l'indiquait d'ailleurs nettement.

A propos de mon article du *Siècle*, Mgr Lacroix m'écrivait, le 28 juillet : « Très, très bon et très fort l'article *C. R.* sur le Syllabus. Mgr M (ignot) l'a beaucoup goûté. »

miques où j'aurais pu défendre utilement la cause du libéralisme religieux. Je me décidai à rester le moins possible outre-mer, résolution que d'ailleurs mon viatique limité rendait peu difficile à tenir.

Comme l'Agence Cook promettait un rabais sur le prix de la traversée, si un certain nombre de congressistes recouraient à ses services, je m'en fus voir à ses bureaux. Il n'y avait qu'un seul Français inscrit sur ses registres : M. Gaston Bonet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris. L'Agence me déclara qu'elle nous confierait à la Compagnie anglaise Cunard. Cette combinaison m'agréa. Voyager en compagnie anglaise rafraîchirait avantageusement mes notions d'anglais.

Je quittai Paris le 1er septembre, arrivai le lendemain dans l'après-midi à Liverpool, et m'embarquai le 3, sur l'*Ivernia*, à bord duquel je rencontrai M. Bonet-Maury et une vingtaine d'unitaires anglais. Ces derniers me parurent aimables, francs, et, pour la plupart, peu intéressés aux questions religieuses ou même intellectuelles. Ils prenaient le congrès de leur Eglise comme une excursion.

Parmi eux se trouvait une jeune et jolie femme, la seule femme qui, à cette époque, exerçât le ministère pastoral en Europe, miss Gertrud von Petzold. Née en Prusse, de famille

militaire, elle avait d'abord étudié pour être institutrice et elle était allée en Angleterre afin d'apprendre la langue. Elle se découvrit une vocation théologique, entra au collège unitaire d'Oxford et devint ministre. Dans l'hiver de 1906-1907, elle fit un voyage dans sa patrie et y prêcha dans un temple : ce fut la première fois qu'on vit une femme dans une chaire allemande. Je ne crois pas qu'elle eût beaucoup d'auditeurs dans son église de Leicester. « Attirer les gens, me disait-elle, est chose difficile. » Elle me conta que, pour faire foule, un jour de Pâques, elle avait invité dans sa chaire un prédicateur à traiter la question du suffrage des femmes. Je lui avouai qu'un tel sermon dans un tel jour me semblait prouver qu'il ne subsistait plus de christianisme, ni dans sa « congrégation », ni dans ses ministres.

Quant à son pastorat, il ne me choqua pas. J'ai toujours pensé comme le contre-amiral Reveillière : « Du moment qu'il n'y a plus, comme au temps du paganisme, de victime à égorger, et que le prêtre n'est plus ni boucher, ni bourreau, l'exclusion des femmes du sacerdoce n'a plus de raison d'être. La religion étant, avant tout, une affaire d'imagination et de sentiment, la femme est plus apte que l'homme aux fonctions religieuses (1). »

1. *Libres pensées chrétiennes*, p. 46.

Nous arrivâmes à Boston le 12 septembre, dix jours avant le congrès. Je m'en allai passer ce temps d'attente avec un correspondant et ami que j'avais aux Etats-Unis. Il me fit visiter New-York, Baltimore, Washington et Philadelphie. Nous revînmes à Boston le 22, pour l'ouverture du congrès qui eut lieu ce soir-là même.

Le congrès manifesta la puissance et la richesse des unitaires dans l'Etat de Massachusetts. Le palais du gouvernement fut illuminé tous les soirs. Nous y fûmes reçus solennellement par le gouverneur. La séance d'ouverture à Symphony Hall fut rehaussée par des chants magnifiques, exécutés par un chœur d'hommes et un chœur de femmes, composés chacun de cent exécutants. Le jour de la clôture, il y eut grand dîner et grande réception dans un des principaux hôtels de la ville. Nous visitâmes, à Concord, la maison de Ralph Waldo Emerson ; à Harvard, la célèbre université ; à Plymouth, le port où abordèrent les Pères pèlerins ; à Fairhaven, une église, une bibliothèque, un collège, édifiés par la munificence d'un unitaire archimillionnaire, M. Rogers, munificence qui eût été plus admirable si son auteur, né très pauvre, n'avait gagné son immense fortune dans des syndicats et des spéculations quelque peu répréhensibles.

Je lus mon rapport sur « la crise catholique »

le 25 septembre. On en trouve le texte anglais dans les *Actes* du congrès (1), et mon texte original, qui vaut mieux, dans la seconde édition de ma *Crise du Clergé*. Je crois devoir le résumer ici.

Après avoir indiqué que la crise religieuse sévit chez tous les chrétiens, j'exposais la manière particulière dont la ressent l'Eglise romaine. En tenant compte des tendances capables de servir à la définition d'un groupement plus ou moins homogène, et où l'on comprend nécessairement des personnes dont les opinions diffèrent par plus d'une nuance, je divisais en trois grandes catégories les nombreux catholiques auxquels l'enseignement traditionnel ne suffit plus :

1° Les catholiques libéraux proprement dits, à la mode des Montalembert, des Lacordaire, des Dupanloup ; — ils croient à l'institution divine de l'Eglise romaine, mais ils désirent séparer la foi des traditions théocratiques du moyen âge ;

1. Voici le titre exact du volume : *Freedom and Fellowship in Religion, Proceedings and Papers of the Fourth International Congress of Religious Liberals held at Boston*, edited by Charles W. Wendte. International Council, Boston, Mass. in-8°, 651 pages. Ce volume contient 55 portraits, parmi lesquels est le mien, reproduit d'après une photographie prise le 14 mai 1907, aux ateliers d'Eugène Pirou, 5, boulevard Saint-Germain.

Sur la manière dont *La Croix* arrangea mon rapport, on peut voir mon *Histoire du Modernisme catholique*, p. 427-428.

2o Les théistes et les déistes, qui persistent à s'appeler catholiques, et qu'on peut appeler ainsi, à cause de leur attachement pour certaines traditions du passé;

3o Des athées, nés catholiques, et qui ne se séparent pas de l'Eglise, mais qui veulent transposer et moderniser ses dogmes pour donner au peuple une religion plus acceptable à la mentalité contemporaine.

Devant ces novateurs, je montrais une papauté intransigeante, selon le mot de Dœllinger : « Ce n'est pas toujours le même pape, c'est toujours la même papauté. »

Je terminais ainsi :

« Fils et héritiers des réformateurs du XVIe siècle, vous voyez commencer, dans cette Église romaine qui a condamné vos pères, une lutte religieuse plus savante et plus radicale que celle de Wiclef, de Jean Huss, de Luther et de Calvin.

« Grandes sont notre douleur et notre détresse, à nous sur qui s'écroule l'antique et vénérable sanctuaire où nous nous croyions en sûreté! Pour vous, qui avez toujours considéré que l'institution ecclésiastique de Rome n'est pas toute l'Église, et que son action n'est souvent qu'une tyrannique oppression, vous ne pouvez pas être surpris de nos ruines, de nos souffrances et des combats qui nous attendent. Vos pères et vous-mêmes vous avez connu les mêmes vicissitudes et, à la sueur de votre front et dans les larmes de votre cœur, vous vous êtes reconstruit des abris religieux où vous vivez en paix, pleins d'énergie pour le service de Dieu et de l'humanité! Dans nos angoisses présentes, votre expérience reste notre encouragement et notre espérance. »

Ma conclusion était optimiste jusqu'à un certain point, puisque je faisais aux protestants libéraux l'honneur de croire que leur histoire pourrait servir aux romanistes désabusés. J'étais encore une façon de théologien évolutionniste. Je pensais toujours qu'une évolution pouvait se faire naturellement entre la vieille religion du passé et celle des temps nouveaux. Néanmoins, je m'exprimais avec moins de confiance que dans la conclusion de ma *Crise du Clergé*, rédigée seulement neuf mois auparavant. Le néo-syllabus avait paru dans l'intervalle, et j'étais sous le coup de l'encyclique *Pascendi* dont je venais d'apprendre la publication. L'Eglise romaine ne me laissait plus aucune espérance.

Je lus mon rapport dans une église congrégationaliste qui s'appelle « la vieille église du Sud ». La séance s'ouvrit par des morceaux d'orgue et une allocution du pasteur de l'église, le révérend George A. Gordon. Deux autres rapporteurs prirent la parole avant moi, M. Bonet-Maury et M. Tony André, pasteur de l'Eglise réformée de Florence. De toute ma vie c'est la seule fois que j'aie parlé dans une église. A Mongazon, la plupart des professeurs ne prêchaient jamais. Au commencement de mon professorat, j'avais trop de besognes pour me lancer dans le ministère, et, à la fin, ma réputa-

tion de libéralisme était trop bien établie pour que des curés m'offrissent leur chaire. Je n'aurai donc, dans toute ma vie, prêché qu'une seule fois : ç'aura été pour nier la divinité de Jésus et proclamer la désagrégation de l'orthodoxie chrétienne. A-t-il jamais existé un prédicateur plus véridique et plus sincère ?

Pendant le congrès, j'assistai à des cultes de formes très modernes et j'entendis des sermons très laïques. Les expressions des prédicateurs ne me semblèrent pas exemptes d'équivoques : ils prenaient manifestement garde de ne pas dépasser certaines conventions. Quant au congrès lui-même, il me parut moins une assemblée et une fédération d'apôtres du libéralisme religieux que les états-généraux réguliers d'une secte, heureuse d'exhiber, à cette occasion, quelques étrangers présentés comme des vassaux et des satellites. De plus, il me sembla douteux que l'unitarisme fût entré dans une estimable évolution. Les vieux unitaires que j'entendis parler, comme le président Charles-William Eliot (1) et le pasteur Edward-Everett Hale (2), s'exprimèrent en penseurs aussi larges que religieux. Les orateurs de la génération suivante me parurent quelque peu pontifes. De tous ceux que

1. Né en 1834 ; il fut président de l'Université de Harvard de 1869 à 1909.
2. Il mourut en 1909, âgé de 88 ans.

j'entendis, celui qui me causa le plus de satisfaction fut Thomas Masaryk, le futur président de la République tchécoslovaque (1).

En général, les unitaires des Etats-Unis (je ne parle pas de ceux d'Angleterre) me parurent des bourgeois distingués, n'ayant qu'un nombre très limité d'enfants, fiers de leur fortune, de leur culture, philanthropes, mais dédaigneux du vulgaire qu'ils abandonnent à ses superstitions, quitte à se fâcher ensuite de ses aberrations. Ils se différencient, à mes yeux, des protestants français, en ce qu'ils sont plus dégagés des anciens formulaires, des vieux rites liturgiques. Ils sont moins inesthétiques dans l'architecture de leurs temples, moins froids dans leurs manières. On ne rencontre jamais chez eux cet air « huguenot » trop fréquent encore chez leurs coreligionnaires français.

Le culte unitaire, tel que je le vis dans quelques églises américaines, me parut la forme religieuse adaptée aux temps modernes, celle vers laquelle j'aspirais. Mais les unitaires étaient manifestement si peu portés au prosélytisme que je ne conçus pas un seul instant l'espoir qu'ils viendraient établir en France une église analogue à celles où j'éprouvais chez eux tant

1. Sur la religion de Masaryk on peut consulter la brochure de Blaha, *T.-G. Masaryk* (Editions Orbis, Prague, 1923), p. 113.

de satisfaction. D'autre part, je n'eus pas la tentation de solliciter un pastorat unitaire aux Etats-Unis. Je croyais toujours de mon devoir de travailler dans mon propre pays.

Je quittai Boston le 1er octobre sur le *Saxonia*, en compagnie de M. et Mme Jean Réville, qui avaient également assisté au congrès. M. Jean Réville, ancien pasteur, avait été nommé récemment professeur au Collège de France. Il alliait un esprit profondément religieux à un sincère libéralisme. Quoiqu'il eût publié beaucoup de livres, il n'en parlait jamais. Il se distinguait en cela de M. Bonet-Maury, qui trouvait toujours le moyen de réciter ses productions passées, présentes et futures.

De Liverpool, où nous débarquâmes le jeudi 10 octobre, je me rendis chez un de mes correspondants, le révérend Arthur Galton, curé d'Edenham, dans le comté de Lincoln.

Nos relations avaient commencé cette année-là même. Après avoir lu mes ouvrages, il m'avait envoyé les siens, — entre autres, une petite apologie qui raconte une partie de sa vie (1). En voici les lignes principales. Né dans l'Eglise anglicane et d'une famille de bourgeoisie (celle de l'anthropologiste Sir Francis), élevé dans une

1. *Rome and Romanizing: Some Experiences and a Warning*; 2e édition, 1900.

école publique, puis à l'Université de Cambridge, il fut poussé dans l'Eglise romaine par son juvénile penchant pour l'histoire romantique. Il abjura dans l'église des jésuites de Londres (Farm Street), au mois d'avril 1875, et entra dans la congrégation de l'Oratoire. Après avoir été ordonné prêtre, il fit à Rome un premier voyage, qui fut le commencement de ses désillusions. Elles devaient être totales. Vers 1885, il rentra dans l'Eglise établie.

C'était tout ce que je savais de lui, quand j'eus l'idée d'aller le voir. Il me paraissait si aimable et si renseigné que je désirais causer avec lui. Je trouvai un homme maigre, sec, alerte, de manières très distinguées, d'un esprit extrêmement cultivé. Deux phrases de son maître et ami, Walter Pater, lui servaient à résumer l'expérience de sa vie : « Le chemin de la perfection passe à travers une série de dégoûts », « La perfection de la culture n'est pas la rébellion, mais la paix » (1). Il vivait en paix dans son petit bénéfice, — tout comme beaucoup d'autres ecclésiastiques que j'ai con-

1. « The way to perfection is through a series of disgusts », « The perfection of culture is not rebellion, but peace ». Dans son livre *Acer in hostem*, Galton a consacré à Pater quelques pages qui laissent voir tout ce qu'il lui doit. Du mot de Pater, on peut rapprocher celui de Lanfrey : « La résignation est la défaite de l'âme ».

nus dans diverses Eglises, et d'une paix dont je n'ai pas voulu pour moi-même. Il est mort, en philosophe, le 20 février 1921. Je souhaite qu'on publie un recueil de ses lettres : il ferait honneur à sa mémoire et serait plein d'enseignements.

D'Edenham, je me rendis à Storrington voir un autre de mes correspondants, George Tyrrell, puis à Brighton, chez un ami qui me fit connaître un sociologue, M. Bodley, avec lequel j'eus un long entretien sur les choses ecclésiastiques de France. M. Bodley est un athée qui croit la religion nécessaire pour le peuple et qui honore le catholicisme d'une estime particulière. Il jugeait si essentielle l'union concordataire de la nation française et de l'Eglise romaine qu'il lui a fallu voir réalisée la Séparation pour en admettre la possibilité. Il a écrit un livre sur « la décadence de l'idéalisme en France ». Ses idées, jointes à une grande fortune, lui ont valu d'être élu correspondant de l'Institut.

Le 19 octobre, je repassai la Manche.

CHAPITRE XXII

LES DIRECTIONS DE PIE X

L'opposition politique. — Le serment antimoderniste. — La Terreur noire.

(1907-1909)

Après une absence qui avait à peine duré deux mois, je repris au *Siècle* la rubrique des « affaires religieuses ».

La besogne ne manquait pas, et elle présentait le plus grand intérêt. On était au plus fort de la croisade organisée par Pie X pour le triomphe de ses directions politiques et religieuses.

Les nouveaux évêques, nommés par le pape seul, étaient soigneusement choisis pour mettre en échec la loi de séparation et réprimer l'hérésie moderniste. Nombre d'évêques concordataires se rallièrent à eux, les uns par piété, les autres pour devenir archevêques. « Les journalistes soi-disant conservateurs et catholiques », comme disait Mgr Mignot (1), exploitaient « les moindres paroles du pape en faveur de leur

1. Lettre au P. Hyacinthe, 3 novembre 1907.

ligne de conduite politique ». On entendait un grand tapage.

A la fin de 1907, des ambitieux, comme le coadjuteur de Cambrai (Mgr Delamaire), et des fanatiques, comme le chanoine Coubé, prêchaient la guerre civile. Je dénonçai dans *Le Siècle*, sous le pseudonyme de Paul Chèze, un discours séditieux du coadjuteur. Il nia le propos et me menaça de procès. Je maintins mes dires et il ne me poursuivit pas (1). S'il m'avait appelé devant un tribunal, mes informateurs, — Mgr Lacroix et le P. Vincent Maumus, — l'auraient confondu. Ce coadjuteur d'ailleurs n'était point un méchant homme. Il avait même, sous Léon XIII, été libéral; mais il espérait un chapeau, — ce chapeau rouge qui, depuis des siècles, a causé tant de trahisons envers la patrie.

Si les directions politiques du pape ne purent, grâce à la sagesse du gouvernement, troubler gravement la France, ses directions religieuses triomphèrent du moins facilement, et, d'ailleurs, pouvait-il en être autrement dans l'état de centralisation de l'Eglise catholique? Pour éteindre les nouveautés intellectuelles, Pie X fit instituer, dans chaque diocèse, un « Conseil de vigilance », et il imposa aux prêtres en fonctions un « ser-

1. Sur cette affaire, Cf. mes *Évêques et diocèses*, 2ᵉ série, p. 67-68.

ment antimoderniste ». A part quatre douzaines de récalcitrants, — quatre douzaines dans le monde entier, — tous prêtèrent ce serment (1). Résister eût été se vouer à la destitution, à la famine, au lent martyre que le monde ignore ou dédaigne. Les modernistes jurèrent donc. Ce fut là une grande et double comédie : comédie de leur part (ils récitaient une formule à laquelle ils ne croyaient pas); comédie de la part des évêques, qui savaient fort bien que ceux dont ils recevaient le serment ne prononçaient qu'une vaine formule. La comédie fut si évidente, en certains cas, que des fanatiques résolurent d'y mettre fin et dénoncèrent les hérétiques. Comme des destitutions pouvaient rendre de bonnes places libres, des ambitieux se joignirent aux fanatiques. La chasse aux hérétiques devint aussi fructueuse que pieuse. Un transfuge du libéralisme, Mgr Umberto Benigni, l'organisa dans une sorte de société secrète, qui fonctionna au moins jusqu'en 1914 et fit sentir son activité par toute l'Europe (2). Ce fut l'extension triomphante de ces « Aa » qui, depuis le séminaire, organisent les délations.

Il s'ensuivit dans l'enseignement du clergé une

1. Cf. mon *Histoire du Modernisme.*
2. Sur l'histoire de cette société, cf. une petite revue mensuelle publiée à Paris, *Le Mouvement des faits et des idées*, année 1923.

immense réaction. Je me bornerai à y noter ce qui concerne deux questions qui m'ont particulièrement intéressé, parce que j'y avais été mêlé : celles de l'apostolicité et de la Bible.

Dans un compte rendu qu'il publia, en 1903, sur mon livre *La controverse de l'Apostolicité*, un historien catholique, Paul Allard, disait : « Si M. Houtin a trop bruyamment et parfois trop brutalement enfoncé une porte ouverte, au moins sera-t-il désormais impossible de la refermer derrière lui. » Au fond, c'était, à la manière orthodoxe, c'est-à-dire avec quelque dénigrement, reconnaître mon livre comme définitif. Mais le digne Paul Allard s'illusionnait. Les répliques que lancèrent immédiatement contre moi les chanoines Blondel (de Sens) et Marbot (d'Aix) montrèrent que les partisans des traditions ne se tenaient pas pour battus, et l'enseignement des séminaires continua tout comme devant jusqu'à la fin de 1907. Le 18 septembre de cette année-là, en remettant la barrette au cardinal Andrieu, évêque de Marseille, Pie X déclara que « Marseille est le port, où, après le divin sacrifice du Calvaire, aborda non seulement le disciple, mais l'ami du divin Rédempteur ». Ces paroles furent le signal d'une aggravation de l'enseignement légendaire. Les pieux laïques firent naturellement écho. Dans une réception solennelle à l'archevêché de Paris, au commencement de jan-

vier 1908, le colonel Keller disait au cardinal Richard :

« Nous ne renions aucune des glorieuses traditions de notre histoire. Nous croyons avec Pie X que Lazare, l'ami de Jésus, est venu apporter la foi à Marseille qu'en baptisant Clovis, saint Rémy a fondé la France chrétienne; que saint Michel a parlé à Jeanne d'Arc et l'a envoyée délivrer la France du joug des Anglais; enfin que la Sainte Vierge est apparue à Lourdes et qu'elle y a fait de nombreux miracles. »

La réaction alla *crescendo*, tant et si bien que, le 17 octobre 1913, une circulaire de la Sacrée Consistoriale prohiba officiellement dans les séminaires les œuvres de consultation et d'érudition non conformes aux critères théologiques, ce qui ne signifiait pas les œuvres de Renan, mais des livres d'une piété éclairée, spécialement celui du Père Delehaye sur *Les Légendes hagiographiques*. Naturellement encore, les politiques qui voulaient faire leur cour au pape se distinguèrent dans cette réaction anticritique. L'un des manifestants les plus prononcés fut un prélat républicain, l'archevêque de Rouen, Mgr Fuzet, dont son ami Mgr Lacroix m'a dit plusieurs fois qu'il ne savait pas s'il croyait en Dieu, et m'a conté quelques bonnes histoires que j'écrirai peut-être, si j'en ai le loisir. Mgr Fuzet envoya au pape une lettre impudente qu'il avait écrite en faveur de l'apostolicité des évêchés de Pro-

vence. Le cardinal secrétaire d'Etat répondit au prélat (le 22 avril 1912) en lui signalant les effets contagieux du poison plus ou moins subtil du modernisme et le venin plus ou moins déguisé de l'hypercritique; il invita les esprits courageux, animés de l'esprit de Dieu, à unir leurs efforts contre les assertions d'une science téméraire et à élever le cri d'alarme contre la fausse sagesse du siècle (1).

Ce qui se passa sur le terrain biblique fut aussi édifiant, mais de plus graves conséquences.

En 1905, M. Fulcran Vigouroux avait inventé de faire rendre à la Commission biblique pontificale des oracles qui tranchaient certains problèmes de l'exégèse catholique. A partir de 1907, la machine fonctionna plus fréquemment. Elle promulgua des solutions dont elle ne pouvait pas être sûre, et même, si j'en ai été correctement informé par l'archevêque d'Albi, qu'elle savait n'être pas vraies. On voulait « serrer les freins », « endiguer la critique ». Ces solutions furent imposées dans l'enseignement des séminaires. Les étudiants intelligents voyaient bien qu'elles n'avaient pas de fondements solides. Ils regimbaient. On leur répondait en classe que tel était l'enseignement de l'Eglise, que c'était à prendre ou à laisser. Mais, pour les

1. Voir *Les Questions actuelles*, t. 112, p. 606.

empêcher de quitter le séminaire, on leur laissait entendre en confession que ces questions n'avaient pas tant d'importance; que les décisions de la Commission n'avaient qu'une valeur pratique; que c'étaient simplement des mesures disciplinaires, signifiant qu'on devait les garder dans l'enseignement et la prédication, parce que l'autorité croyait encore n'avoir pas de raison suffisante pour les abandonner (1).

A partir de cette époque également, les directeurs des séminaires considérèrent comme particulièrement dangereuses et traitèrent en conséquence la théologie positive, l'histoire et la philosophie. Ils orientèrent les jeunes gens de tempérament contemplatif vers la mystique (« Dieu sensible au cœur ») et les jeunes gens actifs vers les « œuvres », c'est-à-dire la direction des patronages et des sociétés de gymnastique. De 1875 à 1907, c'est-à-dire de la fondation des Universités catholiques à l'encyclique *Pascendi*, s'étaient formés dans ces Universités des prêtres animés d'une vive curiosité intellectuelle, désireux de réconcilier l'Eglise et le siècle. Avec l'Encyclique *Pascendi*, l'éteignoir, un instant soulevé et écarté, retomba lourdement sur le clergé.

1. Sur l'autorité des décisions de la Commission biblique pontificale, voyez le Motu proprio *Praestantia Scripturæ*, du 18 novembre 1907. Peut-être ce document pontifical a-t-il mis fin aux procédés que je raconte ici.

Telles sont les causes qui ont amené le profond fléchissement que constatent les statistiques, à partir de cette époque, dans son recrutement. Se retirent les jeunes gens passionnés de vérité; restent les rêveurs et les agités que la vérité n'intéresse pas, — et les malheureux pour qui le sacerdoce est la carte forcée.

Dans l'espèce de « terreur noire » qui résulta du régime intellectuel imposé par Pie X, les catholiques qui publiaient des revues ou des journaux teintés de libéralisme durent les supprimer. Comme ces feuilles disparaissaient les unes après les autres, Mgr Lacroix et Mgr Mignot auraient voulu, au commencement de 1908, que j'en créasse une, incognito, qui aurait continué à paraître malgré toutes les condamnations. Le principal bailleur de fonds fit à l'éditeur des conditions morales et matérielles telles que celui-ci crut devoir les refuser. Je me contentai donc de suivre les événements au jour le jour dans *Le Siècle*.

L'administration de ce journal, que la lutte pour les idées n'enrichissait point, dut, au mois de novembre 1908, être confiée à un nouveau directeur, très entendu en matière de presse, M. Henry Bérenger, maintenant sénateur de la Guadeloupe. Il congédia, pour motif d'économies, plusieurs rédacteurs. Au mois de juillet 1909, je fus compris parmi les licenciés. Lors-

qu'il me l'annonça, M. Bérenger me dit en souriant : « La question religieuse est finie en France. »

— « La question catholique, répondis-je, non la question religieuse. »

Lequel avait raison?

Je ne raconterai point les états d'âme par lesquels je passai à cette époque. Qu'il me suffise d'en marquer les points extrêmes. En 1904, j'étais plein d'espérances pour la réforme religieuse. Dans tous les pays du monde, je croyais voir de grands ecclésiastiques décidés à lutter pour la sincérité, pour l'accord de la foi et des sciences. Dans tous les pays du monde, je croyais voir chez tous les fidèles une immense aspiration vers plus de lumière et plus de liberté. En 1909, tous ces grands ecclésiastiques avaient disparu de mon horizon, et les tactiques du Vatican se déroulaient dans le monde entier devant la plus profonde indifférence du public. Seules, ses incartades politiques éveillaient parfois l'attention des Français. Je pouvais méditer les réflexions qu'exprimait, en ce temps-là même, Tyrrell au P. Hyacinthe :

« J'ai lentement appris, par expérience, que le courage est la plus rare de toutes les vertus et qu'il a des contrefaçons presque innombrables... Pris en masse, les Modernistes sont lâches; mais, pris en masse, tous les hommes le sont... Je crains que le courage des individus

isolés ne soit pas très efficace, dans l'histoire, à moins qu'il ne soit soutenu par une large sympathie publique... »

Je me réfugiai dans l'histoire, d'autant plus complètement que j'avais entrepris deux biographies, l'une de mon ami l'abbé de Meissas, mort en 1906, l'autre du Père Hyacinthe Loyson, et que celle-ci me lançait, précisément à ce moment, dans une vive controverse, à laquelle il me faut nécessairement consacrer quelques pages.

CHAPITRE XXIII

UNE POLÉMIQUE AVEC DES CATHOLIQUES LIBÉRAUX

Autour de Charles Perraud. Les Oratoriens. Mgr Baudrillart
(1909)

Dans mon livre *Autour d'un Prêtre marié*, imprimé en 1910, et dans le troisième volume de la Vie du *Père Hyacinthe*, imprimé en 1923, j'ai raconté comment je fus amené à publier, en octobre 1908, une notice sur un ami du Père Hyacinthe, l'abbé Charles Perraud, frère cadet du cardinal évêque d'Autun et académicien. J'ai déclaré aussi en quels sentiments je tiens cet infortuné Charles. Je me bornerai à répéter ici qu'il fut un prêtre noble, généreux, plein de dévouement, plein de foi, et qui ne cessa jamais de croire à la mission divine de l'Eglise. Comme beaucoup de bons prêtres, il souffrit grandement: les discussions théologiques ne l'intéressaient pas, et la loi du célibat ecclésiastique lui devint un fardeau insupportable. Il s'arrangea pour vivre sans scandale avec une amie de

jeunesse, libre de sa personne parce qu'elle était veuve et sans enfants.

Ceux qui ont connu Charles Perraud dans l'intimité ne se sont jamais illusionnés sur ce que fut pour lui sa « gouvernante ». Les vieux et les principaux Pères de l'Oratoire, auquel il avait été agrégé durant sa jeunesse sacerdotale, le savaient. Quand mon livre fut sur le point de paraître, deux de leurs Pères, des plus distingués, le Père Lecanuet et le Père Laberthonnière, voulurent obtenir du Père Hyacinthe que mon livre ne vit pas le jour; ils ne nièrent pas ma véracité, pas plus que deux évêques, Mgr Villard et Mgr Gauthey, qui essayèrent également, par des moyens divers, d'empêcher le livre de paraître. Quand *La Croix* voulut flétrir ma publication, elle en reconnut aussi la vérité, — honnêtement mais peu poliment, — en ces termes : « Tous les journaux s'occupent de révélations faites par un prêtre apostat sur des erreurs et des faiblesses qui furent une tache bien triste dans la vie du frère du cardinal Perraud. »

Quelques mois plus tard, c'est-à-dire exactement au mois de mai 1909, les Oratoriens mirent en vente une brochure qui prétendait réfuter mon récit et représentait le Père Hyacinthe comme un faussaire et moi comme un calomniateur.

La brochure, dignement honorée d'une préface de l'évêque de Nice, Mgr Henri Chapon, fut principalement présentée et soutenue devant le public, dans *L'Univers* et dans le *Bulletin de la Semaine*, par Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. Le vieil organe du catholicisme intransigeant et le nouvel organe des catholiques libéraux étaient à l'unisson.

Je ne parlerai pas ici de Mgr Chapon, ce serait trop long. En attendant mieux, on peut toujours consulter mon *Autour*.

Le bon Père Hyacinthe, douloureusement surpris de voir Mgr Baudrillart soutenir une aussi mauvaise cause, eut la candeur de lui adresser une lettre privée. Le prélat lui répondit, par retour du courrier, le 29 mai, en reconnaissant implicitement la véracité de mon récit (1), mais il n'en continua pas moins de soutenir publiquement le contraire.

Dans son argumentation, le digne prélat me malmena quelque peu. Je crus devoir user de mon droit de réponse. Nous engageâmes une polémique. J'eus le plaisir de forcer mon adversaire à des concessions successives : il n'y avait pas d'amour; — il y avait un peu de neurasthénie; — la femme était « l'ancienne domestique de sa mère »; il ne pouvait l'aimer en tant que

1. Lettre imprimée dans *Le P. Hyacinthe*, t. III, p. 160.

femme ; — admettons qu'il l'aimait ; — oui, ils cohabitaient ; — il y eut quelque chose ; — mais vous ne prouverez jamais et je vous mets au défi de prouver qu'ils ont touché au fruit défendu ! — Dans ce dernier retranchement, le recteur était inexpugnable.

Il essaya, dès le commencement, d'user d'argument extrinsèques. « S'il me plaisait à moi, écrivait-il (1), de déclarer aujourd'hui que M. Houtin a des relations coupables avec une personne à son service, comment M. Houtin s'y prendrait-il pour démontrer le contraire ? » — « Si Monseigneur, répliquai-je, faisait la déclaration dont il parle, il confirmerait tout simplement la réputation de témérité qu'il veut s'acquérir par cette polémique invraisemblable. Il me serait très facile de démontrer que je n'ai jamais eu et que je n'ai personne à mon service, pas la moindre bonne, ni vieille, ni jeune, pas même une femme de ménage. »

Mgr Baudrillart riposta (2) :

« M. Houtin, paraît-il, demeure avec sa mère... Beaucoup d'autres prêtres que lui se font servir par leur mère (3) ou par leur sœur. Il a assez d'esprit pour com-

1. *Univers*, 4 juin 1909. Cf. *Autour*, p. 187.
2. *Univers*, 2 juillet 1909 ; Cf. *Autour*, p. 196-198.
3. Quoi que dise Mgr Baudrillart, sa délicate formule ne s'appliquait pas à mon cas. J'aidai toujours mes parents à tenir notre modeste intérieur. Ils ne me servirent jamais. Ce ne fut

prendre que la supposition que j'ai faite n'avait d'autre but que de lui rappeler qu'il y a des accusations très faciles à lancer et dont il est très difficile de démontrer le mal fondé, suivant un mot célèbre que M. Houtin connaît aussi bien que moi. « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? »

Oui, Monsieur, nous devions protester, parce que nous avons connu, nous, *personnellement*, les hommes dont vous parlez, et que vous ne les connaissez, vous, qu'à travers des documents obscurs et incomplets, auxquels, comme à tous les documents, on peut faire dire bien des choses. Nous les avons connus, et nous les savons incapables de certains actes et de certaines comédies que vous leur imputez maintenant, parce que vous êtes acculé à abandonner votre première position, celle de prêtre pieux, loyal... et marié. »

Je répliquai (1) :

« ... Ce n'est pas d'une limpidité normalienne. Mais enfin, grammaticalement, cela ne peut avoir qu'un sens, et, comme je suis absolument obligé de croire que l'éminent recteur sait sa grammaire, me voilà donc, malgré la dose suffisante d'esprit qu'il veut bien m'attribuer, forcé de reconnaître que je suis proclamé « marié », monogame, je l'espère, et sans « relations coupables avec une personne à mon service ». Vraiment, Monseigneur, pour achever de me confondre, allez-vous publier une brochure intitulée : *Un prêtre marié, Albert Houtin ?* Cela m'intéresserait beaucoup. Cela m'intéresserait même tellement que je vous prie de ne pas tarder à m'expliquer l'habileté de cette phrase. »

qu'en 1914, et à cause de la maladie de mon père, que nous prîmes une femme de ménage.

1. *Univers*, 14 juillet 1909. Cf. *Autour*, p. 201.

Obligé, cette fois, de s'expliquer catégoriquement, Mgr Baudrillart le fit en ces termes : (1)

« M. Houtin abuse très spirituellement, je le veux bien, d'une faute d'impression ; *L'Univers* a imprimé *de* là où il y avait *du* ; j'avais écrit que M. Houtin parlant de Charles Perraud avait été acculé à abandonner la première position qu'il avait adoptée : celle *du* prêtre, mettez *thèse* au lieu de *position*, ce sera plus clair, je l'accorde. »

Je ne fus pas surpris de l'incartade de l'éminent prélat. Elle est dans la tradition orthodoxe, et un témoin oculaire m'avait raconté, quelque temps auparavant, que, dînant au presbytère de Saint-Sulpice, il s'était permis sur mon compte les mêmes sous-entendus.

Le prélat qui se permettait de telles polémiques avait pénétré dans mon intérieur. Un soir du mois de novembre 1906, il était venu prendre chez moi les lettres écrites au Père Hyacinthe par Mgr d'Hulst dont il rédigeait la vie. Il avait vu ma chère maman nous apporter une lampe pour que nous pussions relire ensemble nos documents. Il aurait donc dû se dispenser de parler « d'une personne » à mon service.

Un des documents du Père Hyacinthe ayant trait à la question biblique, le Père Baudrillart m'avait parlé à ce sujet. Il en était angoissé; il m'avait demandé mon opinion « de prêtre à

1. *Univers*, 14 juillet. Cf. *Autour*, p. 207.

prêtre », sur « l'attitude si grave » prise par l'Eglise en cette matière. Je ne lui avais pas caché ma façon de penser, d'ailleurs imprimée. Dans notre polémique, il répéta d'un ton entendu et malveillant qu'il connaissait bien mes idées. Elles n'avaient rien de secret. Je m'abstins de lui rappeler combien il s'était alors montré troublé.

Toute cette polémique fut pour moi du plus grand intérêt. J'étais curieux de voir les Oratoriens sur le terrain pratique de l'histoire. Les œuvres des Lescœur (1), des Largent (2), des Nouvelle (3), des Alfred Baudrillart (4) m'avaient toujours semblé des « avocasseries ». J'éprouvai quelque satisfaction à connaître personnellement leurs auteurs et à reconnaître leurs procédés. Ces procédés étaient conformes aux principes de l'apologétique catholique, si parfaitement résumés par l'archevêque Darboy dans cette for-

1. Le Père Lescœur a publié une vingtaine de volumes qui ne sont guère que des avocasseries en faveur du « surnaturel », et contre « l'esprit révolutionnaire », « la mentalité laïque », « l'Etat, maître de pension et père de famille », « l'Etat, mère de famille », etc...

2. Auteur d'un médiocre livre sur *saint Jérôme*.

3. Auteur d'un mauvais plaidoyer intitulé *L'authenticité du quatrième évangile et la thèse de M. Loisy*.

4. Voir surtout son pauvre livre *l'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme*. Depuis, Mgr B. s'est constitué l'avocat de la conversion de Littré, l'avocat de la décision du Pie X dans l'affaire de la Séparation. Est-il nécessaire de rappeler que Mgr Baudrillart a remporté deux fois le grand prix Gobert ?

mule : « On ne vous demande pas d'avoir raison, mais de paraître avoir raison », et par l'archevêque Meignan, dans cette autre parole : « Nous sommes les avocats de la tradition. »

Quand mes adversaires eurent été battus, ils prirent leur revanche, en répétant ce que la plupart des orthodoxes soutiennent de tous ceux qui les gênent (1) : à savoir que j'avais été « payé » pour écrire (2).

Un ecclésiastique éminent, lié avec les gens du *Bulletin de la Semaine*, m'écrivait, dès le 18 août 1909, lorsque j'avais déjà manifestement écrasé mes contradicteurs :

« Il est évident que toute cette campagne a été menée en dépit du bons sens et qu'il y a quelque chose d'odieux à voir l'histoire démentie par ceux qui la savent vraie. Somme toute, ce sera une leçon de franchise, mais chèrement achetée. Mais, pourquoi, avec votre documentation impeccable, ne faites-vous pas, par le menu, le procès des Assomptionnistes ? Il me semble que leur histoire, depuis le commencement du *Pèlerin*, dite simplement avec une ironie discrète, leur porterait un coup terrible », etc., etc...

1. On lit, par exemple, dans le *New York Freeman Journal*, du 10 octobre 1903: «The French correspondant of an Irish paper says that a letter has been published in which the apostate Renan is stated to have told an old college friend that he attacked religion because it paid to do so. Doubtless it is for the same reason that the apostate Combes is engaged in the same evil work. »

2. «... Ceux qui font courir le bruit sottement calomnieux que M. Houtin a été payé par un certain comité afin de *démolir* la réputation de Charles Perraud », lettre de Mgr Mignot au P. Hyacinthe, 5 fév. 1910.

Ce conseil continuait ceux qu'on me donnait depuis cinq ans de tourner mon activité contre les juifs, les protestants et les francs-maçons (1). Je ne fus pas, une seule seconde, tenté de le suivre. En quoi, dans ma triste expérience et envers ma chétive personne, les Assomptionnistes se sont-ils révélés pires que les Oratoriens? En quoi les catholiques intransigeants ou fanatiques se sont-ils montrés pires que les catholiques libéraux ou éclairés?

N'avais-je pas vu chez les uns et chez les autres le même esprit de corps, les mêmes procédés? Et peut-il en être autrement? Comme toutes les autres passions, la passion religieuse n'aveugle-t-elle pas? Ce « qui est avant tout et par-dessus tout une école de sincérité et d'humilité », c'est la science.

« La science nous enseigne, en effet, à soumettre notre raison à la vérité et à connaître et à juger les choses comme elles sont ; c'est-à-dire comme elles veulent être et non comme nous voulons qu'elles soient... La science est l'école la plus recueillie de résignation et d'humilité, puisqu'elle nous enseigne à nous incliner devant le fait en apparence le plus infime (2). »

« Celui-là seul est assuré de ne jamais mentir aux hommes qui, dans le silence de la méditation scientifique, a senti l'impossibilité de se mentir à lui-même (3). »

1. Cf. ci-dessus, ch. XIII, p. 265.
2. Miguel Unamuno, *le Sentiment tragique de la vie* (1917) p. 240.
3. Léon Brunschvicg, *Nature et liberté*, p. 121.

CHAPITRE XXIV

MON TROISIEME INVENTAIRE

Le modernisme, la réforme religieuse, le remplacement des mythes. — *Sacerdos in aeternum*.

(1910-1912)

Le 23 septembre 1910, un de mes correspondants anglais, le Révérend Alfred Fawkes, m'écrivait qu'il entreprenait une Histoire du modernisme, et me demandait de mettre à contribution ma mémoire et mes papiers. Désireux de lui rendre service, je classai mes documents, je tâchai d'en établir la liaison, tant et si bien que, sans le vouloir et sans m'en apercevoir (1), j'écrivis moi-même un livre analogue à ce qu'il projetait. J'en commençai l'impression au mois de janvier 1912, et il fut mis en vente au mois de novembre de la même année. Quant à M. Fawkes, il jugea que, après mon récit, il ne lui restait plus rien à dire (2).

1. Je l'ai dit dans mon *Histoire du Modernisme*, p. v.

2. Il m'écrivait le 29 novembre 1913 : « It was Bodley who wanted me to write a history of the movement : but I felt that I had not the necessary knowledge ; and, when your excellent history came out, I was able to say with truth that the work had

Dans le même temps, j'achevai la biographie du Père Hyacinthe Loyson.

L'étude de la réforme catholique qu'il a tentée, l'étude des réformes esquissées par les modernistes, me donnèrent une ample matière à réflexions sur la situation des différentes religions vis-à-vis de la société moderne, sur le droit et le devoir que ceux qui sont agrégés à leurs clergés peuvent avoir d'y rester ou d'en sortir, et enfin sur ce qu'un homme religieux peut essayer dans la crise où tombent actuellement, en perdant leurs croyances traditionnelles, tous les peuples civilisés. Je fus ainsi amené à commencer un nouvel « inventaire de mes convictions », selon l'expression dont je m'étais servi en écrivant à mon évêque douze ans auparavant (1).

Depuis cette lettre, mémorable dans ma petite histoire, je n'avais cessé d'examiner méticuleusement le fondement et l'état de mes croyances. En 1904, je m'étais trouvé « théiste chrétien » ou « théiste catholicisant » (2). Dans les années suivantes, l'intransigeance de la papauté m'avait

been done ». Au lieu du livre qu'il avait projeté et annoncé, M. Fawkes publia un recueil des principaux articles qu'il avait imprimés dans diverses revues, de 1902 à 1912, et lui donna le titre de *Studies in Modernism* (Londres, novembre 1913).

1. Cf. ci-dessus, p. 223.

2. Cf. ci-dessus, chap. XV, p. 320.

convaincu que la religion de l'avenir ne sortirait pas du catholicisme par une évolution naturelle (1), mais par mutation brusque, par rupture, par cassure. Je m'étais ainsi peu à peu détaché du catholicisme. Si, en 1907 et depuis, un gros lot me fût échu, je l'aurais employé en prêchant le théisme, en fondant une chapelle théiste, en essayant d'importer dans mon pays certaines formes religieuses que j'avais vues en Amérique, dans quelques Eglises unitaires les plus affranchies des survivances chrétiennes.

Mes derniers travaux m'amenèrent à penser que c'est un tort de vouloir moderniser le christianisme. Pas plus que toutes les autres religions positives, il n'est de révélation divine; comme elles toutes, il repose en grande partie sur des fraudes. Vouloir lui créer de nouvelles bases ou de nouveaux titres est une entreprise aussi vaine que chimérique.

Parfois, en remuant mes fiches sur les fraudes commises dans l'histoire des églises chrétiennes et en pensant à l'insincérité (digne de leurs

1. Sur ce point, mes conclusions rejoignaient celle de Marcel Hébert. Il m'écrivait, le 23 mars 1906, à propos de la *Lettre à un professeur d'anthropologie*, publiée par Tyrrell : « Que les formes religieuses futures sortent de l'Eglise catholique évoluée, c'est une jolie thèse, que j'ai soutenue jadis. Mais ce n'est qu'une thèse... et une bien peu probable hypothèse. » A la fin de sa vie, Tyrrell ne croyait même pas ce que croyait Hébert, que dans l'avenir il y aura encore une religion.

prédécesseurs) que j'avais constatée chez nombre de leurs représentants avec lesquels j'avais été en rapports, je me demandais si la religion est autre chose qu'une mystification, tantôt consciente, tantôt inconsciente, — *a humbug*, comme disent les Anglais (1) — ou bien l'exploitation d'une survivance, bientôt aussi surannée que la magie.

Et quand je revoyais les interprétations auxquelles les modernistes s'étaient livrés pour remplacer des mythes usés et réinterpréter leurs formules, je me demandais si Frazer n'a pas raison d'écrire : « L'histoire de la religion est un long effort pour réconcilier un ancien usage avec une raison nouvelle, pour trouver une théorie raisonnable expliquant une pratique absurde (2). » Et je me rappelais la parole prononcée par un pasteur sceptique quelque temps auparavant : « De toutes les exploitations, la plus facile et la plus honorable est celle du sentiment religieux. » Et quand je revoyais mon évolution, —

1. « Nos voisins appellent *humbug* les diverses formes du mensonge inconscient, et notamment l'état d'esprit d'un homme qui prend au sérieux et au solennel ce qui ne l'est pas ; le mot se dit aussi des attitudes et des phrases par où se manifeste cet état d'esprit. Aussi bien que M. Prudhomme, un homme de génie peut être, à certains moments, un *humbug*... » Brémond, *Hist. litt. du sent. relig.* t. III, p. 242.

2. *The Golden Bough. Spirits of the Corn and of the Wild*, t. II (1912), p. 477.

comment mes contradicteurs m'avaient poussé, pied à pied, de la légende de saint René à considérer les dogmes essentiels du catholicisme, puis les bases du christianisme, — je disais avec Pascal : « Les malheureux, qui m'ont obligé de parler du fond de la religion ! »

De telles idées me forçaient à rompre totalement avec toutes les organisations ecclésiastiques.

Je portais encore la soutane. Malgré l'irrégularité de ma situation, ni mon évêque, ni l'archevêque de Paris ne m'avaient exprimé l'ordre ou le désir que je la quittasse. Je l'avais gardée comme le vieil uniforme de l'idéalisme. J'aurais cru commettre une faute en la laissant, quand sévissait une crise de matérialisme et quand j'espérais une rénovation ou une transformation religieuse. Elle me semblait devoir être un signe de transition et pour ainsi dire d'autorité pour une future activité spirituelle (1). Après tout,

1. J'esquissai ces sentiments dans ma *Crise du Clergé* (article du *Siècle*, 23 janvier 1905), chapitre « Ceux qui restent », p. 69 : « Notons, enfin, pour être complet, ceux qui sont encore dans l'Eglise actuellement, tout en ayant la ferme volonté d'en sortir un jour, au moment opportun, quand sera calmée la crise religieuse que traverse la France... Tels, certains prêtres, malgré les inconvénients multiples de leur fausse situation... Ils gardent seulement leur habit pour montrer que le but de leur vie n'est pas dans ce monde et qu'ils restent fidèles à l'idéal. » Tous ceux qui me connaissaient devinèrent que je parlais spécialement de moi dans ce passage.

Dans *L'Univers* du 4 juin 1909, Mgr Baudrillart se demanda

cette soutane ne coûtait pas un sou à l'Eglise et elle ne pouvait causer d'illusion à personne. Les journaux dogmatiques ne manquaient guère l'occasion de me traiter d'apostat ou d'interdit (1) : leur clientèle était donc en garde contre moi et mes écrits. Ceux des catholiques libéraux pour lesquels la question pouvait présenter de l'intérêt, ceux-là savaient que je n'avais pas rétracté mes livres mis à l'index et que je ne les désavouerais jamais. Mes conclusions ne me permettant plus de conserver l'habit ecclésiastique, je le déposai le 24 avril 1912.

Comme il y avait neuf ans que mon évêque se désintéressait de mon sort, je crus inutile de l'avertir de ce changement de costume. Je crus également inutile d'en informer le public et de lui déclarer mon bilan. Ma personnalité n'avait pas une telle importance qu'une pareille révélation fût urgente. Il me sembla cependant convenable d'indiquer discrètement le résultat de mon évolution dans l'avant-propos de mon *Histoire du Modernisme*, qui devait paraître six mois plus tard. Je le fis en ces termes :

pourquoi je m'obstinais « à porter l'habit de prêtre catholique ». Je lui répondis : « Question indiscrète. Elle ne regarde que N. S. P. le Pape et mon évêque. Mgr le Recteur trouve sans doute qu'ils manquent de vigilance à mon endroit. »

1. Cf. ci-dessus, chap. XXIII, p. 421, citation de *La Croix* et ch. XIV, p. 302, citation de M. Maignen.

«... Vers 1900, comme je l'ai déjà raconté, « j'avais transposé ma foi, par des retouches successives et continues (1) ». Au mois de décembre 1903, l'autorité ecclésiastique, en mettant à l'index deux de mes écrits (2), montra qu'elle n'agréait point ces adaptations. Je ne m'y obstinai pas. A quoi bon? Mes études me conduisaient, — lentement, il est vrai, — à la certitude qu'il n'existe pas et qu'il n'y a jamais eu de religion spécialement révélée. »

Je rentrai ainsi dans le rang, c'est-à-dire dans la vie ordinaire.

Par là même, pour l'Eglise catholique, je devins et je resterai un « apostat », comme dit *La Croix* (3), un « rénégat du catholicisme et du sacerdoce », comme dit M. Fernand Mourret, de Saint-Sulpice (4).

1. *Mes Difficultés avec mon Evêque* (1903), p. 19.
2. Voir ci-dessus, chapitre XIV, p. 307.
3. Voir ci-dessus, ch. XXIII, p 421.
4. *Revue apologétique*, 15 octobre 1922, p. 83. M. Mourret, qui me traite si peu poliment, s'est beaucoup servi de mon *Histoire du modernisme*, sans toujours la citer.

Un collaborateur d'une grande entreprise de librairie m'écrivait récemment (le 13 avril 1925) qu'un de mes livres lui serait « d'un grand secours » pour un travail qui venait de lui être demandé, et il ajoutait : « Défense de vous nommer ; on a peur de vous ». Depuis plus de vingt ans, je suis accoutumé à me voir piller par de bonnes gens qui ne me citent jamais, à moins que ce ne soit en m'injuriant. Comme j'ai toujours travaillé pour être utile et non point pour être loué, je me tiens pour satisfait. Je serais heureux que l'on parvînt, à l'aide de mes pauvres œuvres, à réintroduire un peu de bon sens dans une Eglise que j'ai beaucoup aimée. — Mais je crains, — pour parler la langue de Duchesne, — que « les abbés qui cherchent à faire passer la critique entre les barreaux de la cage » ne perdent leur temps, comme je l'ai perdu moi-même.

Et, pour beaucoup de mes compatriotes, — cent vingt-quatre ans après la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, — je n'étais pas autre chose.

Un homme sensible, fidèle aux principes de la Révolution, — et qui s'inquiétait de mon avenir, — essaya d'y intéresser un très haut personnage de l'Université, libre-penseur officiel. Celui-ci lui répondit : « Le clergé est une élite ; ceux qui le quittent sont des déserteurs. »

Et un illustre impie, — un de ceux qui veulent croire que « la réforme catholique » se fera de l'intérieur de l'Eglise, — me voyant en costume laïque, me dit sévèrement, comme s'il admettait les théories de l'Eglise sur ses sacrements : « *Tu es sacerdos in æternum* ».

Avait-il tort ?

« Qui a prononcé une fois, avec intelligence, le mot « Renoncement à soi-même », « Guide invisible », « Puissance du mal », etc... celui-là est engagé pour toujours au service du surhumain (1) ».

Avait-il raison ?

« Il n'est pas nécessaire d'être croyant, comme l'affirment insolemment les nouveaux fanatiques de tout dogmatisme, mais il est ordonné d'être sincère ; c'est la grande condition de l'être moral. Les doutes de l'hon-

1. R.-W. Emerson, *Autobiographie d'après son Journal intime* (Paris, Colin, 1914), I, p. 174.

nête homme contiennent plus de vérité morale que la profession de foi des gens placés sous le joug de la mode (1). »

« L'homme n'appartient ni à sa langue, ni à sa race il n'appartient qu'à lui-même, car c'est un être libre, c'est-à-dire un être moral (2). »

1. Ximénès Doudan, *Pensées et fragments*, p. 70, reproduit dans ses Œuvres publiées dans la *Bibliothèque romantique* (1924), p. XCIII.

2. Renan, *Discours et conférences*, préface, p. III.

FIN

ERRATA

Page 85, ligne 3 de la note, *au lieu de* : 191, 911 p., *lire* : 1911, 91 p.

Page 88, ligne 6 de la note, *au lieu de* : Il, *lire* : Ils.

Page 110, ligne 2 de la note, *au lieu de* ; dition, *lire* : l'édition.

INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

Page

DU MÊME AUTEUR

UN PRÊTRE SYMBOLISTE

Journal de Genève, 9 novembre 1925.

« Les drames de la conscience et, spécialement de la conscience religieuse, plus spécialement encore, de la conscience sacerdotale, sont parmi les plus douloureux et les plus ignorés. L'histoire de toutes les Eglises en fournit un grand nombre, et c'est l'un d'entre eux, tout proche de nous, que M. Albert Houtin retrace avec son habituelle et haute maîtrise... On trouvera dans l'ouvrage les détails les plus intéressants sur l'atmosphère intellectuelle et ecclésiastique que respirait entre 1880 et 1891 un jeune prêtre français, admirablement doué, philosophe et artiste, possesseur d'une conscience scrupuleuse et d'un amour religieux de la vérité... En présence d'une pareille vie, les problèmes surgissent en nombre... » — J.-Emile Roberty.

Le Flambeau (Bruxelles), décembre 1925.

« Ce livre constitue un enrichissement important de la relation de l'hérésie moderniste, dont on sait que M. H., entre autres mérites littéraires qu'il s'est acquis, est devenu l'historien. » — Edward Leland.

La Flandre libérale, 3 janvier 1926.

« Volume substantiel et fort curieux à la mémoire d'un prêtre symboliste et moderniste, Marcel Hébert, qui fut, de 1903 à 1907, professeur à l'Université nouvelle et socialiste de Bruxelles. »

Le Progrès civique, 9 janvier 1926, p. 58-60.

« Albert Houtin excelle à peindre les gens d'église, ceux qui ont une personnalité forte... Les lettres de l'abbé Duchesne, dans ce livre, sont un joli régal... Tous les livres de M. H. plaisent à la raison. Celui-ci a un charme particulier, un charme pour le cœur, un charme émouvant. » — A. Aulard.

DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE DU MODERNISME CATHOLIQUE

Annales de bibliographie théologique, mars 1913, p. 34.

« La documentation est d'une merveilleuse richesse et d'une précision rigoureuse jusque dans les moindres détails. L'exposé est vivant, captivant, émouvant du commencement à la fin On y sent palpiter les cœurs. On assiste aux luttes tragiques, dans les consciences entre les croyances traditionnelles, profondément enracinées dans l'âme, et la vérité historique, qui s'impose irrésistiblement à la pensée ; entre l'amour filial pour l'Eglise et l'impossibilité morale de se soumettre à ses exigences impérieuses. Nous apprenons les défaillances des uns, la libération des autres, et nous entrevoyons chez tous des blessures saignantes ou à peine cicatrisées. » — Eugène MÉNÉGOZ.

Die Frankfurter Zeitung, 10 novembre 1912.

« Ce livre n'intéresse pas seulement les théologiens : c'est une tranche considérable de l'histoire intellectuelle et religieuse de l'époque contemporaine. Il captivera tous ceux qui se préoccupent des luttes intellectuelles de notre temps. » — Dr Joseph SCHNITZER.

Le Matin, 9 décembre 1912.

« Livre plein de faits et de documents où revit l'un des mouvements d'idées les plus importants de l'époque contemporaine. » — Gustave LANSON.

The Christian Register, 2 janvier 1913.

« Si l'histoire du modernisme est la chronique d'une désillusion, personne n'était plus capable de l'écrire que M. Houtin. Il est par excellence l'historien des défaites et des désastres des réformateurs catholiques des temps modernes. » — Dr William Lawrence SULLIVAN.

UN PRÊTRE MARIÉ : CHARLES PERRAUD

Beilage der Münchener Neuesten Nachrichten, 7 décembre 1908.

« Ce livre ne représente pas seulement la tragique destinée d'un prêtre pieux, estimé de tous et cependant profondément malheureux. Il contient aussi d'importants documents nouveaux pour l'histoire, en France, des polémiques sur l'infaillibilité du pape et la réforme religieuse. »

Coenobium, mai-juin 1910, p. 125.

« Bien peu de livres modernes ont suscité un nombre de polémiques *inattendues* et *désastreuses* aussi grand que celui qu'a produit l'opuscule *courtoisement* intitulé : UN PRÊTRE MARIÉ, CHARLES PERRAUD, CHANOINE HONORAIRE D'AUTUN (1831-1892). »

Le Siècle, 8 novembre 1908.

« Ce n'était pas seulement le « prêtre marié » qu'il fallait supprimer. C'était aussi bien le « prêtre réformiste », le moderniste d'avant le nom, le prêtre sincère qui se sentait humilié et qui frémissait du régime intellectuel de l'Eglise de Pie IX et du concile du Vatican et qui le disait tout haut..., le prêtre qui avait horreur du cléricalisme d'idées et d'action, qui sympathisait d'instinct et joyeusement aux plus généreuses aspirations des hommes de son temps. »

Stemmen uit De Vrije Gemeente, Amsterdam, janvier 1909, p. 96.

« ... Houtin sait, dans son livre excellemment écrit, éveiller notre sympathie pour le prêtre consciencieux, une sympathie mêlée de pitié pour l'homme sans énergie qui n'eut pas le courage de ses convictions et dont, par cela même, la fin fut triste. »

Lettre de Tyrrell à l'auteur :

« Votre *Prêtre marié* est un livre délicieux à tout point de vue. Naturellement il est très tragique et très triste. Mais Dieu seul connaît exactement tout ce qu'il y a de tragédie derrière le respectable rideau de l'Eglise romaine. » — 23 octobre 1908.

DU MÊME AUTEUR

AUTOUR D'UN PRÊTRE MARIÉ
HISTOIRE D'UNE POLÉMIQUE

L'Indépendance, 15 août 1911.

« Le volume qui raconte les polémiques soulevées par la brochure de 1908 offre un grand intérêt pour l'historien social. » — Georges SOREL.

Das Neue Jahrhundert, 20 juin 1909, p. 229-230.

« Edifiante comédie ! Deux évêques se contredisent. Tandis que l'un, héritier et homme de confiance du Cardinal Perraud parle ouvertement de l'aberration folle de Perraud junior, l'autre révoque tout en doute ! Et cependant l'archevêque de Paris lui-même avait reconnu que, quand bien même Houtin n'aurait pas fait la preuve du mariage secret de Perraud, l'évêque Gauthey l'aurait faite !... Effroyable insincérité et confusion, qu'on retrouve toujours dans le monde ecclésiastique, du haut en bas... »

Revue critique des Livres nouveaux, 15 janvier 1911. p. 10.

« Pour beaucoup de catholiques et, en particulier pour les Oratoriens et les amis du feu cardinal Perraud, la publication de la brochure de M. Houtin : *Un Prêtre marié...* était un scandale. On essaya d'y parer de deux manières. D'abord en criant à la trahison... D'autre part, on cria au mensonge. Les deux systèmes étaient évidemment contradictoires, mais ils furent soutenus par les mêmes personnes et notamment par les Oratoriens.

« On trouvera dans ce livre tous les documents de cette controverse... Ces documents seraient à consulter dans une étude sur le clergé français, et confirment ce qu'on avait appris ailleurs de ses procédés de discussion ». — E. Ch. BABUT.

Revue historique, juillet-août 1910.

« ... Il n'est pas moins intéressant d'apprendre par des textes précis avec quelle désinvolture des représentants éminents du catholicisme, évêques ou religieux, osent nier ou travestir des faits qu'ils savent vrais lorsqu'ils croient servir ainsi l'intérêt de l'Eglise ou de leur ordre. La casuistique jésuitique la plus laxiste est devenue évidemment une doctrine partout admise même à l'Oratoire... » — Gabriel MONOD.

ÉVÊQUES ET DIOCÈSES (*1re et 2e séries*)

Bulletin des Bibliothèques populaires, février 1908, p. 25.

« ... Espèce d'atlas intellectuel de la France ecclésiastique de ces dix dernières années, diocèse par diocèse. Le chapitre le plus savoureux est consacré à celui d'Autun et au cardinal Perraud: M. H. en a buriné un portrait impitoyable et qui restera. » — René DURAND.

Revue internationale de Théologie, juillet-septembre 1909, pp. 581-583.

« Cette seconde série de portraits épiscopaux et de descriptions diocésaines n'est pas moins intéressante que la première, bien qu'on n'ait pas toujours la bonne fortune d'avoir à signaler et à peindre des hommes comme le cardinal Perraud. Dans ce second volume, la figure féminine de Mgr de Cabrières a son attrait propre... M. Houtin traite M. de Cabrières avec des égards particuliers.

« Pas plus que M. Houtin je ne m'amuserai à faire des « personnalités » au sujet des évêques Latty (Châlons), Delamaire (Cambrai), Henri (Grenoble), Jauffret et Gieure (Bayonne). M. Houtin vise plus haut et il a raison : il vise à faire de l'histoire exacte et authentique. De là sa sobriété dans la production de ses documents, toujours certains. Les insinuations sortent elles-mêmes des faits, et les choses parlent assez pour qu'on n'ait pas besoin de les faire parler... » — E. M.

Rivista di Cultura, juin 1909, pp. 220-221.

« Pour hardi qu'ait été M. Houtin dans ses affirmations de faits, les personnages qu'il a décrits, avec sa fine ironie coutumière, n'ont pu lui répondre (comme le montre l'appendice de documents) qu'avec des phrases de rhéteurs ou de vagues réfutations; signes que la vérité des faits était établie... Il serait bien utile qu'on écrivit aussi en Italie des livres de ce genre... » — S. M.

La Vie nouvelle, journal des Protestants français, 24 avril 1903.

« Très curieuses, très libres, très documentées monographies... L'auteur nous initie à l'une des particularités de la vie catholique que nous protestants pouvons le moins connaître, et fournit sur quelques-uns des membres de l'épiscopat des renseignements du plus vif intérêt, parfois d'une saveur piquante. » — H. DRAUSSIN.

DU MÊME AUTEUR

LA CRISE DU CLERGÉ

Coenobium, mai-juin 1908, p. 133.

« Dans l'espace d'un an, la première édition de cet ouvrage a été épuisée et M. H. publie pour la seconde fois ce livre retentissant avec les modifications que les événements récents rendaient nécessaires. Le succès de son travail montre bien que M. H. ne se faisait pas illusion sur la profondeur et la gravité de la crise... L'auteur connaît les véritables périls de l'Eglise catholique : il les énumère avec franchise, en témoin scrupuleux qui ignore l'art des réticences et des falsifications agréables... » — D.

La Gazette de Lausanne, 5 avril 1907.

« Ouvrage aussi admirable d'érudition que souple et nerveux de forme, d'un intérêt poignant. Document de la lutte entre ceux qui ne consentent pas au suicide du catholicisme et ceux qui opposent une tactique brutale à tous les essais de rénovation. » — Gaston Riou.

La Grande Revue, 25 mai 1907, p. 724.

« Ce livre a tout l'intérêt d'un drame, et, pour les laïcs qui ne connaissent le clergé que par le dehors, il est une véritable révélation... » — Louis Ancel.

Revue internationale de Théologie, juillet-septembre 1908, p. 602.

« ... Ce sujet qui touche à tant de personnes ne contient cependant aucune personnalité, tant l'auteur est maître de lui-même et de ses appréciations, tant sa critique est objective et en quelque sorte impersonnelle. Cette documentation ferme et serrée est de premier ordre. Aucune page n'est réfutable. Ce qui est dit de MM. Loisy, Duchesne, Tyrrell, de Meissas, etc., semble absolument fondé. On remarquera aussi le tableau comparatif entre les années 1877 et 1906, relativement au manque de prêtres ; après la suppression du budget des cultes, le péril s'aggrave terriblement... » — E. Michaud.

L'Univers israélite, 12 avril 1907.

« Etude palpitante d'actuel intérêt, d'une information abondante et sûre, d'une critique pénétrante et d'une rare franchise. » — Louis-Germain Lévy.

LA QUESTION BIBLIQUE AU XIX[e] SIÈCLE

American Journal of Theology (Université de Chicago), janvier 1903.

« Ce volume est une excellente preuve du beau travail historique que l'école française est en train d'accomplir. Les savants d'Amérique remarquent à peine que les Français, en traitant les sujets historiques, sont supérieurs aux Allemands; qu'ils sont plus larges, moins tentés de rivaliser pour prendre une position qui rend presque nécessaire la découverte d'une nouveauté, si outrée qu'elle puisse être. » — Géo W. GILMORE.

Rassegna Nazionale (Florence), janvier 1903.

« La seconde édition du livre *La Question biblique* vient de paraître, et ce succès extraordinaire montre que nous ne nous étions pas trompés en en conseillant la lecture à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. » — E. S. KINGSWAN.

Revue d'histoire ecclésiastique (Louvain), 15 janvier 1903, p. 136.

« L'actualité même de ce qu'on appelle « la question biblique », non moins que le talent avec lequel M. H. résume l'histoire des controverses que cette question a provoquées en France au cours du dernier siècle, donnent au livre un puissant intérêt. On n'en commencera pas la lecture sans le lire jusqu'au bout. Cette lecture est d'ailleurs instructive au plus haut point ; il s'en dégage d'utiles leçons; nous croyons qu'à certains égards le livre fera du bien. Mais il s'en faut, en tout cas, qu'il soit très réconfortant pour le lecteur catholique. » — A. VAN HOONACKER.

Theologische Literaturzeitung (Leipzig), 2 août 1902, p. 443.

« Œuvre extrêmement intéressante, également remarquable par une parfaite possession du sujet, un lumineux groupement de matériaux et une exposition de forme achevée. » — P. LOBSTEIN.

Vérité française. 7 avril 1902.

« Ce livre est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. » — Abbé Charles MAIGNEN.

DU MÊME AUTEUR

LA QUESTION BIBLIQUE AU XXe SIÈCLE

Cultura sociale, 1er juin 1906.

« Avec une évidente préoccupation de vérité scrupuleuse, l'auteur pose dans toute sa crudité la question biblique telle qu'elle ressort des études bibliques et des décisions de l'autorité dans les premières années du nouveau siècle. » — R. MURRI.

Demain, 20 avril 1907, p. 14.

« Peut-être reprochera-t-on à l'auteur, malgré la modération de son exposition et de sa critique, d'avoir déchiré d'une main trop lourde les voiles derrière lesquels la sagesse des autorités religieuses abritait un silence jugé nécessaire sur des questions laissées encore à la controverse. Rien, en tout cas, ne sera plus troublant ni plus passionnant que la lecture de ce nouveau livre, qui ramène au premier plan de l'actualité l'examen le plus froidement impartial de l'essence des enseignements évangéliques. »

Revue de l'instruction publique, en Belgique, 1906, p. 181.

« Cette nouvelle période de la controverse biblique est exposée avec précision et sincérité, sans équivoque ni réticence, en laissant parler eux-mêmes les textes et les faits. Aussi, avec sa très riche documentation, son ton calme et modéré, sa phrase nerveuse et sobre, l'auteur a-t-il écrit un des chapitres les plus passionnants de l'histoire des idées contemporaines. »

Semaine religieuse du diocèse de Cambrai, 2 juin 1906.

« Le 14 mai, S. E. le cardinal vicaire de Rome a pris une mesure dont il y a peu d'exemples, si toutefois il en est. Il a défendu, sous peine de péché mortel, de vendre ou de lire un livre qui n'était point encore livré au public (*La Question biblique au XX*^{e} *siècle*)... Avant que cette défense ne fût connue en France et usant, d'ailleurs, des autorisations qui m'ont été données à raison de mes fonctions, je m'étais procuré et j'avais lu ce livre. Il en est peu dont on puisse dire avec plus de vérité : C'est un pur produit de l'enfer. » — Mgr DELASSUS.

DU MÊME AUTEUR

LES SÉANCES DES DÉPUTÉS DU CLERGÉ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789

JOURNAUX DU CURÉ THIBAULT ET DU CHANOINE COSTER

Ouvrage publié dans la Bibliothèque de la Société d'histoire de la Révolution française, l'auteur ayant été chargé de réimprimer les deux journaux publiés par Camus.

Annales Révolutionnaires, décembre 1917, p. 669-670.

« ... J'ai éprouvé quelque inquiétude sur la rectitude de son sens révolutionnaire, à lire les louanges excessives et tendancieuses prodiguées à Thibault...

« ... Arrivé à la fin de l'introduction, on est tenté de croire que la société d'histoire, dont il est l'éditeur, a limité expressément sa tâche à la réimpression pure et simple de l'imprimé de Camus .. » — Gustave ROUANET.

Revue d'histoire de l'Eglise de France, janvier 1921 p. 74.

« ... C'est une réimpression de ces deux journaux que donne M. A. H. Une introduction esquisse la carrière politique de Thibault et la biographie de Coster : un premier appendice comprend deux mémoires... une autre série d'appendices dresse les listes des députés ecclésiastiques de la majorité et de la minorité, ainsi que la liste générale par bailliage et sénéchaussée : enfin l'auteur a eu l'excellente idée de donner, au bas du texte de Thibault et de Coster, de nombreuses références comparatives avec les journaux similaires de Vallet, Rangeard, Jallet, etc. » — J. GALLERAND.

DU MÊME AUTEUR

UN DERNIER GALLICAN

Bulletin critique, 15 novembre 1904, p. 626.

« Comme tous les ouvrages précédents de M. H., celui-ci se recommande par une documentation abondante, une grande sûreté d'informations, et aussi une certaine saveur d'hétérodoxie qui vise toutefois moins les doctrines, sans doute, que les hommes. Je m'explique. Dans ses ouvrages, M. H. met en scène des personnages ridicules et d'autres qui ne le sont pas ; or, il arrive que ces derniers sont précisément les moins orthodoxes, et dès lors, semble-t-il, les plus sympathiques à l'auteur. » — Alfred ROUSSEL.

Le Canada, 27 mars 1905.

« Autour du chanoine Bernier, M. Houtin fait revivre une multitude de figures historiques de premier plan : le comte de Falloux, le vénérable P. Gautier, de la Société de Jésus, le célèbre bénédictin dom Guéranger, etc.. En fait, le volume pourrait s'intituler aussi : *Scènes historiques de la vie ecclésiastique au XIX*e *siècle.* M. Houtin est un historien, mais c'est en même temps un écrivain de premier ordre, un esprit délicat et un ironiste merveilleux. Rien d'étonnant si *Un Dernier Gallican* constitue un véritable régal. » — B.-C. MORAS.

Revue d'histoire moderne, 19 octobre 1904, p. 52-53.

« Cette étude de M. H., très documentée comme toutes celles qu'il a faites, sera indispensable aux historiens du mouvement ultramontain qui domine toute l'histoire de l'Eglise de France depuis le concordat de 1801... Il faut l'ajouter aux études récentes de P. Lecanuet, du P. Laveille, du chanoine Gousset, etc. ; elle en a la valeur documentaire et de plus et surtout elle a la haute impartialité historique qui leur manque assez souvent... Le livre est donc en même temps qu'un livre solide d'histoire religieuse, un véritable recueil de documents... Presque tous sont très importants. » — Ph. SAGNAC.

Studi religiosi, février 1906, p. 104.

« Quoiqu'il ne traite pas de questions qui intéressent directement la vie ecclésiastique italienne, ce volume se lit avec charme et constitue un chapitre important de l'histoire de l'Eglise de France au siècle dernier. »

LA CONTROVERSE DE L'APOSTOLICITÉ

Analecta Bollandiana, tome XIX, p. 354.

« Il est difficile de résumer avec plus de verve, plus de bon sens, plus de compétence, la controverse dont il s'agit. Ce récit, à la fois amusant et navrant, devrait ouvrir les yeux à tout homme impartial. »

Bibliothèque de l'École des Chartes, août 1903, p. 342.

« On ne saurait trop louer M. H. de l'impartialité et de la modération dont il a fait preuve. » — Ch. DE LASTEYRIE.

Revue Chrétienne, août 1903.

« De tels ouvrages sont au grand honneur du clergé français, car ils se rattachent étroitement à l'évolution des méthodes historiques. Dans la paix et la tranquillité, M. H. peut laisser passer les orages diocésains. L'heure n'est pas lointaine où tous les livres consacrés à démontrer l'origine apostolique de certaines églises de France, resteront, ceux-là, comme les monuments les plus authentiques de la crédulité la plus enfantine et devront cependant à son ouvrage de ne pas disparaître entièrement dans la nuit du passé. »

Revue des questions historiques, 1er juillet 1903, p. 294.

« Si M. H. a trop bruyamment et parfois trop brutalement enfoncé une porte ouverte, au moins sera-t-il désormais impossible de la refermer derrière lui. » — Paul ALLARD.

Revue d'histoire ecclésiastique, 15 octobre 1901, p. 849.

« M. H. a su mettre en lumière les méthodes si différentes de deux écoles et les principes qui les guident, montrer la faiblesse des arguments de l'école légendaire, et faire bonne justice de certains procédés plus polémistes que scientifiques. Enfin, disons-le à sa louange, s'il relève ces défauts souvent avec verve et bonne humeur, il a su toujours garder une grande courtoisie envers les personnes. » — Albert PONCELET, S. J.

Studi Religiosi, octobre, p. 450.

« C'est un grand service rendu à la science et à la religion que l'exposition si courtoise de la psychologie de cette controverse. »

Université Catholique, septembre 1903, p. 120.

« L'ouvrage en est déjà à sa 3e édition et nul doute qu'il ne reçoive un accueil de plus en plus favorable. » — Abbé J.-B. MARTIN.

DU MÊME AUTEUR

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ANGERS

Analecta Bollandiana, nº du 30 juin 1902, p. 212.

« ... Non seulement M. H. retrace parfaitement l'histoire de la légende [de S. René] dès ses origines et à travers ses développements successifs, mais il raconte aussi les alternatives de succès et de faveur par lesquelles elle a passé et dans le culte liturgique et dans le monde lettré. Nous n'avons pas à nous ingérer dans la jurisprudence liturgique Quant à la valeur historique de la légende, il y a bel âge qu'on avait établi ce qu'il fallait en penser. Nulle part cependant avant le travail de M. H. on n'avait employé à l'examiner une telle richesse et une telle exactitude dans l'information et une plus grande fermeté de critique, jointe à une incontestable largeur de vues. »

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, nº de mai-août 1902, p. 395.

« C'est l'application locale aux traditions angevines des principes du doute le plus minutieux. En même temps que les légendes merveilleuses, M. H. proscrit sévèrement les banalités édifiantes des hagiographes et les hypothèses des apologistes modernes. Sa critique est un tamis très fin qui ne laisse point passer les erreurs les plus légères, mais qui peuvent tenir parfois avec elles certaines parcelles de vérité. » — A. R.

Revue critique d'histoire et de littérature, nº du 24 mars 1902, p. 237.

« La brochure de M. H. est excellente et on y retrouvera l'érudition, la netteté, la rigueur et le bon sens dont il a déjà fait preuve en racontant la controverse sur l'apostolicité des églises gallicanes. » — P. Lejay.

Revue des Questions historiques, avril 1902, p. 634.

« L'appendice étudie la légende de saint René, prétendu évêque d'Angers, dont il démontre la non-existence... » — E.-G. Ledos.

Revue historique, septembre-octobre 1902, p 112-113.

« Etude bien conduite et concluante, pour tout lecteur non prévenu, des légendes singulières dont les hagiographes ont embroussaillé l'ancienne histoire de l'Eglise angevine... » — A. Molinier.

DU MÊME AUTEUR

UNE GRANDE MYSTIQUE

Journal de psychologie normale et pathologique, juillet 1925, p. 545-546.

« M. H. publie, à peu près *in extenso*, un Mémoire contre la célèbre abbesse de Solesmes, Mme Cécile Bruyère, adressé en 1892 au Saint-Office de l'Inquisition par un moine de Solesmes, dom Joseph Sauton... Le document est précieux. De telles histoires sont de tous les temps. De tout temps il y a eu de ces querelles mystiques, politiques, sentimentales, personnelles, au sein des Ordres religieux les plus solides et les plus vénérables... Mais la plupart du temps nous ne faisons qu'entrevoir les faits ; nous en percevons de loin l'écho. Les documents ont disparu. En voici un tout près de nous, qui a survécu et qui nous raconte beaucoup de choses. Il est riche de détails pris sur le vif et intéressant comme une chronique secrète. Que n'en avons nous un plus grand nombre ! » — Henri DELACROIX, professeur à la Sorbonne.

Revue critique d'histoire et de littérature, 1er juillet 1925, p. 244.

« .. M. H. présente modestement la biographie de l'abbesse comme introduction au mémoire. Cette biographie est un chef d'œuvre de finesse psychologique et littéraire. » — Alfred LOISY, professeur au Collège de France.

Journal des Débats, 22 avril 1925.

« Fondatrice de monastères, inspiratrice d'hommes d'Eglise, l'abbesse de Solesmes a exercé, du fond de son cloître, une influence aussi grande que mystérieuse... Sa correspondance, son genre de piété et ses enseignements diffèrent totalement de ceux de la mère Angélique Arnauld et des religieuses de Port-Royal, pour qui dom Guéranger fut si sévère. » — F. G

DU MÊME AUTEUR

DOM COUTURIER

Lettre de Mgr Dénéchau, évêque de Tulle, à l'auteur :

« Vous avez parfaitement rendu cette noble et sympathique figure, cet homme de science, de piété et d'énergie, digne disciple et successeur de l'illustre dom Guéranger. Plus ces caractères sont rares de nos jours, plus il importe de les mettre en lumière. » — 29 juillet 1899.

Lettre de Mgr de la Passardière, évêque de Roséa, à l'auteur :

« Ces pages sont *une véritable photographie intellectuelle, morale, mystique et artistique* du saint moine, *de cet homme d'autrefois...* ». — 1er octobre 1899.

Bulletin de saint Martin et de saint Benoit. Revue mensuelle publiée par les RR. PP. Bénédictins, nº de janvier 1900, pp. 104-105.

« Un compatriote de dom Couturier, M. H., a essayé de faire revivre le successeur de dom Guéranger dans une notice biographique qui sera lue avec édification et intérêt. L'auteur a connu et aimé le Père Abbé. On sent, à le lire, l'affection filiale et le respect profond qu'il lui conserve.

Ceux qui ont eu le bonheur d'être des enfants de dom Couturier lui sauront gré du témoignage qu'il rend à sa mémoire... Une grande sincérité règne dans son travail ; il laisse de côté ses idées et ses sentiments propres pour laisser agir, parler et vivre le Père Abbé, tel qu'il était ; quelques-uns lui reprocheront même d'avoir poussé trop loin cette qualité ». — Dom J.-M. Besse, M. B.

Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest, octobre 1899, p. 145.

« M. Houtin est d'une saine école en histoire ; il expose nettement et, très discret dans ses jugements, laisse au lecteur le soin de tirer de sa narration loyale et consciencieuse une opinion équitable. Cette tâche devient un peu laborieuse, au milieu d'allusions transparentes seulement pour les initiés et de critiques aux doigts d'acier coquettement gantés de velours. » — Abbé J.-M. Delahaye.

Revue d'histoire et de littérature religieuses, nº de janvier-février 1901.

« Ceux qui voudront philosopher sur les passions et sur les petites querelles qui ont divisé les catholiques depuis quarante ans, devront à M. H. des renseignements de bonne source. » — Abbé J. M. Hemmer.

L'AMÉRICANISME

Canoniste contemporain, janvier 1904, pp. 58-59.

« L'Américanisme a si rapidement disparu après la parole de Rome, qu'on ne peut reprocher à l'auteur de ce livre d'en avoir dès maintenant retracé l'histoire. Et cette histoire offre des singularités bien étonnantes... Il l'a écrite avec l'esprit et la verve parfois un peu malicieuse dont ses ouvrages antérieurs ont donné plus d'un exemple ; aussi le livre se lit-il avec une curiosité et un intérêt toujours en éveil. » — A. BOUDINHON.

Commonwealth, février 1904, pp. 62-63.

« M. Houtin s'est mis complètement en dehors du mouvement qu'il raconte. Il sent qu'il écrit le prologue historique d'un grand drame qui commence à se dérouler sur la scène de l'histoire religieuse. Ce sera l'intérêt de l'Américanisme dans un avenir prochain. C'est l'intérêt que M. H. a subtilement saisi et qu'il est adroitement parvenu à communiquer à son lecteur. » — A. L. LILLEY.

Revue critique d'histoire et de littérature, 7 mars 1904 p. 199.

« Un des adversaires les plus violents de l'Américanisme a fait le meilleur éloge du livre de M. Houtin, tout en dénonçant le « mauvais esprit » qui l'anime et les « conclusions détestables » auxquelles il conduit (l'esprit en est purement scientifique et il n'y a pas de conclusions du tout). Le terrible abbé Maignen reconnaît que ce livre est « bourré de documents cités sans réticence » et qu'il « met à la portée de tous... des dépôts de munitions à peu près inaccessibles ». Ce sont là, évidemment, des mérites très sérieux. » — Salomon REINACH.

Revue d'histoire et de littérature religeuses, février 1904.

« Répertoire extrêmement riche de citations et de renvois bibliographiques qui seront d'une grande utilité aux historiens futurs. » — Jules DALBRET.

Vérité française, 19 décembre 1903.

« L'exposé des faits et le résumé de la controverse est, à certains égards, impartial... Conçu dans un mauvais esprit, conduisant à des conclusions détestables, cet ouvrage constitue, par la multitude des documents qu'il renferme, un formidable réquisitoire contre l'Américanisme et les catholiques libéraux. Il met à la portée de tous, pour les polémiques actuelles, des armes qui n'étaient encore que dans les mains d'un petit nombre et des dépôts de munitions à peu près inaccessibles. » — Abbé Charles MAIGNEN.

6568. — Imp. JOUVE & Cie, 15, rue Racine, Paris. — 2-1926

ae 196, 205

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

XXe SIÈCLE

La Question biblique au XXe siècle, 2e édit., 1906. *Epuisé.*

La Crise du Clergé, 2e édit., 1908. In-12 (*Traduit en anglais et en italien*).

Evêques et Diocèses, 1re série : 3e édit., 1908. In-12; 2e série : 1909. In-12.

Histoire du Modernisme Catholique, 1913. *Epuisé.*

XIXe SIÈCLE

Dom Couturier, abbé de Solesmes, 1899. In-18.

La Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle, 2e édit., 1902. *Epuisé.*

La Controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIXe siècle, 3e édit., 1903. In-12.

L'Américanisme, 1903. In-12.

Un dernier Gallican, Henri Bernier, chanoine d'Angers (1795-1859), 1904. In-8.

Un Prêtre marié. Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun (1831-1892), 2e édit., 1908. In-12 (*Traduit en anglais et en italien*).

Le Clergé et la Noblesse d'Anjou aux élections de 1848, 1911. In-8.

Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine (1827-1869), 1920. in-12.

Le Père Hyacinthe réformateur catholique (1869-1893), 1922. In-12.

Le Père Hyacinthe, prêtre solitaire (1893-1912), 1924. in-12.

Une grande mystique, Mme Bruyère, abbesse de Solesmes. (1845-1909), 1925. In-8.

Un prêtre symboliste, Marcel Hébert (1857-1916), 1925. In-12.

Les Origines de l'Église d'Angers, 1901. *Epuisé.*

Autour d'un prêtre marié. Histoire d'une polémique, 1910. In-12.

Les Séances des députés du Clergé aux États-Généraux de 1789. Journaux du curé Thibault et chanoine Coster. 1917. In-8.

Courte Histoire du Christianisme, 1924. In-12.

HOUTIN
Une vie de
prêtre

1549212

NOV 25 1947	Bindery
DEC 17 1947	Cat.
	Guthrie
JAN 1 1950	Staff


UNIVERSITY OF CH
47 595 48

